ANNALES
Jean-Jacques ROUSSEAU





1909





ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU


Mayer del.

J. J. Rousseau.

Et la vüe du Pavillon qu'il habitoit à Ermenonville.

D'après le dessin de G. F. Mayer, gravé par H.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME CINQUIÈME

1909

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32

PARIS
HONORÉ CHAMPION
QUAI MALAQUAIS, 5

LEIPZIG
KARL W. HIERSEMANN
KÖNIGSTRASSE, 3

Imprimerie Pache-Varidel & Bron
Lausanne, Escalier-du-Marché, 5.

LE TEXTE

DE LA

NOUVELLE HÉLOÏSE

et les Editions du XVIII Siècle

Notre étude précise, nous l'espérons, tout ce qui est essentiel sur la question. Elle n'a nullement la prétention d'être complète. Préliminaire à une édition critique et historique de la *Nouvelle Héloïse* qui ne saurait être achevée avant plusieurs années, elle pourra bénéficier de toutes les corrections et additions que la bienveillance des lecteurs et des bibliothécaires voudra bien faire parvenir à l'auteur. Nous apprendrons peut-être ainsi s'il n'existe pas dans les collections privées quelques fragments des brouillons de la *Nouvelle Héloïse*, quelque exemplaire annoté et corrigé par Rousseau. Les bibliothèques inconnues de nous, nous indiqueront peut-être des exemplaires complets des éditions dont nous n'avons pas trouvé tous les tomes ou les éditions que nous avons ignorées. Nos recherches n'ont pu porter que sur les bibliothèques publiques de Paris, celles de Genève et Neuchâtel, le British Museum, toutes les bibliothèques de Suisse et de France qui ont publié un catalogue, en y adjoignant celles de Saint-Omer et Toulouse, et quelques bibliothèques privées.

Nous avons dû demander de nombreux services. Nous remercions très vivement tous ceux qui nous ont aidé, MM. E. Albertini, M. Aubert, A. François, M. Masson, E. Maynial, H. Mérimée, J. Merlant, Mr R. Sturel, dont la complaisance fut aussi précise que patiente, MM. les bibliothécaires de Paris, Genève, Neuchâtel, Toulouse, et tous ceux qui nous ont libéralement fait parvenir des bibliothèques de province les éditions sollicitées. MM. E. Ritter et Th. Dufour ont bien voulu lire cette étude en manuscrit ou en placards et nous faire bénéficier de leur savante bienveillance.

PREMIÈRE PARTIE

Le texte.

I. Les Éditions

A. *Première édition.*



La *Nouvelle Héloïse* fut mise en vente à Paris en février 1761. Dès 1762 les éditeurs et contrefacteurs annonçaient un texte plus complet et plus correct : « Nouvelle édition augmentée — Seconde, troisième, quatrième édition originale revue et corrigée par l'éditeur — Nouvelle édition revue et corrigée — Edition... collationnée sur les manuscrits originaux de l'auteur. » Ces promesses n'étaient pas vaines, s'il est vrai que le texte de la *Nouvelle Héloïse* ne s'est pas transmis sans changements ou aventures depuis l'édition qu'imprima Rey à Amsterdam. Duchesne réédite par exemple le texte de 1761. Pour les cent premières pages de la quatrième partie[1] il n'y a guère qu'une variante. Son édition est réimprimée en 1770 : il y a huit variantes. Le chiffre double pour l'édition de Londres [Bruxelles] 1774. Entre la première édition et celle de Musset-Pathay il y a, pour les trois dernières parties, environ soixante-cinq variantes de quelque importance[2]. Le chiffre s'allonge jusqu'à cent

[1] Choisie parce que les brouillons manuscrits ne commencent qu'à cette quatrième partie.

[2] Sans tenir compte de variantes qui peuvent avoir leur importance pour le philologue, mais qui demanderaient à être examinées une à une.

si l'on va jusqu'à l'édition courante de la librairie Hachette.

Que faut-il penser de ces variantes? Il en est, nous le verrons, qui portent en elles-mêmes leur valeur puisqu'elles appartiennent à Rousseau. D'autres semblent bagatelles d'imprimeur et qui n'importent guère pour connaître exactement les aventures de Julie et de Saint-Preux. A y regarder de près pourtant, une simple lettre, un signe de ponctuation, fidèlement modifiés d'édition en édition, peuvent perpétuer un contre-sens ou une absurdité. Faut-il lire [c'est Claire qui parle de Saint-Preux] : « Je le vois retourner beaucoup plus *rassuré* sur son cœur que quand il est arrivé... », comment le veulent Musset-Pathay et bien d'autres, ou « beaucoup plus *rassurée*... » ainsi que l'imprime Rey en 1761 [1]? Ne faut-il pas croire que Musset-Pathay et tous ceux qui le précèdent déplacent fâcheusement un point et virgule en imprimant : « Dans le second [système] on s'applique à l'individu, à l'homme en général ; on ajoute en lui tout ce qu'il peut avoir de plus qu'un autre », et non comme la raisonnable première édition : « on s'applique à l'individu ; à l'homme en général on ajoute... [2] » Il semble bien que pour cette lettre ou ce point et virgule on transforme ou ridiculise la pensée de Rousseau. Surtout c'est Jean-Jacques lui-même qui nous invite impérieusement à nous soucier, quand il s'agit de son style, des plus infimes détails. Les soins

[1] Partie IV, lettre 9, p. 99. *Dans nos références, sauf les exceptions signalées, les chiffres romains indiqueront la partie, les chiffres arabes la lettre. Le chiffre de la page sera précédé de la lettre p. Sauf indication spéciale le numéro de la page renvoie à la première édition.* Quand nous renvoyons aux « Œuvres » sans spécifier l'édition, il s'agit de l'édition Hachette, in-12.

[2] V, 3, p. 119.

pieux d'une édition critique seront simplement dociles à ses exigences constantes d'écrivain.

« Quand il s'agit de style, écrit-il à Rey en 1758, je veux qu'on me laisse le mien jusque dans mes fautes[1] », et c'est ce qu'il répétera patiemment pendant toute l'impression du roman. En mars 1759 il pose ses conditions préliminaires : « on suivra exactement mon manuscrit, l'orthographe, la ponctuation, même les fautes, sans se mêler d'y rien corriger[2]. » Même recommandation en mars et mai 1760[3]. Louanges à Rey en avril parce qu'on lui obéit et qu'on respecte ses fautes[4]. Une phrase de roman n'est pas en effet un prospectus de commerce et nul n'y saurait toucher sans en détruire la mystérieuse harmonie : « l'harmonie me paraît d'une si grande importance en fait de style que je la mets immédiatement après la clarté, même avant la correction[5] ». Rousseau dédaignera donc à l'occasion la stricte vérité de l'histoire, au risque de méconnaître les libérateurs de la Suisse : « la phrase est tellement cadencée que l'addition d'une seule syllabe en gâterait toute l'harmonie[6]. » Il s'affranchira des scrupules de la grammaire et, malgré l'effroi d'un prote obstiné, exigera qu'on imprime dans la *Lettre à d'Alembert* « *accueillirez* » et non « *accueillerez* [7] ».

[1] *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau à Marc-Michel Rey*, publiées par J. Bosscha. Amsterdam, Muller, et Paris, Didot, 1858, in-8°, p. 29.

[2] Ibid. p. 69.

[3] Ibid. p. 86 et 95.

[4] Ibid. p. 88.

[5] Ibid. p. 52.

[6] Ibid. p. 99.

[7] Bosscha p. 51. Aussi Rey dans l'édition de 1761 comme dans celle de 1763, imprime dans la *Nouvelle Héloïse* (V, 2, p. 56 de 1761) : « Les

Où donc trouverons-nous le texte sûr qui nous permettra de ne pas nous tromper d'une seule syllabe et de respecter les barbarismes harmonieux. C'est à Rousseau tout d'abord qu'il semble nécessaire de s'adresser. Et Rousseau semble n'avoir jamais varié. La seule édition dont il ait revu les épreuves, la seule qu'il ait jamais recommandée est la première édition de Rey à Amsterdam. La première édition « est la meilleure », dit-il, postérieurement à 1764[1]. En 1772 il ne reconnait pour sienne que « la première édition de chacun de ses écrits[2]. » En 1773 il demande à Rey un exemplaire de Julie pour remplacer la belle édition que Rey lui avait offerte et qu'il avait lui-même donnée au comte d'Egmont. Le libraire expédie un nouvel exemplaire, soi-disant de l'édition originale ; Rousseau répond en protestant que l'édition est très différente[3]. En 1774, quand il est hanté par l'idée qu'on altère et dénature son œuvre, la *Déclaration relative à différentes réimpressions de ses ouvrages* affirme encore que ses livres n'existent « que dans la première édition[4] »

La tâche d'un éditeur serait donc claire s'il n'y avait une première difficulté. Si cette première édition est la meilleure, elle n'est pas bonne ; elle est même très mau-

richesses qu'on y *recueillira* dans deux mois. » Il faut conserver ce texte qui n'est pas une faute d'impression. (Sur cette forme de futur cf. A. François, *Les provincialismes suisses-romands et savoyards de J. J. Rousseau* dans les *Annales* de 1907, p. 58.)

[1] Note manuscrite sur la feuille de garde du t. I de l'exemplaire de la Chambre des députés décrit plus bas, p. 14.

[2] Bosscha, p. 302.

[3] Ibid. pp. 307 et 308.

[4] Notons que cette déclaration fut publiée pour la première fois par la *Gazette de littérature des sciences et des arts*, le 19 février 1774 (d'après Bosscha, p. 303.)

vaise et c'est Rousseau lui-même qui le répète avec obstination : à son imprimeur tout d'abord ; les dernières feuilles de la première partie sont « pleines de fautes grossières [1]» ; les bonnes feuilles sont semées de fautes énormes, dont plusieurs font des contre-sens « qui le désolent [2]». A son libraire et à ses amis ensuite ; la première édition « a grand besoin de corrections [3] » Il souhaiterait « une édition moins pleine de contre-sens et de fautes [4]. » Les amis le savent et le répètent. Dès février 1761 « on parle d'une troisième édition de Julie, faite sur celle d'Amsterdam, corrigée de ses fautes et contre-sens [5]. » A ce mal on remédiera par des *Errata* : un premier *Errata* très court qui paraît en tête de l'édition de Rey. Puis un deuxième imprimé séparément, au plus tôt en janvier 1761 [6], sur quatre pages, et qui indique soixante et onze corrections, dont treize corrections de style. Malheureusement l'*Errata* est insuffisant. Il est, nous dit Rousseau lui-même, en 1764, « très défectueux [7]. » L'édition de Rey présente en effet des fautes typographiques aussi grossières que nombreuses.

[1] Bosscha, p. 106.
[2] Ibid. pp. 108-109.
[3] *Œuvres complètes*. Ed. Hachette. X, p. 246.
[4] Ibid. X, p. 256.
[5] Lettre inédite de Dangirard (22 février) à la Bib. de Neuchâtel.
[6] Donc après l'envoi des exemplaires à Robin (cf. *infra* l'histoire de la 1re édition.) Ce n'est pas la seule fois où Rousseau ait ainsi demandé un *Errata* en carton ou même après le dépôt chez les libraires. Il prie Rey, à propos des *Lettres de la Montagne*, d'expédier un errata, carton ou modèle, à ceux qu'il aura chargés du débit de l'ouvrage (Bosscha, p. 239.) Pour la date d'impression de l'errata, cf. une lettre de Rey à Rousseau à la Bibliothèque de Neuchâtel, sans date, mais postérieure au départ de Rey de Paris (janvier 1761) : « L'Errata se travaillera la semaine prochaine. »
[7] *Œuvres*. t. XI, p. 178.

B. *L'édition de 1763.*

Il y a mieux. Les affirmations de Rousseau qui s'échelonnent de 1764 à la fin de sa vie, ne sont pas l'exacte expression de sa constante pensée. Si l'on se bornait à réimprimer la première édition on oublierait ou l'on maintiendrait bien des choses que Rousseau crut essentielles ou fâcheuses vers 1764 et vers 1769 tout au moins. Il y eut, en 1763, une édition qu'il dut juger meilleure que la première puisqu'elle était imprimée sur un exemplaire corrigé par lui.

Dès février 1761, dès la mise en vente à Paris de l'édition d'Amsterdam, on parlait d'une nouvelle édition «corrigée de ses fautes et contre-sens[1]». Coindet écrivait à Rousseau, vers la même date, pour lui parler d'une réédition[2]. Rey sans doute pensait comme l'opinion publique. Le 1er juin 1761, annonçant son intention de réimprimer *Julie* en trois tomes, il suggérait à Jean-Jacques de lui fournir les changements qu'il pourrait «y avoir fait, s'il y en avait quelqu'un[3].» Le 17 août 1761 il revient à la charge, et le 2 septembre Rousseau lui répond : «J'ai un exemplaire revu et corrigé avec soin pour une nouvelle édition de l'*Héloïse;* il y a même quelques petits changements, retranchements et additions. Je consens de bon cœur à vous l'envoyer.»

[1] Lettre de Dangirard à la Bibliothèque de Neuchâtel (22 février 1761.)

[2] *Œuvres.* X, p. 294. La lettre de Rousseau à Coindet qui fait allusion à cette réédition est non datée, mais mal placée. Elle doit être de février ou mars.

[3] Lettre inédite à la Bibliothèque de Neuchâtel. *Toutes les lettres de Rey dont nous n'indiquerons pas la référence, sont empruntées à cette collection de Neuchâtel.*

Le 1er octobre Rey remercie et offre de payer ce travail de correction. Rousseau refuse le 14 octobre et annonce que l'exemplaire va partir. Le 22 octobre Rey propose un messager. Le 31 octobre l'envoi est prêt. Le 6 novembre Rousseau indique qu'il a été confié aux soins de M. Duvoisin. Le 19 novembre Rey annonce une lettre où Duvoisin notifie l'expédition. Le 24 novembre, lettre à Rey de Duvoisin qui précise : « J'ai porté moi-même à la diligence le paquet bien et dûment conditionné ; et sur la demande du buraliste j'ai donné la déclaration du contenu en ces termes, *les six volumes de Julie*...[1] » Le 4 décembre l'exemplaire arrive. L'édition comprendra trois tomes qui coûteront six livres, et neuf livres avec figures. Le 28 avril 1762 elle n'est pas commencée ; le 15 mai non plus. En juillet on y travaille. En septembre elle est à moitié chemin. Fin octobre on en est à la cinquième partie. Le 14 janvier 1763 elle est achevée. En août 1762 Rousseau demandait deux ou trois exemplaires. Il renouvelle sa demande le 19 février 1763. Le 25, Rey annonce l'expédition de quatre exemplaires par M. Rilliet. Il est d'ailleurs possible que Rousseau ne les ait pas reçus, comme furent perdus ceux que Rey lui adressa par Mlle Trembley en 1767[2].

Les changements apportés par Rousseau à cette édition de 1763 sont assez nombreux. Corrections de style tout d'abord. La *blancheur éblouissante* de la poitrine des Valaisannes devient *l'extrême blancheur*[3]. Il y a

[1] Lettre de Duvoisin à la Bibliothèque de Neuchâtel.
[2] Bosscha, p. 118, 120, 121, 164, 192 — Lettres de Rey.
[3] I, 23, p. 152.

trente à quarante variantes analogues[1] Corrections de sens : en 1761 Rousseau attribue à Aulu-Gelle une anecdote sur Labérius que nulle part Aulu-Gelle ne raconte[2]. Il est mieux averti en 1763 et corrige Aulu-Gelle par Macrobe. En 1761 il affirme que les « grus » et la « céracée » se fabriquent sur le Salève et sont probablement inconnus sous ce nom dans le Jura[3]. En 1763 il change d'avis et note que ce sont des « laitages excellents qui se font sur le mont Jura[4]. » Additions aussi : simples détails comme la note où il affirme que « la première syllabe de chalet n'est point longue, mais brève, comme celle de chaland.[5]» Remarques de grammaire comme la note sur le sens « corrélatif » du mot hôte. Conseils de jardinage lorsqu'il explique que l'élagage tarit la sève des arbres dont la moitié des racines « sont en l'air[6]. » Notes d'histoire lorsqu'il ajoute que Bonnivard est l'auteur d'une chronique de Genève[7]. Détails pittoresques quand la fraîcheur de l'air se joint au ciel serein, aux doux rayons de la lune et au frémissement argenté de l'eau pour soulever dans l'âme de Saint-Preux la tempête des souvenirs sentimentaux[8]. Page d'analyse lorsqu'une longue note explique que ce sont

[1] Ici comme ailleurs il n'est pas possible de préciser parce qu'on ne peut savoir bien souvent si par exemple « Je *feignis* » substitué à « Je *feignois* » est correction de Rousseau ou négligence d'imprimeur. L'édition de 1763 est typographiquement encore assez médiocre.

[2] II, 23, p. 254.

[3] IV, 10, p. 141.

[4] Le mot *céracée* était en effet un terme vaudois et neuchâtelois. (Cf. A. François, dans les *Annales*, 1907, p. 40.)

[5] I, 36, p. 210 (1763, p. 141.)

[6] IV, 11, p. 293 et 301 (1763.)

[7] VI, 8, p. 311 (1763.)

[8] IV, 17, p. 369 (1763.)

les situations qui déterminent souvent les vertus et les vices[1].

Enfin il y a des suppressions de notes constantes et considérables. Malesherbes avait retranché dans l'édition de Paris les sévères remarques sur le procès de La Bédoyère en donnant longuement ses raisons[2]. Les raisons parurent bonnes sans doute à Jean-Jacques car il supprime lui aussi dans l'édition de 1763. Une note brève de 1761 interpellait l'*homme au beurre*[3]. Allusion singulière et inexplicable, avant la publication des *Confessions*, pour le lecteur et même pour les familiers ; si étrange même que Lorenzi lui écrit en lui demandant pour Mme de Boufflers des explications[4]. Rousseau supprime la note. On pourrait ainsi expliquer bon nombre de ces repentirs renonçant à des remarques qui ne se trouvent pour la plupart ni dans les brouillons, ni dans la copie Luxembourg. Les raisons seraient parfois plus mystérieuses, car l'édition de 1763 omet cinquante-cinq notes, la moitié de celles de 1761.

Au total ce sont des modifications nombreuses et parfois si intéressantes qu'on ne saurait être trop certain qu'elles sont bien dues à Rousseau lui-même. Or sur cette édition Rousseau ne s'est pas expliqué. Il l'a eue très certainement entre les mains puisqu'il écrit à Rey en 1764 que dans l'exemplaire de ses œuvres il lui man-

[1] 1763. t. II p. 117.

[2] II, 13. Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*. Paris, Calmann-Lévy, 1865, 1, II, p. 407.

[3] V, 7. p. 238.

[4] Lettre du 12 mars 1762 à la Bib. de Neuchâtel. Sur « l'homme au beurre », voir les lettres à la Mise de Menars, au comte de Lastic et à Mme d'Epinay du 20 décembre 1754 (X, p. 93-94.) L'édition Duchesne de 1764 supprime d'ailleurs également cette note.

que le tome troisième[1]. Un premier envoi de la réédition de 1767 ne lui est pas parvenu[2]; mais il a reçu celle de 1769 (identique à part quelques erreurs typographiques à celle de 1763): le docteur Ch. Coindet a légué à la bibliothèque de Genève un exemplaire du tome III (parties 5 et 6) annoté ou plutôt corrigé par Rousseau. Les corrections consistent à rétablir de sa main et en marge toutes les notes supprimées en 1763. Si l'on ajoute à cela que peu après 1764, comme en 1772, comme à la fin de sa vie, Rousseau renvoie à la première édition, accepte l'édition Duchesne avec très peu d'additions et modifications, il en faudrait conclure que *l'édition de 1763 est bien fidèle à des corrections de Rousseau, mais qu'il a renoncé par la suite a presque tout ce qu'il avait modifié sur l'exemplaire envoyé à Rey*.

C'est bien en effet la seule conclusion qui s'impose. Nous verrons que les notes manuscrites des exemplaires Duchesne donnés par Rousseau à ses amis recopient mot pour mot trois des additions les plus importantes de 1763, comme une ou deux autres sont confirmées par les brouillons ou la copie Luxembourg. Ceci dit, si Rey ne s'est pas servi pour son impression de l'exemplaire envoyé par Rousseau, une hypothèse et une seule pourrait, à la rigueur et péniblement, s'ajuster aux faits. Ce serait qu'il eut imprimé non sur une édition de 1761, qu'il savait très incorrecte, mais sur la copie même envoyée en 1759 par Rousseau. Presque toutes les notes, comme le montre l'examen des manuscrits,

[1] La *Nouvelle Héloïse* forme les tomes IV, V et VI. Cf. Bosscha p. 206.
[2] Cf. supra, p. 8.

ont dû être ajoutées sur les épreuves. Ainsi s'expliqueraient, malgré des hypothèses difficiles, les variantes et la disparition des cinquante-cinq notes. Mais cette explication même est insoutenable. Rey sans doute imprime « *Lettres de deux amans... revues et corrigées par l'éditeur* », ce qui prête à l'interprétation immédiate que Rey a corrigé lui-même son texte. Mais il faut comprendre que Rousseau se donne non pour l'*auteur*, mais pour l'*éditeur* de son roman, et qu'il exige de Rey qu'il s'en souvienne : « N'allez pas non plus dans la nouvelle édition de la *Julie*, si vous y mettez *revue et corrigée*, ajouter, *par l'auteur :* car vous devez savoir que je ne me reconnais point pour tel, mais seulement pour l'éditeur[1]. » Enfin il est évident que les ouvriers de Rey ont imprimé, non sur la copie manuscrite, mais sur un exemplaire de 1761. Dans ce texte de 1761 les fautes d'impressions abondent. Vingt-cinq au moins d'entre elles et des plus grossières ont été reproduites machinalement par le compositeur qui les avait sous les yeux[2].

Ce n'est d'ailleurs pas la seule fois où Rousseau ait renoncé si vite à ce qu'il avait si soigneusement corrigé. Méticuleux parce qu'il est scrupuleux, Rousseau est comme tous ceux chez qui l'intensité du scrupule ne

[1] Bosscha, p. 137. On verra d'ailleurs (p. 38) que dans son *Prospectus* de 1760, Rey avait déjà pris ses précautions et laissé clairement entendre que Rousseau avait bien imaginé et non recueilli les *Lettres de deux amans*.

[2] On les trouvera partie II, p. 83, 115, 170, 249, 313 — III, 3, 10, 113, 123, 179 — IV, 192, 225, 261, 262, 323 — V, 222, 230, 264 — VI, 12, 93, 144. En voici quelques exemples : Je sens *raminer* en moi — essayez, croyez-moi, de ce *nouveaux* genre d'études — ces sentiments sublimes *ce* sont affaiblis. — Que sert donc l'opulence à la *fécilité* — il vient d'être, profané — et comme je *m*'aime guère moins à le répéter etc.

suppose pas sa stabilité. Les exigences de son oreille, celles de sa conscience morale ou de sa pensée sont momentanément impérieuses, mais elles ne s'embarrassent pas des contradictions. Les différences profondes qui séparent le deuxième brouillon, primitivement copié pour l'impression[1], du texte de 1761 prouvent que Rousseau a modifié son texte soit en le recopiant pour Rey, soit sur les épreuves. Or plusieurs des leçons de 1763 sont un renoncement à ces corrections de style et un retour au texte du deuxième brouillon ou de la copie Luxembourg. L'édition de 1761 imprime : *Hé bien, je l'y suivrai*[2]. 1763 ne donne que : *Je l'y suivrai.* Est-ce un oubli du compositeur ? Non pas. *Hé bien* manque dans la copie Luxembourg, mais on s'aperçoit qu'il a été gratté et que la place est restée en blanc. Il y a là une quadruple oscillation de Rousseau. « *Que pensez-vous qu'il m'en a coûté* », dit 1761[3] confirmé par le deuxième brouillon. « *Qu'il m'en ait coûté* », dit 1763. Ce n'est pas une variante instinctive de l'imprimeur : c'est la leçon de la copie Luxembourg reprise par Jean-Jacques[4].

C. *Les éditions annotées.*

C'est par ces oscillations constantes de Rousseau que s'expliquent les éditions annotées qui nous sont par-

[1] Sur ces manuscrits cf. pp. 18 et p. 110.

[2] III, 16, p. 90.

[3] IV, 11, p. 194.

[4] De même 1763 (II, 16) : *Puisse le ciel les combler des biens* [1761, *du bonheur*], confirmé par la copie Luxembourg — *Je ne crois pas qu'il y ait de souverains* (IV, 10) [1761, *des souverains*], confirmé par le deuxième brouillon et la copie Luxembourg — *Un ciel serein, la frai-*

venues et qui sont importantes pour l'établissement du texte. On en possède trois, dont deux incomplètes. La bibliothèque de la Chambre des députés garde un exemplaire de l'édition Duchesne in-8°, 1764, tomes I, III, IV, qui porte cette indication : « Toutes les notes et corrections sont de la main de J.-J. Rousseau. Cet exemplaire m'a été donné par M. Coindet de Genève, neveu de l'ami de J.-J. H. de Chateaugiron. » A la bibliothèque de Genève nous avons identifié un exemplaire complet de la même édition [1], sans indication d'origine, mais évidemment destiné à d'Ivernois. La feuille de garde porte de la main de Rousseau : *De la part de l'auteur*, et les quatre feuilles de titre portent également de sa main le nom de d'Ivernois. Enfin nous avons signalé précédemment le t. III de l'édition de Rey 1769 qui a été légué par le docteur Ch. Coindet en 1876 à la même bibliothèque de Genève [2].

Les annotations de l'édition du Palais-Bourbon sont évidemment postérieures à 1764. Elles en sont vraisemblablement voisines. Leur ressemblance est presque absolue avec celles de l'exemplaire d'Ivernois. Or nous avons de d'Ivernois deux lettres, du 15 août et du 24 septembre 1764 [3], où il demande à Rousseau les qua-

cheur de l'air, les doux rayons de la lune (IV, 17) 1761, *un ciel serein, les doux rayons de la lune*] est la leçon définitive d'un texte que Rousseau écrit d'abord tel que l'édition de 1761, puis surcharge *la fraicheur de la nuit*, puis corrige *la fraîcheur du soir*.

[1] Hf. 2018.

[2] Il serait logiquement possible que l'édition de Dupeyrou (Genève, 1782) représentât un autre exemplaire annoté. Nous avons discuté l'hypothèse (p. 83 et sq.) Pratiquement l'on verra que cet exemplaire serait identique à celui de la Chambre des Députés.

[3] Bibliothèque de Neuchâtel.

tre volumes [1] de la *Nouvelle Héloïse* et où il en accuse réception.

Les corrections et additions de Jean-Jacques sont assez nombreuses. Duchesne, pour établir ses quatre volumes, avait supprimé la division en six parties et numéroté à nouveau les lettres. Rousseau demande par deux notes qu'on rétablisse les parties : il y revient au cours des volumes lorsque chaque partie devrait commencer. Duchesne avait ajouté après le titre de chaque lettre un sommaire reproduit en table des matières. Jean-Jacques efface ces sommaires, efface la table des matières des deux premiers volumes, puis se ravise : « Ces tables peuvent être bonnes à conserver avec les sommaires des lettres pour y trouver au besoin ce qu'on cherche [2]. » Les corrections typographiques sont constantes et méticuleuses. Il faut, par exemple, imprimer *vûes* sans accent circonflexe. La note et les citations italiennes du t. III, p. 228 [3] mal comprises et mal disposées par Duchesne sont rétablies. Une note de la première partie est supprimée. Toutes les citations italiennes sont traduites, sauf deux [4] où Rousseau inscrit « *reste à traduire* ». Trois des additions de

[1] L'édition Duchesne est à cette date la seule en quatre volumes. Dans une lettre à Rey du 27 avril 1769 (Bosscha, p. 288), Rousseau écrit : « Je me souviens que d ans une de vos éditions de la Julie pour égaliser les volumes et les mettre en quatre tomes vous les avez coupés différemment». Nous ne connaissons d'éditions de Rey qu'en six ou trois tomes. Probablement Rousseau confond-il avec cette édition Duchesne.

[2] L'idée d'une pareille table plaisait certainement à Rousseau puisque dans un *Mémoire relatif à l'édition générale de ses Œuvres* envoyé à Rey en mars 1764, il propose une *Table des matières* qu'il fera lui-même (Bosscha, p. 207.)

[3] Partie IV, lettre 11, p. 237 du texte 1761.

[4] I, 20, 21, pp. 106, 112 (de 1761.)

l'édition de 1763 sont reprises : *la fraicheur de l'air*[1], la note III, p. 207 sur le mot *hôte*[2], la note II, p. 392 sur le rapport entre les situations et les vertus ou les vices[3]. L'exemplaire de Genève a des annotations moins nombreuses que celui de Paris. Mais comme il est complet il permet de constater que l'addition signalée par Rousseau pour la troisième partie, dans l'exemplaire de la Chambre des députés, comme très importante, est bien la note III, lettre 20, p. 117 de l'édition de 1763, copiée par lui sur un feuillet et collée dans cet exemplaire.

Enfin l'exemplaire de Paris comporte trois corrections de Rousseau qui confirment cette tendance maladive à suspendre et alterner son choix pour les moindres détails de style : « *Peu lire et penser beaucoup à nos lectures — si le charme de mes jours est le supplice des tiens — ô charme et bonheur de ma vie*[4] », corrigent les leçons de Duchesne « *beaucoup méditer — tourment — gloire et bonheur.* » Or Rousseau ne fait ainsi que revenir au texte de 1761, texte qui lui avait déplu et qu'il avait fait corriger par l'errata de Rey[5] tel que Duchesne s'est cru légitimement autorisé à l'imprimer en 1764, ainsi que Rey en 1763.

D. *Conclusion.*

Les exigences d'une édition critique s'établissent donc clairement. Que Rousseau n'ait pas voulu s'en tenir au

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

texte corrigé pour l'édition de 1763, c'est ce què prouvent évidemment ses renvois répétés à la première édition, le soin qu'il a sur une édition de 1769 de rétablir, pour les parties 5 et 6, toutes les notes alors supprimées. C'est donc la première édition qui devra servir de texte de base. On y fera entrer les additions de l'exemplaire annoté de Duchesne 1764 (connu, nous le verrons, par les éditeurs de Genève en 1780, et utilisé par eux.) L'insistance de Rousseau qui en indique l'importance et qui reproduit sur deux exemplaires celles qui sont essentielles y autorisent amplement. Les très rares et très minimes corrections seront utilisées en signalant la variante de 1761. Enfin toutes les variantes de l'édition de 1763 seront soigneusement notées. Elles intéressent d'abord l'histoire de la pensée et la connaissance du style de Rousseau. Surtout il n'est pas sûr qu'il n'ait voulu conserver parmi elles que les additions transcrites sur les exemplaires Duchesne de Paris et de Genève. Il n'aurait pas rétabli l'erreur d'Aulu-Gelle, par exemple, qu'il corrige par Macrobe. Dans l'exemplaire des parties V et VI corrigé par lui en 1769 il laisse subsister, donc il semble accepter telles leçons différentes de celles de la première édition et de l'édition Duchesne, la remarque par exemple sur Bonnivard auteur d'une chronique de Genève[1]. Or nous n'avons de cette édition de 1769 annotée que le tome III. Rien ne prouve que dans les tomes I et II, les annotations de Rousseau, *les dernières en date*, ne laisaient pas subsister des variantes analogues ou même plus nombreuses et plus importantes.

[1] VI, 8, p. 311 (1763).

II. LES MANUSCRITS

A. *Usage des manuscrits.*

Ainsi déterminée la tâche d'un éditeur ne sera pas encore complète. La première édition, nous l'avons vu, est extrêmement incorrecte. Rousseau lui-même a demandé à plusieurs reprises qu'on s'en défie. Longtemps les éditeurs n'ont pu se fier pour les corrections qu'à des évidences de sens ou à des vraisemblances qui les ont souvent trompés. Le dépôt à la Convention des brouillons et de la copie Luxembourg[1] leur offrit la possibilité d'une revision plus intéressante et plus sûre.

Mais ils ont eu grand tort d'annoncer souvent qu'ils avaient utilisé l'expression dernière de la pensée de Rousseau et la copie même qui avait « servi pour l'impression ». Un examen même superficiel montre rapidement entre les textes manuscrits et le texte de 1761 des différences tellement profondes que le deuxième brouillon ou la copie Luxembourg, comme on l'a déjà souvent signalé, ne sont pas la forme définitive du texte. Rousseau lui-même nous en avertit : « J'ai examiné l'état du manuscrit, écrit-il à Rey, et ne le trouvant pas assez net pour vous être envoyé dans cet état, je prends le parti de le recopier en entier, et je vous enverrai la copie partie par partie, à mesure qu'elle sera faite. » Cette copie ne fut pas une exacte reproduction : « En faisant votre copie sur la mienne, j'y ai changé beaucoup de choses dont je ne me souviens plus. » Même, la copie partie.

[1] Cf. la note sur les manuscrits, p. 110.

Rousseau, toujours poursuivi par ses scrupules méticuleux et ses incertitudes obstinées, médite de nouveaux changements à envoyer à Rey, « peu considérables, mais nécessaires et assez nombreux. » Sur les épreuves, les corrections d'auteur sont nombreuses, si nombreuses que, malgré les dépenses de port, Rey demande à Rousseau de lui envoyer les épreuves mêmes et non des corrections repérées. Averti par l'expérience, et pour éviter les remaniements difficiles ou même les cartons, Rey prend à l'occasion les devants et réclame à Rousseau les additions et corrections pour les parties qu'il se prépare à imprimer[1].

Il ne peut donc pas être question d'imprimer le texte de la *Nouvelle Héloïse* sur le manuscrit de Rousseau, comme on imprime Virgile ou Horace sur les meilleurs manuscrits. Il est impossible même d'en conclure des additions ou suppressions certaines. Pourtant ces manuscrits peuvent rendre, pour vérifier la première édition, des services limités mais précis.

Parmi les innombrables erreurs de cette première édition il en est qui sont des fautes typographiques évidentes : « De dépit, je me plais à la remplir de choses qui n'y *saurait* être — ce n'est pas assez qu'elle soit vertueuse, elle doit être sans *tâche* — *indissobles*, etc....[2] » sont d'indéniables sottises de compositeur. Mais les cas douteux sont constants, plus nombreux même à mesure qu'ils affrontent un examen attentif. Rappelons-nous les exigences impérieuses de Rousseau, sa ferme volonté qu'on respecte les moindres détails de son texte,

[1] Bosscha, pp. 68, 95, 97, 84, 87. Lettres de Rey du 17 avril, 10 mai, 19 mai 1760.

[2] VI, 2, 3, 7.

au risque de laisser subsister ses fautes : nous croirons volontiers que ce n'est pas toujours l'imprimeur qui est coupable, mais Rousseau lui-même. La preuve s'établit pour des cas inattendus : « *Abruroir — des fourrés de lilac*[1] » imprime Rey, et c'est bien ainsi qu'écrit Rousseau et dans le deuxième brouillon et dans la copie Luxembourg. Or le *Dictionnaire de l'Académie* dans sa première édition et dans les éditions postérieures, le *Furetière* de 1732, le *Grand Vocabulaire français* en 1771, le *Dictionnaire de Trévoux* en 1752, le *Dictionnaire* de Féraud en 1787, donnent bien la forme *abreuvoir*. Mais qu'on ouvre la sixième édition de l'*Art de bien parler français*, de de La Touche (1747) : on y lit : « *Abreuver, abrurer*. On prononce et on écrit *abrurer*. On ne se sert de ce verbe au figuré que dans le discours familier. *Tout le monde est abruré de cette nouvelle*[2]. » Et le *Dictionnaire* de Richelet, en 1706, 1732, 1759, maintient la même remarque : « *Abreuver*. Le petit peuple de Paris dit *abrurer*, mais les gens du beau monde prononcent et écrivent *abreuver*. » C'est dire que Rousseau ne prononce ni n'écrit encore en 1760 comme le beau monde. Les *Dictionnaires* de Furetière en 1690, de l'Académie en 1694, de Richelet en 1706, impriment *Lilas* sans commentaire. Mais La Touche nous renseigne encore en reproduisant la remarque de Ménage : « On dit *lilas* et non pas *lilac*[3]. » Rousseau a gardé sinon l'ancienne prononciation, tout au moins une ancienne orthographe[4].

[1] IV, 11, pp. 97, 203.

[2] *L'Art de bien parler français* : 6e édit. Amsterdam et Leipzig, Arkstée et Merkus, 1747, t. II, p. 8.

[3] Ibid. t. II, p. 8. Le Dictionnaire de Hatzfeld et Darmesteter indique que *Lilas* est emprunté de l'espagnol *Lilac*.

[4] Cette orthographe pourrait peut-être s'expliquer par la note où Rous-

Ici c'est Rousseau qui s'attarde à l'extrême et il ne semble pas que l'usage du temps ait pu justifier son orthographe. Ailleurs les manuscrits nous permettront de respecter d'autres particularités d'orthographe ou de prononciation sur lesquelles l'usage hésite, mais où Rousseau choisit les formes qui ont depuis disparu : « Soin *puérile*[1] », imprime Rey. Bouhours et La Touche demandaient déjà *puéril*, mais en 1760 *puéril* et *puérile* s'écrivaient. Le deuxième brouillon et la copie Luxembourg choisissent *puérile*. « *Bienveuillance*[2] » dit Rey. On hésitait entre *bienveuillance* et *bienveillance*. Rousseau hésite lui-même. Le premier et le deuxième brouillon et la copie Luxembourg donnent le plus souvent *bienveuillance* que Rey a trouvé sur sa copie. Le deuxième brouillon donne à l'occasion *bienveillance*[3]. « *Argent content — Sens-froid*[4] », imprime Rey. L'usage accepte alors ces formes et la forme actuelle. Ce n'est pas le compositeur qui a choisi, mais Rousseau qui écrit ainsi dans le deuxième brouillon comme dans la copie Luxembourg.

La syntaxe de Rousseau peut aussi à l'occasion se vérifier et ne se pas modifier sous prétexte de fautes d'impression. L'accord du verbe avec des sujets multiples est resté longtemps indécis. C'est bien Rousseau et non l'inadvertance du compositeur qui écrit, dans ses manuscrits comme dans Rey : « le bruit de la basse-cour, le chant des coqs, le mugissement du bétail, l'at-

seau reproche aux Genevois de faire sentir beaucoup de lettres qui ne se prononcent pas en français, par exemple le c dans *lacs* (= lacets) (V, 13.)

[1] IV, 11, p. 220 et passim.

[2] V, 2, p. 85 et passim.

[3] pour la lettre IV, 15 (*Nous jouissons de la bienveillance*.......

[4] V, 2, p. 70; 3, p. 104; VI, 11, p. 290, etc.

telage des chariots, le repos des champs, le retour des ouvriers, et tout l'appareil de l'économie rustique *donne* à cette maison un air plus champêtre. — La symétrie et la régularité *plait* à tous les yeux. — S'il est des bénédictions humaines que le Ciel daigne exaucer, ce ne sont point celles qu'*arrache* la flatterie et la bassesse en présence des gens qu'on loue[1].» Inversement les manuscrits nous permettront de corriger des leçons, encore légitimées par l'usage, mais auxquelles Rousseau et beaucoup d'autres avaient déjà renoncé. *Ridicule* après les précieuses était devenu substantif masculin ou féminin. On disait *un ridicule*, comme *une précieuse*, *un merveilleux*. Rey n'est donc pas absurde en imprimant : « c'est apparemment aussi l'usage en Angleterre de tourner ses hôtes en *ridicules*[2] » ; mais dans la note manuscrite de l'exemplaire d'Ivernois, Rousseau écrit *en ridicule*. Un usage qui nous paraît plus étrange était d'employer le pronom *un autre*, avec une sorte de valeur neutre en parlant d'un homme ou d'une femme[3]. Rey imprime ainsi : « un homme qui fut aimé de Julie d'Etange et pourrait se résoudre à en épouser *un autre*[4]...» Mais Rousseau écrit *une autre* dans la copie Luxembourg et le deuxième brouillon, et il prend soin de corriger dans l'exemplaire Duchesne annoté de Paris[5].

[1] IV, 10, p. 115, V, 2, p. 89.

[2] V, 2, p. 82.

[3] Voir la *Syntaxe française du XVIIe siècle* de Haase, trad. par Obert. Paris, Picard, 1898, p. 119.

[4] VI, 13, p. 309. De même encore dans l'édition de Genève 1782 in-4° (t. II, p. 374) « Ne donnez à nul autre [épouse] une place que je n'ai pu remplir. »

[5] L'édition de Rey imprime de même (t. IV, p. 204) « une monticule ». Le genre du mot était encore incertain (cf. A. François, *Annales* de 1907, p. 57.) Mais le 2e brouillon et la copie Luxembourg donnent *un monticule*.

Enfin ce sont le style même et la pensée de Rousseau que les manuscrits nous permettent à l'occasion de déterminer et de respecter. Rey, par exemple, imprime : « Ainsi cet état se suffit à lui-même, et l'inquiétude qu'il donne est une sorte de jouissance qui supplée à la réalité.

Qui vaut mieux, peut-être.... [1] »

Duchesne et presque tous les éditeurs qui suivent corrigent : « ...une sorte de jouissance qui supplée à la réalité, qui vaut mieux, peut-être. » Le deuxième brouillon et la copie Luxembourg marquent, comme Rey, l'alinéa. C'est qu'il y a dans la pensée de Julie qui écrit un moment de méditation mélancolique et silencieuse et que le « Qui vaut mieux » n'est que la conclusion de ce silence. Nous avons indiqué, au début [2], des variantes où une lettre et un signe de ponctuation déplacés transforment le sens. Les manuscrits nous permettent de choisir. De même lorsque Rey imprime : « dans l'état civil où l'on a moins besoin de bras que de tête [3] », il n'a pas laissé tomber l'*s* que rétablissent Duchesne et tous les autres. C'est ainsi qu'écrit Rousseau dans le deuxième brouillon et la copie Luxembourg.

Puisque les manuscrits ont un usage nécessaire il n'est pas indifférent de connaître quel est le plus rapproché de l'impression, celui qui devra faire foi. Leur chronologie, importante pour toute étude du travail du style chez Rousseau, est également indispensable pour une édition critique.

[1] VI, 8, p. 160.
[2] Cf. p. 3.
[3] V, 3, p. 118.

B. *Chronologie des manuscrits.*

Indépendamment de la copie d'Houdetot, antérieure à la copie Luxembourg[1] et qui serait par conséquent, même si elle se retrouvait, sans importance critique, de quelques feuillets à la bibliothèque de la Sorbonne, et des exemplaires annotés, il y a de la *Nouvelle Héloïse*, à la Chambre des députés, trois manuscrits : un premier brouillon tout à fait fragmentaire, un deuxième brouillon pour les parties IV-VI avec un certain nombre de lacunes, et la copie Luxembourg complète. La perfection même de la copie Luxembourg invite à croire qu'elle est postérieure aux brouillons. C'est ainsi que Petitain, pour son édition, l'appelle *le manuscrit* et l'utilise comme celui qui fait foi, par opposition aux deux brouillons. L'examen des dates lui donne tout d'abord une apparente justification.

Prenons pour exemple la quatrième partie dont nous étudierons la fameuse promenade sur le lac (lettre 17). Rey accuse réception le 27 octobre 1759 de la quatrième partie, le 1er février 1760 de la sixième partie de la copie envoyée par Rousseau. A cette date tout le manuscrit établi par Jean-Jacques sur le deuxième brouillon est terminé. Or les copies pour Mme de Luxembourg ne sont commencées que fin novembre 1759. La troisième partie est envoyée le 20 juin 1760. Rousseau termine la sixième dans la première quinzaine d'octobre. La quatrième partie doit être envoyée vraisemblablement

[1] *Œuvres*. VIII. p. 375. Sur cette copie on consultera surtout : H. Buffenoir. *La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis*. Paris, Leclerc, 1905, 8°, pp. 147, 188, 237, 243, 251-252. La copie fut commencée le 19 ou 20 novembre 1757.

vers le 18 août[1]. Elle est donc postérieure d'une dizaine de mois à la copie envoyée par Rousseau à Rey et faite sur le deuxième brouillon.

Et pourtant c'est bien le deuxième brouillon qui, par ses corrections, additions, suppressions est de beaucoup et constamment le plus rapproché du texte de 1761; nous l'établirons tout à l'heure. C'est que Jean-Jacques a corrigé les épreuves de la lettre 17 de la quatrième partie, que nous prendrons pour exemple, postérieurement au 7 septembre 1760. Il reçoit le 28 août les quatre premières feuilles de la quatrième partie. Le 7 septembre il renvoie l'épreuve K. du tome IV (fin de la lettre 11)[2]. La lettre 17 est à la feuille N, O. Une seule hypothèse demeure: c'est que la copie Luxembourg a été faite avant le 18 août sur le deuxième brouillon *non corrigé*, puis que Rousseau, dans l'attente des épreuves, souvent tardives, a remanié ce deuxième brouillon après le 18 août et reporté les corrections sur ses épreuves. C'est ce que l'examen philologique va pleinement confirmer[3].

[1] Rousseau. *Œuvres*. X, pp. 221, 229, 231, 269. Lettres de Rey. La lettre par laquelle Rousseau annonce l'envoi est datée « ce Mercredi 18 ». De juin (envoi de la troisième partie) à octobre (envoi de la sixième), il n'y a pas de mercredi 18. Mais Rousseau écrit: « Voici Madame, une quatrième partie que vous devriez avoir depuis longtemps ». Cette phrase permet d'éliminer le 18 juillet trop rapproché du 20 juin pour la justifier. Le 18 septembre est bien voisin d'octobre où Rousseau veut envoyer la *sixième* partie avant le 15. — Cette erreur de date n'est pas unique chez Rousseau. Il écrit (à supposer que le texte édité soit exact) la même année, à la même Mme de Luxembourg, « ce lundi 20 juillet 1760. » Le 20 juillet était un dimanche. — Dans tous les cas l'édition Hachette a eu tort de classer cette lettre du mercredi 18, après une autre du 4 octobre 1761.

[2] Bosscha. pp. 107, 108.

[3] Notons d'ailleurs que, peu satisfait sans doute du texte envoyé à Mme de Luxembourg, Rousseau, le 12 décembre 1760 (X, 246), lui demande la cinquième partie pour la corriger.

Sans tenir compte tout d'abord des ratures et surcharges, la copie Luxembourg diffère du deuxième brouillon (pour cette lettre IV, 17) sur dix points où le brouillon est avant toute correction identique à la première édition : trois mots et un court membre de phrase sont sautés[1], soit volontairement, soit par inadvertance de Rousseau. Les sept autres différences sont de très minimes modifications de style[2]. Ces variantes ne montrent que la tendance constante de Rousseau à remanier les détails en recopiant les manuscrits. En deuxième lieu et surtout : la rédaction *immédiate*, avant corrections de ce deuxième brouillon, et la copie Luxembourg sont *identiques entre elles et différentes du texte de la première édition* sur huit points. Mais des *corrections* postérieures de Rousseau, faites d'ailleurs d'une encre beaucoup plus blanche, modifient le texte du deuxième brouillon pour l'établir tel que Rey l'a imprimé. Voici par exemple quatre de ces corrections : *A.* (deuxième brouillon non corrigé et copie Luxembourg) : *Trois rameurs, sans compter un des gens de la maison... B.* (deuxième brouillon corrigé et texte de Rey) : *trois rameurs, un domestique... — A. où la terre, partout cultivée et partout fertile... B. partout féconde...— A. approcher du bord de l'esplanade... B. approcher du bord*[3]*...— A. l'aimer, l'adorer encore et, après une union si parfaite et si douce, la sentir perdue... B. l'ai-*

[1] Exemples : *tandis que nous nous amusions agréablement à parcourir* [2e brouillon et 1761] = *tandis que nous nous amusions à parcourir* [copie Luxembourg].

[2] Exemple : *elle semble sourire et s'animer* *elle semble s'animer et sourire*.

[3] Ici Rousseau avait écrit sur le deuxième brouillon : *approcher de l'esplanade*. En recopiant pour Mme de Luxembourg il écrit : *approcher du bord de l'esplanade*. Puis en corrigeant son deuxième brouillon et en envoyant son texte à Rey il adopte la leçon : *approcher du bord*.

mer, l'adorer et presque en la possédant encore, la sentir perdue...

Enfin sur quatre points, le texte du deuxième brouillon *d'abord identique à la copie Luxembourg et différent du texte de Rey* est établi conformément à ce dernier par une *addition* de Rousseau : *A.* (deuxième brouillon non corrigé et copie Luxembourg) : *et nous y primes terre... B.* (addition du deuxième brouillon et texte de 1761) *et nous y primes terre après avoir lutté plus d'une heure à dix pas du rivage sans y pouvoir arriver*[1]...— *A. ce lieu solitaire... B. En approchant et reconnaissant mes anciens renseignements, je fus prêt à me trouver mal; mais je me surmontai, je cachai mon trouble et nous arrivâmes. Ce lieu solitaire...*[2] — *A. mais Julie attendrie... B. mais Julie, qui me voyant...* — *A. la serra sans mot dire... B. la serra sans mot dire en me regardant avec tendresse et retenant avec peine un soupir*[3].

Il n'y a à peu près pas de cas inverse où la copie Luxembourg soit à la fois *différente du deuxième brouillon et plus proche du texte de Rey* et permette ainsi de supposer qu'elle est chronologiquement plus rapprochée de ce texte. Les trois seuls exemples sont sans signification : *A.* (texte de Rey et de la copie Luxem-

[1] Ici le texte de Rey est légèrement différent : *et après avoir lutté plus d'une heure à dix pas du rivage, nous parvînmes à prendre terre*. Rousseau a remanié encore sa correction pour l'impression.

[2] Toute cette phrase partie au verso, partie en surcharge. Noter toujours l'extrême différence des encres qui prouve des corrections non immédiates et confirme notre démonstration.

[3] Rousseau avait d'abord écrit (2e brouillon) : « *la serra sans mot dire en retenant avec peine un soupir* »; puis il barre et ne laisse que « *la serra* »; en recopiant pour Mme de Luxembourg il rétablit « *sans mot dire* »; enfin en corrigeant et en envoyant son texte à Rey il rétablit tous les mots barrés en intercalant « *en me regardant avec tendresse.* »

bourg) : *entre quelques rochers... B.* (deuxième brouillon) *parmi quelques rochers.* Il n'y a là qu'une de ces minimes oscillations de mots pour lesquels Rousseau, nous l'avons vu, change constamment et sans raison. *A. sauvage et désert, mais plein de ces sortes... B. sauvage et désert, plein...* — *A. Je partis avec elle en soupirant, mais sans lui répondre*[1]. *B. Je partis avec elle sans lui répondre.* Pour ces deux derniers cas, si le texte Luxembourg est identique au texte de Rey il est également identique à la *première rédaction* du deuxième brouillon. Rousseau, sur ce brouillon, a seulement barré les mots qui manquent en *B.* Puis il s'est ravisé et en recopiant pour Mme de Luxembourg et en recopiant pour Rey.

Nous avons fait le même travail pour la lettre IV, 11 et les résultats en sont identiques. Le manuscrit deuxième brouillon est constamment plus voisin du texte de 1761 que la copie Luxembourg par ses *corrections* et *additions.* Ces additions et corrections sont postérieures à cette copie. C'est le deuxième brouillon qui doit faire foi pour les textes qu'il nous donne. (Parties IV-VI.)

C. Conclusion.

Quelques conclusions très générales s'indiquent à côté des conclusions critiques. Elles intéressent et la philologie et la psychologie de Rousseau. La *Nouvelle Héloïse* fut, et de beaucoup, le plus grand succès littéraire du dix-huitième siècle. Elle eut plus de cinquante éditions et contrefaçons avant 1800, une au moins, la

[1] Ici le texte de Rey modifie « *en gémissant.* »

première, tirée à quatre mille exemplaires et peut-être plus, alors qu'aucun roman, de 1760 à la Révolution, ne semble avoir dépassé trois ou quatre éditions avouées[1]. Son action sur les âmes françaises fut prodigieuse[2]. Au cours du dix-neuvième siècle, elle fut incessamment rééditée et relue. Ce roman, Rousseau l'a revu, corrigé avec un soin tendre et une obstination durable. Des éditeurs sont venus qui ont fait quelque effort pour l'imprimer correctement et qui en connaissaient les manuscrits. Pourtant il nous faut encore le lire dans des éditions qui sont ou médiocres ou très mauvaises. Certes le sens du livre n'en souffre pas essentiellement et les âmes ardentes de Julie et de Saint-Preux n'en sont pas défigurées. Mais ce sont tout au moins le philologue qui étudie la langue de Rousseau, le lettré pieux désireux de le connaître exactement qui n'ont entre leurs mains que des ressources incertaines. C'est enfin tout lecteur cultivé qui garde la crainte instinctive d'être infidèle à Rousseau et de n'avoir d'une œuvre d'art qu'une copie altérée parfois, ou retouchée au hasard.

L'étude des manuscrits de Rousseau suffirait amplement à nous convaincre du soin minutieux qu'il met à se corriger. Mais son obstination patiente, non pas immédiate et continue comme celle de Flaubert, échelonnée au contraire parfois sur onze ou douze années, révèle des scrupules de styliste presque maladifs. Les

[1] *Paul et Virginie* n'est qu'une « pastorale. »

[2] Cf. notre ouvrage : *Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, Paris, Hachette, 1907, et notre article de la *Revue du Mois* (1909 10 mai) : *Les admirateurs inconnus de la Nouvelle Héloïse*.

étapes de ces corrections s'ajoutent indéfiniment les unes aux autres : remaniements des phrases dans ses promenades de Montmorency, le soir, la nuit. Pour le moins premier brouillon surchargé de ratures innombrables, deuxième brouillon, copie pour l'édition modifiée, copie Luxembourg également et différemment modifiée, corrections du deuxième brouillon, envoi d'additions ou corrections à Rey, corrections sur les épreuves, corrections de style dans l'errata, autres corrections pour l'édition de 1763, exemplaires de 1764 et 1769 corrigés et annotés. Quand on étudie ces corrections, qu'on retrouve les mêmes variantes qui oscillent à quatre reprises entre deux textes, les mêmes notes abandonnées et reprises, on doit songer une fois de plus que Rousseau fut un nerveux et un malade et que la tendance à l'idée fixe, parfaitement d'accord avec l'indécision, se retrouve parfois dans ses tâches d'auteur comme dans les actes de sa vie.

Ainsi se confirme aussi ce que nous avons dit ailleurs du style « sentimental » et non pittoresque de Rousseau. Quand il compose Jean-Jacques est un auditif et non un visuel. Lorsqu'on écrit, comme Chateaubriand, pour ressusciter par les mots sans couleur et sans forme les visions éclatantes et harmonieuses, on peut se corriger sans cesse et sans cesse trouver une plus sûre correspondance entre ses images et son style. Mais il n'est généralement pas de retour possible. La phrase plus fidèle à l'image s'impose sans conteste et pour toujours sur celle moins précise et moins vivante. Au contraire l'harmonie musicale d'une phrase est chose infiniment mystérieuse et mouvante. Elle n'est pas la même pour un Génevois du dix-huitième siècle qui

tend à prononcer les consonnes finales, et pour un contemporain de Mme de Staël qui tend à les effacer. Elle se transforme même peut-être pour un Rousseau mondain et bien portant et pour un Rousseau solitaire et malade. De là ces corrections, ces hésitations, ces retours dont aucune raison impersonnelle ne saurait souvent rendre bien compte. Pourtant si le détail d'un pareil style échappe en partie à une analyse méthodique, si les scrupules ne se justifient pas toujours pour d'autres que pour l'écrivain, c'est cette poursuite assidue des cadences subtiles et des harmonies fuyantes des mots qui seule fonde solidement la valeur musicale de la phrase. Les usages changent ; nous n'avons exactement les oreilles ni de Rousseau, ni de ses contemporains, et pourtant les phrases vibrent toujours dans les lettres de Julie et de Saint-Preux.

DEUXIÈME PARTIE

Les éditions du dix-huitième siècle.

I. HISTOIRE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Pendant un voyage que fit Rey à Paris en 1758, Rousseau lui lut à Montmorency « quelques morceaux de la *Nouvelle Héloïse*. » Le 13 septembre 1758, Rousseau annonce que le roman, en six parties, est entièrement achevé et qu'il pourra, s'il le désire, commencer par lui imprimer une édition de ses œuvres. Jean-Jacques projetait même un voyage à Amsterdam, fixé au printemps de 1759, pendant lequel il devait surveiller l'impression. Le prix convenu avait été fixé tout de suite à quinze louis neufs par partie. Le 31 octobre, Rey précise ses intentions : « Je commencerai par vos lettres que vous m'avez fait le plaisir de me faire voir à quinze louis la partie ; je voudrais les publier par deux parties à la fois, mais comment faire pour les dessins? Voudriez-vous les faire exécuter à Paris et combien demanderait-on par sujet? Vous pourriez m'envoyer partie par partie et je vous ferai payer en peu de temps à chaque fois, sans m'engager à tout finir pour le mois de septembre prochain ; 90 louis font 2160 livres, c'est une somme, sans compter les autres frais qui iront bien au delà ; combien croyez-vous que tiendra de pages chaque partie? » Le 19 février 1759, Rey réclame les deux premières parties du manuscrit en promettant pour le mois de mars

trente louis neufs. En réponse, le 14 mars, Rousseau précise ses conditions définitives. L'ouvrage sera sur beau papier, de caractères et de format à convenir; les feuilles seront tirées seulement après le retour des épreuves corrigées; on suivra exactement l'orthographe, la ponctuation, même les fautes du manuscrit; l'ouvrage paraîtra tout à la fois et Rousseau en recevra soixante exemplaires[1].

A la même date du 14 mars, Rousseau indique qu'il expédiera la première partie le dernier jour d'avril et que les parties suivront de mois en mois. En fait, Rey accuse réception de la première partie le 18 avril. Rousseau expédie la deuxième le 2 mai et Rey annonce son arrivée le 13. Le 14 octobre, il est question dans une lettre de Rey de la troisième partie. Le 27 octobre, la quatrième partie vient d'arriver. Le 15 décembre, la cinquième est expédiée. Rey l'a reçue le 24. Envoi de la sixième le 18 janvier et accusé de réception du 1er février[2].

La question des épreuves fut l'objet de constantes difficultés et négociations. A cette date les ports de paquets aussi pesants étaient extrêmement coûteux[3]. Rousseau refusait de les prendre à sa charge en affirmant que tous ses bénéfices d'auteur y passeraient. D'autre part, en suivant la voie régulière de la poste, il crai-

[1] Bosscha : pp. 63, 65, 66, 68-69. — *Œuvres*. VIII, p. 360. — Lettres de Rey du 20 septembre 1758, 24 octobre, 31 octobre, 19 février 1759, mars.

[2] Bosscha : pp. 68, 75, 82, 84. — Lettres de Rey du 14 mars 1759, 10 avril, 2 mai, 14 mai, 13 octobre, 27 octobre, 15 décembre, 24 décembre, 1 février 1760.

[3] Ils venaient même d'être augmentés. (Cf. une lettre de Thieriot à Voltaire du 28 novembre 1759. *Revue d'Hist. litt. de la France*, 1908, p. 348.)

gnait des indiscrétions, des détournements ou des difficultés de police. Il commence par indiquer à Rey qu'il devra expédier à d'autres adresses que la sienne, en alternant ces adresses, et avec des précautions minutieuses, détaillées dans une lettre du 15 octobre. A la même date il suggère à Rey de solliciter de M. de Malesherbes, s'il a les ports francs, l'autorisation de lui faire parvenir les épreuves. Le 24 décembre, Rey écrit à Malesherbes[1]. Le 1er février il annonce à Jean-Jacques que M. de Malesherbes a accepté la proposition. Dans une lettre du 6 mars Rousseau indique à Malesherbes comment les épreuves pourront lui parvenir de Paris à Montmorency, soit par la poste, soit par un messager de la rue Saint-Germain l'Auxerrois[2].

La question des ports réglée, restait celle de la régularité des envois, d'Amsterdam ou de Paris. Les lettres de Rousseau à Rey et de Rey à Rousseau précisent les dates sans grand intérêt de ces échanges. Notons seulement que la première épreuve est envoyée le 3 avril 1760, la deuxième le 7 avril, la première bonne feuille le 24 avril, avec l'épreuve D[3]. Rousseau et Rey eurent

[1] La lettre est conservée à la Bibliothèque Nationale (Manuscrits. Collection Anisson, 22191, f° 299) : « J'ai deux grâces à vous demander et que je vous prie de vouloir m'accorder... La première est de me permettre de vous adresser les épreuves d'un nouvel ouvrage que je vais entreprendre dont l'auteur est M. Rousseau, citoyen de Genève ; voici ce qu'il me mande par la lettre du 15 X*bre* 1759, de Montmorency.... [Lettre publiée, conformément à l'extrait donné par Rey, dans Bosscha, p. 83].

Je mande par ce courrier à M. Rousseau que je vous en ai fait la demande et que je l'instruirai de la réponse dont je vous prie de m'honorer... »

[2] Bosscha. pp. 83, 82, 86. — *Œuvres*, X. p. 226. — Lettres de Rey du 24 décembre 1759, 1 février 1760, 16 juin (Lettre d'envoi d'épreuves à M. de Malesherbes.)

[3] Bosscha et lettres de Rey, *passim*.

de fréquents démêlés dont le prétexte furent les retards de l'impression. Rousseau accuse Rey fort aigrement de ne rien expédier, et Rey s'excuse ou insinue que l'auteur ne corrige pas régulièrement. Il semble bien d'ailleurs que ce fut Rey qui laissa traîner l'impression en longueur. Dès le 20 octobre 1759, Rousseau prenait ses précautions. Il avertissait que son livre était attendu avec « quelque sorte d'impatience qu'une longue disette de romans doit naturellement augmenter. » Mais il y a sous presse plusieurs ouvrages analogues et « il est à croire que la curiosité sera éteinte » avant que Rey se soit mis en état de la contenter. Le 8 mai 1760, le 18 mai, le 28 mai, etc... Rousseau affirme son exactitude, s'irrite des reproches de Rey et revient sur ses affirmations et ses craintes : « outre que la réputation de ce recueil commence à chanceler et qu'on n'en voudra plus s'il tarde à paraître, je sais qu'il doit paraître, durant l'hiver, des nouveautés capables d'absorber l'attention du public. » Rey se défend comme il peut, insinuant, le 10 mai, que Rousseau n'est pas très exact, sans peut-être qu'il y ait de sa faute, avouant à la même date, ou le 12 septembre, des retards dans le travail, se plaignant à nouveau, le 20 octobre, de retards d'épreuves dont la poste dut avoir sa part[1].

En même temps Rousseau s'irrite amèrement et constamment de l'incorrection des feuilles, des « fautes horribles » qu'on lui envoie. L'imprimeur n'est pas seul coupable. Son manuscrit parti, il expédie encore des changements, importants surtout pour la première partie, et qu'il faut repérer. Les erreurs sont dès lors

[1] Bosscha : pp. 81, 90, 92, 96, 97. — Lettres de Rey du 10 mai 1760, 26 mai, 12 septembre, 20 octobre.

si aisées et si fréquentes que Rey se plaint (1 juin 1760) et que Rousseau en reconnaissant les inconvénients du système demande à Rey de se contenter des corrections faites sur les épreuves[1]. Entre temps la correspondance réciproque fixe toutes sortes de menus détails d'impression. Rey demande, en mai 1759, des indications sur le format et le caractère; Jean-Jacques préfèrerait la forme in-8°. Rey s'inquiète de l'inégale importance des parties que Rousseau maintient comme inévitable. Le 28 février 1760, Rey envoie un échantillon du caractère. Le 6 mars, Rousseau, qui entre dans tous les détails, fait ses observations sur le caractère, le papier, le titre courant. La page de titre fut l'objet de nombreux remaniements. Déjà Rousseau avait profondément modifié le titre de la copie envoyée à Rey[2]. La page corrigée est envoyée par l'imprimeur le 22 juin 1760. Le 29 juin, Rousseau demande des transformations, une page moins chargée, la répartition du titre en faux-titre et titre, ainsi qu'on les trouve dans l'impression définitive. Les lettres de Rey du 10 juillet, 28 juillet, 25 août et de Rousseau du 17 juillet se mettent définitivement d'accord[3].

Rey, par souci de réclame, avait surtout insisté pour inscrire en page de titre la devise déjà célèbre de Jean-Jacques : « vitam impendere vero. » Rousseau proteste pour raisons personnelles et parce qu'il ne veut pas barioler son titre de français, d'italien et de latin. Rey,

[1] Bosscha : pp. 91, 84, 95, 97, 87. Lettres de Rey du 1er juin 1760, 22 juin.

[2] Cf. Bosscha : p. 73. La différence essentielle est que le roman s'intitulait : *Julie ou la Moderne Héloïse.*

[3] Bosscha : pp. 77, 81, 86, 102, 104. — Lettres de Rey du 14 mai 1759, 28 février 1760, 22 juin, 10 juillet, 28 juillet, 25 août.

tenace, fait graver une vignette pour encadrer cette formule qui lui tient au cœur, et il faut que Rousseau renouvelle ses protestations le 6 et le 24 juillet 1760[1].

La question des vignettes ne fut pas moins débattue. Le 7 avril 1760, Rey, qui possédait dans son fonds d'imprimeur un certain nombre d'assez jolies vignettes gravées, qu'il utilisera au besoin pour les éditions de Rousseau[2], écrivait : « Je désirerais mettre des vignettes aux titres; voulez-vous m'en donner les sujets. » Le projet « ne rit pas trop » à Jean-Jacques qui demande du reste des épreuves. Rey insiste pour que son auteur « lui indique lui-même les sujets », mais Rousseau a changé d'avis; il ne veut plus de vignettes. Le cartouche qui a été gravé pour encadrer la devise pourra seulement et très commodément enfermer l'épigraphe de Pétrarque. Cartouche et épigraphe ne devront du reste figurer qu'au premier volume et au dernier[3].

Pour les planches, Rousseau a songé à huit estampes[4], puis à douze, qui seraient dessinées par Boucher, coûteraient une centaine de louis et dont les sujets sont tout écrits. Boucher a même donné son consentement. Mais Rey trouvait la dépense trop forte (lettres du 13 août 1759 et du 24 avril 1760.) Rousseau se décide à charger Coindet de surveiller l'exécution et la publication des

[1] Bosscha. pp. 89, 103, 106.

[2] Par exemple les vignettes utilisées pour le nouveau tirage de 1761 (cf. infra p. 49) portent les dates de 1728 et 1737.

[3] C'est ainsi qu'ils sont utilisés dans l'édition de 1761 (1er tirage). — Bosscha : pp. 88, 100, 102, 105. — Lettres de Rey du 7 avril 1760, 24 avril, 3 mai.

[4] Sur ces projets d'estampes dont Rousseau discuta avec Mme d'Houdetot et son frère M. de Lalive de Jully, voir Buffenoir, *op. cit.*, pp. 189, 200, 219.

douze estampes qui furent dessinées par Gravelot. Il offrit sans doute à Rey de les joindre à son édition, mais Rey répondit (27 octobre 1760) qu'elles arriveraient trop tard — comme il advint — et elles furent publiées à part[1].

Le prospectus fut lancé par Rey dans les derniers mois de 1760. Nous n'en avons pas retrouvé d'exemplaire, mais il fut inséré dans la *Bibliothèque des Sciences et des Beaux-Arts*[2]: « M. Rey distribue le prospectus que voici : *La Nouvelle-Héloïse*, ou *Lettres de deux Amans, Habitans d'une petite ville au pied des Alpes*, recueillies et publiées par J.-J. Rousseau, 6 vol. grand in-douze, 1761, à *Amsterdam*, chez Marc-Michel Rey, à l. 7... 10 *de Hollande*. On ne se propose ici que d'annoncer ces Lettres. Le nom de M. Rousseau qui les a recueillies, et en quelque sorte adoptées, est plus que suffisant pour les recommander au public. Cependant comme bien des gens souhaiteront sans doute de savoir quel en est le sujet, on va tâcher de les satisfaire par un précis très succinct des principaux évènements sur lesquels elles roulent...

[Analyse : pp. 512-514]

Ce précis peut suffire pour ceux qui veulent lire ce recueil dans le seul dessein de s'amuser. Quant à ceux qui y chercheront quelque chose de plus solide, on les avertit qu'ils y trouveront une foule de réflexions intéressantes amenées par les différentes situations des personnes qui écrivent ces Lettres. Ces personnes sont

[1] Avec des paginations qui permettaient de les relier commodément. — Bosscha : pp. 77, 78. — Lettres de Rey du 13 août 1759, 24 avril 1760, 27 octobre.

[2] Publié à La Haye, chez Pierre Gosse, in-12. Octobre-novembre-décembre (t. XIV, 2e partie), p. 511-515.

Julie, Claire, Saint-Preux, Mylord Edouard et M. de Wolmar. »

Tout cela n'était que discussions commodes et arrangements sans portée lointaine. Il y avait pour Rey des questions infiniment plus graves et dont dépendait le succès financier de son entreprise. Rey était libraire de Hollande, inconnu comme tel du gouvernement français et livré à toutes les entreprises des contrefacteurs. Il voulait vendre son édition assez cher, pour se payer de ports assez lourds. Il était donc assuré que l'ouvrage serait immédiatement contrefait et que les volumes imprimés en France se vendraient au détriment des siens. Il songea à une première combinaison : « Je tire quatre mille exemplaires de Julie, j'en place deux mille à Paris pour toute la France où il ne me sera pas permis d'en envoyer ; je les y vends [au libraire] à 8 livres l'exemplaire, payables à six mois et à un an, à un nommé Robin au Palais. » (23 octobre 1760[1]). Il s'agissait alors d'obtenir l'entrée libre des ballots. Rousseau fit auprès de M. de Malesherbes des démarches (lettre de Rey du 30 novembre); il annonce le 26 décembre que l'entrée a été accordée à Robin. Rey avait d'abord promis de faire l'envoi le 12 décembre, mais il prévient que les balles ne sont parties que le 22 par eau, par la voie de la Zélande et de Bruxelles[2]. Il

[1] Rey avait sans doute déjà entretenu Rousseau de ses craintes. Dans tous les cas Rousseau en parla à Malesherbes qui donna, pendant que Rey se décidait tout seul, le conseil de substituer pour la moitié de l'édition un libraire français (Rousseau, *Œuvres*, X, p. 239.)

[2] L'édition Hachette donne (X, 235) une lettre datée de 1760 où Rousseau indique qu'il n'a plus reçu de nouvelles de son libraire depuis la dernière feuille et qu'il croit son envoi en route. Nous avons omis de relever à Neuchâtel la dernière lettre où Rey annonce l'arrivée d'épreuves, mais il y a une lettre de lui du 20 octobre où il se plaint de n'avoir pas

avait d'abord espéré qu'elles arriveraient à Paris vers le milieu de décembre [1]. Les difficultés de la navigation d'hiver furent cause que le 31 décembre le « navire » n'était pas encore à Bruxelles. L'arrivée devait avoir lieu à Paris le 9 janvier. Elle est faite en tous cas le 17 [2]. Mais les exemplaires ne furent pas immédiatement mis en vente.

Rey, en effet, n'avait pas conjuré le péril pour avoir vendu ses deux mille exemplaires à Robin. L'imprimerie au dix-huitième siècle était une entreprise si semée de périls et d'embûches qu'on s'étonne de voir malgré tout les livres s'éditer avec quelque aisance. Les risques que Rey ne courait plus, c'est Robin qui les affrontait, et si Robin ne vendait pas, c'est Rey qui n'était pas payé. Dès la mise en vente, et même avant, si quelque exemplaire s'égarait, c'était le champ libre ouvert aux contrefacteurs. Il s'agissait donc pour Rey et pour Robin d'obtenir de M. de Malesherbes une sorte de privilège, l'interdiction de toute réimpression du roman en dehors des deux mille exemplaires envoyés à Paris. Déjà en août 1761, Rey avait soupçonné qu'une édition parisienne de Julie se préparait, et il avait écrit à Rousseau pour lui demander de s'y opposer. Rousseau répondit sèchement qu'il n'était question de rien ; mais le péril n'était que différé. C'était de M. de Ma-

reçu les épreuves corrigées par Rousseau. La lettre doit donc être datée fin octobre ou commencement novembre. Dans tous les cas elle est antérieure au 24 novembre, ou plutôt à l'arrivée à Paris d'une lettre du 24 où Rey annonce l'expédition de l'ouvrage.

[1] C'est ce qu'espère aussi Rousseau dans une lettre à Lenieps du 11 décembre 1760 (X, p. 244.)

[2] Lettres de Rey du 23 octobre 1760, 30 novembre, 26 décembre, sans date, 24 novembre, 31 décembre, 9 janvier 1761, 17 janvier.

lesherbes que dépendait toute l'affaire. Rey ne ménage ni les sollicitations ni les voyages. Il vint à Paris en décembre 1760 (où il vit même Rousseau à Montmorency), et en janvier 1761[1]. Il n'obtint qu'un demi-succès.

Pour Malesherbes. Rousseau avait vendu son manuscrit à un libraire de Hollande. Il n'avait plus à s'occuper des conditions de la mise en vente. C'était au libraire à calculer ses droits et ses intérêts. Or rien ne pouvait interdire aux libraires français de réimprimer à leur guise un ouvrage édité à l'étranger; toutes contrefaçons étaient légitimes. Dans tous les cas elles étaient possibles avant même l'arrivée à Paris des ballots pour Robin. Malesherbes avait reçu de Rey, en novembre 1760, un volume, puis six exemplaires qu'il n'avait pas gardés pour lui. Rey s'en inquiète et s'en plaint, en constatant le 31 décembre que de ces six exemplaires trois courent de mains en mains. Le chevalier de Lorenzi écrit lui aussi qu'il y a deux exemplaires « qui trottent de l'un à l'autre ». Rey d'ailleurs a lui-même commis des imprudences, puisque dès le commencement de décembre il a prêté *Julie* à Dangirard, un correspondant de Rousseau. Aussi écrit-il lettres inquiètes sur lettres pressantes. Malesherbes refuse de recevoir en présent les trois exemplaires du roman et les paye. Il refuse d'interdire la contrefaçon. Il ne reste donc plus qu'à canaliser cette contrefaçon en sauvant Robin et l'argent de Rey. On demandera à Malesherbes de donner à Robin le droit *exclusif* de réim-

[1] Bosscha : pp. 117. 111. Lettres de Rey du 20 décembre 1760 et 9 janvier 1761.

primer la *Nouvelle-Héloïse.* Malesherbes résiste, puis finit par donner son consentement à une combinaison qui profitera aux intérêts de Rousseau. Robin imprimera une nouvelle édition autorisée, mais il versera à Rousseau un présent de cent pistoles. L'impression est commencée malgré Rousseau et sans d'ailleurs que Rey soit averti. Jean-Jacques, avec une très belle et très scrupuleuse honnêteté, poussant bien plus loin que Malesherbes le souci des engagements tacites qu'il croyait avoir pris envers Rey[1], dut accepter ce qui s'était fait « à son insu ». Il réclama du moins le consentement de Rey. Rey donna ce qu'il ne pouvait contester puisque Malesherbes ordonnait et que l'édition était sous presse[2]. Du moins Rousseau voulut-il partager avec Rey ses cent pistoles. Rey refusa. Rousseau, comme compensation, lui céda pour mille francs le manuscrit du *Contrat social* dont il aurait pu, dit-il, tirer deux mille francs. Cette édition de Paris ainsi imprimée avant l'arrivée des ballots de Rey dut même, par ordre de Malesherbes, et dans l'intérêt de Robin qui n'aurait pu écouler un texte altéré, être vendue toute entière avant de commencer le débit de l'édition d'Amsterdam : « Robin, écrit de Lorenzi, le 28 janvier 1761, ne veut pour or ni pour argent livrer d'autres exem-

[1] Voir le très intéressant échange de lettres entre J. J. Rousseau et Malesherbes : *Œuvres*, X, p. 237 ; Streckeisen-Moultou : *J. J. Rousseau. Ses amis et ses ennemis*, Paris, 1865. Lettres du 29 octobre et du 13 novembre 1760, t. II, pp. 401-406.

[2] On voit donc ce que vaut la phrase de Rousseau du 28 janvier 1761 (cf. également *Confession*, VIII, p. 367, ou lettre à Malesherbes du 10 février 1761, X, p. 251) : « cette seconde édition se faisant par votre ordre et du consentement de Rey. » (Voir la lettre de Rey du 25 février 1761 : « J'ai donné les mains à la réimpression de *Julie* parce que je ne pouvais pas l'empêcher. »)

plaires que de l'édition de Paris. » Coindet avait reçu pour Rousseau douze exemplaires de l'édition d'Amsterdam. Six avaient été distribués. Robin proteste auprès de Malesherbes qui en écrivit à Jean-Jacques et Jean-Jacques promit que Coindet « ferait tous ses efforts pour les retirer. » L'édition complète d'Amsterdam ne commença à se débiter qu'au début de février 1761 [1].

Il fut également question, et tout de suite, de nouvelles éditions autorisées, revues par Rousseau et qui auraient sérieusement menacé les bénéfices de Robin. C'est ainsi que Robin, le 21 février, écrit à Rey pour protester violemment contre le bruit d'une troisième édition avec figures, moins coûteuse, que Malesherbes aurait autorisée et à laquelle Rousseau aurait quelque part. Rey, le 2 mars, transmet à Rousseau les protestations de Robin avec les siennes. Rousseau, en effet, avait été pressenti par Coindet et Malesherbes. Mais il voulait avant de consentir laisser à Robin le temps de débiter l'édition de Paris et ses deux mille exemplaires de Hollande. Il voulait aussi, puisqu'il s'agirait d'une édition officiellement autorisée, s'entendre avec Malesherbes sur les suppressions de l'édition de Paris, sur les raisons données pour les justifier, sur les accom-

[1] Le 3 février Le Roy écrit bien à Hennin qu'il vient d'achever la lecture du roman. (Cf. G. Maugras : *Querelles de philosophes, Voltaire et J. J. Rousseau*, Paris, Calmann-Lévy, 1886, in-8°, p. 128), mais il n'indique pas s'il s'agit de la contrefaçon. A la même date du 3 février, La Condamine (lettre de Neuchâtel) écrit à Jean-Jacques qu'il diffère d'acquérir son roman pour avoir le texte authentique. Rousseau dit (IX, p. 2) « au début du Carnaval ». Le Carnaval de 1761 se place du 1 au 3 février.

Bosscha : pp. 117, 111. — Rousseau : *Œuvres* : X, pp. 241, 246; VIII, p. 367. — Lettres de Rey du 31 décembre 1760, 6 mars 1761, 25 février, sans date. — Lettres de Dangirard du 22 février 1761 et Lorenzi, 28 janvier.

modements et retouches qu'on pourrait trouver[1]. En avril 1761, il renonce à s'occuper de ce projet d'une édition française. Le livre restera tel qu'il est[2].

Rousseau avait été intégralement payé. En mars 1759, Rey promettait de verser les quatre-vingt dix louis dans le courant de l'année. Mais le 1er juin, l'auteur n'avait encore rien reçu. Le 11 juin Rey explique qu'il s'est arrangé avec M. de Saintvenant de Rouen qui se chargera de payer à Rousseau quatre cents livres en mai, autant en juillet, septembre, novembre et cinq cent soixante en décembre pour parfaire les deux mille cent soixante livres représentant les quatre-vingt-dix louis neufs. Le 21 juin Rousseau a reçu le premier paiement. Le 6 août rien de nouveau. Il propose à Rey si ses affaires sont embarrassées de résilier le traité. Mais le deuxième paiement est arrivé le 2 septembre, le troisième le 7 octobre, le quatrième le 15 décembre et le dernier le 18 janvier 1760[3].

Conformément à la promesse faite, Robin annonçait à Rousseau, le 30 novembre 1760, qu'il y aurait dans les balles de Rey soixante exemplaires pour lui. Sans compter Mme de Luxembourg, Mme d'Houdetot et les intimes qui ont lu les copies, Duclos a vu le roman sur les bonnes feuilles que lui envoie Rousseau[4].

[1] Voir la lettre sans date à Coindet (X, 295). Elle est très mal classée entre deux lettres du 23 décembre 1761. Elle doit se placer avant la lettre 265 d'avril 1761.

[2] Rousseau : *Œuvres*, X, p. 256, 249. — Lettres de Robin (à la Bibliothèque de Neuchâtel) du 12 mars 1761, de Rey du 2 mars.

[3] Bosscha : pp. 75, 77, 78, 79, 82, 84. — Lettres de Rey de mars 1759 (postérieure au 14), 11 juin.

[4] Ajoutons une lettre à M. (Duclos ?) où Rousseau indique qu'il enverra la préface « imprimée » et « déjà cousue à la première partie » si son correspondant le désire.

Des soixante exemplaires, un fut donné à M. de Margency, deux à Mme de Boufflers pour le prince de Conti, trois remis à de Lorenzi par l'intermédiaire de Coindet, un autre à M. de Gauffecour. Rousseau, le 12 mars 1761, annonçait à Mme Bourrette que tous ses exemplaires étaient donnés ou destinés[1].

II. DESCRIPTION CRITIQUE DES ÉDITIONS

Nos filiations d'éditions se justifient ainsi : les grandes familles se déterminent sans hésitation et *avec une certitude rigoureuse*. I. Première édition. Persistance du texte de 1761, sans les corrections conformes à l'*Errata* de Rousseau que comportent toutes les autres familles. II. Édition Duchesne de 1764. Titres de lettres constamment modifiés. Table sommaire des matières...[2]. III. Édition Rey de 1763. Variantes conformes à l'exemplaire de 1761 corrigé par Rousseau. IV. Édition de Genève, 1782. Variantes conformes à l'exemplaire Coindet annoté par Rousseau. V. Éditions Defer de Maisonneuve, Didot, etc. Variantes diverses empruntées aux manuscrits déposés à la Convention.

Pour le détail des filiations, qu'il était d'ailleurs inutile de pousser très loin au prix d'un travail infini[3], il ne nous était pas possible d'employer *exclusivement* la méthode la plus simple et la plus courante : collation-

[1] Bosscha : pp. 108. *Œuvres* : X, pp. 234, 255, 242. — Lettres (à Neuchâtel) de Robin 30 novembre 1760; Margency, 21 janvier 1761 ; Lorenzi, 28 janvier ; Lalive, 31 janvier ; Pernetti, 6 février.

[2] Cf. l'étude sur *le Texte*, p. 15.

[3] Le texte de la *Nouvelle-Héloïse* comportant 1931 p. in-12 et 1066 p. in-4°.

ner d'un bout à l'autre dans toutes les éditions cinquante ou cent pages déterminées. Il y a en effet quelquefois trente ou quarante pages consécutives, ou plus, où l'on ne rencontre pas une variante importante et qui ne puisse pas être attribuée à la rigueur au hasard de la composition. Nous avons donc collationné entièrement les éditions de Rey 1763 et de Genève 1782, les parties IV-VI de l'édition Musset-Pathay, et pour toutes les éditions de quelque intérêt les cent ou deux cents premières pages de la quatrième partie[1].

En même temps nous avons comparé le texte de la première édition et le texte de Musset-Pathay, le dernier en date qui ait quelque valeur, pour l'ensemble des parties IV, V et VI dont nous avons les brouillons. Cette comparaison nous a fourni un tableau de quarante-sept variantes distribuées sur la moitié du roman. Nous les avons réparties en trois groupes suivant leur importance[2]. Et c'est à ces quarante-sept variantes que

[1] Les deux brouillons ne commencent qu'à cette quatrième partie.

[2] Voici quelques exemples du tableau et des groupes :

I. 1. (1761. IV, 11). Pas de note. 1' (Musset-Pathay). Cette réponse n'est pas exacte puisque le mot d'hôte, etc. — 2. (IV, 17) et le bateau ayant besoin de raccommoder. 2' ... ayant besoin d'être raccommodé. — 3. (IV, 17). Un ciel serain, les doux rayons de la lune. 3' Un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune. — 4 (VI, 8) ... une sorte de jouissance qui supplie à la réalité. — Qui vaut mieux, peut-être. 4' ... qui supplée à la réalité, qui vaut mieux, peut-être.

II. 1. (IV, 1) ; tout le veut ; mon cœur, mon devoir, mon bonheur, mon honneur conservé, ma raison recouvrée, mon état, mon mari, mes enfans, moi-même, je te dois tout. 1' ; tout le veut, mon cœur, mon devoir... mes enfans, moi-même ; je te dois tout. — 2. (IV, 3). Enfin j'ai vu dans mes compagnons de voyage un peuple intrépide et fier dont l'exemple et la liberté rétablissaient à mes yeux l'honneur de mon espèce, pour lesquels la douleur et la mort ne sont rien. 2' ... l'honneur de mon espèce, pour lequel la douleur... — 3. (IV, 9) ... en sorte que je le vois retourner beaucoup plus rassurée sur son cœur que quand il est arrivé. 3' ... beaucoup plus rassuré. — 4. (IV, 10) ; elle lui assigne une

nous avons, pour compléter nos recherches, comparé toutes nos éditions. Les concordances ou différences suffisent le plus souvent à établir un certain nombre de filiations secondaires.

I. *Première édition.*

A. *Edition de Rey.*

Dans nos indications les lignes des titres sont séparées par un trait. Quand il y a changement de page pour les faux-titres la séparation est marquée par deux traits. Les lignes imprimées en lettres rouges, comme il arrive fréquemment pour les éditions de Hollande, sont signalées par des italiques[1].

1. *(Bibliothèque de l'Arsenal, B. L. 20867.)*

Julie, | ou | la Nouvelle Heloïse. | Tome premier. || Lettres | *de deux Amans*, | Habitans d'une petite Ville | au pied des Alpes. | *Recueillies et publiées* | Par J. J. Rousseau. | *Première partie*. | [Cartouche gravé] Non la conobbe il mondo, mentre l'ebbe : | Conobill'io ch'a pianger qui rimasi. | Petrarc. | *A Ams-*

heure pour l'entendre en particulier, et c'est là qu'elle ou son mari leur parlent comme il convient. 4' ...lui parlent...

III. 1. (IV, 2). Je ne pouvois m'empêcher d'admirer en toi ce que j'aurois repris dans un autre. 1' ... dans une autre. — 2. (IV, 3) ... accablé de fers, d'opprobres et de misères. 2' ... d'opprobre. — 3. (IV, 3) ... J'ai vu dans ce lieu de délice et d'effroi. 3' ... de délices... — 4. (IV, 7) ... l'a guéri de l'esprit de systèmes. 4' ...de système.

[1] Il reste bien entendu que les italiques n'ont cette signification que dans la copie des pages de titres et ne l'ont plus quand il s'agit de rendre claire la suite de la description (Par ex. *Préface... Catalogue...*)

terdam. | Chez Marc Michel Rey | *MDCCLXI.* || [in-12]

T. I. *Préface* (Six feuillets non chiffrés.) A la dernière page : Note sur les fautes d'impression. — Lettres : pp. 1-407. P. 407 verso (non chiffré) : *Catalogue des livres du fond de M. M. Rey, Libraire à Amsterdam.*

Errata de la Julie (paginé 1 à 4). P. 4 :

« Le débit de cette édition ne pouvant pas être différé, et les estampes qui s'y rapportent n'étant pas encore tout-à-fait prêtes, on les publiera dans peu de jours. Elles seront cottées sur les pages de cette édition de Hollande, afin que l'on puisse aisément les y insérer. »

T. II. (Ne porte pas le cartouche et les vers. Fleuron.) Lettres : pp. 1-319. Verso de la page 319 : *Suite du catalogue des livres du fond de M. M. Rey, libraire à Amsterdam.* — T. III. (Pas de cartouche). Lettres : pp. 1-255. Verso de la p. 255 : *Suite du catalogue*, etc. — T. IV. (Pas de cartouche). Lettres : pp. 1-331. (Pas de catalogue). — T. V. (Pas de cartouche). Lettres : pp. 1-311. Verso de la page 311 : *Suite du catalogue*, etc. — T. VI. (Cartouche). Lettres : pp. 1-312. (Pas de catalogue).

Nous avons vu que la feuille d'errata avait été imprimée postérieurement à l'achèvement définitif de l'édition. On comprend donc qu'elle n'ait pas été brochée avec le dernier volume. La plupart des exemplaires que l'on rencontre ne comportent pas cet errata. (Ainsi s'explique l'affirmation de Bosscha[1] qu'il n'existe pas

[1] p. 109.

d'errata.) On le trouvera dans l'exemplaire ci-dessus décrit de la bibliothèque de l'Arsenal. Il n'existe pas au contraire dans notre exemplaire, dans ceux de Limoges (B. L. 1472), de Genève (Hf. 2762), etc...

Dans sa correspondance avec Rousseau, Rey parle sans plus d'un tirage à quatre mille exemplaires dont deux mille envoyés à Robin. Or de deux choses l'une : ou les exemplaires imprimés pour lui ne furent pas tous identiques à ceux envoyés à Robin et ne furent pas tous tirés immédiatement, ou plus probablement il fit procéder sur les mêmes formes à de nouveaux tirages[1]. Certains exemplaires, les plus fréquents, ne comportent comme celui décrit et comme l'avait voulu Rousseau ni vignettes diverses, ni cartouches et épigraphes aux tomes II, III, IV, V. D'autres, au contraire (par exemple *Bibliothèque de Rouen* O. 2372) ont à tous les volumes ce cartouche et cette épigraphe[2]. Certains mêmes sont plus modifiés encore. Avec une justification identique et les mêmes fautes d'impression ils comportent les différences suivantes :

2. (*Bibliothèque de Genève Hf.* 2762.

T. I. En tête: *Sujets d'estampes:* pp. 3-24. A la fin : Vignette gravée (Yver fecit 1737) — T. II :

[1] Par *nouveau tirage*, ici comme ailleurs, nous n'entendons pas décider si les éditeurs ont conservé leurs formes jusqu'à épuisement de l'édition. Nous voulons indiquer seulement qu'ils ont mis en vente des exemplaires imprimés à un moment quelconque sur les mêmes formes, avec des pages de titre différentes.

[2] Remarquons que ce cartouche *gravé* devait être reporté sur les exemplaires après le tirage typographique. Au tome IV de l'exemplaire de Rouen il est imprimé tout de travers.

Préface | de la | Nouvelle Heloïse : | ou | Entretien sur les Romans. | entre l'Editeur | et un Homme de Lettres. | Par J. J. Rousseau, | Citoyen de Genève. | A Amsterdam, | Chez Marc Michel Rey, | MDCCLXI. | Avec Privilège de nos Seigneurs les Etats de | Hollande et de Westfrise. | pp : 1-63 (y compris le privilège). Verso de la p. 63 : *Approbation* (conforme à celle de l'édition Duchesne) et *Avis du Libraire Rey :* « On trouvera incessamment chez moi les douze planches qui ont été gravées pour Julie ou la nouvelle Héloïse, depuis la publication de cet Ouvrage » — *Errata pour Julie* (de deux feuillets non chiffrés. Identique pour le fond à celui des exemplaires envoyés à Paris, mais les caractères d'impression sont très différents) — Sur la page de titre du volume : vignette gravée. A la dernière page, cul de lampe (B. Picart. del. 1729) — T. III. Sur la page de titre : vignette gravée (identique à celle du t. II, mais avec fond strié.) Dernière page : cul de lampe. (Picart. 1728) — T. IV. Page de titre : vignette (B. Picart direx.). Dernière page: vignette (avec la légende : *Ingeniosa assiduitate* et une ruche d'abeilles [1]) — T. V. Page de titre : vignette. Dernière page : même vignette qu'au tome IV — Les estampes de cette édition sont gravées par Fran-

[1] Ce motif gravé ne porte ni date ni nom de graveur. La même vignette agrandie se trouve en tête du t. I. des *Œuvres* de l'édition de 1769. Elle est signée S. V. J. avec la date de 1762. Peut-être pourrait-on reculer jusqu'en 1762 la date de la mise en vente de ce tirage, mais il est permis de supposer qu'en 1762 Rey a fait graver à nouveau sa vignette.

kendaal (de I à IV) et par J. Folkema de V à XI. La XIIe ne porte pas d'indications || in-12.

On voit donc que Rey, sans avertir Rousseau, s'était entêté dans son projet de vignettes et qu'il les avait prodiguées. En outre la présence d'une contrefaçon des *Sujets d'estampe* et de la *Seconde Préface* de Duchesne, postérieure nécessairement au 7 mars 1761, puisque le *Recueil d'estampes* ne fut publié par Duchesne qu'après cette date[1], prouve pour le moins que Rey, s'il ne s'agit pas d'un nouveau tirage, n'a fait brocher ses exemplaires qu'à partir de mars 1761. La mise en vente de ces exemplaires se place entre cette date de mars 1761 et le mois de novembre. L'avis du libraire au verso de la page 63 de la deuxième préface, cité plus haut, porte qu'on trouvera « incessamment » chez Rey les douze planches nouvellement gravées. Or Rey écrit à Rousseau, le 15 novembre[2] : « J'ai fait graver les douze planches de la *Nouvelle-Héloïse.* »

Les éditions datées de 1761 furent donc très nombreuses et de beaucoup, semble-t-il, les plus répandues. Nous avons pu consulter les catalogues de ventes d'un très grand nombre de bibliothèques de la deuxième moitié du dix-huitième siècle[3]. Sur 126 éditions de la *Nouvelle-Héloïse* que nous y avons rencontrées, 89 sont d'Amsterdam 1761, et les prix de vente écartent l'idée d'une des mauvaises contrefaçons que nous signalerons. Ces éditions sont achetées presque toujours plus

[1] Cf. infra, p. 53.
[2] Lettre de Neuchâtel.
[3] Mais tous antérieurs à 1780.

de dix livres et assez souvent plus de quinze[1]. (Le roman se vendait broché quinze livres.)

B. *Préface et Recueil d'estampes.*

Dès le 14 mars 1759, Rousseau prévenait Rey qu'il avait écrit une *Préface de Julie*, mais qu'elle ne paraîtrait pas avec le roman et qu'il se réservait le droit de la faire imprimer. Ce fut Coindet qui conclut le marché pour l'impression, concurremment avec les *Estampes* et l'*Essai sur l'imitation théâtrale*. La nouvelle *Préface* parut chez Duchesne le 16 février 1761. Rousseau se plaint d'ailleurs à cette date de n'en avoir aucune nouvelle. Il l'avait promise à Rey qui écrit le 25 février qu'elle ne lui est pas encore parvenue[2].

Préface | de la | Nouvelle Héloïse : | ou | Entretien sur les romans, | entre l'Editeur | et un homme de Lettres. | Par J. J. Rousseau, Citoyen | de Genève | A Paris, | Chez Duchesne, Libraire, rue | S. Jacques, au Temple du Goût. | MDCCLXI. | Avec Approbation et Privilège du Roi

Avertissement : pp. III-IV — Préface : pp. 1-91. Approbation datée du 10 février 1761. « Le

[1] Prix marqués par le bibliophile inconnu qui collectionna ces catalogues (bibliothèque de Toulouse). A titre de curiosité voici le prix des exemplaires de personnages connus : Princesse de Rohan : 9 livres, 15 sols. — La Popelinière : 21 l. — d'Argenson : 17 l. 10. — Mme de Pompadour : 24 l. — Mme de Luxembourg : 19 l. 10. — Princesse de Conti : 12 l. — Chancelier Maupeou : 5 l. 4. — Comte de Clermont : 12 l. 19. — Duchesse de Brancas : 20 l. 12. — Président Hénault : 8 l. (broché). — Clairaut : 9 l.

[2] Bosscha : pp. 69, 112, 204. — *Œuvres* : X, p. 253. — Lettre de Rey du 25 février 1761.

Privilège se trouvera à la fin du Recueil d'Estampes de la Nouvelle Héloïse, que l'on mettra incessamment au jour. »

Cette édition de Duchesne fut immédiatement contrefaite par Rey lui-même. Duchesne se plaignit à l'occasion à Rousseau et accusa Rey d'avoir envoyé des exemplaires à Paris[1]. Nous avons décrit cette contrefaçon de Rey insérée en tête du tome II du nouveau tirage de 1761. (L'insertion est faite au tome II pour compléter un volume que Rey, comme il l'avait écrit à Rousseau, trouvait trop mince[2].)

Le *Recueil d'estampes* est annoncé en dernière page de la deuxième *Préface*. Il parut en mars et se vendait trois livres[3]. Le privilège est daté du 7 mars. Une faute de la *Nouvelle Préface* est corrigée dans un erratum à la page 47.

Recueil | d'Estampes | pour | La Nouvelle Héloïse, | avec | Les Sujets des mêmes Estampes, tels qu'ils | ont été donnés par l'Editeur. | A Parie, | Chez Duchesne, Libraire, rue Saint | Jacques, au Temple du Goût. | 1761 | Avec Approbation et Privilège du Roi. ||

Recueil : pp. 1-43. Approbation : p. 44. Privilège : pp. 44-46 — P. 47 « Faute à corriger dans la Nouvelle Préface. Page 26. ligne 5. n'ait plus rien à faire. Lisez, ait plus rien à faire. »

Rey contrefit également ce recueil dès 1761. Voir la description de l'édition de 1763, p. 75.

[1] Lettre de la Bibliothèque de Neuchâtel du 12 février 1763.
[2] Cf. supra, p. 36.
[3] Voir l'annonce du *Mercure* en mars 1761.

C. *Edition de Paris.*

Rousseau avait promis, si Rey consentait à la réimpression, des corrections dont la première édition avait grand besoin[1]. Mais nous avons vu que cette réimpression fut faite à son insu, donc sans corrections de sa part. On trouvera dans l'ouvrage de Streckeisen-Moultou le relevé, envoyé par Malesherbes, des suppressions imposées à Robin et la réponse de Rousseau[2].

3. *Bibliothèque de l'Arsenal : BL. 20868. Bibliothèque de Dieppe : 4316. Bf. 9.)*

Julie | ou | La Nouvelle Heloyse | Tome premier. || etc... Page de titre semblable à celle de l'édition authentique sauf *Heloyse* au lieu de *Heloïse* et de légères différences dans le cartouche gravé. Les justifications des pages diffèrent ; les caractères d'impression ne sont pas les mêmes ; la ponctuation est modifiée. Les catalogues de Rey sont supprimés. Les fautes d'impression signalées dans les errata sont corrigées. || in-12.

T. I. Reliée en tête : *Préface de la Nouvelle Héloïse* etc... (Seconde Préface) — Préface (non paginée). Lettres : pp. 1-407 — T. II (Cartouche gravé et vers de Pétrarque). Lettres : pp. 1-319

[1] *Œuvres* : X, p. 246.

[2] *J. J. Rousseau. Ses amis et ses ennemis*. t. II, pp. 406-415. — *Œuvres et correspondance inédites de J. J. Rousseau* : Paris, Calmann-Lévy, 1861, p. 389. — Les textes publiés par Streckeisen l'ont été négligemment et ne sont pas toujours exacts. Nous nous sommes assurés que pour ces lettres de Malesherbes il n'y avait que des variantes insignifiantes. Notons pourtant que cette longue et importante lettre est, pour le relevé des suppressions, un « Mémoire » qui n'est pas de la main de Malesherbes.

— T. III (Cartouche). Lettres : pp. 1-255 — T. IV. (Cartouche). Lettres : pp. 1-331 — T. V. (Cartouche). Lettres : pp. 1-308 — T. VI. (Cartouche). Lettres : pp. 1-293.

D. *Contrefaçons.*

Les contrefaçons de la première édition furent, comme le craignait Rey, aussi nombreuses que rapides. Rey était persuadé, il l'écrit d'ailleurs à Rousseau le 6 mars, que Duchesne avait imprimé une édition et qu'il n'avait renoncé à la vendre que sur les instances de l'auteur. Duchesne prit du reste la peine d'écrire à son confrère pour protester. Il signale en même temps des contrefaçons à Lyon, Rouen, Bordeaux, Avignon, Liège. Selon Rey, ces éditions se vendaient publiquement à Paris dès le début de 1761, à quatre, cinq et six livres l'exemplaire. Dans tous les cas Pernetti indique qu'on imprime le roman à Lyon dès le 6 février 1761. A Rouen, Rey signale deux contrefaçons, l'une que Pierre Machuel doit avoir finie avant Pâques 1761, l'autre qui se vend quatre livres en février 1762. En octobre 1761, il y a en Hollande une édition de Hambourg. Le 5 juin, à Hennebont, un correspondant de Rousseau, Fromaget, se plaint qu'il n'y ait qu'une très mauvaise contrefaçon[1]. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle les contrefacteurs réimprimèrent sur la première édition. La contrefaçon, pour les éditions que nous avons trouvées et que nous décrivons, s'établit très aisément. Toutes im-

[1] Bosscha : pp. 122. — Lettres de Rey du 6 mars 1762, 6 mars 1761, 2 mars, 22 février 1762, 22 octobre 1761. — Lettre de Guy (à la Bib. de Neuchâtel) du 12 février 1763 ; de Pernetti, du 6 février 1761 ; de Fromaget.

priment le texte de 1761 sans tenir compte de l'errata imprimé par Rey séparément et rarement joint, comme nous l'avons vu, aux exemplaires vendus[1]. Pour les éditions datées de 1761, les différences profondes d'aspect, de caractères, de pagination, signalent au premier abord qu'il ne peut pas être question d'un nouveau tirage sur les mêmes formes. C'est une nouvelle impression et par conséquent Rey aurait corrigé conformément à son errata, comme il le fit dès 1762 (édition de 1763), comme le firent ensuite Duchesne et les autres. Pour les éditions datées de 1762 et années suivantes, le même raisonnement vaut encore plus clairement.

4. *Bibliothèque Nationale Y² 63. 811 — 63. 813.*

Lettres | de deux | Amants, | Habitans d'une petite Ville | au pied des Alpes, | Recueillies et publiées | Par J. J. Rousseau. | Tome premier. I. partie | A Amsterdam, | Chez Marc Michel Rey. | MDCCLXI || in-12.

T. I. Préface de Julie : pp. I-III — Seconde Préface ou Entretien sur les Romans : pp. IV-XXXV — Lettres sur la Nouvelle Heloyse, ou Alosia [sic] de Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève : pp. XXVIII-LXII — Prédiction tirée d'un vieux manuscrit : pp. LXIII-LXXII — Sujets d'estampes : p. 1-24 — Lettres : pp. 1-518.

T. II, (IIIe et IVe parties) : pp. 1-423.

T. III, (Ve et VIe parties) : pp. 1-442.

[1] Exception faite bien entendu pour les fautes grossières de typographie que les compositeurs ont corrigées d'eux-mêmes à l'occasion. Encore laissent-ils souvent subsister des fautes telles que *genre* au lieu de *génie*.

Il y a entre chaque partie intercalation d'une page de titre ne comptant pas dans la pagination. Pas de gravures.

5. *(Bibliothèque de Genève. Hf. 2017.)*

Julie, | ou la | Nouvelle Heloyse. | Première partie. || Lettres | de | deux amans, | habitants d'une petite ville | aux pieds des Alpes. | Recueillies et publiées | par J. J. Rousseau. | Première partie. | Edition augmentée | d'une nouvelle Préface de l'Auteur. | Non la conobbe il mondo, | mentre l'ebbe : | Conobill'io ch'a pianger qui rimasi. | Petrarc. | A Geneve. | MDCCLXI || in-12.

T. I. Préface. (Sans pagination). Seconde Préface de Julie : p. 1 | Seconde préface de Julie, ou entretien sur les Romans : pp. 3-52 — Lettres : pp. 1-199 — T. II : pp. 1-214 — T. III : pp. 1-195 — T. IV : pp. 1-282 — T. V : pp. 1-172 — T. VI. pp 1-150. Seconde préface : pp. 151-185 (Identique à celle imprimée au tome I.)

6. *Bibliothèque Nationale. Y² 63.827.* Exemplaire qui comprend seulement les 2e et 3e parties. — *Bibliothèque de Genève : Hf. 4262.* Exemplaire où la 4e partie est empruntée à l'édition de Rey 1765.)

Lettres | de deux | *Amants*, | habitants d'une petite ville | au pied des Alpes, | Recueillies et publiées | *Par J. J. Rousseau.* | Nouvelle Edition, | augmentée, avec Figures. | *Première partie.* | [Fleuron]. | *A Amsterdam*, | Chez Marc-Michel Rey. | *M.DCC.LXII.* || in-12.

(Le tome II de l'exemplaire de la Nationale com-

porte en plus le faux titre : Julie, ou la | Nouvelle Heloyse. | Tome second. ||)

Préface de Julie : pp. I-IV — Seconde préface : pp. V-XLIII — Sujets des estampes (1re et 2e) : pp. I-VI — Lettres : pp. 1-245 — T. II. 3e estampe, 4e estampe : pp. I-IV. Lettres : pp. 1-184 — T. III. 5e et 6e estampes : pp. I-III. Lettres : pp. 1-143 — (Quatrième partie manque dans les deux exemplaires) — Cinquième partie (reliée avec la sixième comme t. III de l'exemplaire de Genève) : 9e et 10e estampes : pp 1-3. — Lettres : pp. 1-186 — Sixième partie : 11e et 12e estampes : pp. I-IV. Lettres : pp. 1-171. — Lettres sur la Nouvelle Heloyse ou Aloisia de Jean-Jacques Rouseau, Citoyen de Genève. M.DCC.LXII : pp. 173-197. (Au verso de la page 197) : Prédiction tirée d'un vieux manuscrit : pp. 198-207.

Seule cette édition, par son aspect et sa date pourrait faire penser à une nouvelle impression de Rey, avant celle qu'il fit sur l'exemplaire envoyé par Rousseau, en 1763. Mais elle ne corrige pas même des fautes signalées par l'errata et qui rendent le texte absurde (au tome II, par exemple : *le rendre insipide* = *les rendre* — *et soutient* = *elle soutient* — *lasse, c'est* = *lasse est*.) Elle laisse même subsister des fautes typographiques ridicules (T. II. lettre 27 : *élève et nourrit le genre* = *le génie*, faute signalée dans les *Fautes d'impression* de l'édition de Rey.)

7. (*Zurich. Bibliothèque cantonale. Gal. XXV. 816-818*[1].

[1] M. M. Masson, professeur à l'Université de Fribourg a bien voulu prendre pour nous la description de cette édition.

Julie. | ou | La Nouvelle Heloïse | Tome premier || Lettres | de deux amans. | Habitans d'une petite Ville au pied | des Alpes. | Recueillies et publiées | par J. J. Rousseau | Tome premier | A Lausanne | chez Marc Chapuis | MDCCLXII || in-12.

Préface : pp. I-IV. Avertissement (p. v) — Préface de la Nouvelle Heloïse : ou entretien sur les romans entre l'éditeur et un Homme de lettres. par J. J. Rousseau, citoyen de Genève : pp. 7-36 — Lettres : pp. 38-536. — T. II. Lettres : pp. 1-434 — T. III. Lettres : pp. 1-455.

8. *Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer ; 24712-24715.*

Julie, | ou la | Nouvelle Héloyse. | Tome Premier. || *Lettres* | de deux | *Amants*, | habitants d'une petite ville | au pied des Alpes. | recueillies et publiées | *Par J. J. Rousseau.* | Nouvelle édition. | augmentée. avec Figures. | *Première partie.* | *A Amsterdam.* | Chez Marc Michel Rey. | *MDCCLXV* || in-12.

Préface de Julie : pp. I-IV — Seconde préface ou entretiens sur les romans : pp. V-XLIII — Sujets des estampes de cet ouvrage : pp. XLIX [sic]-LVI — Lettres : pp. 1-245 — T. II. 3e et 4e estampes : pp. I-IV. Lettres : pp. 1-184. — T. III. 5e et 6e estampes : pp. I-IV. Lettres : pp. 1-143. — T. IV. 7e et 8e estampes : pp I-VI. Lettres : pp. 1-204 — T. V. 9e et 10e estampes : pp. I-III. Lettres : pp. 1-186 — T. VI. 11e et 12e estampes : pp. I-IV. Lettres : pp. 1-171.

A la suite de ce sixième volume :

Lettres | sur la | Nouvelle Héloyse | ou Aloisia | de | Jean-Jacques Rousseau. | Citoyen de Genève. | MDCCLV [sic] || Lettres | a Monsieur | de Voltaire | : pp. 173-197.— Prédiction | tirée | d'un vieux manuscrit : pp. 198-207 — La | Nouvelle | Héloïse. | romance : pp. 1-22.

9. *(Bibliothèque de Nantes : B. L. 30961.)*

Julie, | ou la | Nouvelle Heloyse. | Tome cinquième. || *Lettres* | de deux | *Amants*, | habitants d'une petite ville | au pied des Alpes, | Recueillies et publiées | *par J. J. Rousseau.* | Nouvelle Edition, | augmentée, avec Figures. | *Cinquième partie* | *A Amsterdam*, | chez Marc-Michel Rey. | *M.DCC.LXX,* || in-12.

9e et 10e estampes : pp. I-III. Lettres : pp. 1-186 — *Sixième partie.* 11e et 12e estampes : pp. I-IV. Lettres : pp. 1-171.

A la suite : Lettres | sur la | Nouvelle Heloyse | ou Aloisia | de | Jean-Jacques Rousseau, | Citoyen de Genève. | M.DCC.LXX. | pp. 173-197 — Prédiction titée [sic] d'un vieux manuscrit : pp. 198-207.

Mauvaise contrefaçon des gravures de Gravelot.

10. *(Bibliothèque Nationale Y² 63.842 — 63.847 — Bibliothèque de Calais : 27. I. 6979.*

Julie, | ou la | Nouvelle Héloyse. | Tome premier. || *Lettres* | de deux | *Amants*, | Habitants d'une petite ville | au pied des Alpes, | Re-

cueillies et publiées | *Par J. J. Rousseau* | Nouvelle édition, | augmentée, avec Figures. | *Première partie.* | *A Amsterdam*, | Chez Marc-Michel Rey. | *M.DCC.LXXII* ||

Cette édition est absolument identique à celle de 1765 (nº 8). Ce n'est pas un nouveau tirage; il y a des différences dans les justifications. Certaines fautes d'impressions sont corrigées (par exemple IV, lettre 3, *pour lesquels* est modifié en *pour lequel*). La date des *Lettres* de Voltaire est modifiée (M.DCC.LXXII). La *Romance* n'existe pas. Pour tout le reste les descriptions concorderaient.

11. (*Bibliothèque de Montpellier, 3261 — Bibliothèque de Toulouse, 867* [*manque le t. VI*].)

Julie, | ou la | Nouvelle Héloyse. | Tome premier. || *Lettres* | de deux | *Amants*, | Habitants d'une petite ville | au pied des Alpes. | Recueillies et publiées | *par J. J. Rousseau.* | Nouvelle édition, | augmentée, avec Figures. | *Première partie,* | *A Amsterdam,* | Chez Marc-Michel Rey. | *M.DCC.LXXV* || in-12.

Mêmes observations que pour l'édition précédente. Ce n'est pas un nouveau tirage sur les mêmes formes, mais c'est une réédition, identique comme description, de l'édition de 1765. La date des *Lettres* de Voltaire est également adaptée (MDCCLXXV).

12. (*Bibliothèque de Lannion* D 10-1. Edition dont M. le maire de Lannion a bien voulu nous envoyer la description ci-jointe. Nous n'avons pu avoir communication du volume).

Lettres | de deux Amants, | Habitants d'une petite ville au pied des Alpes. | Recueillies et publiées | Par J. J. Rousseau. | Nouvelle Edition | Augmentée avec Figures | Troisième partie | A Amsterdam | Chez Marc-Michel Rey. | M.D.CCLXXIII ||

13. (Edition signalée dans le *Catalogue des livres de M. Midy,* secrétaire du roi, Paris, Mérigot. 1775. in-8°.)

La Haye. 1762. 4 v. in-8°. fig.

14. (Edition signalée dans le *Catalogue des livres de M. Re****. Paris. Desauges. 1778. in-8.)

Amsterdam. 1771. 6 v. in-12.

II. *L'édition Duchesne.*

A. *Edition de 1764.*

L'Edition de la *Nouvelle Héloïse* publiée par Duchesne se rattache à une *Collection des Œuvres* dont la bibliographie détaillée ne relève pas de notre étude[1]. Rappelons seulement que le travail de cette édition fut commencé dans le courant de 1762, dirigé par l'abbé de La Porte, et terminé fin 1764 ou début de 1765.

[1] De même chaque fois qu'il s'agira d'une édition qui prend place dans des *Œuvres complètes* nous n'indiquerons sur l'édition que ce qui sera nécessaire, ou à l'occasion quelques renseignements significatifs recueillis au cours de nos recherches. *Les éditions séparées sont précédées d'un chiffre arabe, les éditions dans les Œuvres complètes d'un chiffre romain.*

Rousseau en reçut les feuilles imprimées et écrivit à de La Porte le 22 janvier 1764 : « Je n'y ai rien trouvé qui ne confirme la satisfaction que j'avais de voir cette entreprise sous votre direction ». Mais il a toujours insisté pour que le public fût prévenu que « non seulement cette édition n'est pas faite par l'auteur, mais qu'il ne s'en est pas mêlé. » Le 12 février 1764, il répète qu'il ne doit ni ne veut reconnaître l'édition pour sienne, le 2 décembre 1764 et le 12 septembre 1765, qu'il n'ignore pas qu'elle est fautive[1].

La *Nouvelle Héloïse* fut couramment vendue à part. Les volumes ne portent aucun faux-titre qui les rattache, comme il arrivait d'ordinaire pour les éditions de ce genre, aux *Œuvres complètes*. L'impression en fut particulièrement défectueuse. Rousseau s'en plaignit sans doute. Dans tous les cas Guy lui écrivait le 15 août 1764[2] : « Il n'est guère possible qu'il y ait des livres sans qu'il ne s'y trouve des fautes d'impression, plus ou moins, et qui font souvent des contre-sens épouvantables. Cela n'est arrivé malheureusement que trop à la *Nouvelle Héloïse*. M. l'abbé de Laporte n'a pu y veiller, parce qu'elle n'a pas été imprimée ici. Des raisons d'amitié pour un confrère de province qui nous harcelait pour en faire l'édition [sic]. Nous avons été assez simples pour y consentir, aussi nous ne sommes pas à nous en repentir [sic]. Heureusement que l'édition n'est pas bien considérable. » On n'avait tiré en effet, comme Guy l'annonce le 12 février 1763, que 750 exemplaires

[1] *Œuvres* XI, p. 114-115, 14, 15, 119, 177. — Lettre de de La Porte (à la Bib. de Neuchâtel), du 12 décembre 1764.
[2] Lettre de la Bib. de Neuchâtel.

du format in-8° [1]. Guy et Duchesne craignaient en effet que l'écoulement n'en fût difficile, par la concurrence des éditions de Hollande et des contrefaçons.

L'édition du roman s'annonce comme « revue, corrigée et augmentée de figures en taille-douce et d'une table des matières ». L'*Avertissement* général de l'édition prévenait en même temps que les éditions précédentes étaient « si défectueuses qu'elles ont excité les justes plaintes de l'auteur, qui les désavoue. » L'aveu de Guy lui-même montre que, pour la *Nouvelle Héloïse* tout au moins, la révision a dû être quelque peu nonchalante. Elle se borne en fait à tenir compte de l'errata publié par Rey et déjà utilisé par l'édition de Paris. Par contre un grand nombre de modifications sont imposées au texte de Rousseau. Chaque lettre est précédée d'un sommaire assez détaillé, reproduit en table des matières. Nous avons vu que Rousseau avait accepté la table des matières. Un grand nombre de titres de lettres sont modifiés et détaillés [2]. Ces titres nouveaux dans lesquels Rousseau n'est pour rien se transmettront fidèlement à presque toute les éditions postérieures. Rousseau, d'ailleurs, les a laissés subsister dans les exemplaires annotés. La division en six parties n'est pas respectée et les lettres sont numérotées suivant les quatre volumes.

Les altérations de détail, volontaires ou d'inadvertance, sont assez nombreuses. On y retrouve dix des va-

[1] Lettre à la Bib. de Neuchâtel.

[2] Exemples : (IV, 4) *de M. de Wolmar à l'amant de Julie* au lieu de : *de M. de Wolmar* — (IV, 5) *De Mme d'Orbe à l'amant de Julie* (*Dans cette lettre était incluse la précédente*) au lieu de : *De Mme d'Orbe* (*Et dans laquelle était incluse la précédente.*)

riantes de notre tableau, une en I, trois en II, six en III, dont quelques-unes sont assez fâcheuses. Le texte : « ...qui supplée à la réalité — Qui vaut mieux, peut-être... » est déjà modifié en « ; qui vaut mieux... »

L'édition comporte deux estampes nouvelles, « un dessin général de tout l'ouvrage pour mettre à la tête du premier volume de l'Héloïse », « un nouveau dessin pour remplacer le douzième qui n'a jamais trop convenu. » Guy annonce ces deux estampes à Jean-Jacques, le 12 février 1763[1]. Il voulait les tenir secrètes, comme il l'écrivait à M. de Malesherbes, pour en faire la surprise à Rousseau. Mais le secret se répandait. Le frontispice est un Prométhée de Cochin, allégorie assez obscure. La nouvelle estampe de Gravelot, Julie se jetant dans le lac, est substituée à celle de Julie sur son lit de mort. Guy envoie l'épreuve le 23 avril 1763. Rousseau s'en plaignit assurément car Guy s'excuse le 10 mai. Rousseau insiste le 15 octobre : « L'attitude de Julie y est guindée, insupportable ; on dirait qu'elle va faire un pas de rigodon ». Le 31 décembre, Guy répond qu'il a multiplié les recommandations et qu'on a retouché la gravure plus de dix fois[2]. Rousseau, dans tous les cas, ne désarma pas, et il annote ainsi dans l'exemplaire de Genève : « Cette froide et ridicule estampe avec ce pied de Julie en l'air, comme pour danser, a été ajoutée à mon insu, je ne sais par qui ni pourquoi, et n'est point dans les premières éditions. »

XV. *Bibliothèque Nationale. Réserve Y² 1644-1647.*

La Nouvelle | Heloise, | ou | *Lettres* | de

[1] Lettre de la Bib. de Neuchâtel.

[2] Lettres de Duchesne (Neuchâtel), du 23 avril 1763, 10 mai, 20 juin, 31 décembre. — Rousseau : *Œuvres* : XI, p. 89.

deux Amans, | *habitans* | D'une petite Ville au pied des Alpes : | Recueillies et publiées | Par *J. J. Rousseau* | Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée | de Figures en taille douce, et d'une Table | des Matières. | *Tome I* | Non la conobbe'l mondo, mentre l'ebbe : | Conobbil'io ch'a Pianger qui rimasi. | Petrarc. | *A Neuchâtel* | Et se trouve | *A Paris* | Chez *Duchesne*, Libraire, rue Saint-Jacques, | au Temple du Goût. | *MDCCLXIV* || in-8°.

Avis du Libraire sur cette édition : pp. III-IV — Préface : pp. 1-5 — Avertissement sur la Préface suivante : p. 6 — Seconde préface : pp. 7-62 — Lettres : pp. 63-398. Table des matières : pp. 399-408 — T. II. (Pas de cartouche ni de vers de Pétrarque). Lettres : pp. 1-398. Table : pp. 399-405 — T. III (Pas de cartouche etc...) Lettres : pp. 1-429. Table : pp. 430-432 — T. IV (Pas de cartouche etc...) Lettres : pp. 1-331. Table : pp. 332-336 — Sujets des estampes : pp. 337-362 — Prédiction etc... : pp. 363-378 — Approbation et Privilège : pp. 379-382.

Bonnes estampes de Gravelot.

Il y eut sans doute un tirage in-12 de cette édition (Cf. les lettres de Rousseau à Guy du 6 mai et à Duchesne du 20 juillet 1764.) La Bibliothèque Nationale possède[1] une Collection des *Œuvres* de format in-12, identique à la collection in-8° dont fait partie l'exem-

[1] Z. 36149 et suiv.

plaire décrit de la *Nouvelle Héloïse*. Mais la *Nouvelle Héloïse* manque.

B. *Edition de 1764 (1770.)*

Les sept-cent cinquante exemplaires in-8°, et peut-être les exemplaires in-12 tirés en 1764 s'épuisèrent sans doute. Les rayons de Duchesne se trouvèrent dégarnis et les *Collections d'Œuvres* incomplètes. Il fallut aviser et réimprimer en 1770. Pour ne pas surprendre sans doute au milieu des autres volumes on laissa la date de 1764, on garda à peu de choses près tout l'aspect extérieur des volumes[1]. La justification des pages est d'ailleurs très différente et l'on reconnaît immédiatement la réimpression en se reportant à la dernière page du quatrième volume où l'on lit : « De l'Imprimerie de P. Al. Le Prieur, Imprimeur du Roi. 1770». La table sommaire est maintenue, mais les sommaires en tête de chaque lettre, peut-être sur une réclamation indirecte de Rousseau, sont supprimés.

La réimpression ne fut pas faite sur un texte de Rey 1761. Par commodité d'imprimeur on prit un des exemplaires restants de 1764. Les dix variantes signalées de 1764 se retrouvent. Par contre, et suivant la loi fatale de ces réimpressions qui additionnent les altérations typographiques, le nouveau texte est beaucoup plus mauvais que le premier. Aux dix variantes de 1764, 1770 en ajoute onze autres, une en I, six en II, quatre en III. La réimpression in-12 ajoute encore une altération en

[1] On rencontre des exemplaires où les deux éditions sont confondues, ainsi à la Bibliothèque de l'Arsenal (B. L. 20861), t. I et II de 1764, t. IV de 1764 (1770).

II et trois en III. Les altérations particulières ne se rattachant pas à ce tableau sont d'ailleurs nombreuses. Pour les cent premières pages de la IVe partie de Rey 1761, il y a dix variantes importantes qui transforment souvent complètement le sens (sera = fera ; à ton tour = à mon tour ; et partout où l'on se porte avec soi, l'on y porte = l'on se porte avec soi l'on y porte ; le moins prévenu = le moins prévu : une phrase sautée : c'est encore un fort bon signe, etc...)

Les éditions filiales de celles de Duchesne se reconnaissent aisément. Elles reproduisent la table sommaire : elles utilisent les titres de lettres modifiés. L'absence des variantes essentielles les isole immédiatement de la famille Rey 1763, Genève 1780, etc... Elles n'ont jamais été faites sur l'impression de 1764, beaucoup plus rare sans doute. Les tableaux de variantes les rattachent immédiatement à l'impression de 1770, beaucoup plus incorrecte comme nous l'avons vu. L'absence des sommaires en tête des lettres confirme cette concordance.

XVI. *Bibliothèque Nationale Z. 36123-36126.*

La Nouvelle | *Héloïse*, | ou | *Lettres* | de deux Amans, | *habitans* | D'une petite Ville au pied des Alpes ; | Recueillies et publiées | Par *J. J. Rousseau.* | Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée | de Figures en taille douce, et d'une Table | des Matières | *Tome I* | Non la conobbe il mondo, mentre l'ebbe : | Conobbil'io ch'a Pianger qui rimasi. | Petrarc. | *A Neuchâtel* | Et se trouve | *A Paris*, | chez *Duchesne*, Libraire, rue Saint-Jacques, | au Temple du Goût. | *MDCCLXIV* | in-8°.

Avis du Libraire sur cette édition — Préface : pp. 1-5 — Avertissement sur la Préface suivante : p. 6 — Seconde Préface : pp. 7-62 — Lettres : pp. 63-438. Table des Lettres et matières contenues dans ce volume : pp. 439-451 — T. II. Lettres : pp. 1-468. Table : pp. 469-478 — T. III. Lettres : pp. 1-502. Table : pp. 503-504 — T. IV. Lettres : pp. 1-386. Table : pp. 387-391 — Sujets des estampes : pp. 392-418 — *Prédiction faite sur l'auteur* etc... : pp. 419-431 — Approbation et privilège : p. 432 (non chiffrée.) De l'Imprimerie de P. Al. Le Prieur, Imprimeur du Roi, 1770.

XVII. *Bibliothèque Nationale : Y² 63832-63835.*

Même édition que l'édition in-8° mais format in-12. Les pages imprimées sont de même dimension ; les marges seules diffèrent. Pourtant c'est bien une autre édition. Il y a de légères différences dans la page de titre (*Alpes :*, au lieu de *Alpes ;* — *Non la conobb'il* au lieu de *conobbe il.*) Il y a des différences dans les justifications des pages. Le tome IV est ainsi paginé : Prédiction : pp. 419-436. Approbation et privilège : p. 437 — De l'Imprimerie de P. Al. Le Prieur, Imprimeur du Roi, 1770 — Catalogue de livres de fonds (sans pagination.)[1]

XVIII. *(Bibliothèque de Nantes : 30963. L.)*

L'édition de 1764 (1770) a été réimprimée en 1788.

Julie, | ou | La Nouvelle | Héloise. | Tome

[1] L'édition in-8° se vendait 20 livres avec figures et celle in-12, 12 livres. (Catalogue de la Vve Duchesne, 1775.)

premier || La Nouvelle | Héloïse, | ou | Lettres | de deux amans, | habitans | d'une petite ville au pied des Alpes; | recueillies et publiées | par J. J. Rousseau. | Nouvelle Edition, ornée de Gravures. | Non la connobe'l mondo, mentre l'ebbe. | Conobbil'io ch'a Pianger qui rimasi. | Petrarc. | Tome premier. | A Paris, | Du fonds de la Veuve Duchesne, Libraire, rue | Saint-Jacques. | 1788. || in-12.

Préface : pp. 1-5 — Avertissement sur la Préface suivante : p. 6 — Seconde préface : pp. 7-62 — Lettres : pp. 63-438 — Table etc... : pp. 439-454 — T. II. Lettres : pp. 1-? (manquent deux feuillets). Table : pp. ? — 479 — T. III. Lettres : pp. 1-502. Table : pp. 503-504 — T. IV. Lettres : pp. 1-386. Table : pp. 387-392 — Sujets d'estampes : pp. 393-418 — *Prédiction faite sur l'auteur* etc... pp. 419-436. De l'Imprimerie de Couturier, quai des Augustins. 1788. — Supplément à la Nouvelle Héloïse de J. J. Rousseau : pp. 1-32.

Ce sont les mêmes caractères que ceux de l'édition 1764 (1770). La pagination est à peu près identique. Il y a de légères différences dans la justification.

C. *Edition de Londres (Bruxelles) 1774.*

XIX. (*Bibliothèque Nationale. Réserve, Z. 1356 et suiv.*)

Collection | complette | des | œuvres | de | J. J. Rousseau | Tome premier || [Portrait de Rousseau : de la Tour pinx. A de St-Aubin,

sculp.] || *Julie* | ou la | *Nouvelle Héloïse* | Lettres | de | *Deux Amans*, | habitans | d'une petite ville au pied des Alpes. | Recueillies et publiées | par | *J. J. Rousseau*. | Nouvelle Edition originale, revue et corrigée par l'Editeur. | *Tome premier* | *Londres* | *MDCCLXXIV* | Vignette (Moreau le j. inv. et sculp. || in-4°.

Prédiction faite sur l'auteur de la Nouvelle Héloïse, par un anonyme (Note : Cette prédiction est attribuée à M^r. C. Panckouke, Libraire à Paris) : p. I-VIII. (Souvent reliée après la Préface ou à la fin du volume ou supprimée) — Préface : pp. I-III — Avertissement sur la Préface suivante : p. IV — Seconde préface : pp. V-XXXII — Lettres : pp. 1-336 — Table des Lettres et matières etc... pp. 367-382 — T. II. Lettres : pp. 1-392. Table etc... pp. 393-399.

Gravures de Moreau le Jeune. Il y a des exemplaires sans gravures.

La division en parties n'existe pas. Les lettres sont numérotées par volume. La *Nouvelle Héloïse* a dû être vendue séparément. On la rencontre souvent dans les bibliothèques sans le reste de la collection.

Cette édition des *Œuvres* de J. J. Rousseau est datée de 1774 pour la *Nouvelle Héloïse* (tomes I et II). Mais le tome I n'a pas dû être publié avant 1776. La vignette du titre et la gravure de la p. 198 portent bien la date de 1774, mais les gravures aux pp. 278 et 318 sont datées de 1776. De même au t. II, les gravures aux pages 46, 282, 345 sont datées de 1777. Après l'édition de Genève 1780, au tome X, *(Œuvres posthumes*.

t. I. 1782) les éditeurs insérèrent (pp. 1-14 *Les Amours de Milord Edouard Bomston.* Sur cette édition imprimée en réalité à Bruxelles (Voir, par exemple, l'édition de Mercier 1788 [n° xxxix] t. I, p. 53), pour Boubers, et dont Rousseau a eu connaissance en refusant d'en corriger les épreuves, on consultera les indications données par Th. Dufour (*Annales de la Société J. J. Rousseau*. 1905. p. 230 — 1906. p. 168.)[1]

L'exemplaire de l'Arsenal (B. L. 20864) renferme un long prospectus de 4 p. in-4° qui se termine par la copie d'un traité, daté du 11 décembre 1780, où Louis-Joseph Deloigne Castel. Jacques Charvet. négociants à Lille. Simon Peltzer. négociant à Cologne. s'engagent envers Pierre Jacques Duplain, libraire à Paris, à faire imprimer à leurs frais la suite des Œuvres de J. J. Rousseau [tomes X à XII, ou *Œuvres posthumes* I à III]. Les éditeurs déprécient l'édition de Genève et affirment que leur édition a été faite « en grande partie du vivant et sous la direction de l'auteur », tandis que « celle de Genève n'a été entreprise que depuis sa mort ». Pour la *Nouvelle Héloïse* tout au moins, l'affirmation, démentie d'ailleurs par Rousseau lui-même, est arbitraire et le texte n'est que la reproduction de l'édition Duchesne 1764 (1770). Aux fautes de cette édition Duchesne s'en ajoutent d'ailleurs un très grand nombre et des plus graves, phrases sautées, contre-sens, non sens, etc, etc... L'impression a été très négligée. L'indication : *Nouvelle édition originale revue et*

[1] Le *Mercure de France* du 31 juillet 1779, p. 336, donne l'annonce de cette édition qui se vendait 12 l. par volume. (1 l. 5 s. par figure.) Un petit nombre d'exemplaires fut tiré sur papier de Hollande, à 20 l. Deux nouvelles annonces de janvier 1784 (pp. 45-46; 138-139) dénigrent l'édition de Genève.

corrigée par l'éditeur, semblerait bien la rattacher à l'édition de 1763 : *Seconde édition originale*, etc.... mais les imprimeurs n'ont emprunté que cette indication mensongère. Aucune des leçons de 1763 n'a passé dans leur texte. D'ailleurs il semble bien que l'affirmation des éditeurs ait été contestée tout de suite. Le *Journal de Paris*, le 16 mai 1779, insère à la demande de Thérèse, la *Déclaration de Rousseau relative à différentes réimpressions de ses ouvrages*, pour protester contre l'annonce faite par la *Gazette de Leyde* (n° 33) d'une édition de Bruxelles in-4° « avouée et dirigée par l'auteur [1] ». Cette édition de Bruxelles ne peut être que notre édition [1].

XX. (*Bibliothèque de Narbonne*, n° 2450.)

Cette édition de Londres a été remise en vente en 1790 avec une nouvelle page de titre. Les marges sont un peu moins larges dans l'exemplaire, mais c'est la seule différence ; il n'y a pas eu impression nouvelle.

Collection | complète | des œuvres | de | J. J. Rousseau, | citoyen de Genève, | ornée de son portrait. | Tome premier. | Contenant le premier volume de Julie, ou de la nouvelle | Héloise | A Genève, | et à Paris, | chez Volland, Libraire, Quai des Augustins, | n° 25. | M.DCC.XC || in-4°.

XXI. (*Bibliothèque de Genève*. Hf. 4244.)

Enfin l'édition Duchesne 1764-1770 est reproduite dans l'édition suivante :

La Nouvelle | Héloïse | ou | Lettres | de deux

[1] Sur les autres publications de cette déclaration, cf. Th. Dufour, *Annales*, 1906, p. 155.

[2] La *Nouvelle-Héloïse* a été sûrement vendue séparément. Elle existe isolée dans les bibliothèques de Lorient (n° 348) et de Lyon (104694.)

Amans. | habitans d'une petite ville | au pied des Alpes; | recueillies et publiées | Par J. J. Rousseau. | Nouvelle édition. | Tome premier | à Paris. | an huitième de la République. | 1799 || in-12.

Préface : pp. 3-5 — Avertissement : p. 4 — Seconde préface : pp. 7-37 — Lettres : pp. 38-214 Table des Lettres etc. : pp. 215-216 — T. II (1800). Lettres : pp. 3-208. Table : pp. 209-210 — T. III (1800). Lettres : pp. 1-212. Table : pp. 213-214 — T. IV (1800). Lettres : pp. 3-208. Table : pp. 209-210 — T. V (1800) Lettres : pp. 3-183. Table : p. 184 — T. VI (1800). Lettres: pp. 3-222. Table : pp. 223-224.

III. *Edition de Rey, 1763.*

A. *Edition de 1763.*

Nous avons donné dans l'étude du texte tous les détails sur l'origine de cette édition. Signalons que le tome I des *Œuvres* dont cette édition fait partie est daté de 1762. A la fin de ce tome Rey indique : « J'imprime actuellement les Œuvres de M. J. J. Rousseau, Citoyen de Genève... Julie ou la Nouvelle-Héloïse, lettres de deux Amants, in-12, 6 vol. » Ces six volumes furent paginés en trois tomes. Il est certain d'après cette annonce que la Nouvelle-Héloïse fut vendue séparément. C'est ainsi que nous l'avons acquise. En mai 1764, le tome I était épuisé. D'après Rey l'édition (tout

au moins pour le tome I était de mille exemplaires ; mais Rousseau estimait que Rey n'était pas sincère[1].

XXII. (*Bibliothèque de Genève*. Hf. 2765. La *Nouvelle Héloïse* est incomplète de la 3e partie, remplacée par la contrefaçon de 1765. Exemplaire complet dans notre bibliothèque personnelle.)

Œuvres | de | J. J. Rousseau. | Tome Quatrième. | Contenant | Julie, | ou | la Nouvelle Heloïse. | Tome I et II. | Lettres | *de deux Amans*, | Habitans d'une petite Ville | au pied des Alpes. | *Recueillies et publiées* | Par J. J. Rousseau. | Seconde édition originale, revue et corrigée | par l'Editeur. | *Tome premier*. | Non la conobbe il mondo, mentre l'ebbe : | Conobill'io ch'a pianger qui rimasi. | Petrarc. | *A Amsterdam*, | Chez *Marc Michel Rey*, | *MDCCLXIII*. | in-12.

Privilegie [en hollandais] : 2 feuilles non paginées — Préface : 4 pages non chiffrées. Avis du Libraire : On trouvera au commencement du tome II la Préface ou Entretien etc... — Lettres : pp. 1-472 — T. V (II de la *Nouvelle Héloïse*). Préface : pp. I-XXXVI. Lettres : pp. 1-372 — T. VI (III). Lettres : pp. 1-387 — Pages de cette Edition auxquelles les Estampes doivent correspondre : p. 388 — (A la suite). Recueil | d'estampes | pour | La Nouvelle Héloïse, | avec | Les Sujets des mêmes Estampes, tels qu'ils | ont été donnés par l'Editeur. | Non la conobbe il mondo, mentre

[1] Bosscha : p. 211.

l'ebbe : | Conobill'io ch'a pianger qui rimasi. | Petrarc. | A Amsterdam. | Chez Marc Michel Rey. | M.DCC.LXI. | pp : 1-24.

CONTREFAÇONS

Cette édition de 1763 fut abondamment contrefaite.

23. *Bibliothèque de Genève. Relié avec le 3e partie (t. II) de l'édition précédente.*)

Lettres | de | deux amans, | habitans d'une petite ville | au pied des Alpes | recueillies et publiées | par J. J. Rousseau. | Seconde Edition originale. | revue et corrigée | par l'Editeur. | Tome second. | Quatrième Partie. | A Amsterdam, Chez Marc-Michel Rey. | MDCC.LXV. || (in-12) pp. 1-364.

XXIV. (*Bibliothèque Nationale : Y² 63838.*)

Œuvres | de J. J. Rousseau. | contenant Julie, | ou la | Nouvelle Héloïse. | Tome second. || Lettres | de deux Amans | habitans d'une petite ville | au pied des Alpes, | recueillies et publiées | par J. J. Rousseau | Seconde Edition originale, revue et corrigée | par l'Editeur. | Troisième partie. | [contrefaçon du cartouche de Rey avec les vers de Pétrarque] | A Amsterdam, | Chez Marc-Michel Rey. | MDCCLXX || in-12.

Préface de la Nouvelle Héloïse ou Entretien etc. : pp. IX-XXXVI — Lettres : pp. 1-152.

Détestables contrefaçons des gravures de Gravelot.

Nous n'avons rencontré nulle part d'exemplaire plus complet.

XXV. (*Bibliothèque de Niort. N° 3180.*)

Œuvres | de J. J. Rousseau, | contenant | Julie, | ou la | Nouvelle Héloïse. | Tome premier. || Lettres | de | deux amants, | habitants d'une petite ville | au pied des Alpes, | recueillies et publiés | par J. J. Rousseau. | Seconde Edition originale, revue et corrigée | par l'Editeur. | Tome premier. | [Contrefaçon du cartouche de la 1re édition et vers de Pétrarque] | A Amsterdam, | chez Marc-Michel Rey. | M.DCC.LXXVI || in-12.

Sujets d'estampes : pp. 5-27 — Pages de cette édition auxquelles les estampes doivent correspondre : p. 28 — Lettres : pp. 1-288 — T. II (Pas de cartouche). Lettres : pp. 5-201 — T. III (Cartouche). Préface de la Nouvelle Héloïse ou Entretiens, etc... pp. 7-40 — Lettres : pp. 41-192 — T. IV (Pas de cartouche). Lettres : pp. 5-192 — T. VI. Lettres : pp. 5-180.

Très mauvaises contrefaçons des estampes de Gravelot.

Ces trois éditions sont évidemment des contrefaçons. L'aspect du volume, des caractères, l'absence de lettres rouges au titre, etc... le montrent de suite pour celle de 1765. Pour les deux autres qui s'intitulent, en 1770 et 1776, *Seconde édition*, il suffit de remarquer que Rey publiait dès 1767 une *Troisième édition originale* etc.

B. Rééditions de 1767 et suivantes.

XXVI. (*Bibliothèque de Genève.* Hf. 4354).

Œuvres | de | J. J. Rousseau. | Tome quatrième. | contenant | Julie, | ou | La Nouvelle Heloïse. | I et II. partie || Lettres | *de deux Amans,* | Habitans d'une petite Ville | au pied des Alpes. | Recueillies et publiées | *Par J. J. Rousseau* | Troisième édition originale, revue et corrigée | par l'Editeur. | *Tome premier* [Cartouche gravé et vers de Petrarque] | *A Amsterdam* | Chez Marc-Michel Rey. | *M.DCC.LXVII* | Avec Privilege de nos Seigneurs les Etats de | Hollande et de Westfrise || in-12.

Privilegie (en hollandais. Sans pagination) — Préface (sans pagination) — Avis du Libraire — Lettres : pp. 1-462 — Catalogue des livres nouveaux qu'on trouve chez Marc-Michel Rey, etc... (feuillet sans pagination) — T. V. (II de la *Nouvelle Héloïse*) 2e Préface : pp. I-XXXV — Recueil d'estampes : pp. XXXVI-LIX — Lettres : pp. 1-360 — T. VI (III). Lettres : pp. 1-372. Table des Matières (sans pagination).

Cette réédition de 1767 était commencée en Mars 1766, puisque Rousseau en demande un exemplaire[1].

XXVII. *Bibliothèque de l'Arsenal : BL. 20863.*

Œuvres | de | Jean-Jaques Rousseau. | Tome Quatrième. | Julie, | ou la | Nouvelle Heloïse. |

[1] Bosscha : p. 270.

Lettres de deux Amans, Habitans | d'une petite Ville au pied des Alpes. | Recueillies et publiées | Par J. J. Rousseau | Troisième édition originale, revue et corrigée | par l'Editeur. | Tome premier | [Cartouche gravé et vers de Petrarque] | A Amsterdam | Chez Marc-Michel Rey. | MDCCLXIX. | Avec Privilege de nos Seigneurs les Etats | de Hollande et de Westfrise. || in-8°.

La description des volumes est identique à celle de l'édition de 1767. Bien que nous n'ayions pas vu côte à côte ces deux éditions il semble que Rey se soit contenté de mettre une nouvelle page de titre. Il faut remarquer que Rey avait deux modèles un peu différents du cartouche gravé pour l'épigraphe. On verra ces différences aux tomes I et II de l'exemplaire de Genève. Le Privilège n'est pas toujours relié en tête du tome I (cf. l'exemplaire incomplet de la Nationale : Z. 36.159 in-8°)[1]

Ces éditions comportent treize eaux-fortes (assez médiocres, sans nom de dessinateur ni de graveur), les douze estampes primitives et celle que Duchesne avait fait graver pour son édition. La « description » de cette treizième estampe est obtenue, dans le *Recueil d'estampes*, par un extrait de Rousseau (VI, 9) : « Toute la famille... Si je ne dis rien ». La *Table des matières*, très différente de celle de Duchesne, est un Index alphabétique : *Abattement... Adultère... Ame* etc.

[1] Signalons que le tome I des *Œuvres* de cette édition de 1769 renferme une Dédicace à Monsieur Pierre-Alexandre Dupeyrou, à Neuchatel, datée du 1er mai 1769 et un Avertissement du libraire qui n'indique rien pour la *Nouvelle-Héloïse*, mais qui est important pour la bibliographie générale. (Sur la dédicace, cf. Bosscha ; p. 288.)

Il y a eu des tirages en format in-12 pour lesquels on a simplement imprimé avec marges réduites un exemplaire nous a été communiqué par M. A. Jullien, libraire à Genève, éditeur des *Annales*[1].)

XXVIII. (*Bibliothèque de Genève.* Hf. 401).

Œuvres | de | Jean-Jacques Rousseau. | Tome quatrième. || Julie, | ou la | Nouvelle Heloise. | Lettres de deux Amans, Habitans | d'une petite Ville au pied des Alpes. | Recueillies et Publiées | Par J. J. Rousseau. | Troisième édition originale, revue et corrigée | par l'Editeur. | Tome premier | [Cartouche modifié. Vers de Petrarque] | A Amsterdam, | Chez Marc Michel Rey, | M.MCC.LXXII. | Avec Privilege de nos Seigneurs les Etats | de Hollande et de Westfrise. || in-8°.

Description des volumes identique à celle des éditions 1767 et 1769. Les seules différences sont que le Privilège n'a pas été relié et qu'au tome II le Recueil d'estampes est paginé XXXVI-LVI. C'est un nouveau tirage. La justification des pages n'est pas identique. Les estampes ont été gravées à nouveau. Elles sont signées Martinet, la dernière E.-A. Giraud fésit 1772. Martinet. *Rousseau nous indique qu'il n'a eu aucune part à cette édition*[2].

Les textes de 1772, 1769, 1767 ont été établis sur un exemplaire de l'édition de 1763 et non pas, comme il aurait été à la rigueur possible, sur l'exemplaire annoté de Rousseau. Ils n'ont donc pas de valeur critique. En

[1] On trouvera dans le *Journal Encyclopédique* (15 déc. 1769, p. 472) l'annonce de l'édition avec l'indication « Mr Rousseau a aidé l'éditeur de ses conseils. »

[2] Bosscha : p. 288.

voici une seule preuve : Rousseau avait écrit[1] et l'exemplaire Duchesne-Rousseau imprime : « et si l'on joint au sentiment universel que sa vue inspire le sentiment plus doux qu'un souvenir ineffaçable a dû lui laisser... » Le compositeur de 1763, par bourdon, saute sept mots et imprime « et si l'on joint au sentiment plus doux... » Le compositeur de 1767-1769, en présence de ce texte inintelligible ne se donne pas la peine de recourir à l'exemplaire modifié par Rousseau : il corrige pour donner un sens : « si l'on y joint un sentiment plus doux... »

29. *Edition communiquée par M. A. Jullien et portée à son catalogue d'ouvrages neufs et d'occasion de J. J. Rousseau.* 1908.)

Après la mort de Rey, Barthelmy Vlam imprima une quatrième édition du texte de 1763. Elle fut établie sur un exemplaire de 1769, comme le montre la concordance des paginations, la justification presque constamment identique, etc...

Julie | ou la | Nouvelle Heloïse. | Tome premier. || Julie | ou la | Nouvelle Heloïse. | Lettres de deux Amans, Habitans d'une | petite Ville au pied des Alpes : | Recueillies et publiées | Par J. J. Rousseau. | Quatrième édition originale, revue et corrigée. | Tome premier. | A Amsterdam, | chez Barthelemi Vlam. | MDCCLXXXI. | Avec Privilege de nos Seigneurs les Etats de Hollande | et de Westfrise. || in-12.

Les seules différences avec l'édition de 1767 pour la

[1] IV, p. 100 (1761.)

description des volumes sont la pagination de la *Préface* au tome II : pp. I-XXXIV. et la pagination donnée à la table finale des matières : pp. 374-386.

XXX. (*Bibliothèque de Genève.* Hf. 2590.)

Collection | complète | des | Œuvres | de | J. J. Rousseau, | avec Figures en taille-douce. | Nouvelle édition, | Soigneusement revue et corrigée. | Tome Quatrième. | Non la conobbe il mondo, mentre | l'ebbe. | Conobill'io ch'a pianger qui rimasi. | Petrarc. | A Neuchâtel | De l'Imprimerie de Samuel Fauche, | Librairie du Roi. | M.DCC.LXXV. | Julie, | ou | La Nouvelle | Héloïse. | Lettres de deux Amans, Habitans d'une | petite Ville au pied des Alpes ; | Recueillies et publiées | par | J. J. Rousseau. | Première partie. || in-12.

Préface : pp. V-VIII — Préface de la Nouvelle Héloïse, ou entretien etc... : pp. IX-XLIII — Lettres : pp. 1-462 — T. V (t. II de la *Nouvelle Héloïse*). Recueil d'estampes : pp. V-XXVIII — Lettres : pp. 1-360 — T. VI (III) Lettres : pp. 1-372. Table des matières : pp. 373-398.

Mauvaises contrefaçons des gravures de Gravelot.

L'édition de la *Nouvelle Héloïse* a été établie sur le texte de Rey 1769. Le tome I de la collection reproduit l'avertissement de 1769 en notant que « cet avertissement est à la tête de l'édition de M. Rey ». La table analytique et alphabétique est empruntée. La correction arbitraire « si l'on y joint un sentiment plus doux... » est également reproduite.

La Collection de Fauche fut réimprimée en 1790 : Collection complète des Œuvres de J. J. Rousseau, citoyen de Genève. Neuchâtel. de l'Imprimerie de L. Fauche-Borel. Imprimeur du roi. 1790. in-8°. Le seul exemplaire que nous en ayons rencontré est à la Bibliothèque Nationale (Z 36421-36425) et a *Nouvelle Héloïse* manque.

IV. *Edition de Genève.*

A. *Edition de Genève 1780-1782.*

L'édition de Genève dirigée par du Peyrou et très répandue au XVIII[e] siècle est bien connue. Signalons qu'à la fin de 1780, comme l'indique le prospectus dont nous avons parlé. l'édition commencée depuis environ dix-huit mois ne comportait encore que les tomes I à IV[1]. La *Nouvelle Héloïse* tomes II et III était pourtant publiée. On s'expliquera donc les différences de dates singulières que révèlent les nombreuses impressions de cette édition. certains exemplaires portant. comme nous l'indiquerons. doubles pages de faux-titres et titres, les premières avec la date de 1782 et les deuxièmes avec la date de 1780.

Le texte, pour la *Nouvelle Héloïse*, fut très évidemment établi à l'aide de l'édition Duchesne. exemplaire annoté qui appartenait à Coindet[2]. La preuve s'en établit immédiatement par le fait que toutes les corrections

[1] Cf. également la date de l'*Avant-Propos* et de la *Dédicace aux Mânes de J. J. Rousseau :* Neuchâtel, 1779.
[2] Cf. supra, p. 14.

et adjonctions de l'exemplaire annoté se retrouvent dans cette édition : suppression de la note I, 62 ; traduction des vers italiens par Rousseau, sauf ceux des lettres I, 20, 21 ; note III, 20 ; variantes I, 12, 19, 31, etc... Un détail prouvera la fidélité machinale avec laquelle ces corrections ont été reproduites. L'édition Duchesne a comme appels de notes des chiffres. Les appels manuscrits de Rousseau sont des *. Or à la lettre IV, 11 il y a dans l'édition de Genève, pour la note ajoutée par Rousseau, un appel par *, le seul des deux volumes de l'édition. Il a été reproduit machinalement par celui qui a recopié la note de Rousseau. Il n'y a entre les corrections de l'exemplaire annoté par Rousseau et l'édition de Genève qu'une différence. Si l'on étudie la note IV, 11 de la première édition (p. 237, note aux huit vers italiens), on en comprend clairement le sens. Au contraire, le texte de Duchesne qui transporte les huit vers dans le texte, en maintenant en note la phrase de Rousseau « il aurait pu... », est inintelligible. A juste titre Rousseau la corrige pour la rétablir conformément à la première édition. Mais on constate que cette correction manuscrite est extrêmement confuse. On s'explique très bien, en l'étudiant, que l'éditeur de 1782 l'ait mal interprétée et corrige le texte de Duchesne par celui qu'il nous donne et qui est lui aussi peu intelligible.

Conformément à cet exemplaire 1764 annoté, l'édition de Genève conserve les titres modifiés par Duchesne et non biffés par Rousseau, et la table sommaire des matières qu'il acceptait explicitement.

Il était logiquement possible que du Peyrou ait eu en sa possession non l'exemplaire Coindet mais un autre exemplaire annoté par Rousseau et comportant *au*

moins toutes les corrections Coindet. Nous avons donc collationné entièrement l'édition du Peyrou. Il en résulte :

1° Que l'édition du Peyrou est liée étroitement à une édition de Duchesne 1764 (édition de l'exemplaire Coindet. Voici les altérations communes les plus importantes : T. I (de l'édition du Peyrou) p. 65 : *au défaut duquel* (= *au refus*) — p. 105 : *peut goûter* (= *peut goûter sans lui*) — p. 104 : *destructeur des vertus de l'humanité* (= *des vertus et de l'humanité*) — p. 267 : *je n'ai rien fait que* (= *je n'ai fait que*) — p. 408 : *Si c'était* (= *Si c'était ici*) — p. 498 : *que nous admirons* (= *qui nous admirons*) — p. 503 : *que j'ai à présent* (= *que j'ai maintenant*) — T. II, p. 247 : *à l'homme en général; on ajoute* (= : *à l'homme en général on ajoute*) — p. 298 : *dans ses yeux que dans les regards enjoués* (= *dans ses yeux si doux que dans les regards plus enjoués*) — p. 311 : Note, *L'homme au beurre*... supprimée — p. 434 : *réalité qui vaut mieux peut-être* (= *réalité. — Qui vaut mieux peut-être*) — p. 488 : *sur nous que quand* (= *sur nous quand.*)

2° Que l'édition du Peyrou a été très négligée, au moins en cours d'impression. Voici deux exemples de fautes d'impression : *conser vécette bonhommie* (II, p. 61) — *laissera du moins un charte veuve* (I. p. 503.)

3° Que quatre-vingt-dix variantes de l'édition du Peyrou ne se justifient pas par l'édition Duchesne. Ces quatre-vingt-dix variantes révèlent-elles des corrections de Rousseau (autres que celles de l'exemplaire Coindet)?

Dix-sept entraînent non pas même des sens douteux mais de grossiers contre sens. Exemples : T. I. p. 100 : *six mois à Lausanne* (= *six jours*) — p. 396 : *qu'il peut*

arrêter — *qu'il ne peut* — p. 398 : *que nous admirons* (= *qui nous admirons*) — II, p. 123 : *ce sont des forêts de mâts ou de maïs* (= *de mays*) etc...

Trente-cinq sont des mots sautés dont rien ne justifie la suppression et qui entraînent souvent des faux-sens ou des contre sens, ou des absurdités *Exemples :* T. I. p. 205 : *car quand on parle de qu'elle est* — T. II. p. 96 : *c'est que les habitants* (= *c'est ce que*) — p. 197 : *pour l'aimer et pour être aimés* (= *pour en être aimés*) etc... La plupart de ces mots sont d'ailleurs des monosyllabes.

Deux sont des mots déplacés sans importance : T. I, p. 3 : *je consens qu'on puisse vous imaginer* (= *vous puisse* — T. II. p. 166 : *vous pourez plus contribuer que* (= *contribuer plus que*).

Dix-neuf sont de menus mots altérés, sans aucune importance, et qui parfois même faussent le sens : T. I. p. 121 : *à la Julie* = *à sa Julie*) — p. 209 : *qui ne l'offensent pas* (= *point*) — p. 245 : *dans tout ce que j'ai observé* (= *de tout*) — p. 507 : *sur qui porte la tortue* (contre-sens = *sur quoi porte*) etc...

Six sont des oscillations de grammaire ou d'usage : T. I, p. 213 : *au col de mon père* (= *au cou*) — p. 304 : *Grâces au ciel* (= *Grâce*) — T. II, p. 199 : *cette charité paresseuse des riches qui payent* (= *qui paye*) etc...

Cinq sont de menus mots ajoutés sans importance (*me, un, des, et, de*). T. I, p. 61 : *le plutôt qu'il me sera possible* (= *qu'il sera possible*) — p. 187 : *dont ils font un si grand bruit* (= *font si grand bruit*).

Il reste comme leçons qu'on puisse à la rigueur discuter : 1°. T. I. p. 242 : *je tâcherai du moins qu'il soit sage* (= *je tâcherai de faire au moins qu'il soit sage*)

— 2°, p. 334 : *celle qui peut nous servir pendant le voyage* (= *durant*) — 3°, T. II, p. 170 : *un grand secret, un seul chagrin l'empoisonne* (= *un chagrin secret, un seul chagrin l'empoisonne*) — 4°, p. 207, note : *ce métier oisif* (= *ce métier oiseux*) — 5°, p. 248 : *Heureux, les enfants bien nés* (= *Heureux les bien nés*) — 6°, p. 476 : *et qu'il savait bien que tant* (= *et qu'il savait que tant*).

La variante 2 est insignifiante et s'explique mieux d'ailleurs quand on la rapproche de l'altération de Duchesne[1], *dans le voyage* (= *durant*). — La variante 3 fausse fâcheusement le sens et s'expliquerait d'ailleurs par le voisinage des sonorités (un cha*grin* secret, un *grand* secret. — La variante 6 n'est qu'une confusion de l'œil du compositeur. L'édition Duchesne porte à la ligne supérieure : *qu'il connaissait bien Mme de Wolmar*, et *bien* est juste au-dessus de *il savait*. Les trois seules variantes qui subsistent sont minimes. Les nombreux contre-sens et fautes d'impression de l'édition prouvent une grande négligence. Elles sont dues certainement à des corrections plus ou moins conscientes du texte de Duchesne ; les variantes 4 et 5 notamment ne font que modifier des expressions qui ont dû surprendre le compositeur ou le prote.

Rien n'oblige ou n'invite à supposer un exemplaire annoté autre que celui de Coindet, ou tout au moins dont les annotations fussent différentes.

Les éditeurs n'ont prévenu nulle part[2] qu'ils avaient à leur disposition un exemplaire corrigé par Rousseau. L'authenticité des leçons nouvelles, malgré ce

[1] Utilisé, rappelons le par du Peyrou.
[2] A moins qu'il ne l'aient fait dans un *Prospectus* que nous n'avons pas rencontré.

silence étrange, donne à l'édition une solide importance critique, et semblerait prouver par exemple qu'ils se sont bien référés à un texte inconnu de Rousseau pour intercaler dans le *Discours sur l'inégalité* un morceau que signale M. Dufour (*Annales de la Société J. J. Rousseau*, 1905, p. 190) et qui apparaît pour la première fois dans leur édition[1].

Il y eut d'abord une édition de format in-4°.

XXXI. *Bibliothèque Nationale. Réserve. Z 1365. in-4°.*

(1) Collection | complète | des Œuvres | de J. J. Rousseau. | Tome Second | (2) Collection | complète | des œuvres | de | J. J. Rousseau, | Citoyen de Genève. | Tome Second | Contenant les trois premières Parties | de Julie ou la Nouvelle Héloïse | A Genève | MDCCLXXXII | (3) La Nouvelle | Héloïse, | ou | Lettres | de deux Amans, | Habitans D'une petite Ville au pied des Alpes ; | Recueillies et publiées | Par J. J. Rousseau. | Tome Premier. | Non la conobbe il mondo, mentre l'ebbe : Conobill'io ch'a pianger qui rimasi | Petrarc | Trad. Le monde la posséda sans la connaitre, et moi je l'ai connue je | reste ici-bas à la pleurer | (4) Julie, | ou | La Nouvelle | Héloïse. | Tome premier. | (5) La Nouvelle | Héloïse, | ou | Lettres | de deux amans, | habitans | d'une petite Ville au pied des Alpes : | Recueillies et pu-

[1] Sur la façon dont fut établie l'édition, on consultera utilement la note de Girardin sur l'un des manuscrits de la Chambre des députés et reproduite par Marcellin Pellet (*Révolution française*, Septembre 1906, p. 1079.) Mlle A. Pons (*J. J. Rousseau et le Théâtre*. Genève, 1909, p. 157) signale également un vers du *Devin du village* donné par l'édition de Genève et qui ne se trouve ni dans l'édition originale, ni dans le manuscrit de la partition, ni dans la partition de 1753.

bliées | Par J. J. Rousseau. | Tome premier. | Genève. | M.DCC.LXXX || in-4°.

Préface : pp. I-IV — Avertissement sur la Préface suivante : p. V — Seconde préface : pp. VI-XLVII — Lettres : pp 1-536 — Table des Lettres et Matières etc. : pp. 537-548.

Tome troisième. (second de la *Nouvelle Héloïse*) | Contenant la fin de la Nouvelle Héloïse, et les Amours de Mylord Edouard Bomston || *La Nouvelle Héloïse* etc. [comme le titre (3) sauf Tome second] || Lettres : pp 1-512 — Les Amours | de | Milord Edouard Bomston . pp. 513-530 — Table des lettres, etc. pp. 531-537.

Cette édition fut publiée comme on le voit avec une profusion singulière de titres de collection. faux-titres. titres. Nous avons décrit l'exemplaire le plus compliqué. Mais tout cela fut le plus souvent simplifié par les éditeurs ou les relieurs. Certains exemplaires ne portent pas les pages 4 et 5 (par exemple *Bibliothèque Nationale :* Inventaire Z 9959 et suivants). D'autres suppriment les pages 1, 4 et 5. Ces titres devaient sans doute permettre aux libraires, éditeurs, particuliers, de relier ou de vendre la *Nouvelle Héloïse* tout au moins dans la Collection complète ou séparément. L'exemplaire de la *Nouvelle Héloïse* à la Bibliothèque Nationale (Z 9974) comporte seulement les pages 4 et 5 (avec la date 1780) et par conséquent aucun titre de collection.

Avec l'édition in-4° on publia une édition in-8°. On trouve à la bibliothèque de Lyon (catalogue manuscrit n° 103098) une édition de format grand in-8°, mais qui

ne diffère de l'édition in-4° que par la largeur des marges. La véritable édition in-8° est une impression nouvelle.

XXXII. *Bibliothèque Nationale. Z 36.281, in-8°.*

Cinq pages de titres à peu près identiques comme description à celles de l'exemplaire in-4°. La seule différence est la façon dont sont coupés les vers de Pétrarque et leur traduction : .... io ch'a | .... et moi je[1] || in-8°.

Préface : pp. I-V — Avertissement : p. V — Seconde préface : pp. VII-LXII — Lettres : pp. 1-342 — Table des lettres et matières : pp. 343-355 — T. IV (Second de la *Nouvelle Héloïse.*) Lettres : pp. 1-453. Table : pp. 454-464 — T. V (III). Lettres : pp. 1-413. Table : pp. 414-419 — Tome VI (IV). Lettres : pp. 1-349 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 350-376. Table : pp. 377-383.

Les mêmes confusions se présentent dans les pages de titre que pour l'édition in-4°. L'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine (23067 G et suiv.) ne comporte que les pages 1, 2 et 3. L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (Z. 36249) ne possède que les pages 4 et 5 (date de 1780). Là encore la *Nouvelle Héloïse* fut sans doute vendue séparément.

Enfin il y eut une édition, ou plus probablement contrefaçon (le frontispice et les treize estampes sont de détestables contrefaçons), de format in-12.

[1] Ajoutons bien entendu les différences dans l'indication des numéros des tomes, la *Nouvelle Héloïse* commençant au tome III (au lieu de II) et comprenant 4 volumes et non 2.

XXXIII. *Bibliothèque de l'Arsenal. 20.866 ter. B. L.*)

Collection | complete | des œuvres | de J. J. Rousseau, | Tome troisième | Collection | complète | des œuvres de J. J. Rousseau, etc... (Les cinq pages de titres des éditions in-4° et in-8° avec de légères différences : Julie ou *de* la *Nouvelle Héloïse* — *amans* — *Amans* — *habitans* — *Habitans*, etc...) || in-12.

Préface : pp. I-VI — Avertissement : p. VII — Seconde préface : pp. VIII-LXXVII — Lettres : pp. 1-328 — Table des Lettres et Matières : pp. 329-342 — T. IV (tome II de la *Nouvelle Héloïse*.) Lettres : pp. 1-444 — Table : pp. 445-455 — T. V (III) Lettres : pp. 1-395 — Table : pp. 396-401 — T. VI (IV) Lettres : pp. 1-335 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 336-360 — Table : pp. 361-367.

Les estampes sont de détestables contrefaçons des gravures de Gravelot.

Les Aventures de Milord Edouard Bomston paraissaient pour la première fois dans l'édition de Genève, avec la note : (fidèlement empruntée par un grand nombre d'éditions) « Cette pièce qui paraît pour la première fois, a été copiée sur le manuscrit original et unique de la main de l'auteur, qui appartient et existe entre les mains de Mme *la Maréchale de Luxembourg*, qui a bien voulu le confier. »

On rencontra tout de suite des éditions séparées de ces *Aventures*, destinées évidemment à ceux qui possédaient des éditions antérieures de la *Nouvelle Héloïse*. (*Bibliothèque de Genève. Hf. 2319.*)

Supplément à l'Emile | ou | de l'Education, | de J. J. Rousseau. || s. l. n. d. [Genève 1781].

A la suite : Supplément | a la nouvelle Héloïse | de J. J. Rousseau. | pp. 101-128 || in-24.

Bibliothèque de Neuchâtel).

Emile et Sophie, ou les Solitaires. Ouvrage posthume de M. J. J. Rousseau. A Genève, chez la Société typographique. MDCCLXXI.

A la suite : Les Amours de Milord Edouard Bomston. pp. 105-133 || in-12.

Notons que ces *Aventures* copiées pour la seule Mme de Luxembourg, et qui causèrent au persécuté Rousseau tant d'inquiétudes, étaient depuis longtemps soupçonnées du public. Le 2 mars 1761 « une personne » a dit à Rey que Rousseau s'occupe à un septième volume qui doit contenir l'histoire de Bomston et le retour de Saint-Preux auprès de M. de Wolmar. En 1764, le 11 mai, Rey revient à la charge « Il y a des gens qui veulent absolument que vous ayiez publié une suite à la Nouvelle Héloïse, un poème[1], je leur soutiens le contraire[2] ».

B. *Editions filiales*

Elles ont dû être établies sur l'édition in-8°, plus commode pour le travail d'imprimerie. Il y a entre le

[1] Il y a là sans doute une confusion avec le « poème en prose » du *Lévite d'Ephraim*, dont plusieurs amis de Rousseau connaissaient alors l'existence.

[2] Lettres de Rey du 2 mars 1761, 11 mai 1764 — Jean-Jacques écrit à M** (Duclos, sans doute), en 1760 (non datée — Décembre) qu'il ne publiera pas les *Aventures* d'Edouard, qu'il a jeté les cahiers au feu et qu'il n'en reste que la copie de Mme de Luxembourg (X, p. 235).

texte in-8° et celui in-4° trois des variantes de notre tableau qui sont différentes et qu'on retrouve dans les éditions suivantes, identiques au texte in-8°.

34. (*Bibliothèque Nationale. Y². 63854.*)

Julie, | ou | La Nouvelle | Héloïse. | Tome premier || La Nouvelle | Héloïse, | ou | Lettres | de deux Amans, | habitans d'une petite Ville au pied | des Alpes ; | recueillies et publiées | par J. J. Rousseau. | Tome premier. | Genève. | MDCCLXXX || in-12.

Préface : pp. I-IV — Avertissement : p. IV — Seconde préface : pp. V-XLVIII — Lettres : pp. 1-312 — Table des Lettres et matières : pp. 313-327 — T. II. Lettres : pp. 1-412. Table : pp. 413-427 — T. III. M.DCC.LXXXI. Lettres : pp. 1-377. Table : pp. 378-384 — T. IV. M.DCC.LXXXI Lettres : pp. 1-329 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 330-354 — Table : pp. 355-362.

Remarquer la différence des dates pour les tomes III et IV.

35. (*Bibliothèque Nationale. Réserve Y² 3495-3501.*)

Julie, | ou | la Nouvelle | Héloïse. | Tome premier. || La Nouvelle | Héloïse, | ou | Lettres | de deux Amans ; | Habitans d'une petite Ville au pied | des Alpes ; | Recueillies et publiées | par J. J. Rousseau. | Tome premier. | A Londres. | MDCCLXXXI. ||

Petit in-8° à très grandes marges blanches et impression très soignée.

Préface : pp. I-V — Avertissement : p. VI — Seconde préface : pp. VII-LXIII — Lettres : pp. 1-140 Table : pp. 141-144 — T. II. Lettres : pp. 1-205 — Table : pp. 206-211 — T. III. Lettres : pp. 1-252. — Table : pp. 253-256 — T. IV. Lettres : pp. 1-195 — Table : pp. 196-199 — T. V. Lettres : pp. 1-269 — Table : pp. 270-273 — T. VI. Lettres : pp. 1-245 — Table : pp. 246-248 — T. VII : Lettres : pp. 1-235 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 236-261. Table : pp. 262-264.

Réduction des gravures de Moreau le Jeune pour l'édition de Londres. (Bruxelles).

Cette édition de luxe sur papier grand format fut tirée à petit nombre. Les exemplaires courants sont de format in-24 (Bibliothèque Nationale. Z 36.191 et suiv.). On lit, imprimé à la fin du tome V le prospectus de la collection « Collection de petits formats, en beau papier, belle impression, belle gravures, en tout supérieure à celle imprimée à Lyon... »

XXXVI. *Bibliothèque de Genève. Archives J. J. Rousseau. O R. 77.*

Collection | complette | des œuvres | de | J. J. Rousseau, | Citoyen de Genève. | Tome troisième. | Contenant le Ier Tome de Julie ou de | la Nouvelle Héloise. | Aux Deux-Ponts, | Chez Sanson et Compagnie. | M.DCC.LXXXIII. | Œuvres complettes | de | J. J. Rousseau | Citoyen de Genève. | N. Héloise. Tome premier. | La Nouvelle | Héloise | ou | Lettres | de deux

Amans | Habitans d'une petite Ville au pied | des Alpes ; | Recueillies et publiées | Par J. J. Rousseau. | Tome I. | Aux Deux-Ponts. | Chez Sanson et Compagnie. | M.DCC.LXXXII. | in-8°. Préface : pp. 5-8 — Avertissement : p. 9 — Seconde préface : pp. 10-51 — Lettres : pp. 53-269 — Table : pp. 271-281 — T. IV (tome II de la *Nouvelle Héloïse*). Lettres : pp. 5-293. Table : pp. 294-302 — T. V. (III) Lettres : pp. 5-269. Table : pp. 271-275 — T. VI (IV) Lettres : pp. 5-249. Table : pp. 251-255.

XXXVII. *Bibliothèque Nationale. Z. 3635 1 et suiv.*

Collection | complete | des œuvres | de J. J. Rousseau, | Citoyen de Genève. | Tome troisième. | De l'Imprimerie de la Société littéraire — typographique. | 1783 | La Nouvelle | Héloïse, | ou | Lettres | de deux amans, | habitans d'une petite ville | au pied des Alpes. | Tome Premier. | in-12.

Préface : pp. 1-5 — Avertissement : p. 6 — Seconde préface : pp. 7-60 — Lettres : pp. 61-346 — Table des lettres et matières : pp. 347-360 — T. IV (tome II de la *Nouvelle Héloïse.*) Lettres : pp. 1-385 — Table : pp. 386-396 — T. V. (III) Lettres : pp. 1-350 — Table : pp. 351-356 — T. VI (IV). Lettres : pp. 1-300 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 301-324 — Table : pp. 325-331.

La Mazarine possède (54.558) un exemplaire incom-

plet tomes III et IV avec une bonne réduction des gravures de Moreau.

38. (*Bibliothèque de Genève. Archives J. J. Rousseau : O. R. 19.*)

Julie, ou | La nouvelle | Héloïse. | Tome premier. || La nouvelle | Héloïse, | ou | Lettres | de deux Amans, | Habitans d'une petite ville au pied des Alpes ; | Recueillies et publiées par J. J. Rousseau. | Tome premier. | Genève. | 1788. || in-24.

Préface : pp. 5-8 — Seconde préface : pp. 8-14 — Lettres : pp. 15-278 — Table des lettres et matières ; pp. 279-288 — T. II. Lettres : pp. 5-243 — Table : pp. 244-250 — T. III Lettres : 5-220 Table : pp. 221-225.

XXXIX *Bibliothèque Nationale. Z. 36.379.*

Œuvres | completes | de J. J. Rousseau. | Nouvelle édition, | classée par ordre de matières, et ornée | de quatre-vingt-dix gravures. | Tome premier. | 1788 || [Verso suivant] Les Pièces nouvelles insérées dans ce volume sont : Introduction, par M. Mercier. Voyage à Ermenonville, par feu M. Le Tourneur, pour servir de Préface. Notes de J. J. Rousseau sur sa *Nouvelle Héloïse*. Les Notes des Editeurs. Frontispice (C. P. Marillier del. J. J. Hubert, sculp. Paysage suisse entouré de neuf médaillons représentant les scènes de la *Nouvelle Héloïse*). La Nouvelle Héloïse Tome Ier || in-8°.

Introduction : pp. 1-56 — Voyage à Ermenon-

ville : pp. 59-176 — La Nouvelle Héloise [faux titre] : p. 177. Avis : p. 178[1] — Préface : pp. 179-183 — Avertissement : p. 184 — Seconde préface : pp. 185-239 — Avis[2] : p. 240 — Notes de J. J. Rousseau sur sa Nouvelle Héloïse : pp. 241-248 — Lettres : pp. 249-476 — Table : pp. 477-488 — T. II. Lettres : pp. 1-454. Table : pp. 455-468 — T. III. Lettres : pp. 1-479. Table : pp. 480-488 — T. IV. Lettres : pp. 1-418 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp 419-446 — Des Ecrits publiés à l'occasion de la *Nouvelle Héloïse* : pp. 467-475 — Table : pp. 476-484.

Il fut publié des exemplaires à grandes marges. in-4°.

Cette édition, faite pour le texte sur celle de Genève 1782, in-8°, a son importance, outre la beauté des gravures et frontispices. Les éditeurs ont eu connaissance de la *Copie Luxembourg* à laquelle ils ont emprunté une addition (tome I, p. 248). Les *Notes de J. J. Rousseau sur sa Nouvelle Héloïse* sont adaptées de la deuxième partie des *Confessions*, encore inconnue du public. L'étude de Mercier sur *les Ecrits publiés à l'occasion de la Nouvelle Héloïse* nous a conservé des analyses et extraits de pièces qui semblent maintenant introuvables.

[1] Voici cet Avis « Les morceaux nouveaux tirés des mémoires ou lettres de Rousseau seront marqués par des guillemets ; les notes qui lui appartiennent seront désignées par un chiffre, et celles de l'Editeur par une étoile, avec ces mots : *N. de l'Edit.* »

[2] Voici cet Avis : « Les notes suivantes au sujet de la Nouvelle Héloïse, n'ayant point été publiées dans aucune édition, nous croyons que nos lecteurs ne pourront que nous savoir gré de les rapporter ici ; ce n'est qu'après beaucoup de recherches que nous sommes parvenus à nous les procurer ; elles sont de Rousseau lui-même. »

On trouve à la Bibliothèque Nationale, relié avec un exemplaire de cette édition (Z 1380) le *Prospectus*. Les deux premiers volumes de la *Nouvelle Héloïse*, alors publiés, se vendaient 10 livres et 24 livres pour l'in-8°, selon le papier, 24 livres et 48 livres pour l'in-4°.

Les gravures sont des frontispices de Marillier, la reproduction des gravures de Moreau le Jeune et une gravure nouvelle de Wheaty pour la lettre IV, 17. On remarquera que, pour la reproduction des gravures de Moreau, on a fait subir quelques modifications aux costumes pour les mettre d'accord avec les modes nouvelles.

XL. (*Bibliothèque de Vesoul, n° 2081.*)

Collection | complète | des Œuvres | de | J. J. Rousseau, | Citoyen de Genève. | Tome premier, | avec Figures. | Contenant le premier volume de la | Nouvelle Héloïse. | A Paris, | chez Bossange et Comp. Libraires, | rue des Noyers, n° 33. | Et à Bruxelles, chez J. L. de Boubers, Imprimeur-Libraire. | 1791 || in-12. |

Préface : pp. I-V — Avertissement : p. VI — Seconde préface : pp. VII-LXII — Lettres : pp. 1-342. Table : pp. 343-357 — T. II. Lettres : pp. 1-453. Table : pp. 454-466 — T. III. Lettres : pp. 1-413. Table : pp. 414-420 — T. IV. Lettres : pp. 1-349 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 350-376. Table : pp. 377-384. ||

L'exemplaire comprend sept gravures. Cinq sont des contrefaçons de Marillier. Les deux autres (arrivée des enfants de Julie auprès de Saint-Preux et Scène du Voile) ne sont signées que J. Maillart S.

XLI. *Bibliothèque de Genève. Hf. 4197.*

Œuvres | complettes | de J. J. Rousseau. | Citoyen de Genève. | Nouvelle édition. | Tome troisième. | A Paris, | chez Bélin, libraire, rue St-Jacques, n° 26 | Caille, rue de la Harpe, n° 150. | Grégoire, rue du Coq St-Honoré | Volland, quai des Augustins, n° 25 | 1793 || in-24.

Préface : pp. 1-5 — Avertissement : p. 6 — Seconde Préface : pp. 7-52 — Lettres : pp. 53-363 — Table des lettres et matières : pp. 364-378 — T. IV (tome II de la *Nouvelle Héloïse.*) Lettres : pp. 1-417 — Table : pp. 418-431 — T. V (III). Lettres : pp. 1-379 — Table : pp. 380-387 — T. VI (IV) Lettres : pp. 1-322 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 323-346 — Table : pp. 347-354.

Cette édition est de format in-16 ou in-24 suivant la largeur des marges. Il y eut également des exemplaires in-8° et in-4° avec simples différences de marges. Dans l'exemplaire in-16 de la Bibliothèque Nationale (Z.36416. Incomplet du tome I) on trouve glissé le Prospectus de l'édition. Le prix était de 8 livres 10 sous, cartonné; 21 livres sur velin in-8°; 42 livres sur velin in-4°. Le prospectus ajoute : « Les variantes, additions et corrections recueillies sur les manuscrits de l'auteur. étant déposés au comité d'instruction publique, la Convention nationale nous a accordé la permission de les comparer. Nous publierons ce supplément aussitôt que le travail en sera achevé. Nous nous étendrons plus au long à la dernière livraison. ».

L'impression de la *Nouvelle Héloïse* est antérieure à

cet examen: elle est éditée simplement sur l'édition de Genève.

XLII. *Bibliothèque de Genève. Hf. 4243.*

La | Nouvelle Héloïse. | ou | Lettres | de deux amans, | habitant une petite ville au pied | des Alpes. | par J. J. Rousseau. | Tome premier. | Lausanne. | 1794 || in-12.

Préface : p. 1-3—Avertissement : p. 4—Seconde préface : p. 5-39 — Lettres ; pp. 41-303 — Table des lettres et matières : pp. 305-314 — T. II [Seconde et troisième parties]. Lettres : pp. 1-348 — Table : pp. 349-357 — T. III [quatrième et cinquième parties]. Lettres : pp. 1-320. Table : pp. 321-324.

XLIII. *Bibliothèque de Genève. Archives J. J. Rousseau. O. R. 52.*

Œuvres | completes | de | J. J. Rousseau. || Œuvres | completes | de | J. J. Rousseau, | citoyen de Genève. | Tome troisième. | A Basle, | de l'imprimerie de J. J. Thourneisen. | M.DCC.XCV || La Nouvelle | Héloïse, | ou | Lettres | de deux Amans | habitans d'une petite ville | au pied des Alpes ; | Recueillies et publiées | Par J. J. Rousseau. ||

Préface : pp. 3-5 — Avertissement : p. 6 — Seconde préface : pp. 7-14 — Lettres : pp. 15-308 — Table des lettres et matières : pp. 309-320 — T. IV (tome II de la *Nouvelle Héloïse*). Lettres : pp. 1-348. Table : pp. 349-357 — T. V (III). Lettres : pp. 1-320 — Table : pp. 321-324 — T. VI (IV).

Lettres : pp. 1-283 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 284-304 — Table : pp. 305-311.

44. *La librairie A. Jullien de Genève a porté à son Catalogue des ouvrages de J. J. Rousseau, de 1907, l'édition suivante :*

La Nouvelle Héloïse. Leipzig. 1796. portrait, 4 v. in-12.

L'édition suivante, de Lausanne 1792, n'est qu'une mauvaise entreprise de librairie ; mais elle fut singulièrement éditée et il nous a été malaisé de la classer. 1° L'éditeur a eu certainement connaissance de l'édition Mercier 1788, à laquelle il emprunte le *Voyage à Ermenonville* de Le Tourneur. Il lui emprunte également, ou bien à une édition de Genève, les traductions des vers italiens — avec d'assez fréquents oublis — et sans doute (plutôt qu'à l'édition Duchesne 1764) la table sommaire des matières. 2° Mais ni l'édition Mercier, ni l'édition de Genève n'ont servi pour l'impression. On trouve en effet, partie I, lettres 12, 19, 31, les leçons de Rey 1761 et non les corrections typiques : *pour les livres, beaucoup méditer, tourment, gloire et bonheur*. De même les titres des lettres et la disposition de la note IV, 11 appartiennent à la première édition. Les parties I, II, III, V, VI, sont donc établies sur un texte de la famille 1761. On n'y retrouve pas les variantes de la famille Rey 1763. 3° Mais la quatrième partie a été établie sûrement sur un exemplaire de cette famille 1763 (sans doute cette partie manquait-elle dans l'exemplaire de 1761 utilisé par l'imprimeur, ou bien, comme nous l'avons vu pour

certains exemplaires[1], avait-on relié une quatrième partie de 1763 avec une troisième de 1761.) En effet, toutes les notes supprimées dans l'édition de 1763 sont également supprimées. En outre et surtout on y trouve, avec les variantes des lettres IV, 11 et 17 : *un ciel serein, la fraicheur de l'air... des guirlandes de houblon, de liseron...* avec la note nouvelle de la lettre IV, 11 : *Cette réponse n'est pas exacte...*, communes également à l'édition de Genève, la correction cruciale (IV, 10) : *Laitages excellens qui se font sur le mont Jura...* au lieu de : *Laitages excellens qui se font sur la montagne de Salève. Je doute. etc...*

Il reste d'ailleurs pour que cette conclusion soit indiscutable les difficultés que voici : De nombreuses et assez importantes variantes sont inconnues à Rey 1763, Duchesne 1764, etc., etc. Exemples : *contraindre* = *contrefaire* (IV, 2) — *que j'ai vécus* = *que j'ai passés* (Ib.) — *le doux titre* = *le doux nom* (IV, 3), etc... etc... Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables. Quelques-unes de ces variantes aboutissent à de véritables non sens : *non moins timide ni tendre* = *non timide ni tendre* (IV, 6) — *Je crois avoir accompli les vœux* = *voir accomplir...* (IV, 10) — *Il se trouve ainsi plus que doublé... est à peu près alors* = *serait ainsi plus que doublé... serait à peu près alors...* (Ib.) On peut donc croire simplement, comme l'aspect de toute l'édition le confirme, à une grande négligence d'impression. Il y a ainsi de très nombreuses variantes par omissions, mots sautés, pronoms, conjonctions, syllabes tombés. (Exemples : *il mangeait Aristote* = *mangerait* — *un pan de*

[1] Edition de Rey 1763. Exemplaire de Genève. Voir p. 72.

son habit galant étendu = galamment — est-il juste qu'un mauvais sujet = qu'un nouveau venu sans affection et qui n'est peut-être qu'un mauvais sujet.) Il y a vingt-huit fautes de ce genre pour les cent cinquante premières pages.

45. (*Bibliothèque de Lyon.* 317626.)

La nouvelle | Heloïse, | ou | Lettres | de deux Amans, | Habitans d'une petite ville au | pied des Alpes. | Recueillies par J. J. Rousseau, et précédées | du voyage à Ermenonville, de M. le Tour | neur. | Tome premier. | A Lausanne, | chez François Lacombe, Libraire. | 1792 || in-12.

Préface : pp. I-IV — Voyage à Ermenonville : pp. V-CVI — Lettres : pp. 1-298 — Table : pp. 299-311 — T. II. Lettres : pp. 1-310 — Table ; pp. 311-318 — T. III Lettres : pp. 1-346 — Table : pp. 347-352 — T. IV. Lettres : pp. 1-353 — Les Aventures de Milord Edouard Bomston : pp. 354-376 — Table : pp. 377-382.

V. *Editions postérieures au dépôt des manuscrits à la convention.*

XLVI. (*Bibliothèque Nationale. Réserve. Z 514 et suivants.*)

Œuvres | de | J. J. Rousseau, | Tome second, contenant | La Nouvelle Héloïse. || Œuvres | de | J. J. Rousseau, | citoyen de Genève. | Edition

ornée de Figures, et collationnée sur les | Manuscrits originaux de l'Auteur, déposés au Comité | d'Instruction publique. | Nouvelle Héloïse, Tome I | A Paris, | chez Defer de Maisonneuve, rue du Foin S. Jacques, n° 11. | De l'Imprimerie de Didot le Jeune. | 1793 || Explication des estampes | contenues | dans ce volume. [Frontispice de Cochin. Quatre gravures de Monsiau] || La | Nouvelle Héloïse, | ou | Lettres | de deux Amans, | Habitans d'une petite Ville au pied des Alpes. | Non la conobbe il mondo, mentre l'ebbe: Conobill'io ch'a pianger qui | rimasi. | Pétrarc. | Trad. Le monde la possèda sans la connaître, et moi qui l'ai connue je reste | ici-bas à la pleurer. || in-4°.

Préface : pp. 9-12 — Seconde Préface : pp. 13-41 — Lettres : pp. 43-584 — Table : pp. 585-600 —T. III (tome II de la *Nouvelle Héloïse.*) A Paris et à Amsterdam, | chez J. E. Gabriel Dufour, Successeur de Defer de | Maisonneuve. | De l'Imprimerie etc... | an VII || Lettres : pp. 9-529— Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 531-548 — Table : pp. 549-556.

L'édition Defer de Maisonneuve est la première qui s'annonce comme « collationnée sur les Manuscrits originaux de l'Auteur, déposés au Comité d'Instruction publique ». L'Avertissement de l'éditeur précise qu'il a bien eu connaissance de deux manuscrits, le manuscrit Luxembourg et l'un des deux brouillons, évidemment le deuxième. Il ajoute que ce manuscrit « a servi à faire la première édition, dont les épreuves ont été vues et corrigées par l'auteur. Nous avons cette édition sous

les yeux». Même si cet avertissement était sincère, la méthode selon laquelle le texte aurait été établi serait donc défectueuse. Le deuxième brouillon, pas plus que la copie Luxembourg, nous l'avons dit, n'ont servi pour la première édition et la comparaison la plus superficielle aurait montré à l'éditeur quelles différences profondes les séparaient. La nécessité qui s'impose de n'utiliser copie et brouillon que comme contrôle occasionnel nous permet de négliger l'étude détaillée des corrections que l'éditeur de 1793 lui a demandées. En fait on s'aperçoit très vite que, s'il s'en est parfois servi, il l'a fait avec une extrême négligence. Il annonce tout d'abord qu'il a eu la première édition sous les yeux. Or les compositeurs ont travaillé sur l'édition de Genève. *Toutes* les variantes essentielles que Genève doit au seul exemplaire annoté de Rousseau sont en effet reproduites. En outre, pour les quarante-sept variantes de notre tableau, l'édition Defer de Maisonneuve s'éloigne de la première édition sur quarante-trois points. L'étude des manuscrits lui aurait permis de confirmer cette première édition et de se défier de l'édition de Genève sur au moins huit points, d'éviter par exemple les contre-sens, signalés p. 3, où la pensée de Rousseau est inversée ou rendue inintelligible. Indiquons seulement que l'édition ajoute à la fin de la Préface quelques lignes empruntées peut-être au deuxième brouillon : « Allez, bonnes gens avec qui j'aimai tant à vivre...[1] »

[1] Petitain se demande déjà où ces lignes ont été trouvées. La copie Luxembourg n'a pas de Préface. Nous n'avons pas pu avant l'impression de cette étude revoir les deux brouillons que nous n'avions pas entièrement étudiés. Mais l'éditeur indique qu'il emprunte son addition à

XLVII. *Bibliothèque Nationale. Z. 36451 et suiv.*)

Œuvres | de | J. J. Rousseau, | Citoyen de Genève. | Tome troisième. | A Paris, | De l'Imprimerie de P. Didot l'Aîné, | Au Palais des Sciences et arts. | An IX. (1801) || Julie, | ou | La Nouvelle Héloïse ; | ou | Lettres | de deux amants, habitants d'une | petite ville au pied des Alpes ; | recueillies et publiées | par J. J. Rousseau. | Nón la conobbe il mondo, mentre l'ebbe : | Conobill'io, ch'a pianger qui rimasi. Petrar | Le monde la posséda sans la connaître ; et moi je | l'ai connue, je reste ici-bas à la pleurer. ||

Préface : pp. 3-5—Avertissement sur la préface suivante : p. 6 — Seconde préface : pp. 7-40 — Lettres : pp. 41-409 — Table des lettres et matières pp. 410-423 — T. IV (tome II de la *Nouvelle Héloïse*). Lettres : pp. 3-291 — Table : pp. 292-298 — T. V (III). Lettres : pp. 3-302 — Les Amours de Milord Edouard Bomston : pp. 303-318 — Lettre à M... Montmorency... 1760 [« Le mot propre me vient rarement, etc... »] pp. 319-320 — Sujets d'estampes : pp. 321-322 — Table : pp. 333-337.

Cette édition fut faite plus sérieusement que la précédente. L'avis des éditeurs annonce qu'ils n'ont « épargné ni recherches, ni soins, ni dépenses, pour la rendre précieuse aux gens de lettres par l'extrême pureté du

la copie « qui a servi pour l'impression ». Cette copie (deuxième brouillon) ne commence qu'à la quatrième partie ?? Nous aurons à étudier la question.

texte, altéré trop longtemps, et par les entraves que la censure mettait au génie de l'auteur à l'époque des premières éditions, et par la négligence des libraires qui les ont renouvelées et multipliées à l'infini pendant trente ans et plus... » Pour la *Nouvelle-Héloïse* ils auraient collationné le texte sur deux manuscrits, le manuscrit Luxembourg et le deuxième brouillon. Ces manuscrits leur auraient servi « à corriger quelques-unes de ces fautes légères qui échappent à l'attention la plus soutenue ». Mais les éditeurs se trompent quand ils annoncent que le deuxième brouillon « avait été mis au net par l'auteur pour servir à l'impression de l'ouvrage » ou du moins ils n'indiquent pas que des corrections innombrables avaient fait de cette copie un nouveau brouillon. Ils se trompent plus singulièrement encore en indiquant que ce deuxième brouillon et la copie Luxembourg « diffèrent très peu ». Les différences sont au contraire profondes. En fait le texte a été imprimé sur celui de Genève[1] à qui Didot emprunte les titres modifiés de Duchesne, la table sommaire, les traductions des vers italiens de Rousseau. Mais il emprunte effectivement, soit à la première édition, soit aux manuscrits un certain nombre de corrections. Il comporte les leçons exactes : *et le bateau ayant besoin de raccommoder* (IV, 17) — *une sorte de jouissance qui supplée à la réalité* — *Qui vaut mieux peut-être* (VI, 8.) Il maintient les variantes I, 19 et 31 conformes aux manuscrits et à la première édition : « *pour les ouvrages... le tourment des tiens... ô gloire et bonheur de ma vie.* » Il rétablit conformément au texte de 1761 les vers italiens

[1] ou sur un texte de même famille.

et la note IV, 11, bouleversés constamment par tous les éditeurs. Il reste pourtant que ce travail de révision a été fait maladroitement. Un certain nombre de variantes (IV, 1 : *tout le veut, mon cœur, mon devoir... mes enfants, moi même;* — IV, 9 : *en sorte que je le vois retourner beaucoup plus rassuré sur son cœur...* — V, 3 : *Dans le second on s'applique à l'individu, à l'homme en général;* — VI, 2 : *si ton ami n'eut pas été ton amant j'ignore ce qu'il eut été pour toi, etc.*) gardent de l'édition de Genève ou y ajoutent des contre-sens et absurdités qu'un peu d'attention aurait rendus évidents et que la première édition ou les manuscrits auraient permis de corriger immédiatement.

XLVIII. Le *Catalogue de la Bibliothèque d'un amateur*, Paris, Renouard, 1819, 4 vol. in-8°, signale l'édition suivante : (pp. 303-304).

Œuvres de Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève. Paris, de l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné, 1796, 25 vol. gr. in-18, fig. vélin.

Soixante gravures de Dupréel.

On tira cent exemplaires numérotés à 400 francs; puis on refit avec les mêmes planches des exemplaires in-8°, six cents au moins.

La Bibliographie de Quérard signale des éditions de la *Nouvelle Héloïse* qui nous sont restées inconnues.

49. Genève, 1786, 6 v. in-12.

50. Genève, 1787, 4 v. in-18.

51. Paris, 1799, 6 v. in-18.

Elle signale, sans nom de ville, des éditions que nous

supposons identiques à *Genève 1762 — Amsterdam, 1767 — Lausanne, 1792 — Lausanne, 1794.*

Editions Petitain et Musset-Pathay.

Ajoutons quelques renseignements sur ces deux éditions, les plus intéressantes du XIXe siècle.

L'édition donnée par Petitain (Paris, Crapelet, Lefèvre, 1819-1820) indique dans son *Avertissement* les principes qui ont servi à l'établissement du texte. L'éditeur a suivi le texte de Genève confronté avec la première édition et à l'occasion avec celui de l'édition 1801 ou les manuscrits du Palais-Bourbon. On pourra voir en comparant cet *Avertissement* avec notre étude ce que l'information de Petitain, fort judicieuse, eut de nécessairement insuffisant puisqu'il ne connaissait ni l'exemplaire annoté Coindet, ni l'édition de Rey 1763, etc...

Les critiques contre l'édition de 1801 sont justes lorsque Petitain affirme que les corrections ont été faites sans méthode. Il a tort du reste d'affirmer que rien ne justifie les textes «*peu lire et beaucoup méditer*», «*ô charme et bonheur de ma vie*». Ils sont donnés comme nous l'avons montré (p. 6 et 16) par un *Errata* de Rousseau.

Petitain a bien confronté l'édition de Genève avec la première édition. Il a repris à cette première édition la note I, 62. («Il y a ici beaucoup d'inexactitude») supprimée dans l'exemplaire annoté et dans l'édition de Genève (Voir de même la note III, 3 et le rétablissement logique de la note et des citations à la lettre IV, 11. Cf. supra p. 84). Mais cette confrontation n'a été sans doute qu'occasionnelle. La première édition

aurait permis à Petitain de corriger les contre-sens dont nous avons parlé (p. 3) et la variante fâcheuse citée p. 84 (note IV, 11), qu'il emprunte à l'édition de Genève.

L'édition Musset-Pathay (Paris. Dupont, Bossange. Chassériau. 1823-1826) reproduit simplement (pour la *Nouvelle-Héloïse*) le texte de Petitain (voir par exemple la présence de la note I, 62, etc.)

Note sur les manuscrits.

A l'exception du deuxième brouillon dont nous avons indiqué la valeur critique, les manuscrits de la *Nouvelle Héloïse* intéressent l'histoire de la pensée et du style de Rousseau, non l'établissement du texte. Nous n'avons donc pas à les étudier en détail. M. Marcellin Pellet en a donné une description sommaire (*Les Manuscrits de J. J. Rousseau au Palais Bourbon*, dans la *Révolution française*. Septembre 1906, pp. 199-202). Nous ajouterons seulement que le deuxième brouillon ne donne pas au complet les parties IV, V et VI qui existent seules. Il y a des lacunes importantes. Signalons également, puisqu'on ne l'a, croyons-nous, indiqué nulle part, qu'on trouvera à la fin du deuxième volume, sur le verso des feuillets, un assez long fragment de brouillon pour le livre IV de l'*Emile* (Le *Si j'étais riche.)*

La *Collection d'autographes de Victor Cousin* à la Bibliothèque de la Sorbonne contient (fol. 81, 83, 87, 89), des feuillets de brouillons, très intéressants pour l'étude de la composition de la *Nouvelle Héloïse*. Ce sont des fragments des lettres VI, 5; VI, 6; VI, 11[1].

[1] M. Th. Dufour a signalé et reproduit dans les *Annales* (1908, p. 269) une ébauche d'une dizaine de lignes pour la lettre I, 11.

Conclusion.

Quelques conclusions générales se dégagent de notre étude.

Une lecture attentive des descriptions confirmera bien souvent ce que tous les bibliographes savent de reste; le soin avec lequel il faut examiner et décrire les éditions pour les identifier ou les distinguer. Par commodité de travail des éditions différentes suivent souvent page par page l'édition modèle[1]. La réimpression Duchesne de 1770, par exemple, d'où sortirent bien des textes, est à peu près identique à l'édition de 1764. D'autre part, suivant une coutume toujours vivace, les éditeurs, pour écouler des éditions qui s'attardent, les affublent parfois d'une page de titre toute neuve qui dissimule l'ouvrage vieilli. Les dates des pages de titre n'ont aucune signification certaine, même dans les bonnes éditions, et demandent sans cesse à être vérifiées, etc., etc. Tout cela est d'expérience courante dans la pratique bibliographique.

Une remarque plus importante est que les éditions sont assez nombreuses, dans cette fin du XVIIIe siècle, qui s'intitulent revisées, corrigées, complétées[2]. L'exemple de la *Nouvelle Héloïse* doit apprendre à s'en défier. Il s'agit pour les libraires, non de servir les intérêts de la littérature, mais au milieu d'éditions et contrefaçons diverses, d'attirer le lecteur et de vendre leurs livres.

[1] Cf. d'autres exemples dans R. Sturel. *Jacques Amyot, traducteur des vies parallèles de Plutarque*. Paris, Champion, 1909, pp. 126 e suiv.

[2] Voir pour un cas non identique mais analogue l'exemple d'une édition de Plutarque excellemment étudié par M. Sturel. *Op. citat.* pp. 126 et suiv.

Les affirmations arbitraires ne leur coûtent rien. Pour la *Nouvelle Héloïse* deux éditions sont intéressantes en dehors de la première, celle de Rey 1763, et celle de Genève 1780. Il se trouve que celle de Rey se donne obscurément comme « corrigée par l'éditeur » et que celle de Genève n'annonce rien. Toutes les autres qui s'intitulent plus fidèles et plus complètes n'ont de valeur que pour faire nombre.

La philologie de Rousseau retiendra l'intérêt de plus en plus en certain de l'édition de Genève pour l'établissement du texte des *Œuvres*. Inversement l'édition de Musset-Pathay, intéressante par la compétence de son auteur, n'a pas, pour la *Nouvelle-Héloïse* du moins, d'autre valeur que celle du texte de Petitain.

Il reste, pour l'histoire littéraire, qu'au lendemain même de la publication du roman et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les éditeurs ont cru plaire au public en assurant qu'ils donnaient un Rousseau plus exact et plus complet. Il n'est guère de contrefaçons, même détestables, qui n'ornent leur page de titre de ces fallacieuses promesses. Elles assurent ainsi que, dès 1761, Jean-Jacques est de ceux dont on entend connaître exactement la pensée, l'un de ces grands écrivains dont les miettes sont d'or et dont le génie est sacré. Elles signifient même sans doute, pour certains éditeurs et pour certains lecteurs, qu'entre le persécuté et l'autorité qui le persécute, c'est pour la pensée sincère et libre que l'opinion publique se décide. « *Nouvelle édition revue et corrigée* », cela veut dire qu'il importe de lire, sur la société, la morale et la religion, non ce qui convient à la censure mais ce qu'a vraiment écrit Rousseau. Lorsque Rey imprime « *Seconde édition originale* » il avertit

qu'il réédite l'édition de Hollande et non l'édition de Robin soigneusement émoussée par Malesherbes. De cette édition de Paris les exemplaires sont rares. Si médiocre que fut son édition, nul contrefacteur n'a voulu, par dessein ou par nonchalance, la reproduire. Les prudences de Malesherbes n'ont pas été suivies par les scrupules du commerce : c'est dire qu'elles furent dédaignées par l'opinion.

Surtout ces longues et monotones recherches n'auraient pas été vaines quand elles ne nous auraient donné qu'un seul chiffre : cinquante éditions de la *Nouvelle Héloïse* publiées collectivement ou séparément avant 1800. Et même plus ces listes d'éditions s'allongent, plus elles risquent d'être incomplètes. Qu'un ouvrage ait eu une, deux ou trois éditions, il y a chance fort souvent pour qu'on arrive à ne pas s'y tromper. Qu'il en ait eu cinquante, cela signifie que d'innombrables lecteurs l'ont demandé à leurs libraires : cela signifie aussi qu'en présence de ces demandes, partout où il y avait un éditeur audacieux, dans l'absolue liberté où l'on était de contrefaire un ouvrage imprimé en Hollande, il y a eu tentation de contrefaçon, il y a eu bien souvent contrefaçon. C'est dix, vingt, trente de ces éditions de province ou de l'étranger qui nous ont assurément échappé. En quarante ans il y a donc eu plus de soixante tirages de la *Nouvelle Héloïse*. La seule première édition a été tirée pour le moins à quatre mille exemplaires. Il n'est pas de roman contemporain de Rousseau qui ait clairement dépassé le dixième de ce chiffre. Il n'est peut-être pas d'autre ouvrage qui l'ait atteint. Si l'on y joint tout ce que nous apprennent les jugements des critiques et des journalistes, les anecdotes des Mémoi-

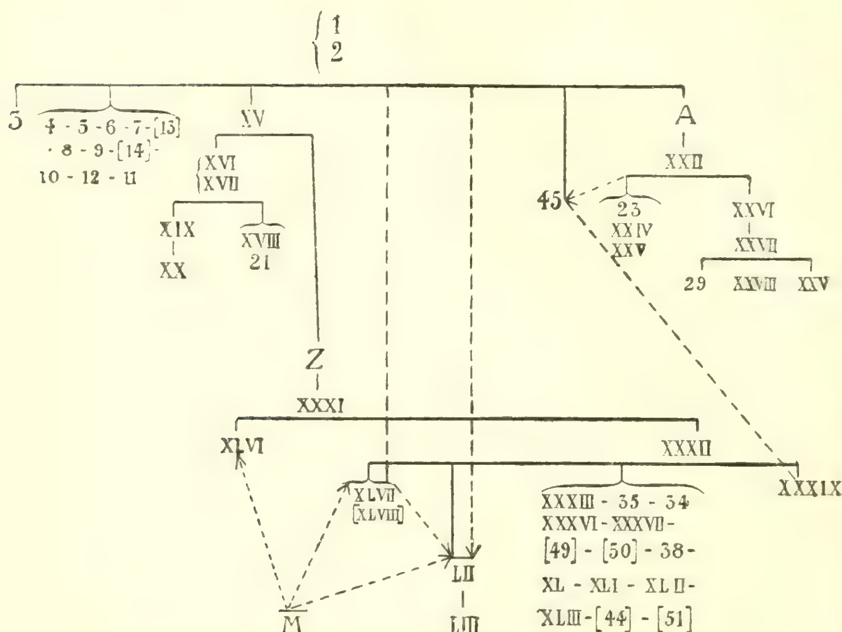
res, la correspondance pittoresque de la Bib. de Neuchâtel, il s'avère qu'il n'est pas d'œuvre littéraire au XVIIIe siècle qui ait contribué plus clairement que le roman de Rousseau à pétrir les âmes françaises.

Enfin retenons que la publication de la *Nouvelle Héloïse* offre un intérêt incomparable pour l'étude des relations entre les auteurs, les éditeurs et le gouvernement dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Grâce aux lettres de Rousseau à Rey, publiées par Bosscha, grâce aux lettres de Malesherbes et de Rey publiées par Streckeisen-Moultou ou conservées à Neuchâtel, il n'est pas d'ouvrage au XVIIIe siècle. à beaucoup près, dont nous puissions suivre aussi clairement les aventures jusqu'au jour de la mise en vente. La *Nouvelle Héloïse* est l'exemple le plus favorable d'un ouvrage imprimé à l'étranger mais officieusement autorisé. Malesherbes sert d'intermédiaire pour les épreuves ; il autorise l'entrée des ballots en France. Pourtant que de craintes et que de risques pour Rey. Le port des paquets d'épreuves est extrêmement coûteux. Quand le marché est fait avec Rousseau, rien ne prouve que la vente en France sera tolérée. Lorsque Malesherbes, parce qu'il est Malesherbes et que l'auteur est Rousseau, autorise Robin à recevoir les ballots, rien ne défend Robin contre la concurrence d'une contrefaçon vendue aisément à meilleur compte ; rien ne lui assure la vente de ses deux mille exemplaires et ne promet à Rey qu'il sera payé. En fait ce n'est plus deux mille exemplaires qu'il faudra vendre, mais trois mille, puisque mille sont réimprimés à Paris. Et de toutes parts, à Lyon, Rouen, Hambourg, Genève, etc... les contrefaçons se multiplient sans que, ni en droit ni en fait,

les autorités ne puissent ni ne veuillent s'y opposer. Rey gagna assurément de l'argent. Mais l'entreprise, avant le succès, n'était pas, il faut le dire, tout à fait sûre. Les quatre-vingt-dix louis neufs promis à Rousseau n'étaient pas la somme dérisoire qu'il nous semble. On ne croit plus aujourd'hui que la censure, la Sorbonne et le Parlement n'étaient pour les écrivains que de vains fantômes et la Bastille une aimable villégiature[1]. Mais n'eussent-ils tenu sur la tête des auteurs que des foudres de clinquant qu'ils eussent encore gardé des armes aisément efficaces. Par les privilèges et les tolérances, par les poursuites et les entraves de la vente et du colportage, ils frappaient les éditeurs à la bourse ; ils opposaient ainsi aux auteurs une des plus solides barrières, celle de l'argent.

[1] Voir notamment les études de M. Lanson sur l'affaire de l'*Emile (Annales,* 1905, pp. 95-136) et de M. Keim, sur celle de l'*Esprit* d'Helvétius *(Helvétius, sa vie et son Œuvre.* Paris, Alcan, 1907, Ch. XV.)

(Voir à la page suivante le tableau des filiations.)



Nous désignons par A l'exemplaire corrigé envoyé à Rey par Rousseau ; par Z l'exemplaire corrigé de la Chambre des députés ; par M les manuscrits. — Les chiffres renvoient aux numéros d'ordre de nos descriptions. Nous réunissons par une accolade les éditions qui diffèrent seulement par des détails de pages de titres, formats. — Nous plaçons sous une accolade les éditions pour lesquelles il était sans intérêt de rechercher les filiations intermédiaires : elles peuvent donc être établies parfois les unes sur les autres et non directement sur l'édition d'origine. — Les éditions entre crochets n'ont pas été étudiées sur exemplaires. Leur classement est donc hypothétique.

Les lignes pointillées indiquent l'intervention secondaire d'éditions ; le sens des flèches indique le sens des emprunts.

Les corrections n'ayant pas été possibles sur ce tableau cliché, précisons que 45 utilise secondairement XXII et XXXIX, XLVI utilise M, XLVII utilise 1 et M, LII utilise 1, XLVII et M.

Pour plus de commodité nous résumons ci-dessous la signification des chiffres.

1 *Rey 1761*
2 Rey 1761 (cartouches et vignettes)
3 Rey (édition de Paris)

Rey, Contrefaçons :

4 Amsterdam 1761
5 Geneve 1761
6 Amsterdam 1762
7 Lausanne 1762
8 Amsterdam 1765
9 Amsterdam 1770
11 Amsterdam 1775
12 [Amsterdam 1773]
13 [La Haye 1762]
14 [Amsterdam 1771]

XV *Duchesne 1764*
XVI Duchesne 1764 (1770) in-8°
XVII Duchesne 1764 (1770) in-12
XVIII Paris 1788
XIX Londres 1774
XX Genève-Paris 1790
21 Paris 1799

XXII *Rey 1763*
23 Contrefaçon Rey 1765
XXIV Contrefaçon Rey 1770
XXV Contrefaçon Rey 1776
XXVI Rey 1767
XXVII Rey 1769
XXVIII Contrefaçon Rey 1773
29 Amsterdam 1791
XXX Neuchâtel 1775

XXXI *Genève 1780 in-4°*
XXXII Genève 1780 in-8°
XXXIII Genève 1780 in-12
34 Genève 1780 in-12
35 Londres 1781 in-8°
XXXVI Deux-Ponts 1783
XXXVII Société littéraire 1783
38 Genève 1788
XXXIX Paris (Mercier) 1788
XL Paris 1791
XLI Paris 1793
XLII Lausanne 1794
XLIII Bâle 1795
44 [Leipzig 1796]
45 Lausanne 1792

XLVI *Defer, Didot 1793*
XLVII Didot 1801
XLVIII Didot 1796
49 [Genève 1786]
50 [Genève 1787]
51 [Paris 1799]

LII Petitain
LIII Musset-Pathay

Daniel MORNET.

RECHERCHES SUR LES SOURCES DU DISCOURS DE L'INÉGALITÉ



NOTRE but est d'expliquer la formation du *Discours de l'Inégalité*. Cette étude comprend deux parties. D'abord, nous replaçons Rousseau dans le milieu intellectuel vivant où il pensait et réagissait. On peut dire que Condillac et Diderot sont, à ce moment, les deux écrivains avec lesquels Rousseau est le plus lié et dont il subit le plus l'influence[1]. Les influences vivantes poussent Rousseau à certaines lectures de livres déjà anciens. C'est la question des sources « livresques », qui formera la deuxième partie de cette étude[2].

[1] Nous constaterons des sources « livresques »; des influences; des états d'esprit identiques; des développements imprévus de germes très petits; nous parcourrons la gamme des déformations volontaires ou involontaires que subissent les idées en passant d'un esprit dans un autre; la parole exprime plus d'idées que le livre. Diderot discourant sur l'*Interprétation de la nature* dut dépasser son ouvrage, remplaçant les hypothèses par des affirmations et surtout mêlant au livre actuel les préoccupations du livre prochain, et peut-être ses conclusions. Il serait cependant d'une mauvaise méthode de substituer au livre réel, que nous tenons, un livre parlé hypothétique. Pour nous, le bilan d'idées de Condillac est constitué uniquement par tout ce qu'il a écrit avant cette date. Les ouvrages postérieurs ne servent qu'à éclairer et non à augmenter ce système d'idées.

[2] Ici les rapports d'expressions, de vocabulaire, sont les seules preuves d'une lecture. Nous ne prétendons pas faire ici un dénombrement

I

Diderot et le Discours de l'Inégalité.

Y eut-il *insertion de morceaux composés par Diderot* dans le *Discours* de Rousseau? Y eut-il seulement *des indications générales*, données par Diderot à Rousseau? Nous tenons pour la seconde hypothèse.

Première hypothèse : Sa critique.

Tout est dit sur la conversation de Diderot. Il était dans un perpétuel état « d'incandescence[2] » ; s'emportant sur n'importe quel sujet, il construisait en une heure le plan d'un livre. En 1754, devant le président De Brosses, il discourt pendant quatre heures, avec « quelques digressions. » Ses bavardages sont la cause de son emprisonnement : le mouchard Perrault l'a entendu chez son logeur Guillot parler avec « mépris des saints *mistaires* (*sic*) de notre religion[3] ». Le Curé de St-Médard, Hardy, fournit sur lui une dénonciation en règle, mais reconnait « que sa conversation est des plus amusantes. » Il a une sorte de manie pédagogique. « C'est un philosophe qui instruit la jeunesse[4]. » Dans l'Encyclopédie, il professe. Aussi est-il un furieux don-

complet. Nous connaissons les lacunes de ce travail. L'influence de Montesquieu est laissée de côté, celle de Hobbes indiquée, celle de Montaigne dispersée. Nous avons seulement voulu donner les premiers éléments d'une étude explicative.

[2] Schérer, *Diderot*, p. 45 et sq.

[3] Bibl. Nat. ms. 1311 n. a. fr.

[4] M[lle] de L'Espinasse, citée par Schérer, p. 45.

neur de conseils, mais il s'en tient à des indications générales, à des plans que d'autres, qui ont le temps, rempliront : il a le prospectus facile. Personne, mieux que lui, n'indique le but, et les chemins; nul n'est moins apte à les suivre d'un pied patient[1]. Diderot a dû prodiguer à Rousseau de tels *conseils*.

Mais on accuse Diderot de *collaboration précise*. Pour d'autres cas, Diderot lui-même a fait des aveux : « Il y a dans les *Observations* de l'abbé Desfontaines plusieurs morceaux de ma façon[2]. » Voilà une présomption pour croire à l'insertion de quelques pages de Diderot. M. Assézat n'hésite pas à introduire dans les œuvres de Diderot plusieurs passages du *Discours*, et la part faite à Diderot est belle.[3]

Une critique du texte du *Discours* permet de rendre à Rousseau huit lignes de ce passage : « *Semblable au sanguinaire Sylla*............................. *quae lacrymas dedit* », qui n'apparaissent dans le texte qu'en 1782. Cette addition doit se rapporter à la période où Rousseau préparait la *Lettre sur les spectacles*. Car on y retrouve le fragment textuel, sauf la citation[4]. De plus l'anecdote relative à Alexandre de Phères est dans Montaigne[5], que Rousseau lisait beaucoup.

Mais voici des aveux du seul Rousseau. Car Diderot (et Marmontel) si bavards sur le premier *Discours*,

[1] Cf. surtout *les Pensées sur l'Interprétation de la Nature* et l'article *Art* de l'*Encyclopédie*.

[2] Lettre de Diderot, 10 août 1749. Mss. cités de la B. N. Ce sont les *Observations sur les Ecrits modernes*, 1742-43.

[3] Les pages 99-100 de l'édit. Hachette : « Tel est le pur mouvement de la nature... Il est donc bien certain. »

[4] Edit. de Du Peyrou. *Lettre sur les spectacles* I, p. 193.

[5] *Essais* III, XXVII. Début. « Alexandre, tyran de Phères, ne pouvoit souffrir d'ouyr au Théatre le ieu des tragédies de peur que ses citoyens

sont muets sur le second. C'est d'abord une note du Livre VIII des *Confessions :*

...De ces méditations résulta le *Discours de l'Inégalité,* ouvrage qui fut plus du goût de Diderot que tous mes autres écrits, et pour lequel ses conseils me furent le plus utiles....*

* Dans le tems où j'écrivois ceci, je n'avois encore aucun soupçon du grand complot de Diderot et de Grimm ; sans quoi j'aurois aisément reconnu combien le premier abusoit de ma confiance, pour donner à mes écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand il cessa de me diriger. Le morceau du philosophe qui s'argumente en se bouchant les oreilles pour s'endurcir aux plaintes d'un malheureux est de sa façon ; et il m'en avoit fourni d'autres plus forts encore, que je ne pus me résoudre à employer. Mais attribuant uniquement cette humeur noire à celle que lui avoit donnée le Donjon de Vincennes, et dont on retrouve dans son Clairval une assez forte dose, il ne me vint jamais à l'esprit d'y soupçonner la moindre méchanceté.

Dans le *texte*, il s'agit de *conseils*, dans la *note* de l'insertion d'un *morceau de la façon de Diderot.* Or il ne paraît pas douteux que la note est postérieure à la rédaction de ce livre des *Confessions.* La formule qui l'introduit le prouve : « Dans le temps que j'écrivais ceci... », et cet argument a suffi à M. Jansen[1].

L'examen du manuscrit de Paris, que l'on s'accorde à considérer comme la première rédaction des *Confessions*, achève la démonstration. La note est placée *longitudinalement dans la marge,* quand d'autres notes sont placées naturellement au bas des pages[2]. Ainsi

ne le veissent gémir aux malheurs d'Hecuba et d'Andromache, lui qui, sans pitié, faisoit cruellement meurtrir tant de gents touts les jours ».

[1] *Fragments inédits de J. J. Rousseau*, p. 77.

[2] Cf. p. 77, 86, 102, 125 du ms. de Paris. La note n'est point écrite de la même encre que le texte (J. B. Morin, *Essai sur la vie et le caractère de Rousseau,* p. 593.) Nous n'affirmons pas avec cet auteur que le texte est à l'encre de Chine et la note à l'encre ordinaire. La note paraît écrite avec de l'encre de Chine beaucoup plus diluée que celle du texte : le texte est resté d'un noir brillant, la note est grise : l'encre ordinaire passée tire plutôt sur le roux que sur le gris.

le souvenir d'une collaboration précise de Diderot ne s'est point d'abord présenté à Rousseau. La note des *Confessions* — dont on fait argument — est surajoutée. Quel mobile poussa Rousseau à l'écrire? La mention du *grand complot de Diderot et de Grimm* fait soupçonner l'imagination d'un malade.

Entre le texte des *Confessions* et l'addition de cette note, on doit sans doute placer une lettre à M. de St Germain[1]. Du moins y a-t-il entre la lettre et la note des rapports d'expression si étroits que l'une et l'autre appartiennent, chez Rousseau, au même état d'esprit. Trois notes de la lettre contiennent la note unique des *Confessions* :

« On sent dans les ouvrages que j'écrivais à Paris, la bile d'un homme importuné du tracas de cette grande ville...[2] »

Et en note :

« Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot qui, soit *qu'il ne pût oublier le Donjon de Vincennes,* soit avec le projet déjà formé de me rendre odieux, *m'allait sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes.* »

Puis[3], pour prouver sa vertu à ses calomniateurs, il leur présente son *Discours de l'Inégalité*, et en note :

« En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot, qu'il m'y fit insérer malgré moi. *Il en avait ajouté de plus* durs[4] *encore; mais je ne pus me résoudre à les employer.* »

Enfin, montrant comme il était aisé à Diderot de fabriquer de fausses pièces pour les lui attribuer, il

[1] T. XII, p. 180 sq., du 17 $\frac{26}{2}$ 70 (26 fév. 1770.)

[2] T. XII, p. 187. Je souligne les passages qui sont dans la note des *Confessions*.

[3] Ibid, p. 188.

[4] Variante des *Confessions* : au lieu de [durs] on lit [forts].

rappelle les emprunts qu'il lui fit, impossibles à reconnaître quant au style : mais en note[1] :

« Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter et que j'ai eu la bêtise d'adopter sont bien faciles à distinguer des miennes, comme on peut voir dans celle du *philosophe qui s'argumente*[2] en enfonçant son bonnet sur ses oreilles; car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot *abusa toujours de ma confiance* et de ma facilité, *pour donner à mes écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de me diriger et que je fus tout à fait livré à moi-même.*

Notons la progression de ces notes : Rousseau glisse du conseil au conseil perfide, du conseil perfide à l'insertion de morceaux entiers. Ce sont d'abord de « simples impulsions », puis « quelques morceaux » qui ne sont pas désignés ; enfin l'idée arrive à la précision : « le morceau du philosophe qui s'argumente est de lui tout entier. » Au reste, à travers la lettre, croît l'exaltation de Rousseau : c'est le détraquement : les griefs s'accumulent ; les ennemis surgissent : Choiseul « l'enlace de satellites » et « d'espions malveillants ». Et — trait qui sonne la folie — « les planchers ont des yeux, les murs des oreilles. » On lui vole ses lettres, et toute encre lisible ; sa botanique est une science d'empoisonneur ; M. de Montégut a brisé sa carrière ; Mme de Boufflers, maitresse d'un prince, le hait, parce que lui, Rousseau, accueillit froidement ses avances. Mme de Luxembourg le hait ; Tronchin, d'Holbach le haïssent ; Diderot veut l'arracher à la solitude où son âme se pacifie ; Diderot gâte son plus vertueux ouvrage, le *Discours de l'Inégalité*.

Les persécutions de l'*Emile* ont affolé Rousseau. Lorsque le bruit en est apaisé, c'est la conspiration

[1] Ibid, p. 192.
[2] *Confessions* : [en se bouchant les oreilles.]

du silence : que machinent-ils? Selon Mme Macdonald[1], il est possible que Diderot ait, dès cette époque, commencé à remanier les *Mémoires* de Mme d'Epinay. Oui! les fausses pièces se fabriquent dans le mystère. Une idée fixe se forme chez Rousseau : on falsifie, à son insu, ses livres. « Ils m'ont attribué des écrits abominables qu'ils ont fabriqués, imitant le style et la main[2]. » Dans les *Dialogues*, il écrira : « Cet argument tiré de ses livres a toujours inquiété nos messieurs... ils en ont entrepris la falsification...[3] » Cette machination est-elle possible? — Certainement, et voici l'argument : Diderot y a la main faite : styliste habile, ami de Rousseau, aristarque de jadis, conseilleur intarissable, il est désigné pour cette besogne : la preuve, c'est que le « *morceau du philosophe qui s'argumente est de lui.* »

Il y a unité de ton entre la lettre à M. de St Germain et la note des *Confessions*. Ne peut-on former l'hypothèse que l'une et l'autre sont écrites par un ***persécuté à idée fixe***?

L'influence de Diderot n'est pas très sensible dans ce « morceau ». Sans doute Rousseau y montre en germe toutes les vertus sociales, et cela paraît bien dans les idées du traducteur de Shaftesbury. Mais l'influence de Mandeville y est prédominante et avouée ; mais la théorie de la pitié, conçue comme une identification avec l'animal souffrant, n'est pas celle de Diderot, qui a adopté celle de Shaftesbury[4] : que la vue immédiate de l'objet souffrant dans tous ses détails nous rend pitoya-

[1] Cf. *La Revue*, août 1906. Le livre a depuis paru en Angleterre et a été traduit en français (chez Hachette.)

[2] Lettre citée, à M. de St-Germain.

[3] P. 303-304. Cf. la lettre du 14 juin 1772, à Rey.

[4] Diderot. Edit. Assézat, t. I, p. 91, et I, p. 289.

bles : Diderot soupçonne les aveugles d'inhumanité. Mais ce n'est pas la première fois que Rousseau peint l'insensibilité philosophique, il a écrit dans la *Préface de Narcisse :*

« Le goût de la philosophie relâche tous les liens de... bienveillance qui attachent les hommes à la société, et c'est peut-être le plus dangereux des maux qu'elle engendre. » Le philosophe finit « par mépriser les hommes... » « Bientôt il réunit dans sa personne tout l'intérêt que les hommes vertueux partagent avec leurs semblables. Son mépris pour les autres hommes tourne au profit de son orgueil : son amour-propre augmente dans la même proportion que son indifférence pour le reste de l'univers. La famille, la Patrie, deviennent pour lui des mots vides de sens ; il n'est ni parent, ni citoyen, ni homme ; il est philosophe.[1] »

DEUXIÈME HYPOTHÈSE : INFLUENCE GÉNÉRALE DE DIDEROT.

Nous comparons ici les idées exprimées par Diderot avant 1754, avec celles du *Discours de l'Inégalité*. Nous ne conclurons pas toujours de l'identité à la filiation. Une influence subie à la fois par les deux écrivains est souvent plus probable[2].

L'Instinct Social. — L'homme, tel qu'il apparaît dans les premières œuvres de Diderot, est un animal social, dont le bonheur et la vertu résident dans la Société : le bonheur individuel et le bonheur social doivent s'harmoniser, et se confondre en fait. Ces idées semblent en contradiction avec celles du *Discours*, dont on a fait une œuvre individualiste. Le caractère de Rousseau est pour beaucoup dans cette interprétation[3]. Mais distinguons le caractère et les idées. On peut montrer que le primitif de l'*Inégalité* est sociable.

[1] Fin 1752. Cf. *Discours*, p. 100. « C'est la philosophie qui l'isole, etc. »

[2] Cf. notre introduction et ses notes, p. 118-19.

[3] Cf. Diderot, lettre à Rousseau, fin 1756. « C'est un étrange citoyen qu'un ermite. »

Tout être, selon Shaftesbury, traduit par Diderot[1] fait partie d'un système, où il joue un rôle de conservation. On ne peut donner l'épithète de « bon » à une « créature parfaitement isolée, à l'abri de tout ce qui pourrait émouvoir ses passions » à moins de la supposer « parfaite » et en « relation avec elle-même ». Mais dès qu'on peut considérer « ce vivant automate » comme « faisant partie d'un système de la nature », on voit que par « sa solitude et son inaction, il tend directement à la ruine de son espèce » et dès lors, il devient impossible de décorer un tel être du titre de bon. Ainsi le monde peut être considéré comme une série de systèmes, et même les systèmes se pénètrent l'un l'autre.

« Toute une espèce peut contribuer à l'existence ou au bien être d'une autre espèce... L'existence de la mouche est nécessaire à la subsistance de l'araignée ; aussi, le vol étourdi, la structure délicate de l'un de ces insectes ne le destinent pas moins évidemment à être la proie, que la force, la vigilance et l'adresse de l'autre à être le prédateur. »

Et Rousseau écrit qu'aucun animal ne témoigne contre l'homme de ces antipathies qui annoncent qu'une espèce est destinée par la nature à servir de pâture à

[1] *Principes de la Philosophie morale ou Essai sur le Mérite et la Vertu, avec Réflexions, Amsterdam,* 1745. Assézat, t. I, p. 24-27. Précautions à prendre avant d'attribuer à Diderot les idées de l'*Essai sur le Mérite* de Shaftesbury : Si l'on en croit la préface de Diderot, il aurait transformé le livre anglais. Il n'en est rien. Le texte est traduit exactement. Les notes sont plus originales. Sur quarante-huit notes, quarante-deux sont de Diderot. Il y adopte la morale sociale de Shaftesbury, en forçant l'importance de la Société. Il ajoute une apologie de la passion et une critique religieuse ; il cite souvent Shaftesbury dans des ouvrages ultérieurs. Le texte cité ici est dans l'*Encyclopédie,* art. *Célibat*. Notre règle, pour l'*Essai sur le Mérite,* est de n'utiliser que les notes qui sont de Diderot, ou les passages qu'il a cités dans d'autres ouvrages.

l'autre [1]; et il utilise l'antagonisme entre l'individu et l'espèce [2].

Mais Diderot ne perd point l'individu dans l'espèce, ni ne donne le pas aux tendances sociales. « Fais en sorte que toutes tes actions tendent à la conservation de toi-même, et à la conservation des autres, c'est le cri de la nature [3]. » Cette combinaison est dans Rousseau ; il y a dans l'homme « deux principes... dont l'un nous intéresse ardemment à la conservation de nous-mêmes », et l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr [4] « nos semblables ». L'homme de la nature vit insociable, ou plutôt n'a que rarement à résoudre les problèmes de la sociabilité. Sans doute Rousseau se défend de faire intervenir la notion de sociabilité. Mais la Pitié tient la place des Affections Sociales : *C'est la sociabilité en germe.* Elle se développera : J. de Castillon l'a très bien vu [5] : il refuse la sociabilité à l'homme pour la lui rendre sous forme de pitié. « De cette seule qualité, dit Rousseau, découlent toutes les vertus sociales [6]. »

Bref, sur ce texte de Shaftesbury :

« Qu'une créature sensible puisse naître si mal constituée que la connaissance des objets qui sont à sa portée n'excite en elle aucune affection, qu'elle soit originellement incapable d'amour,

[1] *Discours*, p. 86.

[2] Ibid. ; p. 110. Les progrès « ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'Espèce. »

[3] *Encycl.*, art. *Conservation*.

[4] *Disc.*, p. 81. Cf. p. 100. « La pitié est un sentiment naturel qui modérant dans chaque individu l'amour de soi-même concourt à la conservation mutuelle de l'Espèce. » Cf. p. 98.

[5] Cf. son *Discours sur l'origine de l'Inégalité parmi les hommes*, p. 88. — Cf. la *Profession de Foi*, t. II, p. 261-62 : « Mais si l'homme est sociable par nature, ou du moins fait pour le devenir... »

[6] Cf. la suite : énumération des vertus qui procèdent de la pitié.

de pitié, de reconnaissance et de toute autre passion sociale; c'est une hypothèse chimérique; qu'une créature raisonnable ait senti l'impression des objets proportionnés à ses facultés; que les images de la justice, de la générosité, des autres vertus se soient gravées dans son esprit, et qu'elle n'ait éprouvé aucun penchant pour ces qualités... c'est une autre chimère[1]. »

Rousseau a fait *deux réductions :* 1° Il supprime la créature raisonnable, pour ne garder que la *créature sensible.* 2° Il a réduit les passions sociales, multipliées par Shaftesbury, à une seule, d'où naissent les autres.

L'homme, créature sensible. — Grâce à Diderot, Rousseau regarde la *sensibilité* comme suffisante à la vie, au bonheur, et à la vertu[2]. C'est une des idées chères à Diderot que la réhabilitation de la passion. « On croirait, dit-il, faire injure à la Raison, si l'on disait un mot en faveur de ses rivales.[3]» Et il se fait, suivant un mot de Grimm, l'apologiste des passions[4]. Dans les *Pensées philosophiques* il attaque les morales rationnelles et chrétiennes : «On déclame sans fin contre les Passions et on oublie qu'elles sont la source de tous nos plaisirs... Il faut avoir de fortes passions, à l'unisson.» Elles font de grandes choses[5]. Dans l'*Essai,* il avait dégagé l'importance de la sensibilité, moteur de l'être vivant : « Toute action de l'animal considéré comme animal part d'une affection, d'un penchant ou d'une passion qui le meut... l'amour, la crainte, ou la haine...[6]» C'est dans le même ordre d'idées que Rous-

[1] *Essai,* I, p. 43.
[2] Voyez *Discours,* p. 82.
[3] *Pensées philos.,* I.
[4] Les notes qu'il ajoute à l'*Essai* de Shaftesbury, portent la trace de cet état d'esprit. Cf. surtout *Essai,* I, p. 25.
[5] *Pensées philos.,* I, IV, V.
[6] *Essai,* p. 70, t. I. Ce passage de l'*Essai sur le Mérite* est une des rares additions faites par Diderot au texte même de l'auteur.

seau écrit : « Quoi qu'en disent les moralistes, l'entendement humain doit beaucoup aux passions... C'est par leur activité que la raison se perfectionne..[1]» Il fait l'apologie de la *morale du sentiment* : celle de la Pitié. On peut acquérir la vertu par raison, mais il y a longtemps que le genre humain ne serait plus si sa conservation eût dépendu des raisonnements[2]. Pourtant Rousseau reste *l'adversaire de la passion*. Diderot se vante d'aimer « très passionnément sa maîtresse[3] » et Rousseau fait une peinture sombre de l'amour « passion terrible », « rage effrénée et brutale[4] ». Le bonheur de l'homme primitif procède de ce qu'il a peu de passions, et « peu actives[5]. » C'est qu'il subit, plus qu'il ne le dit, l'influence des moralistes chrétiens et qu'en défenseur logique de l'homme primitif il n'admet la passion qu'en tant qu'impulsion de la nature et besoin physique.

Ses apologies de la passion ne sont que la contrepartie des critiques contre les lumières et la société. A cette affirmation de Diderot : « la passion, le sentiment, peuvent constituer une morale », Rousseau substitue celle-ci : « la passion *naturelle*, le sentiment *naturel* peuvent constituer une vie heureuse et bonne. »

Recherche, par une méthode a posteriori, d'un développement historique de l'Etre humain. — Cette idée que la Vérité sort des faits, et qu'elle n'est point un sys-

[1] *Discours,* p. 100. Cf. la suite : « Et il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'aurait ni désir, ni crainte, se donnerait la peine de raisonner. »

[2] *Discours,* p. 100. Cf. tout le passage.

[3] *Essai,* I, p. 25.

[4] *Discours,* p. 101-102.

[5] *Discours,* p. 100. Cf. p. 144.

[6] *Discours,* p. 91.

tème abstrait, construit à la mode des géomètres; celle de la toute puissance du fait, vainqueur des théories spécieuses; voilà la «grande Révolution dans les sciences[1]» à laquelle assistent les hommes du milieu du dix-huitième siècle. Les *Pensées sur l'Interprétation de la Nature* formulent les nouvelles règles de la Science. Diderot pronostique la disparition du géomètre, à voir son siècle se jeter dans l'*histoire expérimentale de la Nature*[2]. Rousseau a cherché à donner l'*histoire expérimentale des Sociétés*. Il procède en sociologue qui observe et conjecture sur des observations. On peut lui appliquer cette formule de Diderot : «Nous avons trois moyens principaux : l'Observation de la Nature, la Réflexion et l'Expérience. L'Observation recueille les faits, la Réflexion les combine, l'Expérience vérifie les résultats de la combinaison.»

Rousseau recueille des faits relatifs aux civilisations primitives, ce n'est pas douteux[3]. Ce constant appel aux Relations de voyages, à l'Histoire Naturelle, est significatif. Il rêve, en termes scientifiques, l'expérience décisive :

«... Quelles expériences seraient nécessaires pour connaître l'homme naturel; et quels sont les moyens de faire ces expériences dans le sein de la société». Il ose «affirmer d'avance que les plus grands savants ne seraient pas trop bons pour diriger ces expériences[4]»

[1] *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*, II, VIII, XX. — Ibid., IV

[2] *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*, V et IV.

[3] Cf. infra, dernier chapitre.

[4] *Discours*, p. 83. Rousseau parle de «déterminer exactement les précautions à prendre pour faire sur ce sujet de solides observations...» Mais il laisse le problème aux Aristotes et aux Plines de son temps. Il songe à Maupertuis, qui a conçu l'idée de telles expériences. En linguistique, en psychologie, en métaphysique, la méthode, selon lui, serait féconde : «Deux ou trois enfants élevés ensemble dès le plus bas âge sans aucun commerce avec les autres hommes, se feraient assur-é

Cette méthode directe n'est pas pratique. Mais reste possible une combinaison réfléchie des faits, une sorte de reconstruction historique[1] — et conjecturale, — mais vraisemblable.

Or nous sommes en présence d'un très petit nombre de faits : une méthode s'impose, dont Rousseau marque la parenté avec la méthode historique :

Deux faits étant donnés comme réels à lier par une suite de faits intermédiaires inconnus ou regardés tels, c'est à l'Histoire, quand on l'a, de donner les faits semblables qui lient, c'est à la philosophie à son défaut de déterminer les faits semblables qui peuvent les lier.

Il y a « plusieurs explications de la manière dont les faits se sont produits », il est impossible de leur donner « le degré de certitude des faits », mais ce sont « les plus probables. » Donc, la Réflexion philosophique, nécessairement « conjecturale », « tirée de la nature même des choses » est le seul moyen « de découvrir la vérité[2]. » Par là on détermine et on rapproche les hasards qui ont perfectionné l'être humain. Diderot précise cette méthode[3] :

Souvent, dit-il, on ignore l'origine d'un art mécanique ou l'on n'a que des connaissances vagues sur ses progrès. Dans ces occasions, il faut recourir à des suppositions philosophiques, partir

ment une langue. Pour que l'expérience fût complète, il faudrait former des sociétés pareilles plus nombreuses, et les former d'enfants de différentes nations : il faudrait surtout que ces petits peuples n'apprissent aucune autre langue. Cette expérience pourrait nous apprendre bien autre chose sur l'origine des idées même... Après tant de siècles... pendant lesquels, malgré les efforts des plus grands hommes, nos connaissances métaphysiques n'ont pas fait le moindre progrès, ce ne saurait être que par des moyens nouveaux, et aussi extraordinaires que ceux-ci » qu'on y arriverait. (Maupertuis, *Œuvres complètes*, p, 350-51, *Lettre sur le progrès des sciences*.)

[1] Le mot est prononcé par Rousseau, *Discours*, p. 83.

[2] Pour ces textes, *Discours*, p. 103 et p. 104.

[3] *Encyclopédie*, art. *Art*.

de quelque hypothèse vraisemblable, de quelque événement premier et fortuit et s'avancer ainsi jusqu'où l'art a été poussé. » « Si l'on ignorait l'origine et les progrès de la papeterie, que ferait un philosophe qui se proposerait d'écrire l'histoire de cet art? Il supposerait qu'un morceau de linge est tombé par hasard dans un vaisseau plein d'eau, etc..... »

C'est là, selon le mot de Diderot, une dialectique. Rousseau l'emploie lorsqu'il explique l'origine des arts[1] et dans l'ensemble du discours. Elle s'écarte beaucoup de la pure observation.

C'est une preuve que l'on est mal guéri des systèmes. Entre la théorie et l'application, du temps s'écoulera. On a beau vanter l'observateur patient[2] qui amasse les faits, on ne l'imite pas: on ne se résigne pas à ne pas conclure : le système reste la fin suprême et désirable, la raison d'être de l'expérience. Et on ne s'attaque point à des problèmes restreints, l'on estime que l'observation va fournir la solution des plus générales questions : origine et développement de l'esprit, du monde, de la société, lois physiques, morales, chimiques, etc.

Par cette méthode analytique et expérimentale, pleine de synthèses prématurées, on constitue une notion nouvelle de la nature. Elle ne sera plus un tout actuel, immuable. Diderot « introduit *l'idée de succession dans sa définition de la Nature.* » La fixité des êtres et des choses n'est peut-être qu'une illusion due à la petitesse de la vie de l'homme, et à la lenteur des révolutions, étagées dans un temps sans limite[3].

« Est-ce que les animaux ont toujours été et seront-ils toujours ce qu'ils sont? » « Un individu commence, s'accroît, dure, dé-

[1] Cf. *Discours*, p. 111.
[2] *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*, VIII.
[3] Ibid., LVIII (questions).

perit et passe ; n'en serait-il pas de même pour des espèces entières. L'embryon formé des éléments premiers a passé par une infinité d'organisations et de développements ; il a eu, par succession, du mouvement, de la sensation, des idées, de la pensée, de la réflexion, de la conscience, des sentiments, des passions, des signes, des gestes, des sons, des sons articulés, une langue, des lois, des sciences et des arts ; il s'est écoulé des millions d'années entre chacun de ses développements[1] ; il a peut-être d'autres développements à subir ; il a eu, ou il aura un état stationnaire ; il s'éloigne ou s'éloignera de cet état par un dépérissement éternel pendant lequel ses facultés sortiront de lui comme elles y étaient entrées ; il disparaîtra pour jamais de la nature. »

Dans cette vision, qui n'est pas sans grandeur, Diderot propose quatre idées : 1° *Idée de la vie d'une Espèce ;* 2° *Variation du type physique de l'Homme ;* 3° *De son type mental ;* 4° *Qui se produisent dans un temps énorme ;* ces idées ont engendré le *Discours :*

« Il y a une jeunesse du monde ; l'espèce approche de sa décrépitude...[2] »

dit Rousseau, et c'est la vie de cette espèce qu'il veut retrouver[3]. La question des variations du type physique de l'homme est abordée de biais dans Rousseau. Il parle de « l'intérêt qu'il y aurait à examiner » l'homme « dans le premier embryon de l'Espèce », mais il ne veut pas « suivre son organisation à travers ses développements successifs... » Rousseau « n'étudiera pas les changements qui ont dû survenir dans la conformation tant extérieure qu'intérieure de l'homme. » Mais dans les notes, il y a des réponses à ces questions. La

[1] Cette idée que le temps infini rend toutes les transformations possibles est dans Buffon. Mais Buffon ne l'a pas appliquée à l'homme. Nous n'en sommes pas au Buffon des *Époques* (1774).

[2] *Discours*, p. 110 et 84. Cf. sa réponse à Bonnet : « La société est naturelle à l'espèce humaine comme la décrépitude à l'individu. »

[3] *Discours*, p. 84. Cf. un texte de Grimm très intéressant pour l'intelligence du *Discours* (*Corr.*, III, p. 58 et sq.)

note (3)[1] traite d'après les données de l'*« anatomie comparée »* la question de l'homme quadrupède. Quant au développement moral de l'homme, le langage, par exemple, apparait suivant la progression indiquée par Diderot : « Signes, gestes, sons, sons articulés, langues... » Reste l'idée d'un temps extrêmement long. Rousseau lui aussi renonce à compter « les siècles qui s'écoulèrent avant que les hommes puissent voir d'autre feu que celui du ciel », il « parcourt comme un trait des multitudes de siècles[2] ». C'est ainsi que s'élabore l'idée de perfectibilité : on peut suivre le développement historique de l'homme, pense Diderot. L'homme est capable d'un développement progressif, sous la pression des circonstances : c'est la formule de Rousseau.

De telles audaces de pensée exposaient leurs auteurs aux rancunes de l'Eglise. A ces recherches sur l'origine et le développement des choses, des êtres et des sociétés s'opposait le récit de la Genèse, et de toute la Bible. Son « Interprétation de la Nature » eût valu la Bastille à Diderot, s'il ne s'était enveloppé d'obscurité. Mais on se débarrassait du dogme par des concessions verbales ; on affichait du respect pour les Vérités théologiques, et on présentait l'idée hardie comme une hypothèse. Une convention tacite entre le lecteur et l'auteur remettait les choses au point, et l'excès de la soumission précisait ce que la pensée avait de nouveau. C'est un contre sens de prendre ces déclarations à la lettre.

Comparons certaines précautions de Diderot à quelques passages du *Discours*. Diderot écrit :

[1] Je donne le numérotage des notes d'après l'édit. princeps. Hachette, p. 127.

[2] Cf. *Discours*, p. 92-96-104.

« Si la Foi ne nous apprenait pas que les animaux sont sortis des mains du Créateur tels que nous les voyons, le philosophe abandonné à ses conjectures... » « La religion nous épargne bien des écarts et des travaux ; si elle ne nous avait point éclairés sur le système universel des êtres, combien d'hypothèses... que nous aurions été tentés de prendre pour le secret de la nature ; ces hypothèses étant toutes également fausses nous auraient paru toutes à peu près également vraisemblables[1]. » Et encore : « Dans le dessein où j'étais de développer la génération successive de nos connaissances, il eût été bien ridicule de choisir le premier homme à qui Dieu les avait accordées toutes par infusion. »

Mais, proteste l'adversaire, « est-il permis à un philosophe chrétien de raisonner sur des hypothèses arbitraires qui contredisent les principes de la foi ? » Et Diderot riposte[2] :

« Ayant à conduire l'homme depuis l'instant où il n'a pas d'idées, jusqu'à ce degré de perfection où il est instruit des profondeurs mêmes de la religion ; de ce point de nature imbécile, où il est en apparence au dessous de plusieurs animaux, jusqu'à cet état de dignité où il a pour ainsi dire la tête dans les cieux, et où il est élevé par la révélation jusqu'au rang des intelligences célestes, je n'ai pu choisir pour modèle l'homme qui sortit parfait des mains de son créateur, et qui posséda lui seul en un instant plus de lumière que toute sa postérité réunie n'en acquerra dans tous les siècles à venir. »

Rappelons le début du *Discours*[3]: l'état de nature n'a pas existé ! Le premier homme a reçu de Dieu lumières et préceptes : voilà ce que doit dire le philosophe chrétien. Ecartons tous les faits *les faits théologiques* ce ne sont pas des vérités historiques *l'histoire, c'est la Bible!)* : ce sont des hypothèses, ce sont des conjectures. Voilà bien des précautions avant de bous-

[1] Cf. *Pensees sur l'Interprétation de la Nature*, LVIII.
[2] *Apologie de la Thèse de l'abbé de Prades*, I, 449-452-454.
[3] *Discours*, p. 83-84.

culer résolument le plan primitif de la création[1] : ces concessions donnent au *Discours* un air théorique : *mais il ne faut pas s'y laisser prendre*. Elles cachent un désir d'observation scientifique, une méthode, qui veut être expérimentale, une recherche, qui se croit trop vite heureuse, du fait historique et sociologique.

Faisons une large part aux influences subies en commun par Diderot et Rousseau : les travaux antérieurs de Diderot expliquent comment ces idées se sont formées chez lui : il vient de méditer Bacon pour sa préface de l'*Encyclopédie* : pendant les loisirs de Vincennes, il s'occupait de rédiger des notes sur l'Histoire naturelle[2]. Rousseau est préoccupé de morale, de politique et de musique. Ces idées scientifiques devaient être plus précises chez Diderot que chez Rousseau. Si l'on réfléchit que les *Pensées sur l'Interprétation de la Nature* paraissent en pleine composition du *Discours* ; que Rousseau dût être associé aux hardiesses de Diderot,

[1] Voici comment l'abbé Talbert (Cf. Vernes, *Choix littéraire*, t. VII, ou Migne, *Collect. des Orat. sacrés*, t. LXVI, p. 546 et sq.), l'heureux concurrent de Rousseau, dépeint, d'une manière orthodoxe, l'état de Nature : « Représentons-nous la nature humaine sortant des mains de son auteur, comme une fleur qu'une rosée pure et qu'un rayon bienfaisant viennent de faire éclore et dont la fraîcheur, le coloris et le parfum charment également... Fait pour connaître, l'homme connaissait sans erreur ; il n'avait à craindre ni ténèbres, ni fausses lumières. Il voyait ce qui était bon, ce qui était juste ; le cœur n'était point en contradiction avec l'esprit. Le penchant pour le bien était le seul goût qu'il connût, la vertu était son centre. Une volupté pure acquise sans travail, inaccessible au trouble, à l'amertume... La terre toujours couverte de ses plus riches vêtements s'empressait d'ouvrir son sein sous la main innocente qui la cultivait... Toutes les parties de l'univers concouraient à former au roi de la nature une demeure digne de lui. Un air pur, inaltérable, et un soleil brillant donnaient une saison unique et tempérée, qui lui épargnait le soin de préparer à son corps des vêtements et des asiles, éloignant de lui la maladie, la douleur et cette foule de besoins qui en sont la suite. »

[2] Cf. *Lettre au gouverneur de Vincennes*, 30 septembre 1749.

et à ses craintes de la censure, qu'il corrigea peut-être les épreuves avec son ami, ou se fit lire les bonnes pages, il n'est pas exagéré de dire que le *Discours est le développement de la Pensée LVIII de Diderot.*

Détail du développement intellectuel de l'homme et l'état de nature. — Ici, l'influence de Diderot est masquée par celle de Condillac. Pourtant la théorie de Rousseau sur la perfectibilité doit à Diderot, qui écrit dans les *Pensées sur l'Interprétation de la Nature* : « Les facultés de l'homme sortiront de lui comme elles y étaient entrées[1]; »

« Il veut développer la génération successive de nos connaissances. » « L'homme est au-dessous de la bête même dans la passion, l'ivresse et la folie, semblable à la bête dans l'imbécilité, dans l'enfance et la caducité, semblable à la bête farouche... chez le cannibale[2]. »

Diderot et Rousseau se rencontrent dans leur psychologie de l'homme primitif :

« Les miracles de la nature, dit Diderot, sont exposés à nos yeux longtemps avant que nous ayons assez de raison pour en être éclairés... Qui s'avise de s'émerveiller de ce qu'il voit depuis cinquante ans... Les uns, occupés de leurs besoins n'ont guère eu le temps de se livrer aux spéculations métaphysiques... Les autres n'ont jamais eu l'occasion d'interroger la nature et n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie philosophique, dont la sagacité, secouant le joug de l'habitude, s'étonna le premier des prodiges qui l'environnaient, descendit en lui-même, se demanda

[1] Cf. *Apol. de Prades*, p. 451.

[2] Cf. *Discours*, p. 90. « Si l'homme est seul sujet à devenir imbécile, c'est qu'il retourne ainsi dans son état primitif... et que perdant par la vieillesse, ou par d'autres accidents, ce que sa perfectibilité lui avait fait acquérir, il retombe plus bas que la bête elle-même. » Grimm exprime cette théorie avec netteté et dans les termes de Jean-Jacques en février 55 (Cf. sa *Corr.*) Mais à ce moment, le discours était presque tout imprimé. Du reste bien des idées du discours se retrouvent dans Grimm, qui — les dates l'indiquent — n'en est que l'écho.

et se rendit raison de tout ce qu'il voyait, a pu se faire attendre longtemps et mourir sans avoir accrédité son opinion[1]. »

Et il est facile de trouver dans Diderot les traits d'un tableau de l'humanité dans l'« Etat de nature », qui rappelle celui de Rousseau. Mais on peut douter s'il a conçu l'homme primitif à l'état de dispersion, à la manière de Jean-Jacques[2]. Il paraît concevoir les premiers hommes sous forme de troupeau.

« Il s'agit de la condition actuelle des descendants d'Adam considérés en troupeau et non en société : condition non seulement possible, mais subsistante, sous laquelle vivent presque tous les sauvages, et dont il est très permis de partir lorsqu'on se propose de découvrir philosophiquement... l'origine de ses connaissances... ; qui dure plus ou moins selon les occasions que les hommes peuvent avoir de se policer et de passer de l'état de troupeau à l'état de société. » « C'est celui sous lequel les hommes rapprochés à l'instigation simple de la nature, *comme les singes*, les cerfs, *les corneilles*, etc., n'ont formé aucune convention qui les assujettissent à des devoirs, ni constitué d'autorité qui contraignent a l'accomplissement des conventions : et où le ressentiment, cette passion que la nature qui veille à la conservation des êtres a placée dans chaque individu pour le rendre redoutable à ses semblables, est l'unique frein de l'injustice[3]. »

On retrouve là des idées du *Discours* : l'humanité en troupeau, avec ces sortes d'association sans obligation, comparables à celles des *singes et des corneilles*, demandait à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des lois[4]. Même Diderot a quelquefois soutenu

[1] Diderot. *Essai sur le Mérite*, p. 92 et la note, *Encyclopédie*. art. *Art*. Cf. *Discours*, p. 91 : « Le spectacle de la nature lui devient indifférent à force de lui devenir familier, etc. »

[2] Sans doute (*Encycl.*, art. *Besoin*, et *Apol. de Prades*, I, 466), il distingue l'état ou les hommes sont rassemblés de celui où ils étaient dispersés et montre les hommes « arrêtés les uns à côté des autres », ce qui paraît supposer un état nomade, et l'isolement primitif de chaque individu.

[3] *Apologie de Prades*, p. 454-55.

[4] Cf. *Discours*, p. 107, 109, 110. « Il s'unissait à eux en troupeau ou tout au plus par quelque sorte d'association libre qui n'obligeait per-

que cet état primitif était heureux et moral[1] : « Les Abiens, dit-il, sont les seuls peuples de la terre qui n'aient eu ni poètes, ni philosophes, ni orateurs et qui n'en aient été ni moins honorés, ni moins courageux, ni moins sages. » Et[2] la société donne aux hommes la notion d'une infinité de besoins chimériques qui les pressent mille fois plus vivement que des besoins réels et qui les rendent peut-être plus malheureux. Et ailleurs : « Nous voyons naître et s'accroître la corruption et les vices avec la naissance et l'accroissement des cités[3]. » Opinions assez répandues au temps de Diderot et de Rousseau.

La Propriété et son Origine. l'Etat de Guerre et la formation de la Société. les droits du peuple dans le contrat de gouvernement. — Diderot et Rousseau sont d'accord pour voir dans l'agriculture l'origine de la propriété. L'article *Agriculture* trahit une lecture de Grotius, de Pufendorf et de Locke : sources où Rousseau a puisé et auxquelles l'a conduit son ami[4].

Mais cette idée de Rousseau que la Propriété est la cause de la guerre de tous contre tous, lui fut peut-être indiquée par Diderot[5] ; il parle des Bacchionites.

sonne » et qui était sans durée. « Les singes et les corneilles s'attroupent à peu près de même ». Quand ce troupeau s'est rapproché de la forme sociale — point où nous avons trouvé la plupart des sauvages — « chacun, avant les lois, étant seul juge et vengeur des offenses qu'il avait reçues... c'était à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des lois. »

[1] Art. *Abien*.

[2] Art. *Besoin*.

[3] Art. *Cité* (1793-94.) A dessein je n'utilise pas les idées sur le luxe exprimées par Diderot dans son article *Christianisme*. Il s'y déclare l'adversaire du luxe, corrupteur des mœurs. Mais cet article était guetté par les catholiques et Diderot s'en doutait ; il ne ménage point les concessions dont le caractère extrême marque le peu de sincérité.

[4] Cf. *Discours*, p. 92, 112-113, et ici III.

[5] Cf. *Discours*, p. 104.

secte de philosophes, qui, « après avoir banni d'entre eux les distinctions funestes du tien et du mien, n'avaient que peu de choses à faire pour n'avoir plus aucun sujet de querelles et se rendre aussi heureux qu'il est permis de l'être. »

Selon Rousseau, les inégalités naturelles « à peine sensibles dans l'Etat de Nature[1] » prennent toute leur importance dès que l'inégalité des richesses et la vie en société s'instituent chez les hommes. Avec l'industrie naissante, l'inégalité des talents est mise en valeur ; avec la vie en société, les passions de l'amour font naître des luttes : on se bat pour posséder ; les riches ont affaire à des coalitions de pauvres : un « état de guerre » s'établit. Et cet horrible tableau est précisé par l'idée de la propriété.

« Les mots de forts et faibles sont équivoques ; dans l'intervalle qui se trouve entre l'établissement du droit de propriété... et celui des gouvernements politiques, le sens de ces termes est mieux rendu par celui de riches et de pauvres. »

Otons cette précision de Rousseau et voici, dans Diderot, une description de l'état de guerre[2] :

« Voici les hommes... arrêtés en troupeau... par l'attrait de leur utilité propre. Qu'arrivera-t-il ? C'est que n'étant encore enchaînés par aucune loi, animés tous par des passions violentes, ils chercheront à s'approprier les avantages communs de la réunion, selon les talents, la force, la sagacité, que la nature leur a distribués dans une mesure inégale ; les faibles seront les victimes des plus forts, les plus forts pourront être surpris et immolés par les faibles... » On voit « le péril et la barbarie de ce droit fondé sur l'inégalité des talents, indistinctement funeste au faible qu'il opprimait, au fort dont il entraînait nécessairement la ruine, digne récompense de ses injustices et de sa tyrannie. » Bientôt « cette inégalité de talents, de force, etc., détruira entre les hommes le

[1] *Discours*, p. 112.
[2] *Apol. de Prades*, I, p. 466-467.

commencement de lien » qu'ils avaient formé. « Après s'être rapprochés, après s'être arrêtés les uns à côté des autres, après s'être tendu la main en signe d'amitié, finiront-ils par se dévorer, comme des bêtes féroces et par s'exterminer ? »

Mais il convient de noter que tous les sociologues qui ont fondé la société sur un contrat, ont été obligés de supposer l'état de guerre : car, sans lui, qui pousserait les hommes à s'unir ? Rousseau n'échappe pas à cette nécessité : mais il en fait un état intermédiaire entre l'état de nature et l'état de société. Et, pour Diderot comme pour Rousseau[1], les hommes mirent fin à cet état de guerre par « des conventions. » Une « autorité » selon Diderot, un « pouvoir suprême » selon Rousseau seront chargés de l'exécution de cette convention.

Quelles sont les clauses de ce contrat entre gouvernants et gouvernés ? Le consentement du peuple légitime seul l'autorité.

« La puissance, écrit Diderot[2], qui s'acquiert par la violence est une usurpation, et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celui qui obéit... » Il est vrai que « l'autorité qui s'établit par la violence peut changer de nature : c'est lorsqu'elle continue et se maintient du consentement exprès de ceux qu'on a soumis. »

Rousseau montre que l'état de guerre dure entre le conquérant et le peuple conquis jusqu'à ce que la nation remise en pleine liberté reconnaisse volontairement son vainqueur pour son chef[3]. Mais ici ils subissent tous deux l'influence de Pufendorf[4]. Ailleurs, ils s'inspirent l'un et l'autre de Locke ou de Barbeyrac, éditeur

[1] *Discours*, p. 114-115. *Apol. de Prades*, p. 457.
[2] Tous ces textes sont dans l'art. *Autorité*.
[3] *Discours*, p. 110.
[4] Cf. Pufendorf, *Droit de la Nature et des gens*, III, p. 209. Ici III.

de Pufendorf[1]. Ces auteurs sont la source des idées politiques de l'*Encyclopédie*, puisque Diderot les défend comme telles[2]. Or, nous montrerons l'influence de ce livre de Pufendorf, annoté par Barbeyrac, sur Rousseau : nous tenons donc la voie par laquelle Rousseau y est arrivé ; le *Discours de l'Inégalité* est, en partie, une œuvre d'esprit encyclopédique.

II

Condillac et Rousseau.

L'amitié qui unit Rousseau et Condillac ne s'altéra point avec le temps : c'est qu'elle ne fut pas très intime. Jusqu'au bout des *Confessions*, Jean Jacques parle de Condillac avec affection : il prétend avoir découvert un grand philosophe dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*. Vers 1750, les deux amis se rencontrent au *Panier Fleury* : les entretiens sont pleins d'intérêt, puisque Diderot est exact aux rendez-vous[3]. Ne nous étonnons donc pas de voir Condillac souvent cité par Rousseau. En nous autorisant[4] des contemporains, détachons du *Discours* un Essai sur l'origine des langues, qui fera la deuxième partie de ce chapitre.

[1] Cf. *Discours*, p. 119. Pufendorf, III, p. 233, Locke, *Gouvernement civil*, p. 30-31. L'on pourrait multiplier les rapprochements pour montrer Rousseau et Diderot soumis à cette même influence. Cf. Diderot, *loc. cit.* et *Discours*, p. 120.

[2] *Apol. de Prades*, I, p. 469.

[3] Edit. Hachette, VIII, p. 366, 199.

[4] Grimm, *Corr.* III, p. 56 et sq.

I. Influence générale de Condillac sur le Discours.

Les traits essentiels de la nature humaine. — Ayant examiné l'« Homme physique[1] » Rousseau passe à l'« homme moral. » Il était à croire que cette psychologie serait fournie par Condillac. Pourtant, l'influence de Montaigne prédomine, car l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* est une étude partielle. Il ne considère les facultés que par le rapport qu'elles ont à l'entendement. Rousseau veut une formule complète : entendement, sensibilité, volonté.

Il distingue d'abord l'homme de l'animal. C'est le point de vue de Montaigne :

> « Plutarche dit qu'il ne trouve point de si grande distance de beste à beste comme il en trouve d'homme à homme : il parle de la suffisance de l'âme et qualitez internes. J'enchérirois sur Plutarche et dirois qu'il y a plus de distance de tel homme à tel homme qu'il y en a de tel homme à telle beste[2]. »

Rousseau va jusqu'à le citer[3]. Mais il laisse le paradoxe de Montaigne, qui voit dans l'animal une nature « plus riche[4] » que celle de l'homme. Rousseau fait « du choix », de la liberté, la caractéristique de l'homme : l'animal n'obéit qu'à l'instinct. Belle prérogative, s'écrie Montaigne[5], supposé qu'elle soit réelle :

> « Il est plus honorable d'être obligé à reigléement agir par naturelle et inévitable condition, que d'agir régléement par liberté téméraire et fortuite, et plus seur de laisser à nature qu'à nous,

[1] *Discours*, p. 89.

[2] *Essais*, I, 42, de l'Inégalité qui est entre nous.

[3] *Discours*, p. 89.

[4] Cf. *Essais*, *Apol. de R. de Sebonde*, II, 12. « Nous debvons conclure de pareils effets, pareilles facultés, et de plus riches effets, plus riches facultés », et même « les animaux suivent peut-être quelque voie meilleure que la nostre. »

[5] *Essais*, II, 12.

les rênes de nostre conduite[1]. » Quelle sottise que de se « plaire à faire valoir cette notable prérogative sur les autres animaux, que, où nature leur a prescript certaines raisons et limites à la volupté .... elle nous en a lasché la bride à toutes heures et occasions. » De cette « liberté d'imagination et dereiglement de pensée... naît la source principale des maux qui pressent l'homme, péché, maladie, irrésolution, trouble, désespoir... »

Voilà une apologie de la nature que Rousseau s'approprie : « L'homme s'écarte souvent à son préjudice de la règle qui lui est prescrite... » Il s'inspire donc de Montaigne pour sa théorie de l'action humaine.

Il doit à Condillac l'importance donnée à la sensibilité dans le développement de l'intelligence ; Condillac n'est pas un pur intellectualiste : il touche le fond sensible de l'être humain : son analyse s'y heurte.

« Les choses, écrit-il, attirent notre attention par le côté où elles ont le plus de rapport avec notre tempérament, nos passions, ou nos besoins. C'est une conséquence que la même attention embrasse à la fois les idées des besoins et celles des choses qui s'y rapportent. On pourrait considérer la perception de nos besoins comme une suite d'idées fondamentales auxquelles on rapporterait tout ce qui fait partie de nos connaissances[2]. »

Ainsi pour Rousseau : l'entendement humain doit aux passions : nous voulons connaître parce que nous voulons jouir : et nos passions ont pour sources nos besoins[3]. Chez Condillac, comme chez Rousseau, il y a la réaction de l'esprit sur les passions et les besoins. Condillac montre que[4]

[1] Ibid.

[2] *Essai sur l'orig. des connaissances*, I, p. 67.

[3] Cf. *Discours*, p. 90-91.

[4] *Traité des sensations*, III, 122-123. Le *Traité des sensations*, qui parut en 1755 (octobre) put être lu par Rousseau en manuscrit. Nous l'utilisons dans notre chapitre sur Condillac, parce que Condillac paraît l'avoir longuement préparé (Cf. la préface de cet ouvrage). Il est impossible que Rousseau n'en ait pas entendu parler.

« nos premières idées ne sont que peine ou plaisir. Bientôt d'autres leur succèdent et donnent lieu à des comparaisons d'où naissent nos premiers besoins et nos premiers désirs. Nos recherches pour les satisfaire font acquérir d'autres idées qui produisent de nouveaux désirs... et il se forme une chaîne dont les anneaux sont tour à tour idées ou désirs. »

« Les passions, dit Rousseau, doivent aussi beaucoup à l'entendement... elles tirent leur progrès de nos connaissances[1]. » La statue de Condillac ressemble à l'homme du *Discours*: Condillac écrit un chapitre intitulé : *Des besoins, de l'industrie et des idées d'un homme isolé qui jouit de tous ses sens.*

« Supposons que la statue ait des obstacles à surmonter pour obtenir la possession de ce qu'elle désire... son désir augmente avec son inquiétude... il devient passion. » Mais « la statue est sans prévoyance : la première fois qu'elle satisfait un besoin, elle ne devine pas qu'elle doit l'éprouver encore. Le besoin soulagé, elle s'abandonne à sa première tranquillité. Ainsi, sans précaution pour l'avenir elle ne songe qu'au présent ; elle ne songe qu'à écarter la peine que produit un besoin, au moment qu'elle souffre. Elle demeure à peu près dans cet état tant que ses besoins sont faibles, en petit nombre, et qu'elle trouve peu d'obstacles à les soulager[2]... » « Les premiers hommes observaient les faits relatifs à leurs besoins. Parce qu'on avait peu de besoins, il y avait peu d'observations à faire...[3] »

Peu de besoins, pense Rousseau, vite satisfaits, imprévoyance, aucune idée de l'avenir[4].

A ces données, ajoutons cette idée de Locke, banale, que la pensée est une combinaison de sensations[5]: et cette formule de Condillac : « Le premier et le moindre degré de connaissance est d'apercevoir[6] », nous tien-

[1] *Discours*, p. 90.
[2] *Traité des sensations*, t. III, p. 349, 355.
[3] *Traité des systèmes*, II, p. 9-10.
[4] *Discours*, p. 91.
[5] *Discours*, p. 89.
[6] *Essai sur l'origine des connaissances*, I, p. 15.

drons les éléments de cette conclusion de Rousseau : « *Apercevoir et sentir sera son premier état qui lui sera commun avec tous les animaux. vouloir et ne pas vouloir. désirer et craindre sont les premières et presque les seules opérations de son âme*[1]. »

L'Idée d'un développement de l'intelligence humaine. — Condillac se propose d'« expliquer la *génération des opérations* de l'âme en les faisant naitre d'une simple perception[2]. » Il y est amené par un travail d'analyse. Mais l'analyse statique ne lui suffit pas : il faut qu'elle soit suivie d'une synthèse : il ne s'agit pas de prendre un fait actuel et d'en indiquer les éléments : il faut prendre ces éléments et en élaborer progressivement le fait actuel[3]. Condillac applique cette méthode à l'étude de l'esprit humain. Et il arrive à supprimer la théorie de l'esprit inné : l'esprit s'acquiert.

Aussi, grâce à Condillac, Rousseau peut tenter l'histoire de la pensée humaine. Mais des raisons, tenant au sujet et à la forme du *Discours*, déforment son influence : les subtiles analyses par quoi il dégageait une à une les opérations de l'esprit, Rousseau a quelque peine à les faire passer dans son court exposé : elles sont trop minutieuses. Il se borne donc à marquer les points principaux du progrès de l'esprit et à signaler entre chacun d'énormes espaces. Il distingue des « états[4] » : l'état de nature, l'état élémentaire ; il s'oppose à l'état de raisonnement. qui, pour Condillac aussi.

[1] *Discours*, p. 90.
[2] *Essai sur l'origine des connaissances*, p. 15.
[3] Voyez notre chapitre sur Diderot. Condillac ne veut pas seulement « remonter à l'origine de nos connaissances », il veut « en suivre la génération. » *Essai sur l'origine des connaissances*, I, p. 101.
[4] Cf. *Discours*, p. 81, 87, 99, 91.

est la dernière limite de la connaissance : il y a « un abîme entre les pures sensations et les simples connaissances. » Puis Condillac étudie un développement individuel, Rousseau celui d'une espèce. Comment transporter à un groupe la progression valable pour un seul homme ? Les analyses menues sont impossibles. Aussi Rousseau invente une nouvelle faculté, qui tiendra la place des analyses progressives de Condillac : « celle de se perfectionner ; à l'aide des circonstances, elle développe successivement toutes les autres : c'est la *perfectibilité*[1]. » C'est la faculté de devenir.

Ce devenir, Condillac, dans l'*Essai*, le conçoit, semble-t-il, comme *une mise en exercice progressive des facultés contenues en puissance dans l'âme humaine.*

« Je suis, écrit-il[2], remonté à la perception parce que c'est la première opération qu'on peut remarquer dans l'âme : et j'ai fait voir comment et dans quel ordre elle produit toutes celles dont nous pouvons acquérir l'exercice. »

La mémoire était en nous, la sensation la dégage et nous la révèle. Que dit Rousseau ? Il montre « se développant successivement dans l'esprit humain les opérations dont il était capable..... Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire et l'imagination en jeu, l'amour-propre intéressé, la raison rendue active[3]. » Il n'arrive pas à se défaire de la notion des facultés de l'âme distinctes et irréductibles. Aussi bien Condillac avoue[4] ne s'en être vraiment débarrassé que dans le *Traité des sensations* (1755), où il prouve que la « perception enveloppe en elle toutes les opérations de

[1] *Discours*, p. 90.
[2] *Essai sur l'origine des connaissances*, t. I, p. 10.
[3] P. 112. Cf. également des phrases très typiques, p. 81, 97, 104.
[4] *Traité des sensations*, III, p. 48.

l'esprit. » Et de cette perception, il fait sortir tout l'esprit humain. Les opérations « naissent » l'une de l'autre : tous les éléments de l'une sont contenus dans l'autre. La mémoire, l'imagination, la raison, *sont* la perception. Alors seulement, Condillac a montré l'esprit se créant, et non plus se dégageant. Rousseau, d'accord avec l'*Essai*, ne l'est plus avec le *Traité des sensations*.

Rousseau concrétise les abstractions de Condillac : il fait de *l'histoire* avec cette psychologie analytique, aidé par sa forme constructive et poussé par le *Traité des systèmes*, où est proclamée la valeur du *fait*[1]. « Des faits constatés, voilà proprement les seuls principes des sciences. » Le « seul dessein » de l'*Essai*[2] est de « rappeler l'Esprit a un principe qui soit une expérience constante dont toutes les conséquences seront confirmées par de nouvelles expériences... » Il contient un chapitre : « Où on confirme *par des faits*[3] ce qui a été prouvé plus haut. » Rousseau en est frappé : et voici un des « faits », que Condillac lui fournit[4]. « Je n'avance pas de simples conjectures, écrit Condillac[5] ; dans les forêts qui confinent la Lithuanie et la Russie, on prit en 1694 un jeune homme qui vivait parmi les ours... » Son histoire est copiée par Rousseau dans une des notes du *Discours*. Ce côté expérimental de la pensée de Condillac a souvent échappé à ses contemporains[6]. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Rousseau l'y a cherché et trouvé : il a

[1] *Traité des systèmes*, II, p. 8.
[2] *Essai sur l'origine des connaissances*, I, p. 9.
[3] Ibid. p. 118.
[4] *Discours*, p. 128 et 142.
[5] *Essai sur l'origine des connaissances*, I, p. 199.
[6] Cf. Grimm., *Corr.* II, p. 441-42 : il aurait voulu la vraie histoire métaphysique de l'homme. Cf. pourtant le chapitre du *Traité des sensations :* « De l'état d'un homme abandonné à lui-même et comment les accidents

lu Condillac dans un état d'esprit qu'on peut appeler le parti pris du point de vue historique.

On peut être tenté de penser que ces déformations anéantissent l'influence de Condillac. Je la crois au contraire *capitale*. Sans Condillac, Rousseau n'aurait pu élaborer son idée de l'homme de la nature, plus proche de l'anthropoïde que de l'homme. Tous les politiques qu'il a lus croient que la raison est un fait inné. En psychologie, Locke l'admet sous la forme du pouvoir de combiner les sensations, qui s'exerce presque dès la naissance. Buffon est purement Cartésien : doué de raison, l'homme de la nature aurait dû immédiatement, en face de l'univers, le concevoir, l'expliquer, en adorer la cause, déduire les règles du droit naturel, et inventer rapidement les arts et les sciences. Entre toutes ces influences et Rousseau, s'interpose l'affirmation de Condillac : *les opérations de l'esprit apparaissent dans un ordre progessif*.

II. L'Essai sur l'origine des langues

Pour Condillac, une des causes du développement des opérations de l'âme, c'est l'invention des signes conven-

auxquels il est exposé contribuent à son instruction ». Condillac écrit : « Le besoin de la nourriture est le plus nécessaire à sa conservation. » En soulageant sa faim, la statue renouvelle ses forces : la vue, le toucher, l'ouïe, ne semblent faits que pour découvrir et procurer ce qui peut flatter le goût (p. 360.) La saison change presque tout à coup, les plantes se dessèchent, le pays devient aride et elle respire un air qui la blesse de toutes parts. Elle apprend à se vêtir de tout ce qui peut entretenir la chaleur. Elle s'applique à reconnaître les animaux qui lui font la guerre. Elle fuit les lieux qu'ils paraissent habiter. Tantôt elle s'étudie à les éviter par adresse, tantôt elle se saisit pour sa défense de ce que le hasard lui présente; supplée par son industrie, mais avec bien de la lenteur, aux armes que la nature lui a refusées; apprend peu à peu à se défendre, sort victorieuse du combat, et flattée de ses succès, elle commence à sentir un courage qui la met au-dessus du péril. » Voyez les pages 105-106 du *Discours*. Tous ces traits s'y retrouvent.

tionnels[1]. Son idée est que par les signes seulement nous devenons maîtres de nos idées : sur eux seuls nous avons de l'action; sans les mots, nous sommes dans la dépendance des faits extérieurs. Ce détail psychologique a échappé à Rousseau. Pourtant, l'importance du langage sur les progrès de l'esprit humain, Rousseau la signale : beaucoup de nos idées viennent du langage; sans lui l'homme serait resté dans l'imbécillité des temps primitifs : il adapte l'idée à sa thèse[2].

Car ce que l'on a considéré comme une théorie du langage chez Rousseau n'est qu'un *moment de sa démonstration.* Il faut montrer que la nature a mis elle-même des obstacles au progrès humain. Elle « a mis peu du sien dans l'établissement de la sociabilité. » Le langage, instrument de civilisation, ne nous a pas été donné par elle : elle nous en a même écarté en nous rendant presque impossible son invention. » Le but de Rousseau n'est pas de résoudre les « difficultés », mais de les poser. La question sera d'autant mieux placée « dans le jour qui convient au sujet[3]. » Et il finit par se déclarer incapable de résoudre ce problème. C'est que Rousseau est un peu sophiste ; il fait plus attention à la thèse qu'à l'argument. Il y aura donc ici un principe déformateur de l'influence de Condillac.

Condillac a supposé, dit Rousseau[4], une « société établie entre les inventeurs du langage. » C'est exact. Condillac imagine deux enfants réunis et isolés du

[1] *Essai sur l'origine des connaissances,* I, p. 9.

[2] Cf. *Discours*, p. 93, et Condillac, *Essai*, I, p. 184-185. « Otez à un esprit supérieur l'usage de la parole, le sort des muets nous apprend dans quelles bornes étroites vous l'enfermez... Enlevez-lui l'usage de toute sorte de signes, vous aurez un imbécile. »

[3] *Discours,* p. 91-92, 96.

[4] *Discours,* p. 93.

monde. Et Rousseau admet que c'est à peine « si les créatures humaines se rencontrent deux fois dans leur vie », et leur amour se passe d'éloquence[1]. Des relations de mère à enfant existent, du moins pendant l'allaitement. Mais « l'enfant ayant tous ses besoins à expliquer, et par conséquent plus de choses à dire à la mère que la mère à l'enfant, c'est lui qui doit faire les plus grands frais d'invention et la langue qu'il emploie doit être en grande partie son propre ouvrage. » En cela, il suit Condillac[2]:

« Ce couple eut un enfant qui, pressé par des besoins qu'il ne pouvait faire connaître que difficilement, agita tout son corps. Sa langue fort flexible se replia et prononça un mot tout nouveau... Les parents surpris, ayant enfin deviné ce qu'il voulait, essayèrent en le lui donnant de répéter le même mot. La peine qu'ils eurent à le prononcer fit voir qu'ils n'auraient pas été d'eux-mêmes capables de l'inventer. »

Le procédé, constate Condillac, n'est pas rapide mais il est sûr. Pour Rousseau, il aboutit seulement à multiplier les langues : il y en aura autant que d'individus : voilà un premier obstacle.

Mais, nouvelle « *difficulté pire encore que la précédente*[3] » : si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole. C'est la difficulté que se propose Condillac[4] :

« Combien n'a-t-il pas fallu de réflexion pour former les langues, et de quel secours les langues ne sont-elles pas à la réflexion... Il semble qu'on ne saurait se servir des signes d'institution si l'on n'était pas déjà capable d'assez de réflexion pour les choisir et y

[1] Ibid., p. 93.
[2] *Essai*, I, p. 265.
[3] *Discours*, p. 94.
[4] *Essai*, I, p. 90.

attacher des idées. Comment donc, l'exercice de la réflexion ne s'acquerrait-il que par l'usage des signes ? »

Condillac pose l'objection, annonce qu'il la résoudra, et *la résout en effet*[1], en montrant l'existence d'un « *langage instinctif* », qui précède le *langage réfléchi*. Or, le langage « instinctif », c'est le cri de la nature admis par Rousseau, mais il l'admet comme stade de l'invention du langage, et non comme solution de la difficulté proposée.

Voyons ces ébauches de langage qui précèdent le langage articulé, et les difficultés qu'elles suscitent.

Il y a, dit Condillac[2], des « signes naturels, ou cris, que la nature a établis pour les sentiments de joie ou de douleur... » « Quand ces deux enfants vécurent ensemble, leur commerce leur fit attacher au cri de chaque passion les perceptions dont ils étaient les signes naturels. Ils les accompagnaient de quelque mouvement, de quelque geste ou de quelque action... Celui qui souffrait parce qu'il était privé d'un objet que ses besoins lui rendaient nécessaire, ne s'en tenait pas à pousser des cris, il faisait des efforts pour l'obtenir... L'autre, ému par ce spectacle, fixait les yeux sur le même objet et, sentant passer dans son âme des sentiments dont il n'était pas encore capable de se rendre raison,... souffrait de voir souffrir ce misérable. Dès ce moment, il se sent intéressé à le soulager et il obéit à cette impression autant qu'il est en son pouvoir. Ainsi par le seul instinct, les hommes se demandaient et se prêtaient du secours ; je dis par le seul instinct car la réflexion n'y pouvait avoir de part. »

Nous reconnaissons Rousseau : pour lui le « cri de la nature » est le premier langage » et le plus « énergique », une « sorte d'instinct l'arrachait pour implorer du secours, ou des soulagements. » Mais tandis que Condillac montre la contribution apportée par les cris des passions au développement des opérations de l'âme,

[1] *Essai*, I, p. 263 : il signale en cet endroit qu'il résout cette difficulté.

[2] *Essai*, I, p. 75 et 261 sq.

Rousseau marque que leur emploi était très rare et très peu efficace.

Le « langage d'action » est le premier langage : voici comment Rousseau le définit[1] : « Des cris inarticulés, beaucoup de gestes, et quelques bruits imitatifs durent composer pendant longtemps la langue universelle. » Ce langage exista, selon Condillac, pendant une certaine période concurremment avec le langage parlé : « il y eut un temps où la conversation était soutenue par un discours entremêlé de mots et d'action[2]. » Quant aux onomatopées, Rousseau en trouve l'indication précise dans Condillac[3].

Mais comment passer de ce premier langage au signe articulé? Nouvel obstacle : « Les organes grossiers n'avaient encore aucun exercice[4]. » La difficulté est résolue par Condillac : c'est l'enfant qui invente les mots, sa langue est « plus flexible que celle de ses parents » qui ont beaucoup de peine à l'imiter. Mais bientôt, chez l'enfant même[5], « l'organe de la voix perd, faute d'exercice, toute sa flexibilité » et le langage par geste reprend le dessus. Pourtant, peu à peu, à mesure que les sons articulés deviennent plus abondants « le langage fut plus propre à exercer de bonne heure l'organe de la voix et à lui conserver sa première flexibilité. » La substitution se produit donc, pour Condillac, par un progrès lent et

[1] *Discours*, p. 107.

[2] *Essai*, I, p. 267. Cf. aussi Diderot : « le langage animal » c'est un « mélange confus de cris et de gestes » ; il accorde une extrême importance au geste. *Lettre sur les sourds et muets*, I, p. 372.

[3] *Essai*, I, p. 275 : « Les premiers noms des animaux en imitèrent probablement le cri, remarque qui convient également à ceux qui furent donnés aux vents et aux rivières, et à tout ce qui fait quelque bruit. »

[4] *Discours*, p. 94.

[5] *Essai*, p. 267.

continu, insensible, mais efficace. Rousseau élimine cette solution : il aggrave l'embarras en supposant une convention brusque et motivée. Ce dut être à la suite d'une délibération que la parole articulée fut mise en vigueur : « La parole paraît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole. » Boutade qu'il emprunte à Lucrèce, cité par Pufendorf, comme il emprunte à ce dernier seulement l'hypothèse d'un secours divin dans l'invention de la parole[1].

Reste la laborieuse invention des *parties du discours*. Ici Condillac ne l'inspire que sur deux points : c'est à lui qu'il prend cette idée que « l'infinitif fut d'abord le seul temps des verbes[2] » et celle-ci, que les adjectifs se développèrent difficilement[3].

[1] *Discours*, p. 95-96. Cf. infra. Ces passages de Lucrece se trouvent dans Pufendorf, *Droit de la nature*, t. II, p. 163 et sq.

Le poète veut montrer l'absurdité de l'hypothèse d'un homme de génie inventant le langage :

« Praeterea si non alii quoque vocibus usi | inter se fuerant unde insita, notities est | utilitatis ? Comment l'inventeur aurait-il pu... ratione docere ulla suadereque surdis | quid facto opus esset, faciles neque enim paterentur, | nec ratione ulla sibi ferrent amplius aures | vocis inauditos sonitus obtundere frustra... » Lucrèce, *De Natura*, V, 104 et sq. Les vers V, 1027 et sq. sont cités par Pufendorf.

Lucrèce tenait pour une origine naturelle du langage (Utilitas expressit nomina rerum) ; Pufendorf le critique, et admet une « institution divine du langage »

[2] Cf. *Discours*, p. 95 et Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances*, I, p. 368 : « Les verbes, dans leur origine n'exprimaient l'état des choses que d'une manière indéterminée. Tels sont les infinitifs, aller, agir. » Cf. aussi Diderot, *Lettres sur les sourds et muets*, I, 363-363, mêmes idées.

[3] Cf. Condillac, I, p. 364. « On distingua ensuite, mais peu à peu les différentes qualités sensibles des objets... ce furent les adjectifs et les adverbes. » Diderot, *Loc. cit.*, I, p. 351, est d'une opinion contraire.

Cf. Maupertuis, *Recherches sur l'origine des langues*, o. c., p. 352-53. C'est à lui que Rousseau doit l'idée que chaque mot (*Discours*, p. 95) eut le sens d'une proposition entière, et que peu à peu se distingue le sujet d'avec l'attribut, etc. Maupertuis écrit :

« Je suppose que ma première perception fut celle que j'éprouve aujourd'hui quand je dis : « je vois un arbre », qu'ensuite j'eusse la même

La formation *des mots généraux* soulève de nouveaux obstacles. Selon Condillac :

Il n'était pas possible d'imaginer des noms pour chaque objet particulier. Il fut donc nécessaire d'avoir de bonne heure des termes généraux... Aussi les hommes, autant qu'il est en leur pouvoir, rapportent leurs dernières connaissances à l'une de celles qu'ils ont déjà acquises. Par là les idées qui sont le moins familières se lient à celles qui le sont davantage, ce qui est d'un grand secours à la mémoire et à l'imagination. Quand les circonstances firent remarquer de nouveaux objets, on chercha ce qu'ils avaient de commun avec ceux qui étaient connus, on les mit dans la même classe et les mêmes noms servirent à désigner les uns et les autres. C'est de la sorte que les idées des signes devinrent plus générales, mais cela ne se fit que peu à peu ; on ne s'éleva aux notions les plus abstraites que par degrés, et l'on n'eut que fort tard les termes d'essence, de substance, et d'être. »

Mais Rousseau [1] prend le contrepied des idées de Condillac : chaque objet reçoit un nom particulier ; l'homme ne connaît d'abord que l'individu : ce qui le frappe, c'est la non identité des choses : ce qu'elles ont de commun est difficile à voir : pour arriver aux idées générales, il faut de l'histoire naturelle et de la métaphysique. Il substitue à la fabrication naturelle des idées générales, leur construction scientifique et réfléchie. Condillac avait vu que le mot s'emplissait peu à peu de sens, jusqu'à devenir général. Rousseau admet que les mots sont la traduction adéquate et artificielle des pensées. Ainsi s'aggravent les difficultés.

Ce n'est pas tout : pour Rousseau ces idées géné-

perception que j'ai aujourd'hui quand je dis : « je vois un cheval », je verrai tout de suite que l'une n'est pas l'autre. Je les distinguerai par quelque signe, et je pourrai me contenter des expressions A et B. Mais je remarquerai que certaines perceptions ont quelque chose de semblable et une même manière de m'affecter que je pourrai comprendre sous un signe et j'aurai : C, *je vois*, D, *arbre*, et aussi C, *je vois*, E, *cheval*. »

[1] *Discours*, p. 95-96.

rales supposent les mots : car 1° l'imagination ne saurait nous fournir que des images particulières ; 2° seul, le *pur intellect*, l'entendement, conçoit les idées générales, par le moyen unique du discours qui formule des propositions, des définitions. D'où vient cette double théorie ?

1° On ne saurait imaginer, dit Rousseau, un arbre en général. L'image se particularise aussitôt. Essayez, vous n'y arriverez pas. On songe tout de suite à Berkeley :

« De ce qu'on peut énoncer et démontrer des théorèmes sur l'étendue et les figures, sans faire mention de la grandeur et de la petitesse de ces figures, ou de tout autre de leurs qualités sensibles, peut-on conclure que l'esprit ait la facilité de se représenter et de saisir une idée abstraite d'étendue destituée de telle ou telle grandeur, de telle ou telle couleur, etc...[1] » « Que si au reste vous voulez vous en convaincre encore mieux, essayez un moment de vous former l'idée de quelque figure abstraite de toute circonstance spécifique de grandeur ou même abstraite des autres qualités sensibles... » ; et Hylas de répondre : « Permettez que j'y pense un peu... Je trouve qu'il me serait impossible d'en venir à bout...[2] »

[1] *Dialogues d'Hylas et de Philonoüs*, p. 69. Diderot en préconise la lecture à Condillac, dans la lettre sur les aveugles, I, p. 304. N'est-ce pas lui que Rousseau critique dans le premier discours : « l'un prétend qu'il n'y a point de corps, et que tout est représentation. » Cf. édit. Hachette, I, p. 17-18.

[2] Ibid., p. 70-71. Les mêmes idées sont développées dans l'*Alciphron*, t. II, p. 140 et sq. : elles sont la critique d'un texte de Locke, qui est cité par Berkeley. Rousseau l'a peut être vu. (*Essai sur l'ent. hum.*, IV, 7, 9.) « Prenons par exemple l'idée générale de triangle : quoiqu'elle ne soit pas la plus abstraite, la plus étendue et la plus malaisée à former, il est certain qu'il faut quelque peine et quelque adresse pour se la représenter ; car il ne doit être ni obliquangle, ni rectangle, ni équilatéral... mais tout cela à la fois et nul de ces triangles en particulier. Dans le fait, il est quelque chose d'imparfait qui ne peut exister, une idée dans laquelle certaines parties tirées d'idées différentes sont mises ensemble. » Cf. aussi le *Traité des principes de la connaissance humaine*. (*Crit. philosophique*, 1889, p. 467 et sq.) Ce traité n'était pas traduit du temps de Rousseau.

2° Quant à la théorie nominaliste de la formation des idées générales, Rousseau l'introduit en montrant que, faute de langage, l'animal n'en saurait former : le singe qui va d'une noix à l'autre, ne compare pas ces deux individus à leur archétype. Ici, il suit Locke en partie :

« Avoir des idées générales, c'est ce qui établit une distinction parfaite entre l'homme et les bêtes, et c'est une perfection à laquelle les facultés des bêtes n'atteignent jamais. Nous n'observons évidemment pas de traces en eux de l'emploi de signes généraux pour marquer les idées universelles, et nous sommes par là fondés à imaginer qu'ils n'ont pas la faculté d'abstraire ou de former des idees générales puisqu'ils n'ont pas l'usage des mots ou autres signes généraux... Nous ne saurions nier que les bêtes ont de la raison jusqu'à un certain degré. Et pour moi il me paraît aussi évident qu'il y en a quelques-unes qui raisonnent en de certaines rencontres qu'il me paraît qu'elles ont du sentiment : mais c'est seulement sur des idées particulieres qu'elles raisonnent, selon que les sens les leur présentent.[1] »

Mais la différence entre les deux auteurs est que pour Rousseau le mot est cause d'idée, pour Locke, il en est signe.

Serrons de près la théorie de Rousseau sur ce point :

« Les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'esprit *qu'à l'aide* des mots, et *l'entendement* ne les saisit que par des propositions... Toute idée générale est *purement intellectuelle*... Les êtres purement abstraits *ne se conçoivent que par le discours* : la *définition seule du triangle vous en donne la véritable idée*... Il faut donc énoncer des propositions, il faut donc parler pour avoir des idées générales, car sitôt que l'imagination s'arrête *l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours.* »

Ce n'est point là du Condillac, qui écrit[2] :

« Je trouve un corps, et je vois qu'il est étendu, figuré, divisi-

[1] *Essai sur l'entendement humain*, II, chap. XI.

[2] *Essai sur l'origine des connaissances*, I, p. 181-82. Berkeley, *Alciphron*, II, p. 148 et sq., exprime des idées identiques : il compare le mot à une pièce de monnaie dont on peut vérifier la valeur, mais qu'en pratique, on ne vérifie jamais.

ble, solide, dur... Il est certain que si je ne puis pas donner tout à la fois une idée de toutes ces qualités, je ne saurais me les rappeler à moi-même, qu'en les faisant passer en revue dans mon esprit; mais si, ne pouvant les embrasser toutes ensemble je voulais ne penser qu'à une seule, par exemple, à sa couleur, une idée aussi incomplète me serait inutile et me ferait souvent confondre ce corps avec ceux qui lui ressemblent par quelque endroit. Pour sortir de cet embarras, j'invente le mot *or* et je m'accoutume à lui attacher toutes les idées dont j'ai fait le dénombrement; quand par la suite, je penserai à la notion de l'or, je n'apercevrai donc que ce son *or*, et le souvenir d'y avoir lié une certaine quantité d'idées simples, que je ne puis réveiller tout à la fois, mais que j'ai vu coexister dans un même sujet, et que je me rappellerai... quand je le souhaiterai... Les mots prennent dans notre esprit la place que les sujets occupent au dehors. »

On le voit, le mot est pour lui un expédient, une commodité. Il devient indispensable. La théorie de Rousseau est toute différente.

Pour lui, l'idée générale n'est pas un mot. Elle est quelque chose en soi, qui est dans l'« entendement », dans « le pur intellect », produite par le « discours ». Les « définitions, les propositions », nous « font concevoir les êtres abstraits », nous en donnent « la véritable idée. » La parole n'est qu'un moyen pour faire entrer l'idée dans l'esprit : elle y parvient en formulant des phrases. Or voici ce que, dans Berkeley, répond Alciphron à la critique d'Euphranor sur la réalité de l'image générale[1] :

« Il me semble que vous ne distinguez pas entre l'entendement pur et l'imagination. Les idées abstraites appartiennent à l'entendement pur qui les conçoit, quoique l'imagination ne puisse se les représenter. »

Euphranor demande des renseignements sur cette faculté, et n'en obtient pas ; Rousseau *croit à son existence* : c'est en elle que le langage suscite, crée « la vé-

[1] *Alciphron*, II, p. 145. Cf. *Dialogue d'Hylas et de Philonoüs*, p. 70.

ritable idée » abstraite. Sans le langage, cette faculté ne saurait être mise en exercice : car elle ne fonctionne que grâce « aux propositions, aux définitions », et il est évident qu'il est impossible, sans langage, d'exprimer des « propositions ou des définitions ».

III

De l'Influence de Grotius et de Pufendorf sur le Discours de l'Inégalité.

Grotius et Pufendorf sont à l'époque de Rousseau, les *classiques* du Droit naturel. On les corrige par les politiques anglais ou français, mais on y revient toujours, Rousseau leur doit beaucoup et surtout à l'édition de Pufendorf donnée par Barbeyrac[1].

I. L'État de Nature

Pour les écrivains qui s'occupent de droit naturel, sauf de rares exceptions, un état de *non-société* a précédé l'état de société. Ils cherchent tous, par des méthodes plus ou moins abstraites, à reconstituer l'homme « sauvage », afin d'en tirer des conjectures sur l'origine du groupement social.

[1] Cf. Locke. *Educ. des enfants*, trad. Coste, 1721, p. 432 et sq. ; Leclerc, *Parrhasiana*, II, p. 117-118 ; Diderot, tome XIV, p. 192 et art. *Citoyen* ; et surtout *Journal des savants*, mars 1748.

Grotius. *Le droit de la guerre et de la paix*, avec les remarques de J. Barbeyrac, Amsterdam, 1724, 2 vol. in-4°.

Pufendorf, *Le droit de la nature et des gens*, traduit du latin par J. Barbeyrac, avec des notes, Amsterdam, 1740, 3 vol. in-4°.

Grotius[1] puise dans la Bible et dans l'antiquité ses idées sur cet état. La vie des premiers descendants d'Adam, les développements sur le règne de Saturne, voilà les éléments de sa peinture. Cet état est un communisme pacifique. « Dieu donna à tout le monde un droit égal sur toutes choses de la terre[2] », tout était alors en commun, et chacun en jouissait par indivis, comme s'il n'y eût eu qu'un seul patrimoine[3], « et les hommes vivaient à leur aise des choses que la terre produisait d'elle-même sans aucun travail » ; même, ils étaient peut-être végétariens, se demande Grotius :

« Dans le recueil des Anciens géographes grecs (Hudson, tome II), il y a au devant du fragment de Dicéarque des paroles de saint Jérôme[4], où le passage de cet ancien auteur grec est cité d'une manière qui contient le fait dont il s'agit : « Dicearchus, in libris Antiquitatum et descriptionum Græciæ refert sub Saturno, id est in aureo sæculo, cum omnia humus funderet, nullam comedisse carnem et vixisse fructibus et pomis, quæ sponte sua terra gignebat. »

On reconnaît là du Rousseau : pas de propriété. Fertilité naturelle de la terre : la citation de saint Jérôme figure dans une note du *Discours*[5]. Bref « les choses en seraient là si les hommes eussent continué à vivre dans une grande simplicité », comme il parait « par l'exemple de quelques peuples d'Amérique, chez qui tout demeure commun, sans qu'ils y trouvent aucun inconvénient ». C'est Grotius qui parle. Ces premiers hommes qui « vont tout nus... », « demeurent dans des cavernes » et se couvrent de peaux de bête, ne sont pas mauvais. Leur vertu,

[1] Grotius, I, p. 221 et sq.
[2] *Genèse*, I, 29, IX, 23.
[3] Justin, XLIII, chap. I.
[4] Pour tous ces textes, voyez Grotius I, p. 229 et les notes de Barbeyrac.
[5] Cf. *Discours*, p. 105, 85, 129, 130.

comme le prouve un commentaire emprunté à Tacite surtout et à Senèque, a été heureusement précisée par Justin II, 2, 15: *Tanto plus in illis proficit vitiorum ignoratio quam cognitio virtutis.* Citation que Rousseau n'a garde de laisser tomber[1]. Et son idée maîtresse se dégage : le progrès des connaissances a été nuisible à l'homme[2]. Dion de Pruse, ajoute Grotius, parlant de ceux qui vinrent après les premiers hommes, dit que leur finesse, leur adresse à inventer et à faire bien des choses pour l'usage de la vie ne fut pas fort avantageux, parce que les hommes firent servir leur esprit et leur habileté à se procurer du plaisir plutôt qu'à se distinguer par des actes de valeur et de justice. Et ici, nouvelle référence à la lettre XC de Senèque sur la manière dont ils inventèrent les arts et les choses nécessaires à la vie[3].

Ainsi Grotius, que Rousseau raconte avoir lu sur l'établi de son père, fournit à ses idées politiques, dans le *Discours,* leur couleur antique et biblique, et leur chimérique poésie.

Avec Pufendorf[4], la question de *l'état de nature* se pose avec précision:

« Ce que nous appelons « état de nature... » c'est la condition où l'on conçoit que chacun se trouve par la naissance en faisant abstraction de toutes les inventions et de tous les établissements hu-

[1] *Discours,* p. 98.

[2] Grotius remonte à la source biblique de cette idée : l'arbre de la science du bien et du mal.

[3] Rousseau s'est peut-être reporté à cette lettre.

[4] Entre Grotius et Pufendorf se place Hobbes : Il revise la notion de l'état de nature, il décrit un état anarchique, misérable ; sans quoi on ne l'eût point quitté ; c'est un état de guerre, parce que l'homme est méchant, vicieux et passionné ; le droit égal que les hommes ont sur toutes les choses entraîne la concurrence : la propriété, c'est la guerre. Telles sont les idées qui vont dominer le débat.

mains, ou inspirés à l'homme par la Divinité, qui changent la face de la vie humaine, et sous lesquels nous comprenons non seulement les diverses sortes d'arts avec toutes les commodités de la vie en général, mais encore les sociétés civiles dont la formation est la principale source du bel ordre qu'on voit parmi les hommes.[1] »

De là est née toute la première partie du *Discours*[2].

C'est pourquoi Barbeyrac[3], avant Rousseau, commencera d'étudier les primitifs, et rapportera cette histoire de l'enfant sauvage « trouvé en 1344, qui, revenu parmi les hommes, aimerait mieux retourner parmi les loups ». (Voyez la note de Rousseau.[4]) Pourtant Barbeyrac ne garantissait pas le récit.

Mais voici cette créature selon Pufendorf[5]:

« Muet, incapable d'autre langage que celui qui consiste dans des sons inarticulés, et affreux à voir comme une vilaine bête, il serait réduit à brouter l'herbe ou à cueillir des fruits sauvages, à boire l'eau de la première fontaine qu'il trouverait, à se retirer dans quelque caverne pour être un peu à couvert des injures de l'air et à se couvrir de mousses et d'herbes, à passer son temps dans une oisiveté ennuyeuse, à trembler au moindre bruit, au premier aspect d'un autre animal, à périr enfin de froid ou de faim, ou par les dents de quelques bêtes féroces... »

Cette peinture a servi de point de départ à celle de Rousseau. Il en utilise les détails concrets, en réfute les traits trop pessimistes[6].

Sa réfutation est souvent inspirée de Lucrèce. Or Lucrèce est longuement cité par Pufendorf[7]:

Et genus humanum multo fuit illud in arvis
Durius, ut decuit tellus quod dura creasset...

[1] Pufendorf, I, p. 181.
[2] *Discours*, p. 78 et 82.
[3] Edit. de Pufendorf, I, p. 182. D'après Hertius, *De socialitate*, I, 8.
[4] *Discours*, p. 128.
[5] Pufendorf, I, p. 180 et 182.
[6] Cf. *Discours*, p. 85, 86, 89. Au reste, Rousseau signale lui-même Pufendorf comme sa source.
[7] Pufendorf, I, p. 183.

... Voilà pour la force du corps. Les besoins vite satisfaits :

...Quod terra crearat
Sponte sua, satis id placabat pectora donum.
Glandiferas inter curabant corpora quercus...
At sedare sitim fluvii fontesque vocabant
... nemora cavos montes silvasque colebant.

Voici l'amour sauvage :

Et Venus in silvis jungebat corpora amantum.

Nul doute qu'il n'ait pris au même Lucrèce une inspiration dans sa peinture des premières joies de la famille [1]:

Inde casas postquam ac pelleis ignemque pararunt
Et mulier conjuncta viro concessit in unum
Castaque privatæ Veneris connubia læta
Cognita sunt, prolemque ex se videre creatam...

Mais la vie, alors, devient plus molle [2]:

Tum genus humanum primum mollescere cœpit,

et l'union des familles se fait [3]:

Tunc et amicitiam cœperunt jungere habentes
Finitima inter se nec lædere ne violare [4].

[1] *Discours*. p. 108.

[2] Ibid.

[3] Ibid. p. 109.

[4] Nous n'avons signalé ici que les rapprochements du discours avec les passages de Lucrèce cités par Pufendorf. Les citations de Pufendorf comportent quelques lacunes. Rousseau semble s'être reporté au texte pour les combler. (Les contemporains n'ont pas manqué de signaler ces emprunts. J. de Castillon, loc. cit., traduit tout au long Lucrèce, livre V, v. 923, 979-980, 985-986, 1008, 1027, 1089, passages presque tous cités par Pufendorf). Les vers 964 et sq. paraissent avoir été imités. « Et manum mira freti virtute pedumque | Consectabantur sylvestria sæcla ferarum | Missilibus saxis, et magno pondere clavæ | Multaque vincebant, vitabant pauca latebris. » Voyez *Discours*, p. 86, la lutte du sauvage contre l'ours. Cf. l'indifférence de l'homme primitif pour le spectacle de la nature (p. 91) avec « Nec plangore diem magno solemque per agros quærebant pavidi... | a parvis quod enim consuerant cernere semper | Alterno tenebras et lucem tempore gigni. » (971 et sq.) Rapprochons

Cet homme est solitaire. L'idée d'un état de *dispersion*[1] se dégage de cette description : et dans cet état quelle difficulté d'inventer les moindres choses !

« Quand même, dit Pufendorf, plusieurs hommes semblables à celui-là viendraient à se rencontrer dans un pays désert, combien de temps ne seraient-ils pas à mener une vie tout à fait misérable et presque farouche, avant que par leur propre expérience, par leur industrie ou par les occasions que pouvait leur fournir l'adresse de quelque bête, ils se fussent procuré peu à peu quelques-unes des commodités de la vie, et eussent inventé divers arts. Pour en tomber d'accord, il ne faut que considérer ce grand nombre de choses qui sont présentement d'usage dans la vie, et combien il aurait été difficile à chacun d'inventer tout cela lui seul, sans instruction et sans le secours d'autrui...[2] »

Et Barbeyrac d'insister dans sa note[3] : « C'est Dieu qui apprit aux hommes la nature des grains, le temps des semailles, et la manière de labourer et de faire du pain.... ce qu'il n'auraient pu découvrir d'eux-mêmes, qu'après une longue expérience et de longues réflexions », et « le fer », car on ne peut labourer « sans l'usage du fer ». « Les habitants des Iles Canaries... à l'arrivée des Espagnols ne connaissaient pas du tout le feu. » « Dapper, dans sa description de l'Amérique, dit que plusieurs peuples de ce pays ignorent le fer et se servent de dents d'animaux. » Ajoutons cet argument emprunté à Hobbes par Pufendorf que « dans l'état de nature, personne ne saurait être assuré de jouir des fruits de son industrie[4] », et nous aurons un

encore deux passages : Lucrèce 1360 et sq. : At specimen sationis et origo | Ipsa fuit rerum primum natura creatrix | arboribus quoniam baccæ glandesque caducæ | Tempestiva dabant pullorum examina subter. Cf. *Discours*, p. 111. Comment les hommes apprennent l'agriculture.

[1] *Discours*, p. 151-152.

[2] Pufendorf, I, p. 182-183.

[3] Ibid., I, p. 185.

[4] Pufendorf, I, p. 186. Cf. Hobbes, *De Cive*, X, par. I.

développement de Rousseau[1]. Mais ces arguments, qui, pour Pufendorf, sont des preuves de la misère de l'état de nature, changent de sens avec Rousseau : ils sont dominés par ce principe que la civilisation est mauvaise, et que rien ne vaut « l'heureuse ignorance où la Sagesse éternelle nous a placés[2]. » Ainsi la « *Bonne nature* » nous contenait dans cet état par toutes les difficultés accumulées pour nous empêcher d'en sortir. Cette espèce de transformation de l'argument s'ajoute aux procédés de réfutation directe.

A vrai dire, il trouvait dans l'édition de Barbeyrac un modèle de ce travail. Pufendorf achève son développement sur l'état de nature par un parallèle emprunté à Hobbes entre l'état de nature et l'état civil, où l'état civil est fortement avantagé[3]. Mais objecte en note Barbeyrac[4], il exagère beaucoup les avantages de l'état civil par dessus l'état de nature, et commençant d'argumenter, il ne laisse pas passer un détail du texte de Pufendorf. Relevons seulement celles de ces notes dont Rousseau a fait son profit.

Des passions dans l'état de nature? « C'est ce qu'il faudrait prouver. Car pourquoi l'empire despassions serait-il si grand ? Y a-t-il dans la société civile moins d'objets et d'occasions propres à émouvoir les passions ? Ou plutôt n'y en a-t-il pas davantage ? » On reconnait là un des thèmes favoris de Rousseau : il critique les philosophes d'avoir prêté à l'homme de la nature des passions qui ne naissent qu'avec la société : le sauvage n'a pas

[1] *Discours*, p. 91 et 85, sur l'état de dispersion et l'invention des arts, p. 110 et 107, sur les sauvages.
[2] Premier *Discours*, I, p. 9.
[3] Pufendorf, I, p. 185, et Hobbes (*De Cive*, X, 1.)
[4] Pufendorf, I, p. 186, d'après Titius, *Observationes*, 460-461.

à satisfaire, comme le veut Hobbes, « une multitude de passions qui sont l'ouvrage de la société » : le peu de passions qu'il a sont « peu actives », elles se bornent presque à ses trois besoins essentiels, la faim, le repos, l'amour, tous les trois faciles à assouvir[1].

Les guerres dans l'état de nature?

« Il y en aurait sans doute quelques-unes, mais elles ne seraient jamais ni si furieuses, ni si funestes, ni d'un si grand nombre de gens que celles qui ravagent souvent de vastes provinces et de grands royaumes... » La paix ne saurait être « troublée d'une manière qui nuise en même temps à un si grand nombre de personnes. »

Selon Rousseau, il a fallu l'état civil pour que les luttes devinssent « sanglantes » : ce n'est qu'alors que les hommes « se massacrent par milliers[2]. »

La barbarie dans l'état de nature? L'ordre... la douceur, la politesse, les sciences ?

« D'où viennent alors ces monstres d'ambition, d'avarice, de volupté, de cruauté, d'inhumanité, qui règnent ordinairement dans les cours des princes ? » Et « sous ces beaux noms on cache

[1] *Discours,* p. 91, 98, 100.

Pufendorf, qui veut montrer que l'état de nature est un état misérable, fait argument de la violence de l'amour et de ses conditions spéciales pour indiquer les luttes qu'il doit entraîner : on voit tout de suite que Rousseau (*Discours,* p. 101) introduit de la même manière son « morceau très philosophique sur l'amour sauvage ». (Grimm, *Corr.,* III, p. 58 et sq.)

« Chez les bêtes (Pufendorf, I, p. 178), les mouvements de l'amour ne les pressent qu'en certains temps, et autant qu'il est nécessaire pour la multiplication de l'espèce, et non pas pour un vain plaisir. Sont-elles parvenues à leur fin : les voilà contentes, leurs désirs cessent d'eux-mêmes. Mais dans l'homme les mouvements de l'amour ne sont pas bornés à de certaines saisons, et ils s'excitent même beaucoup plus fréquemment qu'ils ne semble nécessaire pour la propagation de l'espèce. » De ce fait que chez l'homme l'amour n'est jamais périodique, Rousseau conclut justement que l'espèce humaine ne souffrira pas de ce moment terrible d'ardeur commune, de tumulte, de désordre et de combat.

[2] *Discours,* p. 101-101.

souvent la vanité, la sottise, la folie, la pédanterie, les passions déréglées, les fourberies ingénieuses... »

Voilà Rousseau presque dépassé. La conclusion de Barbeyrac prépare celle de Rousseau : admettons les misères de l'état de nature, elles n'existeront pas « partout et de tous temps ». Il y aura des intervalles quelquefois assez longs pour laisser goûter tous les plaisirs de l'indépendance et ôter toute pensée de se donner un maître pour protecteur.

Car, pour Pufendorf, l'état de nature est un état *d'indépendance, d'égalité, de communisme* :

« Pour les droits qui accompagnent l'état de nature, il y a deux fondements : l'un est l'inclination dominante de tous les animaux qui les porte invinciblement à chercher par toutes les voies imaginables à se conserver... L'autre, c'est l'indépendance de ceux qui vivent dans l'état de nature, en tant qu'ils ne sont soumis à aucune autorité humaine. Du premier principe il s'en suit que dans l'état de nature on peut jouir et se servir de tout ce qui se présente, mettre en usage tous les moyens et faire toutes les choses qui contribuent à notre propre conservation... De l'autre, il s'en suit qu'on peut faire usage de ses propres forces, et suivre son propre jugement et sa propre volonté dans le choix des moyens qu'on emploie pour sa conservation et sa défense... C'est par rapport à ce dernier droit que l'état de nature s'appelle aussi la liberté naturelle, parce qu'on y conçoit chacun comme maître de soi-même et indépendant de toute autorité de ses semblables, jusqu'à ce qu'on y soit assujetti par quelque acte humain : d'où vient aussi que, dans cet état-là, chacun passe pour égal à tout autre, dont il n'est ni sujet ni maître.[1] »

Nulle part, dans Rousseau, ne se trouvent concentrées ces idées : mais elles sont partout[2]. Chaque homme se développe suivant son intérêt : et le livre entier est l'apologie de l'égalité et de la liberté naturelle. Les hommes « fiers et indomptés » sont semblables « aux coursiers qui se dé-

[1] Pufendorf, I, p. 187.
[2] Cf. *Discours*, p. 81, p. 110, 117 et sq.

battent impétueusement à la seule approche du frein. »

Si Pufendorf admet avec Hobbes que l'état de nature est misérable, il conteste qu'il soit absolument un état de guerre. Or le premier argument de Rousseau est que les hommes, étant dans un « état *de dispersion* », ne sauraient être en guerre, « puisqu'ils se rencontrent à peine deux fois dans leur vie, ne se connaissent, ni ne se parlent [1] »; et on lit dans Pufendorf : « Ceux *qu'une distance de lieux sépare* ne peuvent se faire du mal immédiatement les uns aux autres... Ainsi je ne vois pas pourquoi, quand on est éloigné les uns des autres on ne se regarderait pas comme amis [2]... »

Son second argument, c'est que l'homme est un animal *capable de pitié*. C'est un « frein » aux passions égoïstes de l'homme. Rien de tel dans Grotius, ni dans Pufendorf : tous deux protestent que c'est un « abus » de faire rentrer « la générosité, la libéralité, la compassion... dans le droit naturel [3]. » Mais ils admettent qu'il existe dans la nature même de l'homme des éléments capables d'empêcher l'état de guerre. Tous deux font de l'homme une créature *sociable*.

« Une des choses, dit Grotius, propres à l'homme, est le désir de la société, c'est à dire une certaine inclination à vivre avec ses semblables, non pas de quelque manière que ce soit, mais paisiblement et dans une communauté de vie, aussi bien réglée que ses lumières le lui suggèrent... [4] »

Quand on critique la société, on ne saurait admettre la *sociabilité* : Rousseau la rejette [5].

[1] Cf. *Discours*, p. 92, 98, 104, 151-152. J. de Castillon, loc. cit., montre bien que cet état de dispersion est au fond de la doctrine de Rousseau. Cf. p. 128, 133, 207 de cet ouvrage.

[2] Pufendorf, I, p. 199.

[3] Pufendorf, I, p. 259. Il cite Grotius et l'approuve.

[4] Grotius, I, p. 5. Pufendorf soutient des idées pareilles, I, p. 238.

[5] Cf. supra et *Discours*, p. 81.

D'autre part Grotius et Pufendorf admettent que l'homme est raisonnable. Et c'est ainsi qu'ils arrivent à leur définition de la « Loi naturelle » :[1]

« La loi naturelle, c'est celle qui convient si nécessairement à la nature sociable et raisonnable de l'homme que sans l'observation de cette loi il ne saurait y avoir parmi le genre humain de société honnête et paisible. »

Cette loi évite, complètement pour Grotius, à peu près pour Pufendorf, l'état de guerre : « Il ne s'agit pas de l'état d'un animal, qui ne se conduise que par les impressions des sens : mais d'un animal dont toute la partie principale et celle qui dirige toutes les autres facultés est la Raison, laquelle même dans l'état de nature a une règle générale sûre et fixe[2]. » De cette Raison, se déduisent à travers les trois *in-4°* de Pufendorf une foule de prescriptions de morale sociale et individuelle : c'est là une « collection de règles[3] » établie a priori, « suivant des convenances presque arbitraires », et non sur « la nature des choses ». Rousseau laisse sur ce point, avec quelque mépris, « les livres scientifiques[4] ». Cette définition de la loi naturelle repose sur une conception de la Raison qu'il n'admet plus : pour l'ami de Condillac, *la Raison n'est plus irréductible*[5] : il faut fonder le droit naturel sur des principes antérieurs à la raison[6]. On voit la place de la théorie de la pitié dans le *Discours*. Elle est la forme modernisée de la loi naturelle.

[1] Pufendorf, I, p. 136, et Grotius I, p. 4.
[2] Pufendorf, I, p. 201. C'est une réponse à Hobbes.
[3] *Discours*, p. 80-81.
[4] Ibid.
[5] Cf. supra.
[6] *Discours*, p. 8.

Donc pour Rousseau, l'état de nature est un état de vertu et de paix. Mais la *propriété* s'institue et les choses vont changer.

II. La Propriété.

De l'origine de la propriété. — Avant Rousseau, deux doctrines sont en présence. Selon la première (Grotius et Pufendorf, droit romain), la propriété individuelle a pour origine un *partage*, ou une *occupation*, par droit du premier occupant. Il y a eu *convention* expresse, ou tacite, consentement universel exprimé, ou sous entendu, pour passer de l'état de communisme à l'état de propriété personnelle. Selon la seconde (Locke, Barbeyrac), la propriété a pour origine *le travail individuel*, qui la fonde en droit, comme en fait : aucune convention n'est nécessaire. Il y a dans Rousseau des traces de ces deux conceptions.

Nous avons vu Grotius admettre un communisme primitif. Pufendorf précise : « il n'était encore intervenu à l'égard des choses aucun acte humain[1]. » Il y avait seulement un droit accordé par Dieu aux hommes « d'user des biens de la terre[2]. » Mais

« les hommes jugèrent à propos d'abolir la communauté primitive...[3] ; ils convinrent d'assigner à chacun sa part de ce qui était auparavant en commun, distribution qui se fit ou par l'autorité des pères de famille ou par un accord, ou par le sort... Toutes les autres choses qui n'entrèrent point dans ce premier partage, furent laissées au premier occupant[4]. »

[1] Pufendorf, II, p. 243.
[2] Ibid, p. 247.
[3] Ibid. p. 259 et 280 et Grotius, p. 228-245.
[4] A ce droit du premier occupant, Rousseau a peut être songé dans un passage fameux : « Le premier qui ayant enclos un terrain... » C'est l'« occupatio. ». Cf. *Discours*, p. 113-114.

Et voilà comment se fait le passage du communisne à la propriété individuelle. Ainsi, pour nous servir de l'expression même de Rousseau, se forma « un droit de propriété différent de celui qui résulte de la loi naturelle. » On sait comment se formule ce dernier : « les fruits à tous, la terre à personne[1]. »

Pour Grotius, que Rousseau cite[2], ce « partage » a pour cause l'agriculture : « Lorsque les anciens ont donné à Cérès l'épithète de législatrice, et le nom de Thesmophories à une fête célébrée en son honneur, ils ont fait entendre par là que le partage des terres a produit une nouvelle sorte de droit ». Et *la note* de Grotius l'inspire, lorsqu'il fait de Cérès la législatrice d'une humanité vagabonde :

« Nam et Cereris Thesmophoria, id est legum latio, vocantur : sed hoc ideo fingitur, quia ante inventum frumentum a Cerere passim homines sine lege vagabantur : quæ feritas interrupta est, invento usu frumentorum, postquam ex agrorum discretione nata sunt jura...[3] »

Grotius explique que la multiplication de l'espèce humaine et, par conséquent, l'insuffisance de la terre, empêche qu'elle reste commune, et décrit un partage progressif entre les nations, puis entre les familles. Rousseau se contente d'une formule : l'agriculture fut la cause de cette « grande révolution[4] ». Il ne garde de Grotius que l'image d'une humanité composée d'agriculteurs et de bergers — image biblique — et l'idée — latine — que les premiers laboureurs posèrent les premières bornes et fixèrent par là la propriété.

[1] *Discours*, p. 112 et p. 105.
[2] *Discours*, p. 112, et Grotius, I, p. 229.
[3] C'est le latin de Servius cité par Grotius, I, p. 228.
[4] *Discours*, p. 110-113.

Par contre, il a gardé l'idée qu'une *convention* est nécessaire pour instituer la propriété. Grotius déclare

« que les choses n'ont point commencé à passer en propriété par un simple acte intérieur de l'âme, puisque les autres ne pouvaient pas deviner ce que l'on voulait s'approprier... il fallut une convention, ou expresse (dans le cas de partage), « ou tacite » (dans le cas d'« occupatio »); tous les hommes ont « consenti », ou « furent censés avoir consenti[1]. »

Pour Rousseau aussi la propriété tire son origine de « *conventions humaines* »[2]. Le fâcheux, c'est qu'il y ait eu des gens assez simples pour la conclure.

Mais la théorie de Locke a été mise à contribution par Rousseau. Barbeyrac, immédiatement inspiré par Locke, s'élève contre la théorie du partage et surtout contre cette idée de convention. Il qualifie la première de « *pure chimère* », et déclare que la seconde n'est « *nullement nécessaire*[3]. » S'il abandonne la thèse du partage (Grotius et Pufendorf), Barbeyrac retient l'importance de l'agriculture. C'est elle qui fit sortir l'humanité de l'état de « communauté » primitive, non pas, comme le veut Rousseau, en déterminant un « partage », mais parce qu'elle est la première forme du *travail et de l'industrie humaine*[4]. C'est précisément là l'idée que Rousseau juxtapose à celle de partage[5]. C'est

[1] Grotius, p. 228. Pufendorf approuve fort cette phrase (Pufendorf, II, p. 248-258.)

[2] *Discours,* p. 119. Cf. p. 114: « ... qu'il vous fallait un consentement exprès et unanime du genre humain pour vous approprier sur la subsistance commune... » Cf. Pufendorf, II, p. 248 : « C'était un crime de prendre la moindre chose de ce qui est en commun, avant que d'avoir là-dessus le consentement de tous les autres » (Barbeyrac).

[3] Pufendorf, II, p. 249-259.

[4] Pufendorf, II, p. 242.

[5] *Discours,* p. 112 : « ... il est impossible de concevoir l'idée de la propriété naissant d'ailleurs que de la main-d'œuvre ; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les choses qu'il n'a point faites, l'homme peut y mettre de plus que son travail. »

l'idée maîtresse de Locke : Barbeyrac la résume :

« *Un homme se nourrit de glands ramassés sous un chêne... Quand est-ce que les choses qu'il mange commencent à lui appartenir en propre ? ... Il est visible qu'il n'y a rien qui puisse les rendre siennes que* le soin et *la peine qu'il prend de les* cueillir et de les *amasser. Son travail distingue* et sépare alors *ces fruits des autres biens* qui sont *communs : il y ajoute quelque chose de plus que la nature, la mère commune de tous y a mis.* Ainsi se forme la propriété de la terre[1]. »

Mais selon Locke, la propriété ainsi acquise à ses limites dans le besoin individuel :

« *Mais la propriété des biens acquis par le travail doit donc être réglée selon le bon usage qu'on en fait pour* l'avantage et le plaisir *de la vie* [pour les besoins et les commodités (variante Barbeyrac)] *si l'on passe les bornes de la modération et que l'on prenne plus de choses qu'on en a besoin, on prend sans doute ce qui appartient aux autres.* »

Il y a des traces de cette théorie en deux endroits dans Rousseau[2]. Ainsi se *juxtaposent* les deux théories alors exprimées sur l'origine de la propriété[3].

[1] Locke, *Gouvernement Civil*, p. 32-70. Pufendorf, II, p. 248-49. Je cite Locke; tout ce qui est en italique est textuellement dans Barbeyrac.

[2] *Discours*, p. 110 et 114. « ... utile à un seul d'avoir des provisions pour deux » « ... s'approprier sur la subsistance commune tout ce qui va au-delà de la sienne. »

[3] Rousseau ne connaît-il Locke qu'à travers Barbeyrac ? Il est faux de l'affirmer. Une grande note de Rousseau contient une très longue citation du *Gouvernement civil.* Rousseau écrit : « C'est le seul travail, qui, donnant droit au cultivateur sur le produit de la terre, lui en a donné par conséquent sur le fonds... » et paraît, là, s'inspirer directement de Locke : « Nous voyons que cultiver la terre et avoir domination sur elle sont des choses jointes ensemble : l'une donne droit à l'autre. » Il n'y a rien d'équivalent dans la note de Barbeyrac. Pourtant dans l'une des additions ajoutées au texte en 1782, Rousseau cite Barbeyrac de préférence à Locke. *Discours*, p. 119, citation presque intégrale d'une note de Barbeyrac, dans son édition de Pufendorf, III, p. 233 (Locke, *Gouvernement civil,* p. 30 et 31). Une autre citation de

D'un nouvel état de choses créé par l'« invention » de la propriété. — Avec l'institution de la propriété, nous rattrapons Hobbes. Le droit égal que tous les hommes ont sur toutes choses entraîne la guerre[1], mais seulement dès l'instant où ils commencent à revendiquer *individuellement* ce droit, fondé sur un nouvel état de choses : alors se produisent la « *concurrence* et la *rivalité*[2] » qui « produisit une infinité de disputes et de querelles. » Elle est indiquée dans Pufendorf[3]. Mais c'est à la description de Hobbes que Rousseau est revenu. Cet état de guerre amène les hommes à former entre eux une convention qui assure la paix. Mais Rousseau donne à la propriété une importance capitale ; c'est Locke qui l'inspire. Pour Locke,

« la principale fin que se proposent les hommes, lorsqu'ils s'unissent à une communauté et se soumettent à un gouvernement, c'est de conserver leurs propriétés, pour la conservation desquelles bien des choses manquent dans l'état de nature[4]. »

L'influence des politiques anglais domine dans la fin du livre.

Locke paraît être venue à Rousseau par Barbeyrac : « Car, selon l'axiome du sage Locke, il ne saurait y avoir d'injure où il n'y a point de propriété. » Cette citation est tirée de l'*Essai philosophique sur l'Entendement humain,* IV, 3, 18, p. 447, 2e édit. Coste. Barbeyrac dans sa préface à Pufendorf, *Sur les méthodes en droit naturel,* cite ce passage. Ailleurs, critiquant la théorie qui fait du pouvoir paternel l'origine du pouvoir absolu, Rousseau passe légèrement *(Discours,* p. 118) sur les objections de Locke et de Sidney ; ces deux auteurs sont encore cités par Barbeyrac, qui expose le système de Locke à ce sujet (Pufendorf, III, 62-63.) *Rousseau a lu Locke, mais Barbeyrac a attiré son attention sur certains passages de cet écrivain.*

[1] Hobbes, *De Cive,* p. 14.

[2] *Discours,* p. 113-114.

[3] Pufendorf, II, p. 251.

[4] Locke, *Gouvernement civil,* p. 179.

III. L'Etat Civil.

Mais si Locke et Sidney[1] fournissent à Rousseau quelques thèmes contre la monarchie absolue, Pufendorf et Barbeyrac ne sont pas oubliés[2].

Selon Rousseau, « le conquérant et le peuple conquis restent entre eux en état de guerre » jusqu'à la reconnaissance libre du vainqueur[3]. Et pour Pufendorf, « lorsqu'on acquiert la souveraineté par les voies de la force, cela s'appelle s'en emparer.... Toute conquête légitime.... suppose que les vaincus se sont soumis à

[1] L'étude de l'influence de Sidney (*Discours sur le gouvernement*) jointe à celle de Grotius, Pufendorf et Barbeyrac jette un jour sur l'érudition de Rousseau. Il a pris à Sidney trois passages où se trouvaient des citations latines.

Discours, p. 124, deux citations (Lucain). Cf. Sidney, sect. XIX, I, p. 417-23. « La corruption et la vénalité, qui est si commune dans les cours des princes souverains et dans leurs Etats, se trouve rarement dans les républiques et dans les gouvernements mixtes. » Sidney y montre que « les démocraties ne peuvent se soutenir que par la pratique de la vertu » ; or « toutes les choses du monde se gouvernent par un principe conforme à leur origine. » Ainsi César « n'ignorait point que de la corruption du peuple dépendait sa sûreté... celui-là était un soldat selon son cœur qui dirait : *Pectore si fratris...* »

Cf. Sidney, sect. XIX (I, p. 433), montre, autour des tyrans, des hommes vicieux qui les soutiennent « ce sont ces gens-là *quibus ex honesto nulla est spes ;* ils ont en horreur l'autorité des lois parce qu'elle réprime leur vice : mais ils se font un plaisir d'obéir à un homme qui les favorise... » La citation de Tacite est dans le *Discours*.

Discours, p. 118 : « miserrimam servitutem pacem appellant » (Tacite, *Hist.* IV, 17). Cette citation se retrouve dans Sidney, sect. XV, tome I, p. 359 : « L'empire romain ne cessa de déchoir dès qu'il fut entre les mains d'un seul homme ». Sidney y critique Filmer, qui soutenait que le bonheur et la grandeur de Rome, ainsi que les joies de la paix, se trouvèrent sous l'empire. « Les Bretons, nos ancêtres, observèrent... que la paix que les Romains donnèrent aux hommes en ce temps-là ne tendait qu'à les rendre de plus en plus esclaves : miserrimam........... etc., comme dit un grand historien... »

[2] Grotius est laissé de côté. Du reste toutes ses idées sont passées dans Pufendorf.

[3] *Discours*, p. 116, et supra.

lui par une convention : autrement, ils sont encore réciproquement en *état de guerre*, et par conséquent, il n'est pas leur souverain[1] ».

Il n'est pas, selon Rousseau, « raisonnable » de croire que les peuples se sont d'abord jetés dans l'esclavage de l'abolutisme[2]. C'est l'avis de Pufendorf.

« La démocratie est la plus ancienne parmi la plupart des nations ; antiquité qui, d'ailleurs, est *conforme à la raison*, y ayant tout lieu de supposer que ceux qui renonçaient à l'état de liberté et d'égalité naturelle pour se joindre en un seul corps, voulurent d'abord gouverner en commun les affaires de la société. Le moyen de s'imaginer qu'un père de famille, qui, après avoir aperçu les incommodités d'une vie solitaire entrait volontairement dans une société civile... oubliât si fort son ancien état d'indépendance où il se conduisait à sa fantaisie dans tout ce qui regardait sa conservation que de se soumettre d'abord à la volonté d'une seule personne en matière d'affaires publiques[3]. »

Rousseau enfin, conteste que le Contrat qui unit les gouvernés au souverain puisse être unilatéral. C'était l'opinion de Pufendorf. Rousseau la cite pour la critiquer. Tant il est vrai qu'il suit de près le livre du juriste.

Pour Pufendorf la souveraineté repose donc sur un abandon des droits du peuple. Mais que devient le *droit divin*, si la souveraineté ne repose que sur une convention humaine ?

« Pour la rendre *plus sacrée et plus inviolable*, il faut un principe plus relevé ; que l'autorité des princes soit de droit divin aussi bien que de droit humain.... la droite raison fait voir que l'établissement des sociétés civiles était absolument nécessaire

[1] Pufendorf, III, 209, et aussi III, 407. Il y a dans Locke des idées similaires *(Gouvernement civil,* 263, 265, 275) : mais il distingue la conquête juste de l'injuste. Ce texte est cité par Barbeyrac, III, p. 407.

[2] *Discours*, p. 117.

[3] En désaccord avec Locke, *Gouvernement civil*, p. 134, qui admet une royauté primitive : Barbeyrac approuve Locke. Mais Pufendorf le contredit, III, p. 156-157.

pour l'ordre, la tranquilité et la conservation du genre humain... » Mais il « faut rapporter à Dieu les établissements que les hommes ont inventés eux-mêmes par les lumières de la droite raison[1]. »

La théorie de Rousseau sur le droit divin rappelle celle-là : pour éviter les désordres, il faut quelque chose de plus solide que la seule Raison ; la volonté divine doit donner à l'autorité un caractère *sacré et inviolable*. Au fond, pour l'un et l'autre, le droit divin n'est qu'un moyen de gouvernement : il achève plus qu'il ne constitue la souveraineté.

D'ailleurs, Pufendorf est moins absolutiste qu'il le paraît : il établit fortement la souveraineté, mais il y admet des « modifications. » Toutes les promesses des rois n'emportent pas une limitation de leur souveraineté, écrit-il[2] ; mais il reconnaît qu'ils sont sujets à des *promesses particulières*, c'est-à-dire celles « qui renferment un engagement particulier de gouverner selon certaines règles prescrites, que l'on appelle *les Lois fondamentales de l'Etat* ». Et le souverain est soumis à ces lois si « fortement » que « tout ce qu'il fait contre les statuts et les lois fondamentales est entièrement nul par lui-même et n'oblige en aucune façon les sujets. » Ces *lois fondamentales* reparaissent dans Rousseau, et obligent tous les membres de l'Etat, sans exception[3].

Et Rousseau[4], pour appuyer cette théorie cite un long passage d'un écrit célèbre *publié en 1667 au nom*

[1] Pufendorf, III, p. 131, et *Discours*, p. 121.

[2] Pufendorf, III, p. 195-196.

[3] *Discours*, p. 120.

[4] Voyez *Discours*, p. 119. C'est le *Traité des droits de la Reine très chrétienne sur divers états de la monarchie d'Espagne*, 1667, 4°, Imp. royale. Sidney, *Discours sur le gouvernement* (t. II, p. 238, édit. de 1702, 4°) faisait allusion à cet ouvrage sans citation. Barbeyrac, dans Pufendorf, III, p. 196, rappelle ce passage de Sidney et complète ces allusions par des citations intégrales.

et par les ordres de Louis XIV. La citation est *de seconde main*, et confirme l'usage que Rousseau a fait du *commentaire de Barbeyrac* : ce juriste, en effet, cite précisément en note, — au moment où Pufendorf parle de ces lois fondamentales de l'Etat, qui ont reparu dans le *Discours, — le passage du « Traité des Droits de la Reine » qui est dans Rousseau.*

IV

De l'Information scientifique du Discours.

Nous avons montré Rousseau poussé par Diderot à l'application d'une méthode scientifique, et préparé à tenir compte dans sa description de l'homme naturel *des observations et des expériences.* Sur elles, il s'efforce d'appuyer ses vues. Quelle est donc son *information scientifique?*

L'histoire naturelle de Buffon en constitue le fond le plus solide, mais non pas unique[1]. La *Théorie de la terre,* si ardue, et en apparence étrangère au sujet de Rousseau est mise à contribution. Il y prend une vision de la terre primitive, bouleversée par des « révolutions,

[1] Cf. les notes où il y a des citations textuelles. La note (*2) (*Discours,* p. 127), reproduit Buffon, IV, p. 151, De la nature de l'homme ; la note (*a) (*Discours,* p. 129) la *Théorie de la terre,* Preuves, article VII, tome I, p. 354-55. On est renvoyé à ce passage par le texte même de la *Théorie de la terre,* I, p. 108. La note (*d) (*Discours,* p. 132) est tirée de l'histoire naturelle du cheval, tome VII. D'après la réponse donnée par Rousseau lui-même à la note (*2) (Hachette, p. 127), Rousseau a lu l'*Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du roy,* 1752, Paris, Imp. royale (ss. n. d'a.) édit. in-12. Nous nous y reporterons dans nos références. En 1793, 4 tomes in-4°, 8 tomes in-12, ont paru (cf. *Corr.* de Grimm, II, p. 285.) Je donne pour les notes le numérotage de l'édition princeps du *Discours.*

inondations et tremblements de terre[1]. » Dans les *Preuves de la Théorie de la terre*[2], il est question de « révolutions arrivées à la surface de la terre », un peu plus bas, du « globe terrestre » (p. 411), et on lit :

« Il y a grande apparence... que l'Ile de la Grande-Bretagne était autrefois jointe à la France et faisait partie du continent ; on ne sait si c'est par un tremblement de terre, ou par une irruption de l'Océan... (p. 423) ... Il arriva une grande inondation dans une partie de la Flandre par une irruption de la mer (p. 424). »

Le chapitre est plein d'exemples du même genre. Ailleurs c'est un renseignement sur la durée de la vie que Rousseau puise dans Buffon : la vie moyenne de l'homme est constante à l'état sauvage et à l'état civilisé[3]. Buffon s'efforce de prouver qu'à « prendre le genre humain en général il n'y a aucune différence dans la durée de la vie... » et que « rien ne peut changer les lois de la mécanique qui règlent le nombre des années. » Il cherche des détails anatomiques. Rousseau, qui tient pour la thèse de l'homme bipède, utilise cet argument : « aucun quadrupède n'a le sein placé comme la femme[4]. » On trouve dans Buffon *(De l'âge viril)* une douzaine de lignes sur la place des mamelles chez les animaux. Rousseau veut-il documenter l'hypothèse de l'homme « frugivore[5] », il s'adresse à Buffon[6] :

« Comme l'herbe et les végétaux suffisent à leur nourriture... les chevaux ne se font pas la guerre entre eux ; ils ne se disputent pas leur subsistance. Ils n'ont jamais l'occasion de ravir une proie,

[1] *Discours*, p. 108.

[2] Buffon, II, p. 410 et sq. Je classe Buffon parmi les influences livresques parce que Rousseau n'a guère pu subir l'action de sa conversation.

[3] *Discours*, p. 87, et Buffon, IV, p. 304 et sq.

[4] *Discours*, p. 128.

[5] *Discours*, p. 130.

[6] Buffon, VII, p. 253.

ou de s'arracher un bien, source ordinaire de querelle et de combat parmi les animaux carnassiers ; ils vivent donc en paix. »

Rousseau, dans sa note 4, montre que la proie et les disputes qui s'en suivent n'existent pas pour l'homme primitif, s'il est frugivore[1]. Mais l'est-il ? Buffon dit bien que « l'homme pourrait comme le bœuf vivre de végétaux »[2], mais les considérations anatomiques sur quoi il s'appuie sont assez obscures. Rousseau relève un article du *Journal économique* de janvier 1754, qui rend compte d'une

« *dissertation entre le docteur Wallis et le docteur Tyson sur l'usage où sont les hommes de manger la chair des animaux.* Le docteur Wallis soutient la thèse de Gassendi, qui insiste sur la structure des dents de l'homme, qui sont pour la plupart incisives ou molaires... Le docteur Wallis ajoute que les cochons, les bœufs, la plupart des quadrupèdes qui se nourrissaient d'herbes et de plantes ont un long colon... au lieu que les loups et les renards et différents animaux carnassiers n'ont pas ce colon... Or on sait que ce colon se voit distinctement chez l'homme. »

Rousseau se souvient de cette page lorsqu'il écrit[3] : « Quant aux intestins, les frugivores en ont quelques-uns, *tels que le colon*, qui ne se trouvent pas dans les animaux voraces... » Or l'homme a les intestins « comme les ont les animaux frugivores[4]. »

[1] *Discours*, p. 128 et sq.
[2] Buffon, VIII, p. 89 et sq. (Le bœuf.)
[3] *Discours*, p. 130.
[4] Dans les mêmes intentions, Rousseau lisait les *Observations sur l'histoire naturelle, la physique et la peinture* de Gautier. Cette compilation, qui devint à partir de 1755 le *Journal de physique*, contient des descriptions anatomiques et médicales, des études de physique (théorie de la terre), des polémiques de savants et des études sur les procédés techniques des beaux-arts ; après une monographie sur le « loir » se trouve un chapitre « sur l'adresse de l'homme contre la force et les ruses des animaux les plus terribles et les plus féroces » (I, p. 245 et sq.) L'article débute par une description des courses de taureaux en

Buffon a donné une théorie de la nature humaine. Faut-il rapprocher le paragraphe de Rousseau sur la *Perfectibilité* de ces lignes de Buffon[1]?

« Si les animaux étaient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seraient capables de quelque espèce de progrès ; ils acquerraient plus d'industrie ; les castors d'aujourd'hui bâtiraient avec plus d'art et de solidité, que ne bâtissaient les premiers castors. Pourquoi chaque espèce ne fait-elle jamais que la même chose et de la même façon? et pourquoi chaque individu ne le fait-il ni mieux, ni plus mal qu'un autre individu? Tous travaillent sur le même modèle, l'ordre de leurs actions est tracé dans l'espèce entière ; il n'appartient point à l'individu. »

Le rapprochement porte sur deux points : la « perfectibilité » selon Rousseau, « réside dans l'homme, tant dans l'espèce que dans l'individu... un animal est au bout de quelques mois ce qu'il sera toute sa vie, et son espèce au bout de mille ans ce qu'elle était la première année de ces mille ans[2]. » Relation entre l'espèce et l'individu, comparaison de deux moments dans la vie d'une espèce animale. Mais quelle différence! Pour Buffon, c'est l'œuvre qui, chez l'animal, ne se perfectionne pas : pour Rousseau, c'est l'ouvrier[3]. Buffon n'a en vue que les acquisitions extérieures à la nature de l'être : pour Rousseau, la nature même de l'homme est acquise ; on sent ici se greffer l'influence de Condillac[4]. Et par elle Rousseau se sépare de Buffon[5] pour qui « l'homme est un être raisonnable, l'animal un être sans

Espagne, « pour faciliter l'intelligence de ce fait d'histoire naturelle. » Rousseau, dans sa note, a copié la page 262-263 avec de légères variantes.

[1] Buffon, IV, p. 167.

[2] *Discours*, p. 190.

[3] J. de Castillon (op. cit., p. 35), ne conçoit pas que la perfectibilité puisse « s'appliquer à la raison », qui est une « faculté » ; une « faculté artificielle » est une contradictio in terminis.

[4] Cf. supra.

[5] Cf. *Discours*, p. 89, et Buffon, VII, p. 76 et IV, 171.

raison », pour qui « on ne peut descendre insensiblement et par nuances de l'homme au singe. »

Buffon tenait trop à la Raison pour ne pas faire le procès de la passion[1] : « il n'y a que le *physique* de l'amour qui soit bon » : c'est que, « malgré ce que peuvent dire les gens épris, le moral n'en vaut rien. » A peine écrite, cette phrase devient célèbre : Grimm l'a relevée ; on dit que Mme de Pompadour protesta. Rousseau, à qui les théoriciens de l'« état de guerre » apportent l'objection des luttes pour la femelle[2], en fait son profit. Il distingue aussi *le moral* du *physique* dans le sentiment de l'amour[3]. Pour Buffon, le moral de l'amour est la vanité, et Rousseau y a substitué l'idée plus psychologique de préférence exclusive. Mais voici cette « imagination, qui, selon Rousseau, fait tant de ravages parmi nous, et ne parle point à des cœurs sauvages » :

« Les animaux, dit Buffon, ne sont point sujets à toutes ces misères ; ils ne cherchent pas des plaisirs où il ne peut y en avoir ; guidés par le sentiment seul, ils ne se trompent jamais sur leur choix : leurs désirs sont toujours proportionnés à la puissance de jouir... L'homme, au contraire, en voulant inventer des plaisirs ne fait que gâter la nature ; en voulant se jouer sur le sentiment il ne fait qu'abuser de son être et creuser dans son cœur un vide que rien n'est capable ensuite de remplir. »

Chez l'homme sauvage, dit Rousseau, « le besoin satisfait, tout le désir est éteint. »

Mais c'est le chapitre de Buffon sur les *Variétés dans l'espèce humaine* qui a le plus inspiré Rousseau[4]. Dès

[1] Buffon, VII, p. 111 et sq.

[2] Cf. supra.

[3] *Discours*, p. 101.

[4] Il s'agit de ce chapitre où Buffon passe en revue toute l'humanité. Voici quelques détails qui prouveront avec quel soin Rousseau l'avait lu. Sur la petitesse des Lapons et surtout des Groënlandais (*Discours*, p. 138), voyez Buffon, VI, p. 101 : « Les Lapons sont très petits... la

son premier *Discours* le Sauvage l'avait attiré : Montaigne avait tourné ses idées de ce côté. Maintenant, c'est pour reconstituer l'état de nature qu'il va étudier les primitifs. Cette étude avait déjà servi à plusieurs fins : la critique des religions avait cherché à savoir s'il existait des peuples n'ayant aucune idée de Dieu ; puis les idolâtries particulières à ces peuples servirent à attaquer le « fanatisme. » On avait aussi placé, dans le cadre de tribus lointaines, des Salentes idéales et des critiques politiques et sociales ; la fiction du « bon sauvage » se créait peu à peu, et les relations des voyageurs « imbues de ces dispositions nouvelles, furent pleines d'éloges attendris du sauvage et le représentèrent... comme un être exceptionnellement bon, innocent et heureux[1]. » Mais chez Rousseau il ne paraît pas y avoir d'effort pour idéaliser le sauvage. Il considère la relation de voyage comme un document historique, qu'il critique[2]. Il accorde croyance à celles qui lui fournissent des « exemples de la force et de la vigueur des hommes sauvages, parce qu'il ne faut que des yeux pour observer ces choses » : ce sont des « témoins oculaires[3] » qu'il croit à propos des singes « anthropoformes. » Ici encore le document de première main et la valeur du

plupart n'ont que quatre pieds de hauteur. Les Borangiens sont encore plus petits que les Lapons... Les femmes du Groënland sont de fort petite taille. » Si Rousseau (*Discours,* p. 139) parle de « peuples entiers qui ont des queues », c'est qu'on lit dans Buffon (VI, p. 112-113) : « Des Jésuites très dignes de foi ont assuré que dans l'île de Mindoro, il y a une race d'hommes appelés Manghiens qui ont des queues de quatre ou cinq pouces de longueur. » Ailleurs Rousseau écrit : « Les Patagons, vrais ou faux », et on lit dans Buffon (VI, p. 301 et sq.) une longue dissertation sur ces peuples dont on rapportait qu'ils avaient une taille énorme.

[1] Lichtenberger, *Le socialisme au XVIII[e] siècle,* p. 6.

[2] Cf. supra.

[3] *Discours,* p. 131.

témoignage mesurée ! La valeur de toute l'histoire des voyages est aussi contestée. Il faudrait un voyageur philosophe[1]. Ces documents ainsi interprétés l'aideront à préciser ce que furent les premiers hommes et les premiers groupements.

Or voici la première « nation particulière » selon Rousseau. « Elle est unie, de mœurs et de caractères, par le même genre de vie et d'aliments et par l'influence commune du climat[2]. » C'est exactement la solution de Buffon au problème des *Variétés dans l'espèce humaine.* J'admettrais, dit-il, trois causes qui concourent à produire ces variétés : « l'influence du *climat*, la *nourriture*, les *mœurs* », et qui toutes dépendent de la première[3]. C'est le principe qui domine son chapitre : il explique l'uniformité que l'on constate entre les peuplades de l'Amérique[4], par l'uniformité du climat et de la nourriture : il complète sa démonstration en y ajoutant l'idée de la durée et de la continuité de ces influences :

« Les Américains se ressemblent tous parce qu'étant nouvellement établis dans leur pays, les causes qui produisent des variétés n'ont pu agir assez longtemps pour opérer des effets bien sensibles[5]. »

Voici la même argumentation chez Rousseau[6]. Il n'ignore pas « les puissants effets de la diversité des *climats*, de l'air, des *aliments*, de la manière de vivre, *des habitudes* en général, ni surtout la force étonnante des mêmes causes, quand elles agissent continuellement sur de

[1] *Discours*, p. 143-144.
[2] *Discours*, p. 108-109.
[3] Buffon, VI, p. 209 et sq.
[4] Buffon, VI, p. 309 et sq.
[5] Ibid, p. 305.
[6] *Discours*, p. 139. Toute la note est très directement inspirée de ce chapitre de Buffon.

longues suites de générations. » Ces causes entraînent « les variétés les plus frappantes » dans la « figure et l'habitude du corps. »

Ces « nations » ne constituent pas l'état initial des sociétés[1]. « La partie nord de l'Amérique, dit Buffon, est si déserte que M. Fabry a fait souvent cent ou deux cents lieues sans trouver une face humaine » ...et lorsqu'il rencontrait des « habitations », « c'était toujours a des distances extrêmement grandes les unes des autres » « ... Dans chacune il n'y avait souvent qu'une famille... et rarement plus de vingt personnes ensemble... » Ainsi Rousseau groupe sous la première hutte la première famille, « petite société[2] », et ces familles sont séparées sur le continent : ce n'est que dans les îles qu'elles sont « rapprochées, et forcées de vivre ensemble » ; ce n'est qu'ensuite que la « nation » se forme. Et pour Buffon les premières sociétés participent plus encore de l'indépendance naturelle, que pour Rousseau. Tout s'y fait par « caprice » : il n'y a « ni règles, ni maîtres, ni lois » ; ce sont des « assemblages tumultueux d'hommes barbares et indépendants » : ils se « réunissent on ne sait pourquoi », « se séparent sans raison », « n'obéissant qu'à leurs passions particulières[3]. » Du moins pour Rousseau les premières « troupes » d'hommes ont « une assiette fixe » ; le « voisinage est permanent » entre les familles[4].

C'est ainsi que le *naturaliste* Buffon est amené à négliger ces « prétendues nations » et déclare « nécessaire d'examiner la nature de *l'individu*. » Le savant confirme

[1] Buffon, VI, p. 272.
[2] *Discours*, p. 107-108.
[3] Buffon, VI, p. 275 et sq.
[4] Cf. *Discours*, p. 108.

la thèse du politique : un état purement individualiste a précédé l'état « civil » :

« L'homme sauvage est de tous les animaux le plus singulier, le moins connu et le plus difficile à décrire : mais nous distinguons si peu ce que la nature nous a donné, de ce que l'imitation, l'éducation, l'art et l'exemple nous ont communiqué, qu'il ne serait pas étonnant que nous nous méconnussions totalement au portrait d'un sauvage, s'il nous était présenté avec les vraies couleurs et les seuls traits naturels qui doivent en faire le caractère. Un sauvage, absolument sauvage, tel que l'enfant élevé avec des ours dont parle Conor, ou la petite fille trouvée dans les bois en France serait un spectacle curieux pour un philosophe : il pourrait, en observant son sauvage, évaluer au juste la force des appétits de la nature ; il y verrait l'âme à découvert, il en distinguerait tous les mouvements naturels, et peut-être y reconnaîtrait-il plus de douceur et de calme que dans la sienne ; peut-être verrait-il clairement que la vertu appartient à l'homme sauvage plus qu'à l'homme civilisé, et que le vice n'a pris naissance que dans la société[1].

Ailleurs, il laisse entendre que le sauvage est heureux. « Une espèce de sauvages de l'Ile de Ceylan », qui vivent « dans les bois » armés d'arc et de flèches, n'est peut-être que la descendance d'Européens naufragés ; ils continuent à mener la vie de sauvages qui peut-être a ses douceurs lorsqu'on y est accoutumé[2]. Le chapitre de Buffon est contemporain de la composition du premier *Discours* de Rousseau (1749). Rousseau dut y trouver une justification scientifique de ses vues personnelles.

[1] Buffon, VI, p. 277-278.

[2] Buffon, VI, p. 164. Ailleurs (VI, p. 209) Buffon fait un parallèle entre les peuples sauvages et les citoyens d'une nation heureuse et policée; il le conclut à l'avantage de ces derniers : mais il écrit : « Si les peuples sauvages avaient quelque avantage, sur les peuples policés, ce serait par la force ou plutôt par la dureté de leur corps. Dans un peuple sauvage, comme chaque individu ne subsiste, ne vit et ne se défend que par ses qualités corporelles, son adresse et sa force, ceux qui sont malheureusement très faibles, défectueux... cessent bientôt de faire partie de la nation.» Rousseau (*Discours*, p. 87) constate que la nature se conduit à l'égard des enfants sauvages comme la loi de Sparte.

Mais l'information ethnologique de Rousseau dépasse Buffon. Le chapitre de Montaigne sur les cannibales est utilisé. « Les Caraïbes, dit Rousseau, sont paisibles dans leurs amours, peu sujets à la jalousie. » Ce ne sont pas ceux de Buffon, « qui ne pardonnent jamais à ceux qui ont débauché leurs femmes. » Montaigne, au contraire, insiste plaisamment sur le peu de jalousie que ressentent les femmes caraïbes. C'est à une boutade du Cannibale de Montaigne qu'il faut rapporter la dernière page du *Discours* :

« Ils dirent, écrit Montaigne, qu'ils trouvaient en premier lieu fort étrange que tant de grands hommes portants barbe, forts et armés... se soumissent à obéïr à un enfant, et qu'on ne choisissait plutôt quelqu'un d'entre eux pour commander. Secondement (ils ont une façon de langage telle qu'ils nomment les hommes moitiés les uns des autres) qu'ils avaient aperçu qu'il y avait parmi nous des hommes pleins et gorgés de toute sorte de commodités, et que leurs moitiés étaient mendiants à leur porte décharnés de faim et de pauvreté, et trouvaient étranges comment ces moitiés ici nécessiteuses pouvaient souffrir une telle injustice qu'ils ne prissent les autres à la gorge ou ne missent le feu à leurs maisons[1]. »

Mais il connaît les sauvages mieux que par Montaigne. Il a lu l'ouvrage du P. Dutertre sur les Caraïbes[2]. Il lui prend l'histoire du Caraïbe imprévoyant qui pleure le soir son lit vendu le matin[3].

« Comme nos Français, dit Dutertre, sont plus adroits qu'eux, ils les dupent assez facilement : ils ne marchandent jamais un lit au soir, car comme ces bonnes gens voient la nécessité qu'ils en ont

[1] Montaigne, I. XXX. Cf. *Discours*, p. 126 : « un enfant qui commande à un vieillard... », et *Discours*, p. 82 : « la dureté des uns et l'aveuglement des autres. » Un jugement de Cannibale est au fond du *Discours*.

[2] *Discours*, p. 131. *Histoire générale des Antilles habitées par les Français* composée par le P. Dutertre Jacobin, Paris, Jolly, 2 vol. in-4°. Cf. *J. des Sav.*, 1667. Rousseau a été mis sur la voie par Buffon qui signale le tome II, p. 453-482 de cet ouvrage.

[3] *Discours*, p. 91.

toute présente, ils ne donneraient pas leur lit pour quoi que ce fût; mais le matin ils le donnent à bon compte, sans penser que le soir venu ils en auront autant à faire que le soir précédent : aussi ils ne manquent point, sur le déclin du jour de retourner et de rapporter ce qu'on leur a donné en échange, disant tout simplement qu'ils ne peuvent coucher à terre. Et quand ils voient qu'on ne leur veut pas rendre, ils pleurent presque de dépit[1]. »

Du P. Dutertre encore, les petits Caraïbes qui courent à quatre pattes[2], et les haches de pierres à creuser des canots[3]. (En appliquant aux primitifs cette industrie de sauvages, Rousseau devance de beaucoup les *Epoques de la Nature*[4].) Nous n'avons trouvé qu'approximativement dans Dutertre le détail donné par Rousseau sur l'odorat si fin des sauvages de l'Amérique[5]. Dans l'*Histoire des Antilles*, ce ne sont pas les Espagnols que les sauvages sentent à la piste, ce sont les nègres et les Français[6]. Dès lors, ou la mémoire de Rousseau a été infidèle, ou il y a une autre source. Toutefois il est possible que Rousseau ait seulement utilisé un souvenir lointain. Depuis l'apparition du livre du P. Dutertre le détail était devenu courant : le *Journal des savants* le relevait déjà en 1667[7].

[1] Dutertre, II, p. 385.

[2] *Discours*, p. 127, et Dutertre, II, p. 375.

[3] *Discours*, p. 107, 110. Dutertre 384-87. Il est vrai que le même détail est dans Coréal, *Voyage aux Indes occidentales*, 2 vol. in-12.

[4] Nous n'avons trouvé nulle part mention des haches préhistoriques, ces pierres de foudre que l'on a cru tombées des nues et formées par le tonnerre, et qui.... ne sont que les premiers monuments de l'art de l'homme dans l'état de pure nature (Buffon, *Epoques*, édit. Lacépède, 1817, II, p. 561) (1777).

[5] *Discours*, p. 89.

[6] Dutertre, I, p. 501.

[7] Le livre [de César de Rochefort] sur l'*Histoire morale des Antilles*, 1 vol. in-4°, qui est une des sources du P. Dutertre, donne ce renseignement d'une manière qui se rapproche beaucoup plus du texte de Rousseau : « On assure que les Brésiliens et les Péruviens ont l'odorat si subtil qu'au flair ils discernent un Français d'avec un Espagnol » (p. 457).

Certains détails de Rousseau s'éclairent si on les rapproche de certains passages de Dutertre. Buffon dit que les Caraïbes «assaisonnent» leurs mets «avec du piment». Le P. Dutertre dit plus fortement: «ils pimentent si étrangement leurs mets qu'il n'y a qu'eux qui puissent en user[1].» Et Rousseau tire de là des conclusions sur la grossièreté du goût chez les sauvages. «Tous les hommes», dit Buffon, «tendent à la paresse...» et les Caraïbes «particulièrement aiment mieux se laisser mourir que de travailler»: Rousseau écrit plus précisément que les sauvages ont l'horreur du «travail continu[2]». C'est qu'il a lu Dutertre: «Ils ne travaillent que par boutades et en tous ouvrages n'emploient qu'une heure le jour[3]». Enfin, est-ce Dutertre qui a suggéré à Rousseau cette image de l'agriculture primitive: «...avec des *bâtons pointus*[4]», ils cultivèrent des «racines» autour de leur cabane? «Après cela, dit le père Dutertre, elles s'en vont cultiver la terre avec un gros *bâton pointu* et ne se servent point du tout de nos houes[5].»

L'Histoire générale des voyages est encore un livre auquel Rousseau doit beaucoup[6]. Il le cite[7] dans la note

Mais il n'y a aucun rapprochement précis, autre que celui-là, qui permette de conclure que Rousseau l'a lu.

[1] Dutertre, II, p. 389.

[2] *Discours*, p. 92.

[3] Dutertre, II, p. 382 et 380.

[4] *Discours*, p. 111.

[5] Dutertre, II, p. 383.

[6] *L'Histoire générale des voyages... Collection de toutes les relations de voyages par terre et par mer... avec les mœurs et les usages des habitants, leur religion, leur gouvernement, leurs arts et leurs sciences* paraissait chez Didot in-4° depuis 1746. Le tome XI paraît en 1754; c'est le dernier que Rousseau a pu connaître. En 1755, il ne parut pas de volume de cette collection.

[7] *Discours*, p. 138. Rousseau écrit (p. 141): «Il est encore parlé de ces espèces d'animaux dans le 3e tome de la même histoire des voyages». Il donne donc à croire qu'il s'est reporté à cet autre texte. En fait il *s'est*

sur les singes « anthropoformes ». On trouvera le texte dans l'*Histoire des Voyages*, tome V, p. 87-88. A la fin de ce volume se trouve une planche où est représenté cet animal moitié singe, moitié homme : la ressemblance avec l'homme est très accusée[1]. Quant à l'anecdote de la note (*12)[2], et qui a inspiré le frontispice de l'édition de M. M. Rey, Rousseau lui-même nous en donne la référence : tome V, p. 175.

Rousseau, dans la note (5), fait une longue citation de *Kolben*, voyageur hollandais qui connait le cap de Bonne-Espérance. Ce n'est pas dans Buffon qu'il a pu la trouver : le naturaliste est très vague sur les Hottentots, dont il vante l'agilité et la force ; il note aussi sans précision qu'ils sont « errants, indépendants, et très jaloux de leur liberté[3]. » Rousseau a-t-il donc lu la *Description du cap de Bonne-Espérance* par Kolbe, Amsterdam (Catuffe), 3 vol. in-12, 1741 ? Non. Car il est évident que

borné à recopier une note du tome V qu'il citait. En effet, c'est par une faute d'impression que la note du tome V renvoyait au tome III. Il faut lire tome IV, et Rousseau aurait pu chercher longtemps au tome III (Voyez *Hist. des Voyages*, t. IV, p. 240-41.)

[1] La curiosité publique s'était portée sur ces animaux si proches de l'homme. Pons Augustin Alletz, un polygraphe curieux d'actualités, est l'auteur d'un petit livre intitulé *Histoire des singes et autres animaux curieux dont l'instinct et l'industrie excitent l'admiration des hommes*, Paris, 1752, in-12. Il faut lire le chapitre IX, p. 36 : « Des singes se rapprochant le plus de l'espèce humaine, et appelés par quelques-uns hommes sauvages. » On y trouve cité tout au long le texte de l'*Histoire des Voyages*, cité par Rousseau dans sa note. Il n'est pas probable, cependant, que Rousseau l'ait lu. Car Alletz cite aussi le passage du tome IV relatif à ces animaux, passage qui est indiqué inexactement par Jean-Jacques.

[2] *Discours*, p. 151.

[3] *Discours*, p. 131. Ce n'est pas seulement dans cette note que Rousseau parle des Hottentots. On lit (*Disc.* p. 89), un détail très précis sur leur vue exceptionnellement perçante. Où Rousseau l'a-t-il pris ? Je ne saurais le dire. En tous cas ce détail n'est pas dans la relation de Kolben. Buffon donne à propos des Hottentots une bibliographie assez abondante. J'ai commencé un dépouillement qui n'a pas été heureux.

la citation de la note (*5) est entièrement empruntée à l'*Histoire des Voyages*, tome V, p. 146 et sq. Les passages cités par Rousseau sont épars dans le livre de Kolbe, et réunis de la même manière dans l'*Histoire des Voyages*. Les variantes du texte de Rousseau sont très peu nombreuses.

François Coréal est cité à deux reprises dans le *Discours*[1]. Mais la question de son influence est des plus obscures[2].

Rousseau ne l'a-t-il lu qu'à travers Buffon? Cela ne parait pas probable. Buffon puise dans la relation de Coréal des détails sur les habitants de la Floride : « ils se peignent le corps de diverses couleurs » ; les femmes « grimpent avec agilité aux arbres les plus élevés[3]. » Rousseau peut avoir fait son profit de ces deux renseignements : son homme primitif vit sur les arbres ; il le dit par deux fois[4], et ses sauvages de l'« âge d'or » se peignent le corps de diverses couleurs[5]. Or Rousseau ajoute immédiatement après : « ils perfectionnent et

[1] *Discours*, p. 86 et 130.

[2] Voici les volumes où Rousseau, à notre connaissance, a pu le consulter :

a) Buffon qui le compile.

b) *Voyages de François Coréal aux Indes occidentales*, traduits de l'Espagnol. Avec une relation de la Guyane de W. Raleigh... 2/12, Paris, D'Espilly, 1722.

c) Autre édition de cet ouvrage avec de très légères modifications : *Recueil de Voyages dans l'Amérique méridionale*, traduits de l'espagnol et de l'anglais, Amsterdam (Bernard), 1738.

d) Comme les citations de Coréal n'apparaissent qu'en 1782 dans le texte du *Discours*, il est possible que Rousseau ait consulté l'*Histoire générale des Voyages*, tome XIII (1757), où la relation de Coréal est analysée.

[3] Buffon, VI, p. 281.

[4] *Discours*, p. 86 et 104. Il faut dire que cette idée était suggérée à Rousseau par son rapprochement de l'homme de la nature avec le singe « anthropoforme. »

[5] *Discours*, p. 110.

embellissent leurs arcs et leurs flèches » : ce détail, *qui n'est pas dans Buffon, est dans Coréal*, une page après la description du tatouage : « ils se peignent le corps de plusieurs couleurs...... Ils sont armés de l'arc et des flèches, et rien n'est mieux peint que leurs arcs[1]. » D'autre part Rousseau fait allusion à ces ais que les habitants des rives de l'Orénoque appliquent sur la tète de leurs enfants. Ce détail est partout[2], mais le seul Coréal le donne dans les termes de Rousseau[3] :

« Les peuples qui vivent entre l'Orénoque et l'Amazone ont la coutume ridicule d'aplatir la tête et le visage de leurs enfants. Ils mettent pour cela leur tête entre deux ais destinés à cet usage. »

Rousseau paraît donc avoir lu la relation de Coréal. Mais voici qui complique le problème. D'abord les deux citations de Coréal[4] ne peuvent se trouver ni dans Buffon, ni dans les éditions de Coréal de 1722 ou 1738. ni enfin au tome XIII de l'*Histoire des Voyages*. L'édition de 1722 parle des « indigènes de Vénézuéla » mais reste muette sur leur immunité particulière relativement aux bêtes féroces. Voudrait-on réduire la citation aux premiers mots de la phrase de Rousseau : « Quoiqu'ils soient presque nuds, dit François Coréal », le reste étant une induction, la citation serait encore inexacte, car Coréal ne mentionne pas la nudité de ces peuples. On trouve bien dans Coréal des renseignements sur les Iles Lucayes ; mais le détail donné par Rousseau sur les effets pernicieux de la chair chez les habitants de ces îles, ne se trouve nulle part. D'autre part, ces deux ci-

[1] Coréal, I, p. 26-27, édition de 1722.
[2] Nous avons relevé le détail dans Buffon et dans La Condamine, *Relation abrégée*, p. 70.
[3] Coréal, *Voyages*, I, p. 261-62.
[4] *Discours*, p. 86 et 130.

tations ne sont pas dans l'édition de 1755 : elles n'apparaissent dans le texte du *Discours*, que dans l'édition de Du Peyrou. Dès lors que conclure ? Sont-ce là des citations de seconde main, qui se trouvaient fausses dans l'intermédiaire [1] ? Rousseau a-t-il attribué à François Coréal des détails puisés dans d'autres relations, que nous n'avons pu retrouver, et dont lui-même ne se souvenait plus quand il a fait ces additions. Faut-il mettre en cause Du Peyrou ? Ou peut-être ai-je laissé échapper une édition de Coréal ?

Enfin, il est probable que Rousseau a lu la *Relation du voyage de La Condamine* [2]. Le jugement qu'il en porte parait formulé en connaissance de cause [3], et voici

[1] Venues peut-être par Diderot ? Sont-elles inventées par Rousseau ?

[2] *Relation abrégée du voyage fait à l'intérieur de l'Amérique méridionale,* lue à l'Académie des sciences, 1745, in-8.

[3] Cf. *Discours*, p. 144, et La Condamine, p. 7 et 8 : « Ils ont [ces académiciens] visité [ces régions] plus en géomètres qu'en philosophes. Cependant ... ils étaient à la fois l'un et l'autre ». Les observations, dit La Condamine, « qui concernent les mœurs et les coutumes singulières des diverses nations qui habitent les bords [de l'Amazone] seraient beaucoup plus propres à piquer la curiosité, mais j'ai cru qu'en présence d'un public à qui le langage des physiciens et des géomètres est familier, il ne m'était guère permis de m'étendre sur des matières étrangères à l'objet de cette académie. »

La Condamine est soupçonné d'avoir mis la main à un livre curieux *sur une fille sauvage trouvée dans les bois*. Ce livre paru, avec pour nom d'auteur M[me] H....t, en 1755, a peut-être été lu par Rousseau, mais le *Discours* était fini à cette époque : Voici ce qu'en dit Raynal : « ... Elle montait sur les arbres avec une agilité surprenante, elle attaquait le gibier à la course... elle ne se nourrissait que de viandes crues... elle ne parlait pas, mais poussait des cris de la gorge, elle n'avait aucune idée morale et ne pensait que relativement à ses besoins. » Raynal ajoute un trait « humiliant pour la pauvre humanité et qui montre combien l'état de pure nature serait le despotisme des passions » : la petite fille assassine sa compagne pour ramasser avant elle un chapelet qu'elles aperçoivent en même temps. « Gardons-nous de croire que les hommes livrés aux seuls mouvements de la nature fussent meilleurs qu'ils ne sont aujourd'hui. » Mais Raynal oublie de dire qu'à peine eut-elle frappé sa compagne, « touchée apparemment de compassion pour sa camarade dont la plaie saignait beaucoup », elle « banda sa plaie avec une écorce d'arbre. »

le portrait d'un de ces sauvages observés par La Condamine :

« Ils ont tous un même fond de caractère. L'insensibilité en fait la base. Je laisse à décider si on la doit honorer du nom d'apathie, ou l'avilir de celui de stupidité. Elle naît du petit nombre de leurs idées, qui ne s'étend pas au-delà de leurs besoins. Gloutons jusqu'à la voracité, quand ils ont de quoi se satisfaire ; sobres, quand la nécessité les y oblige,........ ennemis du travail, indifférents à tout motif de gloire, d'honneur ou de reconnaissance ; uniquement occupés de l'objet présent et toujours déterminés par lui, sans inquiétude pour l'avenir ; incapables de prévoyance et de réflexion ; se livrant, quand rien ne les gêne, à une joie puérile... ils passent leur vie sans penser, et ils vieillissent sans sortir de l'enfance, dont ils conservent tous les défauts... on ne peut voir sans humiliation, combien l'homme abandonné à la simple nature diffère peu de la bête » Quant à leurs langues, elles sont « fort pauvres » ; toutes manquent de termes pour exprimer les idées abstraites et universelles..... Temps, durée, espace, être, substances, matière, corps ; tous ces mots et beaucoup d'autres n'ont point d'équivalents dans leur langue ; non seulement les noms des êtres métaphysiques, mais ceux des êtres moraux...[1] »

Est-il utile de marquer combien cette description, qui est pleine de la psychologie sensualiste de l'époque, se rapproche des théories de Rousseau sur l'homme sauvage[2] ?

A vrai dire nous n'avons jusqu'ici tenu compte que des *détails précis* qui pouvaient déterminer les livres dont Rousseau s'est servi. Les autres sont partout. Partout ce sont les mêmes renseignements sur la parure des sauvages, plumes et tatouages. Partout est signalée leur gourmandise effrénée pour les « liqueurs européennes. » « Les Jalofs boivent de l'eau de vie comme de l'eau. » C'est l'expression même de Rousseau[3]. Partout des descriptions des chants, des danses, des assemblées

[1] La Condamine, p. 50-51.

[2] Cf. *Discours*, p. 91, 125, 89, 98, 95, 96.

[3] Cf. *Hist. des Voyages*, III, p. 140. *Discours*, p. 89.

de sauvages, de leurs instruments de musique : partout la vie primitive, la chasse, la pêche, la hutte. Partout des détails sur la force physique, l'endurance et la santé des peuples non civilisés. F. Coréal dit par exemple des Brésiliens « qu'ils sont plus robustes que nous et peu sujets aux maladies.... ils vivent très vieux... [1] »

Politiquement, ils sont dans l'« Egalité naturelle ». Le P. Dutertre écrit [2] :

« Ils sont tels que la nature les a produits... ils sont tous égaux, sans que l'on connaisse parmi eux presque aucune sorte de supériorité ni de servitude... Nul n'est plus riche, ni plus pauvre que son compagnon, et tous unanimement bornent leurs désirs à ce qui leur est utile et précisément nécessaire et méprisent tout ce qu'ils ont de superflu, comme une chose indigne d'être possédée... »

Le P. Labat dit « qu'ils sont entièrement libres et indépendants, et personne n'a droit de commander aux autres... Leur délicatesse sur ce point est inconcevable... ils sont tous égaux... [3] » Rousseau écrit que chez les premiers hommes « les vengeances sont terribles » et « tiennent lieu du frein des lois. [4] » Buffon avait écrit que les Caraïbes étaient « terribles pour leurs ennemis [5]. » Coréal et la plupart des auteurs de relations expliquent par la « passion de la vengeance [6] » l'anthropophagie. Quant à leur amour de la liberté [7], il est partout indiqué :

[1] Coréal, *Voyages aux Indes occidentales*, trad. de l'espagnol 2 12, Paris, 1722, tome I, p. 164. Dutertre, loc. cit., II, p. 397.

[2] Dutertre, loc. cit., p. II, p. 397. Coréal, loc. cit. I, p. 241.

[3] Le P. Labat, *Nouveaux voyages aux Iles d'Amérique*, 6 vol. in-12, 1722, IV, pp. 321 et 329.

[4] *Discours*, p. 110.

[5] Buffon, VI, p. 282.

[6] Coréal, I, p. [illegible].

[7] *Discours*, p. 118 et p. 151.

Buffon dit qu'il n'y a rien « dont ils ne soient capables pour se remettre en liberté[1]. » Tout le premier in-quarto de Dutertre est consacré à l'histoire des luttes que les sauvages soutinrent contre les Européens. Nous avons vu des détails sur leur paresse[2].

Mais surtout tous ces êtres primitifs sont *bons*. Les Hottentots, tant décriés, ont beaucoup de vertus[3] : ils « ne respirent que la bonté et l'envie de s'obliger mutuellement... un autre implore-t-il leur assistance : ils courent l'accorder. » Coréal dit que les Brésiliens ne « laissent souffrir personne ; ils ont compassion[4] des étrangers. »

Buffon décrit que les Caraïbes sont « compatissants ». en quoi il copie le P. Dutertre[5] :

« Ils sont d'un naturel doux et compatissant bien souvent, même jusqu'aux larmes, aux maux de nos Français, n'étant cruels qu'à leurs ennemis jurés. »

Ainsi Rousseau parait être assez fondé à dire : « C'est la pitié qui détournera tout sauvage robuste d'enlever à un faible enfant sa subsistance acquise avec peine.[6] » Coréal s'indigne des mauvais traitements qu'on fait subir aux sauvages : Kolbe fait une longue apologie des Hottentots. Et Dutertre pourrait être le missionnaire qui regrette le temps passé chez ces peuples sauvages[7] :

« Si nos sauvages sont plus ignorants que nous, ils sont beaucoup moins vicieux... ils ne savent presque de malice que ce que nos Français leur en apprennent... Ne se lèveront-ils pas avec sujet contre les chrétiens au jour du jugement... et ne condamne-

[1] Buffon, VI, p. 282.
[2] Cf. encore *Hist. des Voyages,* V, p. 146.
[3] *Hist. des Voyages,* V, p. 147.
[4] Coréal, I, p. 213.
[5] Dutertre, II, p. 411.
[6] *Discours,* p. 100.
[7] *Discours,* p. 150 et Dutertre, II, p. 358 et 414.

ront-ils pas avec justice leur ambition, leur avarice, leur luxe, leur dissolution, leurs trahisons, leurs envies et mille autres péchés qui ne sont même pas connus parmi eux. »

Ainsi Rousseau a constamment essayé de remplir de faits précis empruntés aux meilleures sources les données abstraites que les politiques lui transmettaient sur l'état de nature. Il n'obéissait pas seulement au besoin de son esprit qui était de se représenter les choses sous une forme imagée et vivante. Il y a certainement chez Rousseau une tendance marquée à l'expérience, une recherche du fait scientifique[1]. Le *Discours* est moins logique, moins *a priori* que tous les traités qui l'ont précédé. Ce n'est pas un roman. Ce n'est pas « un poème épique. » Rousseau a voulu, utilisant les moyens que lui fournissait la science de son époque, écrire la réelle histoire des sociétés humaines.

Jean MOREL.

[1] Certaines gens de son temps l'avaient remarqué. Dans une *Bibliographie médicinale raisonnée ou essai sur l'exposition des livres les plus utiles à ceux qui se destinent à l'étude de la médecine* (Paris, 1756), le *Discours* de Rousseau est signalé avec éloges : « Je crois qu'on y reconnaîtra pl s de rapport à l'Histoire naturelle de l'homme que le titre ne paraît l'annoncer. »
seau à Raynal, de juillet 1753, sur l'emploi des métaux dangereux : on y
Il faudrai aussi comparer *Discours*, p. 135-136, avec la lettre de Rousvoit Rousseau chimiste et hygiéniste.

ROMANTIQUE

à M. Gustave Lanson.

ARMI les lecteurs de Rousseau, en est-il un seul qui n'ait présente à la mémoire la célèbre description du lac de Bienne dans la cinquième *Rêverie du promeneur solitaire* :

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et plus *romantiques* que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près ; mais elles n'en sont pas moins riantes, etc.

Chose curieuse on ne rencontre nulle part ailleurs chez Rousseau ce mot *romantique* qui paraît si étroitement lié à la destinée de son œuvre. C'est pourquoi, depuis longtemps déjà, l'attention des critiques s'est tout naturellement fixée sur ce passage. Voici comment l'un d'eux, M. E. Bourciez, s'exprimait à son sujet dans la *Revue critique* du 5 octobre 1903 :

Personne que je sache ne s'est encore préoccupé d'éclaircir son histoire et ses origines [du mot *romantique*]. Chez nous, c'est Rousseau qui en est le père, semble-t-il, le père du mot et de la chose : l'exemple qu'a cité Littré, tiré des *Rêveries du promeneur solitaire*, reste bien jusqu'à nouvel ordre le plus ancien en date. Les *Rêveries* écrites en 1777 n'ont été publiées qu'en 1782, et là d'ailleurs Rousseau, après avoir parlé des rives du lac de Bienne « plus sauvages et *romantiques* que celles du lac de Genève », ajoute un peu plus loin qu'il laisse errer ses yeux « sur les *romanesques*

rivages » : c'est donc que le sens des deux épithètes était encore un peu flottant pour lui, et qu'il ne les distinguait pas nettement. Je crois que, pour trouver cette distinction absolument établie, il faut franchir un espace d'une vingtaine d'années, et arriver jusqu'au passage bien connu qui se trouve dans la préface de la *Néologie* de Mercier[1]. N'importe, c'est Jean-Jacques qui a employé le mot le premier. Mais l'avait-il inventé ? Je ne le pense point, et le *Dictionnaire général* ne nous apprend pas grand chose en disant que cet adjectif est tiré de *roman*. Pour moi le mot n'est pas d'origine française, il est tout bonnement emprunté à l'anglais, et nous avons là une trace fort curieuse de ce cosmopolitisme dont on a commencé à écrire l'histoire. Ce qu'il y a de plus certain c'est que, dès le début du XVIIIe siècle, Addison et un peu plus tard Thomson ont employé une épithète *romantic*, signifiant « qui ressemble aux héros de romances, plein de mélancolie. » C'est de là, on ne peut guère en douter, qu'est venu le mot destiné chez nous à une si brillante fortune. En avait-on fait déjà la remarque ?

Il serait exagéré de prétendre que les découvertes faites depuis par les érudits ont entièrement confirmé la note d'ailleurs si perspicace de M. Bourciez, mais elles ne l'ont pas ruinée dans sa partie essentielle, l'origine anglaise du mot français *romantique*, au contraire. Presque en même temps que M. Bourciez, un peu avant lui même, et sans qu'il paraisse s'en être douté, M. Gustave Lanson, dans la *Revue universitaire* du 15 juin 1903, fournissait un premier témoignage décisif :

Je crois bien, écrivait-il à propos du mot *romantique*, qu'on le rencontre pour la première fois, et non francisé encore, dans l'abbé Leblanc (*Lettres d'un Français à Londres*, 1745). Il écrit à Buffon sur les jardins qu'il a vus dans son voyage : « Plusieurs Anglais essaient de donner aux leurs un air qu'ils appellent en

[1] J'ignore, je l'avoue, à quel passage « bien connu » de la préface de la *Néologie*, M. Bourciez fait allusion. Le mot *romantique* n'apparaît pas une seule fois dans cette préface, ni dans le texte courant, ni dans les notes. Mais, à la vérité, il figure en bonne place dans le corps même du dictionnaire (voyez plus loin, p. 234.)

leur langue *Romantic*, c'est-à-dire à peu près pittoresque, et le manquent faute de goût. »[1]

En citant ce passage, M. Lanson se rencontrait avec M. Bourciez pour souhaiter une monographie détaillée sur ce mot « littérairement considérable » : « Faire l'histoire de son introduction et de ses applications au XVIIIe siècle, disait-il, serait esquisser un chapitre de l'histoire du goût. » C'est cette histoire si intimément unie à l'influence de Rousseau, que je voudrais essayer de tracer dans les pages qui vont suivre, à l'aide des matériaux réunis en partie par moi, en partie par d'autres érudits que j'aurai soin de nommer en leur lieu. Parmi ces érudits, je désire toutefois dès maintenant rendre hommage à M. Daniel Mornet dont le monumental ouvrage sur le *Sentiment de la nature de Jean-Jacques Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre* enveloppe, pour ainsi dire, cette notion du « romantique », la fait circuler dans le grand courant des idées du temps — outre qu'il fournit quelques renseignements essentiels sur l'histoire du mot.[2]

I

Les origines du mot anglais n'ont point été encore complètement élucidées, que je sache. On vient de

[1] Voir abbé J.-B. Leblanc, *Lettres d'un François concernant le gouvernement, la politique et les mœurs des Anglois et des François*, La Haye, Paris, 1745, t. II, p. 205. Le même passage a été signalé, mais postérieurement, par M. Eugène Ritter, *Les Quatre dictionnaires français*, 1905, p. 215.

[2] Voyez p. 244. J'avoue cependant n'avoir pu découvrir ni à la page indiquée, ni aux alentours, même en recourant à l'obligeance de M. Mornet lui-même, l'exemple signalé dans le *Journal* de Linguet, t. I de 1777.

voir M. Bourciez les chercher dans Thomson et dans Addison qui « ont employé une épithète *romantic* signifiant *qui ressemble aux héros de romances, plein de mélancolie*[1]. » Les lexicographes anglais, en effet, Johnson, Latham, Ogilvie (Murray n'en est pas encore à la lettre *R*), ne remontent guère plus haut, ni les critiques anglais les plus récents.[2] L'un deux pourtant, Havelock Ellis, dans un article du *Contemporary Review*, février 1909, intitulé *The love of wild nature*, vient de signaler un exemple sensiblement plus ancien du mot *romantic* appliqué précisément, dans une intention favorable, aux spectacles de la nature sauvage. L'exemple est tiré du *Diary* bien connu de Samuel Pepys (1633-1703), commencé en 1660, publié seulement en 1823. Pepys visitant Windsor en 1666 manifeste ainsi son enthousiasme dans son journal : « It is, s'écrie-t-il, the most *romantic* castle that is in the world. »

Havelock Ellis ne dissimule pas la satisfaction que lui cause cette découverte fort intéressante en effet. Tou-

[1] Le passage d'Addison qu'on cite généralement à ce sujet, est tiré du début de son ouvrage *Remarks on several parts of Italy, etc., in the Years 1701, 1702, 1703*, 1re édit. 1705. Dans la traversée de Marseille à Gênes, il touche au petit port de Cassis, non loin de Sainte-Baume ; là, il note ainsi ses impressions : « We were here shown at a distance of the Deserts, which have been rendered so famous by the Penance of Mary Magdalene, who, after her Arrival with Lazarus and Joseph of Arimathea at Marseilles, is said to have wept away the rest of her Life among these solitary Rocks and Mountains. It is so *romantic* a Scene, that it has always probably given occasion to such chimerical Relations. »

[2] Cf. H.-A. Beers, *A history of Englisch romanticism in the 18th Century*, London, 1899, p. 6 : « The adjective *romantic* is much later [than *romance*], implying, as it dœs, a certain degree of critical attention to the species of fiction which it describes in order to a generalizing of its peculiarities. It first came into general use in the latter half of the seventeeth century and the early years of the 18th ; and naturally, in a period which considered itself classical, was marked from birth with the shade of disapproval which has been noticed in popular usage. »

tefois ce n'est pas à lui, si l'on peut dire, que revient l'honneur d'avoir atteint le pôle. En 1883, déjà, l'Américain M. T. S. Perry — nom prédestiné —, dans son excellente *English Literature in the eighteenth Century*, parue à New-York, citait[1] un exemple plus ancien et plus caractéristique si possible, extrait d'un autre *Diary*, celui de John Evelyn (1620-1706), publié en 1818 et 1819. John Evelyn parcourant l'Angleterre *en 1654*, note sur ses tablettes :

What was most stupendious to me was the rock of St Vincent, a little distance from the town, the precipice whereof is equal to anything of that nature I have seen in the most confragose cataracts of the Alps, the river gliding between them at an extraordinary depth. There is also on the side of this horrid Alp a very *romantic* seat.

Notons cette première application du mot anglais *romantic* à un paysage d'un caractère alpestre. C'est une preuve de la fascination exercée déjà à cette époque par les Alpes sur l'âme européenne, en particulier sur les Anglais[2]. Cela seul rendrait le témoignage de John Evelyn plus précieux que celui de S. Pepys, même s'il n'était pas antérieur. Mais d'ailleurs ils se complètent : tous deux attestent l'emploi courant au XVII[e] siècle, par les voyageurs anglais, du mot *romantic* pour caractériser les aspects les plus impressionnants de la nature sauvage.

On peut se demander, après cette constatation, jusqu'à quel point le lexicographe néologue Phillipps avait le droit de citer *romantic* (écrit *romantick*) dans son

[1] Voyez p. 148.
[2] Sur cette fascination, voyez l'ouvrage de M. J. Grand-Carteret, *La Montagne à travers les âges*, 1903, t. I, p. 322 et suiv., où d'ailleurs il est fait une large place au voyage de John Evelyn en Suisse.

New world of words, édition de Londres, 1706.[1] Sans doute le mot lui apparaissait-il sinon tout-à-fait nouveau, du moins dans sa toute première fraîcheur ; il n'avait pas encore reçu la suprême consécration des grands écrivains, d'un Pope et d'un Thomson notamment, qui ont achevé de le populariser et de l'imposer à l'attention des lettrés. Il n'était point encore enveloppé non plus dans cette faveur des jardins naturels qui ne date guère, en Angleterre même, que du second quart du XVIII[e] siècle, à laquelle les *Saisons* de Thomson donnent la première impulsion[2], et dont l'abbé Leblanc, dans le passage cité par M. Lanson, se fait le témoin en 1745. Que ce soient bien là, je veux dire l'autorité d'un Thomson et d'un Pope et la vogue des jardins anglais, que ce soient bien là les raisons essentielles de la vulgarisation du mot *romantic* en Angleterre et à l'étranger, c'est ce qu'on ne manquera pas de constater, en ce qui concerne la France, dans la suite de cette étude. Toutefois pareille diffusion ne s'est pas faite en un jour.

II

Si l'on veut être persuadé que dans le passage de l'abbé Leblanc, le mot *romantic* est encore bien loin d'être français, il suffit d'interroger les plus anciens traducteurs de Pope, de Thomson et de Whately. Aucun n'ose se servir du mot *romantique* : tantôt ils

[1] Cf. Skeat, *Etymological dictionary of English Language*, Oxford 1882.

[2] Voyez Alicia Amherst, *History of Gardening in England*, 1896, et H.-A. Beers, *op. cit.*, p. 118 et suiv.

traduisent le mot anglais par *romanesque*[1], tantôt ils le traduisent par *pittoresque* (l'équivalent fourni déjà par l'abbé Leblanc), tantôt enfin, ils ne le traduisent pas du tout, ils l'esquivent. Voici les preuves tirées de la traduction de Pope par Silhouette, Amsterdam, 1753, de Thomson par Mme Bontems, 1759, de Whately par François de Paul Latapie, Paris 1771 (*L'art de former les jardins modernes)* :

Pope[2]

Whether the charmer sinner it, or saint it,
If Folly grow romantic, I must paint it.

v. 1516.

Silhouette.

Quelques caractères qu'une belle emprunte, soit qu'elle les profane ou qu'elle les sanctifie, la folie devient-elle *romanesque*? Il faut la peindre (p. 97).

Thomson[3]

...Sudden he starts,
Shook from his tender trance, and restless runs
To glimmering shades, and sympathetic glooms,
Where the dun umbrage o'er the falling stream
Romantic hangs...

Spring, v. 938-942.

Mme Bontems.

Réveillé tout à coup et sortant de sa léthargie, il cherche les ténèbres qui sympathisent avec l'état de son cœur. Guidé par un reste de lueur, l'ombre vague, qui lui dérobe le ruisseau coulant, plaît aux fantômes *romanesques* qui l'agitent (p. 62).

... and here a while the muse
High-hovering o'er the broad cerulean scene,

Ici ma Muse revoit en imagination sa chère Calidonie (*sic*), ses montagnes aëriennes,

[1] C'est déjà par *romanesque* que le traducteur des *Remarks* d'Addison en 1722, rend le *romantic* du passage cité plus haut : « Les déserts si fameux par la pénitence de Marie Madelaine, qui... passa le reste de ses jours, à ce que l'on dit, à pleurer ses péchés dans les rochers et dans la solitude de ces montagnes, qui forment une scène si *romanesque*, qu'elle a toujours probablement donné lieu à de semblables fables. » (*Remarques sur divers endroits de l'Italie par Mons. Addison, pour servir au voyage de Mons. Misson*, Utrecht, 1722, in-12, p. 2).

[2] *Moral Essays, Epistle II* (1735).

[3] *The Season*, édit. de Londres, 1730.

Sees Caledonia, in *romantic* view : Her airy mountains, from the gelid main, Invested with a keen, diffusive sky, Breathing the soul acute... *Autumn*, v. 822-827.	sortant des vagues de la mer, entourées d'un firmament étendu et piquant (p. 231).
Whately[1]	Latapie.
When in a *romantic* situation... (p. 40). ...Or hurrying along a devious course, add splendor to a gay, and extravagance to a *romantic* situation [en parlant du rôle des eaux dans un paysage] (p. 61.)	Lorsque dans une situation *pittoresque*... (p. 54). ...Ou se précipitant avec fracas dans leur cours irrégulier elles ajoutent au brillant et à la vivacité d'une situation gaie, et au merveilleux d'une scène *pittoresque* (p. 81).
The woods concur with the rocks to render the scenes of Persfield *romantic* (p. 240).	Les bois groupés avec les rochers, contribuent beaucoup à rendre les scènes de Persfield extrêmement *pittoresques* (p. 30.)

Mais ce n'est pas seulement chez les traducteurs, c'est aussi chez les écrivains originaux que *romanesque* et *pittoresque* servent à caractériser l'impression nouvelle, à mesure qu'elle s'insinue dans l'âme française. Rien n'est plus instructif que de suivre sur ce point le progrès de l'expression chez les bons auteurs. Où Fénelon, par exemple, dans les *Dialogues des morts* (1712), en est encore réduit à recourir au *je ne sais quoi* pour traduire son sentiment, d'ailleurs très moderne, en face de la nature sauvage :

Voici le plus beau désert qu'on puisse voir. N'admirez-vous pas ces ruisseaux qui tombent des montagnes, ces rochers escarpés et en partie couverts de mousse, ces vieux arbres qui paraissent

[1] *Observations on modern Gardening*, 4e édit., Londres 1777 (1e édit. 1770).

aussi anciens que la terre où ils sont plantés ? La nature a ici *je ne sais quoi de brut et d'affreux qui plaît et qui fait rêver agréablement.* [1]

où Fénelon, dis-je, en est encore réduit au *je ne sais quoi,* Diderot, lui, dans ses lettres à Sophie Volland, dit soit *pittoresque* (mot relativement neuf dans la langue) :

A gauche de la maison, nous avons un petit bois qui la défend du vent du nord ; il est coupé par un ruisseau qui coule naturellement à travers les branches d'arbres rompues, à travers des ronces, des joncs, de la mousse, des cailloux. Le coup d'œil est tout-à-fait *pittoresque* et sauvage (20 octobre 1759). [2]

soit *romanesque* :

Le village [de Champigny] couronne la hauteur en amphithéâtre. Au-dessous, le lit tortueux de la Marne forme, en se divisant, un groupe de plusieurs îles couvertes de saules. Ses eaux se précipitent en nappes par les intervalles étroits qui les séparent. Les paysans y ont établi des pêcheries. C'est un aspect vraiment *romanesque* (30 octobre 1759). [3]

Quand Diderot emploie ainsi le mot *romanesque,* il est visible qu'il a déjà dans l'esprit *romantique,* la chose sinon le mot, le mot restant seul désormais à découvrir ou à hasarder. Mais il ne le dit pas. C'est à Rousseau — pour en arriver à lui — qu'il est réservé, parmi les écrivains de race, de franchir une étape nouvelle et, finalement, d'arriver au but. Toutefois, Rousseau commence par être en retard sur Diderot, en retard pour l'expression s'entend, car pour le sentiment il a bientôt fait de le rattraper et même de le dépasser. Dans les célèbres pages de la description du Valais *(Nouvelle Héloïse,* I, 23) qu'on donne généralement comme la

[1] *Léger et Ebroïn.* Cité par M. Jules Lemaître, *Jean Racine,* p. 55.
[2] *Œuvres,* édit Assézat et Tourneux, t. XVIII, p. 416.
[3] *Ibid.* p. 417.

première éclosion du sentiment romantique dans la littérature française, nous en sommes encore, tout comme chez Fénelon, au *je ne sais quoi* :

Les méditations y prennent [sur les hautes montagnes] *je ne sais* quel caractère grand et sublime, proportionné aux objets qui nous frappent, *je ne sais* quelle volupté tranquille qui n'a rien d'âcre et de sensuel... Tout cela fait aux yeux un mélange *inexprimable*, dont le charme augmente encore par la subtilité de l'air... Enfin ce spectacle a *je ne sais quoi* de magique, de surnaturel qui ravit l'esprit et les sens, etc.[1]

Qu'on veuille bien se reporter au texte complet, que je juge inutile de reproduire ici : à coup sûr on ne saurait imaginer définition plus émouvante et plus complète du sentiment romantique en face de la nature alpestre, d'autant plus émouvante qu'elle jaillit, pour ainsi dire, d'un contact direct avec cette nature, qu'elle représente un éveil quasi spontané du sentiment nouveau dans l'âme d'un grand écrivain. De telles pages, si l'on considère leur retentissement, autoriseront toujours à considérer Rousseau comme le principal « inventeur » de l'émotion romantique en France. Toutefois ce n'est encore là que la chose couchée vivante et palpitante sur le papier : le mot même mettra encore beaucoup de temps à paraître sous la plume de Rousseau, beaucoup plus de temps que chez Diderot, même sous sa forme équivoque et indécise *romanesque*. Ce sera, nous l'avons vu, aux environs de 1777, lorsqu'il rédigera ses *Rêveries*, et encore l'écrivain parfait de ce chef-d'œuvre, hésitera-t-il : il ne sera pas très sûr de ce qu'il fait :

[1] *O.* IV, 51. Cf. encore la lettre sur le pèlerinage de Meillerie (IV, 17 — *O.* IV, 362) : « Ce lieu solitaire formoit un réduit sauvage et désert, mais plein de ces *sortes de beautés* qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles, et paroissent horribles aux autres. »

Laissant errer mes yeux au loin sur les *romanesques* rivages qui bordoient une vaste étendue d'eau claire et cristalline,...

écrira-t-il d'une part comme l'ami de Sophie Volland ; mais un peu plus haut, dans le même morceau et dans une phrase presque identique, il lâchera enfin le mot nouveau, le grand mot :

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et plus *romantiques* que celles du lac de Genève.

C'est le but atteint, l'expression finale aussi exacte que possible, qui reprend, condense et fixe en un mot saisissant toutes les définitions, tous les développements antérieurs. Pareil résultat n'est pas obtenu sans peine. Dans l'intervalle de la *Nouvelle Héloïse* et des *Rêveries* que s'est-il au juste passé qui nous y ait conduits ? Il s'est passé que le grand courant de l'influence anglaise dont les infiltrations ont commencé depuis si longtemps, a achevé de pénétrer et de se répandre en France : ce courant est venu tout naturellement se joindre au courant créé par le génie de Rousseau : il s'est fondu avec lui pour en augmenter si possible l'irrésistible puissance.[1] Il s'est passé en particulier que ce courant étranger a déposé sur la terre de France un mot nouveau qui doit y faire fortune parce qu'il vient au devant d'un sentiment déjà profond. Dans ce mot, semble-t-il, l'âme française et l'âme anglaise se sont étreintes, car Rousseau, avant même de le connaître, l'avait glorifié dans sa *Nouvelle Héloïse* aux yeux des Anglais eux-mêmes, et d'autre part, l'Angleterre, avec sa longue expérience de la nature sauvage, la lointaine tradition de ses voyageurs, venait renforcer par un mot précis le

[1] Cf. Mornet, *Sentiment*, p. 214 et suiv., et par delà Mornet la thèse mémorable de feu Joseph Texte à laquelle d'ailleurs il se réfère.

sentiment qui bouillonnait depuis quelque temps déjà dans la littérature française.

Dans cet échange, il y eut des intermédiaires. Ce ne fut pas précisément Rousseau, ou plutôt ce ne fut pas Rousseau tout seul, comme on a pu le croire. Il demeure après tout incertain où il l'a pris, ce mot *romantique* qu'il emploie pour la première fois vers 1777, si c'est aux Anglais directement, comme son séjour en Angleterre permettrait de le supposer, ou si c'est en France même, autour de lui, où d'autres, ainsi qu'on va le voir, commençaient à se servir du mot d'Outre-Manche. C'est ici que nous allons rencontrer ces artisans plus modestes du « cosmopolitisme littéraire » dont l'œuvre de Rousseau fut à la fois environnée et soutenue, et qui, ceux-là, puisèrent à coup sûr directement à la source anglaise.

III

On a vu que le traducteur de Whately, Latapie, en 1771, rend encore systématiquement *romantic* par *pittoresque*. Autant que j'ai pu m'en rendre compte par un rapide examen, J.-M. Morel, dont la *Théorie des jardins*, Paris 1776, s'inspire également dans une très large mesure de Whately, n'emploie pas davantage le mot *romantique* pourtant assez fréquent chez l'écrivain anglais. C'est un *terminus ad quem*. A ce moment même, *romantique* pénètre par deux ou trois portes dans la langue française : ce sont notamment les vulgarisateurs de la littérature anglaise en France et les amateurs de jardins anglais.

Les vulgarisateurs : en 1776, le principal d'entre eux peut-être, Letourneur, lance sa célèbre traduction de Shakespeare en vingt volumes. Elle est précédée d'un *Discours extrait des différentes préfaces que les éditeurs de Shakespeare ont mises à la tête de leurs éditions*. On y peut lire ceci (p. CXVIII et suiv.) :

Ce n'est pas seulement au sein d'une ville, et sur le sopha de la mollesse, qu'il faut lire et méditer Shakespeare. Celui qui voudra le connoître, doit errer dans la campagne, le long des saules qui avoisinent le hameau, s'enfoncer dans l'épaisseur des forêts, gravir sur la cime des rochers et des montagnes ; que de-là il porte sa vue sur la vaste mer, et qu'il la fixe sur le paysage aërien et *Romantique* des nuages, alors il sentira quel fut le génie de Shakespeare, ce génie qui peint tout, qui anime tout. Tout dans la nature, depuis la voûte immense du firmament jusqu'à la fleur isolée dans la bruyère, reçoit de lui le trait et la forme qui le caractérisent...

Dans cette phrase mémorable, *romantique* est imprimé en italique avec une majuscule, et accompagné de la note importante que voici :

Nous n'avons dans notre langue que deux mots, peut-être même qu'un seul, pour exprimer une vue, une scène d'objets, un paysage qui attachent les yeux et captivent l'imagination. Si cette sensation éveille dans l'âme émue des affections tendres et des idées mélancoliques, alors ces deux mots, *Romanesque* et *Pittoresque* ne suffisent pas pour la rendre. Le premier très souvent pris en mauvaise part, est alors synonyme de chimérique et de fabuleux : il signifie à la lettre, un objet de Roman, qui n'existe que dans le pays de la féerie, dans les rêves bizarres de l'imagination, et ne se trouve point dans la nature. Le second n'exprime que les effets d'un tableau quelconque, où diverses masses rapprochées forment un ensemble qui frappe les yeux et le fait admirer, mais sans que l'âme y participe, sans que le cœur y prenne un tendre intérêt. Le mot Anglois est plus heureux et plus énergique : En même tems qu'il renferme l'idée de ces parties grouppées d'une manière neuve et variée, propres à étonner les sens, il porte de plus dans l'âme le sentiment de l'émotion douce et tendre qui naît à leur vue, et joint ensemble les effets physiques et moraux de la perspective. Si ce vallon n'est que *pittoresque*, c'est un point de l'éten-

due qui prête au Peintre et qui mérite d'être distingué et saisi par l'art. Mais s'il est *Romantique*, on désire de s'y reposer, l'œil se plaît à le regarder et bientôt l'imagination attendrie le peuple de scènes intéressantes : elle oublie le vallon pour se complaire dans les idées, dans les images qu'il lui a inspirées. Les tableaux de Salvator Rosa, quelques sites des Alpes, plusieurs Jardins et Campagnes de l'Angleterre ne sont point *Romanesques*; mais on peut dire qu'ils sont plus que *pittoresques*, c'est-à-dire, touchans et *Romantiques*. [1]

Ce texte de Letourneur si important, si précis déjà par la définition qui accompagne le mot *romantique*, ne devait pas rester longtemps isolé dans la littérature française. L'année suivante, 1777, venait au jour un ouvrage qui, au témoignage de l'éditeur, attendait depuis plusieurs années pour paraître. Dans une sphère plus modeste, il devait avoir un aussi grand retentissement que le *Shakespeare* de Letourneur ; de 1777 à 1805, il n'a pas été imprimé moins de quatre fois. La première édition porte le titre suivant : *De la Composition des paysages, ou des moyens d'embellir la Nature autour des habitations, en joignant l'agréable à l'utile*, par R. L. Gérardin (*sic*), Mestre de Camp de Dragons, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de S. Louis Vic^te^ d'Ermenonville, Genève et Paris, in-8, XIV-160 pp. ; R. L. Gérardin, c'est-à-dire comme nous avons pris l'habitude de désigner le même personnage, le marquis René-Louis de Girardin, celui-là même chez qui Rousseau est mort en 1778 ; nous sommes en plein pays de connaissance. Ouvrons donc la *Composition des paysages* : au chapitre XV, intitulé *Du pouvoir des paysages sur nos sens, et par contre-coup sur notre âme*,

[1] Le passage et la note sont signalés par M. F. Baldensperger, *Etudes d'histoire littéraire*, Paris, 1907, p. 70. M. Gustave Rudler, docteur ès-lettres, professeur au lycée Louis Le Grand, a eu l'obligeance d'en prendre copie pour moi à la Bibliothèque Nationale.

l'auteur s'attache à distinguer ce qu'il appelle la beauté « pittoresque » et la beauté « de convention », la beauté pittoresque comportant à son tour trois sortes de situations, pittoresques, poétiques et... *romantiques.* [1]

[1] Cette distinction n'est pas précisément nouvelle. Watelet, dans son *Essai sur les jardins*, 1774, p. 55 distingue déjà « trois caractères qui peuvent servir de base à la décoration des nouveaux parcs » : le *pittoresque,* le *poétique* et le *romanesque*. Watelet recule donc devant la néologisme. Toutefois sa définition du *romanesque* n'en mérite pas moins d'être rapprochée de celle que Girardin nous donne du mot *romantique*. C'en est en quelque sorte une première épreuve. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à la donner ici en note :

« Le romanesque paroît offrir un champ plus vaste que le poétique dont je viens de parler : il embrasse en effet tout ce qui a été imaginé, et tout ce qu'on peut inventer encore. Mais par cette raison l'effet en est plus incertain. Dans le nombre infini d'inventions romanesques, il n'en est qu'un petit nombre qui soient généralement répandues ; au lieu que les idées poétiques, dont la lecture des auteurs anciens instruit la jeunesse, et qui sont continuellement reproduites par les arts, deviennent des conventions adoptées, et communes à tous ceux qui ont quelque instruction.

« Les idées romanesques auxquelles il faut joindre la plupart des idées allégoriques, n'ont pas cet avantage : elles sont plus vagues, plus personnelles ; elles appartiennent, pour ainsi dire, à chacun en propre ; et elles tendent par ces raisons plus directement au déréglement de l'imagination et aux égaremens du goût. Car il ne faut pas perdre de vue ce principe applicable à tous les arts : que leurs productions sont d'autant plus sujettes aux atteintes du mauvais goût, qu'elles sont consacrées à des usages et des intentions plus personnelles. En effet il est certain que quiconque destine un ouvrage des arts à être vu et apprécié par d'autres que lui ; quiconque a pour objet d'obtenir une approbation générale, tend naturellement à se rapprocher de la raison, de la nature et de cette perfection qui réunit le plus de suffrages.

« Mais, pour revenir à mon sujet, je conviendrai que des dispositions extraordinaires, fondées sur des idées même assez puériles, peuvent produire quelques momens d'une illusion piquante.

« *Tel seroit, par exemple, un lieu très sauvage où des torrens se précipiteroient dans des vallons creux ; où des rochers, des arbres tristes, le bruit des eaux répété par les antres multipliés, porteroient dans l'âme une sorte d'effroi* * ; où l'on appercevroit des fumées épaisses, des feux sortant de quelques forges, de quelques verreries cachées, où l'on entendroit les bruits de plusieurs machines, dont les mouvements pénibles et les roues gémissantes rappelleroient les plaintes et les cris des esprits mal-faisans. Ces images d'un désert magique, d'un lieu pro-

* C'est moi qui souligne.

Si la situation *pittoresque*, dit-il, enchante les yeux, si la situation poëtique intéresse l'esprit et la mémoire, retraçant les scènes arcadiennes en nous, si l'une et l'autre composition peuvent être formées par le peintre, et le poëte, il est une autre situation que la nature seule peut offrir : c'est la situation *Romantique*. [En note : J'ai préféré le mot anglois, *Romantique*, à notre mot françois, Romanesque, parce que celui-ci désigne plutôt la fable du roman, et l'autre désigne la situation, et l'impression touchante que nous en recevons]. Au milieu des plus merveilleux objets de la nature, une telle situation rassemble tous les plus beaux effets de la perspective pittoresque, et toutes les douceurs de la scène poëtique ; sans être farouche, ni sauvage, la situation *Romantique* doit être tranquille et solitaire, afin que l'âme n'y éprouve aucune distraction, et puisse s'y livrer toute entière à la douceur d'un sentiment profond.

A travers les ombrages noirâtres des sapins, et les amphithéâtres de rochers, la rivière limpide descend de cascades en cascades, jusques dans la vallée tranquille ; c'est-là qu'elle semble s'étendre avec plaisir pour former un lac entre la chaîne des rochers majestueux, dont les intervalles laissent appercevoir dans le lointain ces respectables montagnes, dont les cimes couvertes de glaces et de neiges éternelles, ressemblent à cette distance à d'énormes masses d'agathe et d'albâtre, qui réfléchissent comme autant de prismes, toutes les couleurs de la lumière[1]. Les eaux

pre aux évocations, auxquelles se joindroient les accidens et les sons qui leur conviennent, présenteraient un romanesque auquel la pantomime même ne serait pas nécessaire. En effet l'imagination émue seroit prète à la suppléer; et dans l'instant où le jour s'obscurcirait, où les ombres de la nuit répandraient la tristesse qui leur est propre, et les illusions qui les accompagnent, peu s'en faudroit qu'on ne crût voir dans ce désert des Démons, des Magiciens et des Monstres.

L'usage que l'Art pourroit faire de ces sortes de scènes, seroit surtout d'ajouter par une préparation adroite, et une opposition forte aux charmes d'une disposition absolument différente : et ce contraste rendroit plus délicieux, sans doute, un tableau dont la volupté auroit choisi, et composé tous les objets : mais ce caractère est un de ceux qui peuvent entrer dans la disposition des lieux de plaisance, dont je vais m'occuper » (p. 86-89).

[1] Paysage alpestre de la *Nouvelle-Héloïse* (IV, 17) ; les rochers de Meillerie avec les « glacières » dans le fond. Le paysage a été vu par Girardin, mais à travers l'enthousiasme de Rousseau. Un seul détail plus imaginaire que réaliste : la rivière « limpide », au lieu de l'eau « bourbeuse » du torrent « formé par la fonte des neiges » dans Rousseau. On peut également évoquer à cette place les strophes fameuses de Haller dans son poème des *Alpes* qui eut, comme on sait, un reten-

du lac sont d'une couleur bleu-céleste tel que l'azur du plus beau jour ; et transparentes comme le cristal le plus pur, l'œil y peut suivre jusques au fond les jeux de la truite sur des marbres de toutes couleurs[1]. Une Isle s'élève au milieu des eaux, comme pour servir de théâtre aux plaisirs champêtres ; cette Isle charmante est entremêlée de vignes et de prairies, et de distance en distance des ombrages variés y forment d'agréables bocages ; la vache y pâture la fraise qui rougit la pelouse ; d'heureux époux que l'intérêt n'a point unis, y sont assis sur l'herbe tendre au milieu de tous leurs enfans[3] ; c'est là qu'ils font un souper délicieux avec la crême qui a la saveur de la fraise et la couleur de la rose[4]. Plus loin, au clair de la lune argentée[5], l'eau du lac frémit

tissement européen : Dort senkt ein kahler Berg die glatten Wände nieder, Den ein verjährtes Eiss dem Himmel gleich gethürmt, Sein frostiger Krystall schickt alle Strahlen wieder...

[1] Evocation aussi précise que possible (cadre alpestre, couleur, transparence, île), dans un paysage de ce genre intentionnellement fictif et anonyme, des lacs chers à Rousseau, le lac de Genève et le lac de Bienne. Il ne fait aucun doute que Girardin avait visité également le second ; peut-être en avait-il entendu parler par Rousseau lui-même dont c'était un des sujets de conversation favoris (cf. B. de Saint-Pierre, *J. J. Rousseau,* édit. Souriau, p. 93). Quelques lignes plus loin nous allons retrouver la trace certaine des conversations de Jean-Jacques dans la prose de Girardin.

[2] Des vignes, des prairies, des bocages, c'est tout-à-fait le signalement de l'Ile de Saint-Pierre, l'île « aux plaisirs champêtres » par excellence, avec son pavillon de danse. Ce qui suit ne le dément pas.

[3] L'ombre du couple Wolmar, qui passe, avec son désintéressement, ses vertus rustiques et familiales, son escorte d'enfants et son goût pour le laitage. Le contact des *Idylles* de Gessner l'a d'ailleurs légèrement affadi.

[4] Cf. B. de Saint-Pierre, *Vie et ouvrages de J. J. Rousseau*, édit. Souriau, p. 52 : « Il aimait à se rappeler les bons laitages de la Suisse, entr'autres de celui qu'on mange en quelques endroits des bords du lac de Genève. La crême en été y est couleur de rose, parce que les vaches y paissent quantité de fraises qui croissent dans les pâturages des montagnes. » Il y a là une mystification générale bien curieuse des amis de Rousseau, dont on aimerait savoir l'origine. Jamais crême n'a été « couleur de rose » qu'artificiellement ou par suite du mauvais état de la vache dont le lait conserve des traces de sang. En tout cas voici, semble-t-il, la trace irrécusable des conversations de Rousseau dans l'esprit de Girardin et dans sa prose.

[5] Le *lovely moon* des Anglais, comme Girardin l'intitule lui-même (*Composition*, p. 119), mais aussi les nombreux effets de lune des *Idylles* de Gessner, et, qui sait ? un peu Rousseau également, *Nouvelle Héloïse*, IV, 17 : « Le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous... »

sous la barque légère qui porte les jeunes filles du voisin hameau ; un corset blanc marque leur taille bien proportionnée, de longues tresses flottent sur leurs épaules, un joli chapeau de paille, orné des plus belles fleurs de la saison, est la parure d'un visage riant où brille l'éclat de la santé, et la sérénité de l'innocence[1]; leurs voix sonores n'eurent jamais de maîtres que les oiseaux, et la consonnance de l'harmonie naturelle ; et les échos de ces cantons qui ne connurent jamais les charivaris de la musique chromatique[2], n'y répètent que les cris de la gaiété, les chants de la nature, et les sons naïfs du haut-bois.

La rivière en sortant du lac, s'enfonce dans un vallon resserré et profond; de hautes montagnes, et des rochers sourcilleux, semblent séparer cet asyle du reste de l'Univers[3]. Les cîmes en sont couronnées de sapins où ne toucha jamais la coignée ; sur les pelouses de thym et de serpolet, des chèvres blanches s'élancent gaiement de rochers en rochers ; leur sécurité dans un lieu aussi désert, rassure sur la crainte des animaux farouches, et bannit la pensée d'un abandon total, en annonçant le voisinage d'une habitation tranquille. Après quelques chûtes précipitées par l'opposition des

[1] L'estampe de Freudenberger. Nous sommes en plein « helvétisme littéraire. » Donc Rousseau, Rousseau flanqué de Gessner et de Haller.

[2] C'est-à-dire les charivaris de la musique française. Encore l'estampille irrécusable de Jean-Jacques, et jusqu'à ses propres termes (« Figurez-vous un *charivari* sans fin d'instrumens sans mélodie... » *Nouvelle Héloïse*, II, 23 - *O.* IV, p 197. Cf. dans les *Consolations des misères de ma vie*, 1781, p. 199 : « En France on se plaît à dénaturer le caractère de chaque instrument. Aussi chacun peut entendre à quels abominables *charivaris* ils donnent le nom de musique. ») Girardin était jusque là le disciple de Rousseau. Pour faire la conquête du philosophe, il a soin de lui porter à copier de la musique *italienne* (Stanislas, *Mémoires*, I, p. 19) ; plus tard, à Ermenonville, il lui offre des concerts selon ses goûts : « Dans le calme de la soirée, où la musique champêtre a tant de charmes, il aimait à entendre, sous les arbres voisins des rivières, le son de nos clarinettes. Cette mélodie, bien plus touchante encore lorsqu'elle est placée sur le théâtre même de la nature, lui rendit bientôt le goût de la musique, à laquelle le tintamare actuellement à la mode l'avait fait renoncer, etc. » (*Ibid.* p. 27, dans la lettre de René Girardin à Sophie, comtesse de***).

[3] Changement de décor ; nous sommes transportés dans la terres imaginaire de l'âge d'or, l'Arcadie des poètes (cf. le paysage arcadien d'Ermenonville dans Stanislas de Girardin, *Itinéraire des Jardins d'Ermenonville,* 1788, p. 30.) Donc influence de Shenstone (At Leasowes he lay'd Arcadian greens rural... Inscription d'Ermenonville, dans Stanislas, *Itinéraire*, p. 35), mais aussi, et dans une très large mesure, de Gessner, le Gessner des *Idylles*, si cher à Girardin (voyez plus loin, p. 222.)

rochers qui se croisent sur son cours, la rivière trouve enfin dans ce vallon étroit, un petit espace où ses eaux écumantes et contrariées, peuvent jouir d'un moment de repos. Un bois de chênes verts antiques s'avance sur les rives adoucies : sous leurs ombrages mystérieux est un tapis d'une mousse fine. Les eaux limpides et peu profondes s'entremêlent avec les tiges tortueuses, et leurs ondes, qui se jouent sur un gravier de toutes les couleurs, invitent à s'y rafraîchir ; les simples aromatiques, les herbes salutaires, et la résine des pins odorants, y parfument l'air d'une odeur balsamique qui dilate les poulmons. A l'extrémité du bois de chênes, à travers un verger dont les arbres sont entortillés de vignes et chargés de fruits de toutes espèces, on entrevoit une cabane[1] ; son toît de chaume y met à l'abri, sous une grande saillie, tous les ustensiles du ménage rustique. La cabane est formée de planches de sapin assemblées par son maître ; au lieu d'ordre d'architecture, une treille en forme le péristile et les portiques ; mais l'intérieur en est plus propre que le palais du Prince[2]. Si les mets n'y sont pas apprêtés avec les poisons de l'Inde[3], ils y sont d'une qualité exquise, et d'un goût pur et salutaire : cette retraite fut trouvée par l'amour, elle est habitée par le bonheur.

C'est dans de semblables situations, que l'on éprouve toute la

[1] La cabane de Philémon et Baucis (Girardin, *Composition*, p. 71 et Stanislas, *Itinéraire*, p. 30), mais aussi toutes les cabanes (Hütte) des *Idylles* de Gessner, et qui sait ? peut-être aussi le chalet de Julie (cf. sa description, *Nouvelle Hél.* I, 36).

[2] Phraséologie de Rousseau : « C'est une idée plus grande et plus noble de voir dans une maison simple et modeste un petit nombre de gens heureux d'un bonheur commun, que de voir régner dans un palais la discorde et le trouble » (*Nouvelle Héloïse* V, 2 - *O.* IV, p. 382) ; « Bien sûr, Madame, d'habiter avec plus de plaisir votre chalet dans un désert que les palais des rois dans les villes » (*L. à Mme Boy de la Tour*, 7 mai 1763. Edit. Rothschild) — qui est aussi la phraséologie du temps : « Ah ! si l'amour ou la philosophie vous porte dans cette solitude, vous y trouverez un asyle plus doux à habiter que le palais des rois » (B. de Saint-Pierre, *Etudes de la Nature*, I - *O.*, Bruxelles, 1820, II, 61).

[3] Je ne sache pas que Rousseau ait nulle part condamné formellement l'usage des épices ; toutefois cette condamnation est implicitement contenue dans ses conseils sur l'alimentation rationnelle (cf. *Emile*, II et *Nouvelle Héloïse*, V, 2 - *O.* II, 122 sq. et IX, 379 et 384). Sa Julie ne va-t-elle pas jusqu'à repousser l'usage du sel (*Ibid.* IV, 10 - *O.* IV, p. 315) ? On reconnaîtra encore ici l'énergie du style de Rousseau quand il oppose l'alimentation raffinée des riches à la simplicité d'une nourriture saine et naturelle, tout entière empruntée au terroir natal : « Ma table ne serait point couverte avec appareil de magnifiques ordures et de charognes lointaines » (*Emile*, IV - *O.* II, p. 319).

force de cette analogie entre les charmes physiques, et les impressions morales. On se plaît à y rêver de cette rêverie si douce, besoin pressant pour celui qui connoît la valeur des choses, et les sentiments tendres ; on voudroit y rester toujours, parce que le cœur y sent toute la vérité, et l'énergie de la nature.

Tel est à peu près le genre des situations *Romantiques* ; mais on n'en trouve guères de cette espèce que dans le sein de ces superbes remparts, que la nature semble avoir élevés pour offrir encore à l'homme des asyles de paix, et de liberté [1].

Tel est le paysage romantique de Girardin, aussi complet, aussi représentatif qu'on peut le désirer. On l'aura sans doute remarqué chemin faisant : ce paysage n'est pas simple. Le lecteur a sous les yeux non pas un seul, mais une série de tableaux ou de « scènes », comme on disait alors, emboîtées les unes dans les autres à la façon des vieux imagiers, et qui le transportent, non seulement en divers lieux, mais encore à divers moments de la journée. De la sorte, Girardin évoque en une saisissante synthèse tout ce qui le faisait rêver, tout ce qui faisait rêver le XVIIIe siècle en contemplation devant la nature : les montagnes, les rochers, les forêts, les lacs, les torrents, les ruisseaux, les prairies et les fleurs, les arbres et les cascades, la lumière du jour et le clair de lune, et, en outre, dans le cadre de cette nature romantique, la vie rustique poétisée, l'idylle primitive, l'humanité de l'âge d'or.

[1] M. Mornet, qui reproduit ce passage de la *Composition* presqu'en entier, laisse tomber dans sa citation ce dernier paragraphe qui projette cependant une vive lumière sur tout le morceau. On y voit clairement que c'est à la Suisse que Girardin pense presque tout le temps et qu'il est sous l'influence immédiate des grands artisans de l'«helvétisme littéraire », pour me servir des termes désormais consacrés par M. de Reynold, c'est-à-dire, Rousseau, Gessner et Haller. Sur la Suisse, théâtre des vertus idylliques depuis la *Lettre sur le Valais* de Rousseau, les *Idylles* de Gessner et les *Alpes* de Haller, voyez notamment Mornet, *Sentiment*, p. 71 et suiv.

C'est ce qui suffirait déjà à donner au témoignage de Girardin plus de prix qu'à celui de Letourneur.

Mais il y a plus. Sans doute les deux témoignages se complètent à bien des égards. Des deux côtés nous constatons l'emprunt direct du mot *romantique* à l'anglais, emprunt avoué et qu'on croit être le premier à se permettre. Des deux côtés même soin de distinguer, dans une note, *romantique* de ses substituts habituels, *romanesque* et *pittoresque*, ou encore *poétique*, même volonté d'exprimer par un mot spécial parfaitement clair un sentiment nouveau, d'une nature particulière, d'enrichir la langue d'une notion précise au moyen d'un terme qui dépasse tout ce qu'elle a été en état d'exprimer directement jusque-là, même insistance enfin sur la part de rêverie sentimentale que comporte la contemplation romantique de la nature sauvage. On sent que l'esprit français achève ici de parvenir à la parfaite conscience de ce qui l'obsède depuis si longtemps déjà et que l'Angleterre lui permet de faire surgir en pleine lumière.

Pourtant, entre les témoignages de Letourneur et de Girardin, si conformes à tant de points de vue, il n'est pas impossible de distinguer une nuance, nuance fort expressive même, et que nous autres rousseauistes en parculier nous ne saurions omettre de noter au passage. Letourneur nous apparaît plus exclusivement placé sous l'influence anglaise. A n'en pas douter, c'est le traducteur d'Young, d'Ossian et aussi de certains passages de Thomson qui tient ici la plume. Les traits épars de la nature qu'il évoque, sinon les saules, qui pourraient cependant nous servir d'indice, du moins la bruyère nommée deux lignes plus loin (« jusqu'à la

fleur isolée dans la bruyère »), mais surtout la mer et les nuages « le paysage aérien et *romantique* des nuages[1] » nous ramènent irrésistiblement au paysage « calédonien » de Thomson et d'Ossian. Dans sa note, il pourra bien ensuite énumérer « les tableaux de Salvator Rosa, quelques sites des Alpes, plusieurs jardins et campagnes de l'Angleterre », nous sentons que de tels rapprochements ne se font chez lui qu'à la réflexion, et traditionnellement, pour ainsi dire, à travers les Anglais eux-mêmes qui les ont dès longtemps consacrés. Allons plus loin: c'est un rien de plus mélancolique (« Si cette sensation éveille dans l'âme émue des affections tendres et des idées *mélancoliques...* »), de plus farouche aussi peut-être, sans vouloir insister trop, que je pressens dans le romantique de Letourneur, plutôt qu'il ne l'exprime, et où l'on retrouve la couleur d'Ossian, de Young, et aussi de Thomson dans le fameux épisode de l'amant inquiet errant dans la campagne, au clair de lune:

Sudden he starts,
Shook from his tender trance, and restless runs
To glimmering shades, and sympathetic glooms,
Where the dun umbrage o' er the falling stream,
Romantic, hangs; there thro' the pensive dusk
Strays, in heart-thrilling meditation lost,
Indulging all to love...[2]

C'est cela même qui est concordant au génie de Shakespeare auquel Letourneur fournit ici son décor naturel.

[1] A-t-on remarqué que les nuages sont totalement absents de l'œuvre descriptive de Rousseau ?

[2] Sur ce passage, H.-A. Beers, *op. cit.*, p. 116, observe : « This is from a passage in which *romantic* love once more comes back into poetry, after its long eclipse; and in which the lover is depicted as wandering abroad at « pensive dusk », or by moonlight, through groves and along brooksides ».

Au contraire, si le romantique de Girardin m'apparaît légèrement adouci, je n'ose dire en vérité plus anodin, mais plus aimable ou plus souriant (« *sans être ni farouche ni sauvage*, la situation romantique doit être tranquille et solitaire »), prêt en un mot à servir de cadre à une société idyllique, c'est non pas certes qu'il échappe à l'influence anglaise, mais c'est qu'il l'unit à une autre influence tout aussi décisive, l'influence du romantisme helvétique, représentée chez lui principalement par Rousseau, mais aussi, n'allons pas l'oublier, par Gessner très certainement et par Haller probablement. Rousseau et Gessner, Gessner et Rousseau, voilà ce que l'on trouve à chaque instant superposé aux Anglais, chez Girardin. De là l'helvétisme général de son morceau souligné par les dernières lignes et l'allusion transparente aux « superbes remparts, que la nature semble avoir élevés pour offrir encore à l'homme des asiles de paix et de liberté »; de là cette substitution significative d'un paysage nettement « alpestre » au paysage « calédonien », et maint autre trait où l'on reconnaît aussitôt, soit la griffe du génie de Rousseau, soit l'empreinte plus molle de Gessner. Je les ai notés, chemin faisant, dans les notes qui accompagnent la citation; je n'y reviens pas. Il suffit, en résumant, de reconnaître ici dans l'auteur de la *Composition des paysages* ce qu'il a été réellement: au second plan un des hommes les plus représentatifs de son époque au point du vue du goût, en relation directe, en contact immédiat avec les deux principales sources du grand courant romantique qui traverse alors l'Europe, la source anglaise et la source helvétique. Il avait voyagé en Angleterre, il avait visité les grands

parcs créés par Kent et Brown[1], il avait pénétré au cœur de la littérature anglaise, assidûment fréquenté ses poètes, Thomson et Shenstone entre autres[2], sans compter Milton auquel est emprunté l'épigraphe de la *Composition des paysages*. Mais, anglomane avéré, il n'en reste pas moins en communication étroite avec la vie littéraire du continent. Or cette vie littéraire du continent est surtout représentée pour lui par deux hommes, deux Suisses, Gessner et Rousseau, avec lesquels il entretient des relations personnelles.

Il correspond avec le premier, Gessner, auquel il ne manque pas de rendre visite quand il voyage en Suisse[3] : il est un admirateur passionné des fameuses *Idylles*, qu'on lit dans le texte à Ermenonville, comme un classique[4]; à l'occasion, il se plaît même à les pasticher (l'une de ces « idylles » de Girardin fut même gravée sur un chêne d'Ermenonville, Stanislas dans son *Itinéraire* nous l'a transmise ainsi que la musique qui devait l'accompagner[5]) ; il grave avec amour le nom de l'auteur sur l'obélisque des poètes de la vie pastorale, dressé dans un coin du célèbre parc :

> Dem Salomon Gessner.
> Er hat gemahlet was er
> Gesagt hat[6] ;

et tout le parc d'ailleurs est plein de monuments évo-

[1] Cf. André Martin-Decaen, *Les Jardins paysagers d'Ermenonville* (*La vie à la campagne*, 15 août 1907, p. 112-116.)

[2] Voyez les inscriptions de l'obélisque d'Ermenonville, dans Stanislas, *Itinéraire*, p. 34-35, et d'autres inscriptions (p. 16).

[3] Cf. *Annales*, III, p. 243.

[4] Cf., outre la lettre publiée par les *Annales*, les *Mémoires* de Stanislas, 1828, I, p. 13 : « J'ai traduit avec une grande facilité les idylles de Gessner... »

[5] *Itinéraire*, p. 31. La musique est à la fin du volume.

[6] *Itinéraire*, p. 34.

quant la vie des *Idylles* : c'est l'autel de la Rêverie où Rousseau vint s'arrêter un jour[1], ou c'est encore le chêne de Palémon, *die grosse Eiche des Palemon*, pour employer le langage de Gessner[2].

Pour Rousseau, les témoignages sont plus nombreux et plus décisifs encore. La fascination date de loin : elle remonte au moins à la querelle de Palissot (décembre 1755), quand celui-ci « jouait » Jean-Jacques devant le roi Stanislas, à Lunéville, et que Girardin, alors colonel de dragons, prenait la défense de la victime illustre[3]. Mais elle fut singulièrement renforcée par la lecture de la *Nouvelle Héloïse*. C'est à partir de ce moment-là surtout, on peut l'affirmer, que Girardin fait de Rousseau son idole. Aussi quand Stanislas enfant entreprend sa grande tournée de Suisse et d'Italie, en compagnie de son père, du peintre Châtelet, et du bizarre domestique Théodore, on commence par un pélerinage à Môtiers, où l'on s'arrète assez longtemps pour permettre aux artistes de la troupe, à Stanislas et à Châtelet, de prendre de nombreuses vues du pays[4]. Au retour[5], on entre en

[1] *Ibid.* p. 21.

[2] *Ibid.* p. 33. Cf. l'*Idylle* intitulée *Idas, Mycon*, t. II, p. 19, des *Sal. Gessners Schriften*, Zurich, 1788.

[3] Cf. Musset-Pathay, *Histoire*, 1821, II, p. 99.

[4] Cf. comte de Girardin, *Iconographie de J. J. Rousseau*, 1907, n° 1088 et suiv., et les *Mémoires* de Stanislas, I, p. 20.

[5] Si l'on se fie au souvenir de Stanislas : « C'est au retour d'Italie que mon père fit connaissance avec J. J. Rousseau » (p. 19). Par malheur la date précise de ce voyage ne nous est pas connue (Stanislas se borne à dire qu'il le fit « fort jeune. ») La lettre de Girardin à Gessner, du 29 juillet 1778, publiée par nos *Annales*, III, 243, semble indiquer qu'il n'a pas dû précéder de beaucoup la mort de Rousseau : Girardin y fait allusion comme à une chose assez récente. Mettons 1777 ou 1778 ; Stanislas aurait eu 15 ou 16 ans (il était né en 1762) ; c'était être à la fois « fort jeune » et avoir l'âge requis pour prendre son vol à travers le monde. En suivant ce raisonnement, on arrive à trouver que la connaissance de Rousseau et Girardin n'aurait précédé que de quelques

relations suivies avec le grand homme, on escalade les étages de la rue Plâtrière, on s'installe de force dans la petite chambre au canari et à l'épinette.[1]

C'est le temps où les jardins d'Ermenonville achèvent de s'embellir; l'inspiration de Rousseau s'y révèle en maint endroit. Quand le philosophe vient se réfugier, en mai 1778, dans cette retraite qui semblait l'attendre, avoir été faite pour lui, il y trouve tout un « verger de Julie » où l'on voit « des arbres antiques couverts de mousse et de lierre, et formant des guirlandes au-dessus des gazons, des fleurs et des eaux qui s'étendent sous ces ombrages rustiques[2] »; et il y trouve, dans un lieu appelé *le monument des anciennes amours*, « une cabane pratiquée dans le roc, avec quelques inscriptions gravées sur des rochers qui s'avancent jusque sur le bord d'un lac dont la situation a quelque ressemblance avec celle

mois au plus le séjour du premier à Ermenonville. Que devient alors le témoignage formel de Le Bègue de Presle, *Relation...*, Londres 1778, p. 5: « Ensuite je lui offris de la part de Mons. le Marquis de Girardin, dont il avoit reçu plusieurs visites [« visites éloignées », est-il précisé d'ailleurs à la page suivante, et qui n'ont pu lui faire connaître « intimement » les Girardin] *depuis quelques années*, une habitation pour le reste de ses jours. » On le voit, la date de l'entrée en relation de Rousseau avec Girardin reste incertaine. Il appartient aux possesseurs des précieuses archives du second, de nous fixer à ce sujet. En attendant, j'en croirais plutôt Le Bègue de Presle que Stanislas. Le témoin est plus immédiat, plus direct. J'en croirais aussi plutôt Le Bègue de Presle, mieux à même d'être informé, que Corancez, témoin d'ailleurs passionné et qui en veut à Girardin de lui avoir soufflé Rousseau. Cf. sa *Relation* dans Musset-Pathay, *Histoire*, 1827, p. 416: « M. Girardin... qui connaissait peu Rousseau et depuis peu de temps... » A vrai dire les arguments dont Musset-Pathay corrobore dans une note le témoignage de Corancez (absence de lettres adressées à Girardin dans la correspondance *imprimée*, réponse favorable aux ouvertures du comte Duprat le 15 mars) sont tout le contraire de décisifs.

[1] *Mémoires* de Stanislas, I, p. 19-20.

[2] Lettre de R. de Girardin à la contesse de ***, datée d'Ermenonville, le... juillet 1778, reproduite par Stanislas dans ses *Mémoires*. Voyez p. 26.

du lac de Genève » ; les yeux du philosophe se mouillent ; il croit revoir « les situations *romantiques* du pays bien aimé de son enfance », « les heureux rivages de Vevai, et les rochers amoureux de Meillerie[1] ». Enfin quand Rousseau meurt, il n'a qu'à faire un signe, à exprimer un vœu[2], on l'enterre au milieu de ces merveilles qui lui sont en quelque sorte consacrées désormais, dans une île « espèce de sanctuaire, dit Girardin, qui semble formé par la nature même pour recevoir son favori[3]. »

Qu'après cela, la *Composition des paysages*, le manifeste artistique amoureusement caressé par Girardin, soit tout plein de Rousseau, on n'en est guère surpris. On s'étonnerait plutôt du contraire. Aussi bien Rousseau y est-il sans cesse présent, quoiqu'il ne soit jamais désigné par son nom. Deux fois ses ouvrages, notamment la *Nouvelle Héloïse*, sont cités[4]. Ce sont même les seules citations du livre. En outre, à deux reprises, il est fait allusion au philosophe, d'une manière aussi transparente que possible, mais assez inattendue et qui pose même un petit problème. Je demande la permission de m'y attarder un peu : nous ne nous écartons de notre sujet qu'en apparence comme on le verra plus loin. Il s'agit, en effet, de la date même du livre, et par conséquent de la citation du mot *romantique*.

Au chapitre VI de la *Composition des paysages*, l'auteur décrit ce qu'il appelle les « détails » d'un parc que

[1] *Ibid.*, p. 25. Cf. Stanislas, *Itinéraire*, p. 50.

[2] Voyez plus loin, p. 226.

[3] Dans les *Mémoires* de Stanislas, t. I. p. 36.

[4] P. 55 (*Nouvelle Héloïse* IV, II), et p. 10 : « LA NATURE (dit un homme dont chaque mot est un sentiment), la nature fuit les lieux fréquentés, etc. » (même lettre, *O.* IV, p. 334.) Ce passage est également cité par Stanislas dans l'*Itinéraire*, p. 52.

l'on n'a pas de peine à identifier avec Ermenonville :

Ici, dit-il, dans un terrein profond et retiré, une eau calme et pure, forme un petit lac, la Lune avant de quitter l'horizon se plaît long-tems à s'y mirer. Les bords en sont environnés de peupliers ; à l'abri de leurs ombrages tranquilles, on apperçoit dans l'éloignement un petit monument philosophique. Il est consacré à la mémoire d'un homme dont le génie éclaira le monde ; il y fut persécuté, parce qu'il voulut par son indépendance se mettre au-dessus de la vaine grandeur. Un caractère de silence et de tranquillité règne dans cette douce retraite, etc... (p. 49).

C'est sans doute à ce passage que fait allusion Stanislas quand il dit : « Mon père, dans un ouvrage classique sur l'art de composer les jardins-paysages, avait parlé d'une île de peupliers, au milieu de laquelle on élèverait un mausolée à Rousseau. C'est positivement dans cette île que Jean-Jacques a été enterré à la lueur des flambeaux [1]. » En d'autres termes, d'après Stanislas de Girardin, l'auteur de la *Composition des paysages* aurait annoncé bien avant la mort de Rousseau que celui-ci serait enterré dans l'île des Peupliers. Mais outre que cela ne s'accorde guère avec le vœu exprimé par Jean-Jacques au dernier moment, selon Girardin lui-même [2], il paraît difficile d'interpréter le passage ci-dessus dans le sens d'une indication anticipée ou d'une sorte de prophétie. Girardin parle de Jean-Jacques au passé, comme d'un homme mort; c'est bien plutôt une manière d'oraison funèbre qu'il lui consacre en ces quelques lignes. Cette impression se confirme encore à la page suivante (50):

[1] *Mémoires*, I, p. 39.

[2] « Dites-leur que je les prie de permettre que je sois enterré dans leur jardin » (*Lettre à Sophie, comtesse de ****, dans les *Mémoires* de Stanislas, I, p. 33). Cf. plus loin (p. 35) « Le samedi 4 juillet, nous l'avons porté dans l'île des Peupliers, où on lui a érigé *sur le champ* un tombeau avec cette inscription... »

Ici s'offre un vallon étroit et solitaire; un petit ruisseau y coule tranquillement sur un lit de mousse, les pentes des montagnes sont couvertes de fougère, et des bois enferment de tous côtés cette solitude: c'est là que se trouve un petit hermitage; *un philosophe en fit sa retraite paisible.*

Il y a là encore, à n'en pas douter, une allusion à Rousseau et à cette cabane de chaume dans la partie du parc appelée *le Désert*, popularisée par la gravure, et où Rousseau, selon Stanislas, aimait à se reposer et à arranger les plantes qu'il venait de recueillir [1]. Mais alors une question se pose, celle que je faisais pressentir tout à l'heure: la première édition de la *Composition des paysages* ne serait-elle pas en réalité postérieure à la mort de Rousseau et à la date de son titre : MDCCLXXVII ?

A ne considérer que l'*Avis de l'Editeur*, nous serions au contraire renvoyés à deux ans en arrière :

Ces Feuilles, y peut-on lire, étoient imprimées dès le commencement de l'année 1775; elles allaient paroître, lorsque les circonstances en suspendirent alors la publication. Plusieurs ouvrages ont paru depuis sur plusieurs sortes de *Jardins*; mais ici on traite principalement des *Campagnes*, de leur embellissement, de leur culture, et de leur subsistance; et si l'on se détermine à réimprimer aujourd'hui ces mêmes Feuilles, c'est que le plus beau spectacle de la Nature seroit sans doute celui des campagnes heureuses.

Voilà certes, en admettant que le texte de la « réimpression » fût identique au texte primitif, qui vieillirait singulièrement l'emploi du mot *romantique* par Girardin, qui le ferait même plus vieux que l'exemple de Letourneur. Mais sans doute le texte de 1777 ne saurait faire foi pour celui de 1775, pas plus en ce qui concerne *romantique* que touchant les pas-

[1] *Mémoires*, I, p. 21. Cf. *Itinéraire*, p. 50

sages où il est fait allusion à Rousseau. Reste donc seulement la question de savoir si cette impression de 1777 est bien de 1777 et non pas de 1778, de la seconde moitié de 1778, pour plus de précision, quand Rousseau avait déjà son monument dans l'île des Peupliers.

Or sur ce point nous avons au moins un témoignage quasi-décisif. C'est celui de Girardin lui-même dans sa lettre à Gessner datée du 29 juillet 1778 et publiée ici-même, t. III, p. 243 :

Je profite, Monsieur, de l'occasion de plusieurs de vos concitoyens qui, en revenant du palais de Chantilly, sont venus aujourd'hui voir ma campagne, pour vous faire parvenir le petit ouvrage dont je vous ai parlé à Zurich, et qui a été imprimé pendant mon absence.

Le petit ouvrage, c'est-à-dire la *Composition des paysages*; *pendant mon absence*, c'est-à-dire pendant le voyage de Girardin en Suisse avec Stanislas, voyage qui, au dire de Stanislas, précéda les relations de Rousseau avec les Girardin (mais cela n'est pas très sûr), antérieur en tout cas à la mort de Rousseau, que Stanislas fit « fort jeune » (il était né en 1762) et qui doit avoir eu lieu précisément en 1777, au plus tard dans les premiers mois de 1778, ainsi qu'il a été dit plus haut dans une note. Il n'y a donc pas à en douter jusqu'à nouvel ordre : la *Composition des paysages* a été publiée en 1777 (mettons vers la fin de 1777), les passages où il est si directement fait allusion au souvenir de Rousseau demeurant par là même tout à fait énigmatiques[1].

Ainsi que je l'ai dit, la solution de ce petit problème n'est point négligeable pour l'histoire du mot *roman-*

[1] Je n'ai trouvé nulle mention de la *Composition des paysages* soit dans l'*Année littéraire*, soit dans le *Journal Encyclopédique* pour les années 1777 et 1778.

tique, puisque, s'il fallait en croire l'éditeur de la *Compositon des paysages*, l'exemple de Girardin serait le plus ancien, étant même antérieur à celui de Letourneur ; si la *Composition* est de 1777, conformément à la date du titre, il est contemporain de l'exemple des *Rêveries ;* si au contraire la *Composition* est de 1778, comme le donneraient à supposer les allusions au séjour et au tombeau de Rousseau, il ne lui est que postérieur. De toute manière cependant le texte de la *Composition* garde une certaine supériorité sur le texte de Rousseau, parce qu'il est plus net, plus décisif et cesse de confondre *romantique* avec *romanesque*. Qui sait, même, si ce n'est pas des lèvres de Girardin, dans leurs conversations, que Rousseau a recueilli ce mot nouveau qui fait irruption dans les dernières pages qu'il ait écrites? Cela n'aurait à coup sûr rien d'impossible, Girardin ayant dû se servir souvent du mot *romantique*, y réfléchir beaucoup avant de le glisser avec autant de précautions dans son grand ouvrage. Très peu après d'ailleurs, il en faisait un nouvel usage caractéristique. C'est dans sa lettre déjà citée, adressée en juillet 1778 à Sophie, comtesse de *** et où il retrace les derniers jours de Rousseau à Ermenonville[1] :

Les rochers, les sapins, les genévriers tortueux y rappelaient de plus près à sa féconde imagination les situations *romantiques* du pays bien aimé de son enfance, et lui remettaient sous les yeux les heureux rivages de Vevai, et les amoureux rochers de Meillerie.[2]

[1] Cette lettre a été publiée pour la première fois comme pièce justificative à la suite de la *Lettre de Stanislas de Girardin à M. Musset-Pathay sur la mort de J. J. Rousseau* [1824], p. 31 et suiv. Stanislas en a reproduit les fragments les plus importants dans ses *Mémoires*, 1828, I, p. 23-36, au texte desquels nous nous référons.

[2] *Mémoires* de Stanislas, I, p. 25.

Ne semble-t-il pas que dans ce second exemple, où il emploie déjà le mot nouveau avec beaucoup plus d'assurance, Girardin fasse hommage en quelque sorte de l'adjectif *romantique* à Rousseau lui-même, du moins aux lieux qu'il a rendus célèbres et qui resteront longtemps, aux yeux des contemporains, le type achevé de la situation romantique ? Il y a là comme un suprême témoignage de cette fusion des deux grands courants du romantisme, le courant anglais et le courant helvétique, que Girardin nous aide à saisir et à comprendre, mieux que personne peut-être à cette époque.

IV.

Assurément ni la note de Letourneur, ni celle de Girardin, n'ont passé inaperçues : leurs ouvrages, ainsi que nous l'avons dit, sont de ceux qui ont fait du bruit à leur époque. Toutefois leur retentissement, et surtout l'autorité des deux écrivains, n'ont pas été tels qu'ils dussent entrainer irrésistiblement le public français dans la voie si nettement tracée. Il s'agit de deux voix concordantes sans doute, fort curieuses à enregistrer comme telles, mais de deux voix perdues dans la foule après tout. Aussi arrivera-t-il encore fréquemment, en dépit de Letourneur et de Girardin, que l'on confonde romantique et *romanesque*, tout comme Rousseau.

En outre, quelque séduisant qu'il soit avec sa physionomie anglaise, le mot *romantique* est long à s'imposer au bon usage d'une manière définitive. En 1779, dans le premier volume de ses *Voyages dans les Alpes*,

H.-B. de Saussure n'ose encore qualifier que de « *romanesque* retraite » le charmant petit lac de Flaine, entre Cluse et Sallenche (Haute-Savoie)[1]. En 1796, dans le quatrième volume du même ouvrage, encouragé par le progrès de l'opinion, il écrit hardiment :

On entre de là dans une autre petite enceinte, dont le fond plat est une belle prairie que traverse le ruisseau du Mont-Cervin, avec un chalet et des troupeaux sur ses bords, et une chapelle dans le haut, situation vraiment *romantique*.[2]

Sur ce point le témoignage d'un écrivain puriste comme l'abbé Delille a encore plus de poids, et il se présente aussi d'une façon plus frappante. En 1782, dans la première édition de son poème *Les jardins*, chant III, il ne se permet que *romanesque*, même au cours d'un passage inspiré directement de Whately :

Loin de ces froids essais qu'un vain effort étale,
Aux champs de Midleton, aux monts de Dovedale,
Whateli, je te suis[3] ; viens, j'y monte avec toi.
Que je m'y sens saisi d'un agréable effroi !
Tous ces rocs variant leurs gigantesques cimes
Vers le ciel élancés, roulés dans des abîmes,
L'un par l'autre appuyés, l'un sur l'autre étendus,
Quelquefois dans les airs hardiment suspendus,
Les uns taillés en tours, en arcades rustiques,
Quelques-uns à travers leurs noirâtres portiques
Du ciel dans le lointain laissant percer l'azur,

[1] *Voyage dans les Alpes*, I, p. 393.
[2] *Ibid.* IV, p. 408.
[3] Whately parle de Middleton dale et de Dove dale dans la partie de ses *Observations on modern Gardening* intitulée *Of Rocks* embrassant les chapitres XXXV *(Of the accompaniments of rocks. Description of Middleton dale)*, XXXVI, XXXVII et XXXVIII *(Of rocks characterised by fancy. Description of Dove dale)*. On y rencontre les phrases suivantes : « Middleton dale is a cleft between rocks ascending gradually from a *romantic* village... » (chap. XXXV, p. 93) ; « Sometimes a spot, remarkable for nothing but its wildness, is highly *romantic*... » (chap. XXXVIII, p. 111).

Des sources, des ruisseaux le cours brillant et pur,
Tout rappelle à l'esprit ces magiques retraites,
Ces *romanesques* lieux qu'ont chantés les poètes.

Dix-neuf ans plus tard, dans l'édition retouchée de Paris, Levrault, 1801, in-12, et dans toutes celles qui lui font suite, on trouve ce dernier vers ainsi modifié :

Ces *romantiques* lieux qu'ont chantés les poètes.

L'année d'avant, 1800, dans l'*Homme des champs*, 3me chant, v. 306, Delille a déjà laissé courir le terme :

Ensemble remontons aux lieux de leurs berceaux
Vers ces monts, de vos champs dominateurs antiques.
Quels sublimes aspects, quels tableaux *romantiques!*

On peut être certain que le prudent Delille ne s'est pas laissé entraîner à l'aventure par la vulgaire tentation du néologisme. De fait son témoignage et celui de Saussure permettent de fixer avec une quasi certitude l'époque où *romantique* a définitivement pris racine en France : ce sont les trois derniers lustres du XVIIIe siècle. Mais alors, il fait plus que de s'implanter : il est très en faveur, il devient « à la mode » [1]. Un curieux passage d'une comédie contemporaine, signée du prince de Ligne, *Les Enlèvements, ou la vie de château en 1785* (acte I, sc. 3), nous le montre en train de faire la conquête du public élégant, du « bel usage » [2] :

AMBROISE : ...Un homme du village, qui a passé un an à Paris, dit qu'il faut arranger encore vos places d'une manière dont je ne puis retenir le nom, Pitt...

[1] Il ne faut certainement pas prendre au sérieux le témoignage contraire de la duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, Paris, 1831, I, p. 154 : « Du reste, j'ai connu la reine de Suède aimant prodigieusement tout ce qui était mélancolique et *romantique*. Alors [sous le Directoire] le mot était inconnu ; depuis qu'on sait ce que c'est, cela ressemble un peu moins à de la folie. »

[2] Signalé par Mornet, *Sentiment de la Nature*, p. 244, note *a*.

Le Chevalier : Pittoresque.
Ambroise : Oui, pittoresque, et pour que cela soit rom...
La Marquise : Romanesque.
Ambroise : Oui, mais encore un autre rom...
Le Chevalier : Romantique. Qu'il est bête ![1]

Le mot, dans sa première faveur, tend même à usurper la place de *romanesque* dans tous ses sens. Ainsi Mme Roland, dans ses *Mémoires*, parlera de ses « idées grandes et *romantiques* », de sa « tête *romantique* »[2]; Marmontel, de même, dans ses *Mémoires*, parle d'une « beauté *romantique* », de « l'âme ardente et de l'imagination *romantique* » de Mlle de Lespinasse[3]. On ne saurait imaginer triomphe plus complet du mot nouveau sur un ancien rival qui lui avait longtemps barré la route. Après cela il ne restait plus à l'Académie (ou à ceux qui avaient pris sa place) qu'à s'incliner devant l'autorité de l'usage et à enregistrer au plus tôt *romantique* dans son *Dictionnaire*. C'est ce qu'elle fait en 1798, à sa manière qui est nécessairement un peu sèche :

Romantique, adj. des 2 g. Il se dit ordinairement des lieux, des paysages, qui rappellent à l'imagination les descriptions des poëmes et des romans. *Situation romantique. Aspect romantique.*

Une telle consécration, qui passe généralement pour l'estampille officielle d'un mot français, aurait dû paraître suffisante : aussi est-on surpris de voir *romantique* recueilli encore dans la *Néologie* de L.-S. Mercier, en 1801 :

[1] Cf. du même prince de Ligne, dans un passage de son *Coup d'œil sur Belœil*, édition de 1786, p. 15 (également signalé par Mornet), où il décrit « les sources que j'ai dans ma faisanderie » : « Tout ce que je dis ici est peut-être Romancier ou *Romantick*, comme disent à présent les Anglomanes... »

[2] *Mémoires de Madame Roland*, édit. Perroud, II, p. 39 et 164.

[3] *Mémoires de Marmontel*, édit. de 1804, t. I, p. 343 et t. II, p. 501.

ROMANTIQUE. Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et plus Romantiques que celles du lac de Genève... (*J. J. Rousseau.*)

Romantique. La Suisse abonde en points de vue Romantiques : je les ai bien savourés. Une forêt Romantique (celle de Fontainebleau) ; un vieux château Romantique (celui de Marcoussis). Je salue tout ce qui est Romantique avec une sorte d'enthousiasme.

On sent le Romantique, on ne le définit point ; le romanesque, dans les arts, est faux et bizarre.

Sans doute, Mercier fait-il ici comme l'anglais Philipps en 1706, dans son *New world of words*. Il enregistre comme néologisme un mot qui n'est en réalité que dans sa toute première fraîcheur, mais que l'on emploie couramment depuis un certain temps. Le premier des lexicographes français, il montre en tout cas par des exemples nombreux les divers aspects ou les divers emplois du mot, il le suspend comme un trophée à la plume de Rousseau, enfin, par son enthousiasme même, il nous le fait voir parvenu à l'apogée de sa brillante fortune. Nous n'avons pas de raison de suivre plus loin *romantique* dans son histoire. Cette histoire en effet entre désormais dans une nouvelle phase. Le mot va être emprunté par le français une seconde fois, non plus à l'Angleterre, mais à l'Allemagne, pour caractériser non plus l'impression produite par la nature sauvage, mais un genre littéraire, une grande école d'art.

Je ne voudrais pas cependant clore cette enquête sans citer encore, au moins en partie, ne fût-ce qu'à titre de conclusion, les célèbres pages où l'Obermann de Sénancour définit à son tour l'« expression romantique », en la distinguant avec soin de romanesque, et cela par le même procédé que Girardin, c'est-à-dire en évoquant sous nos yeux le paysage type auquel s'attache de préférence sa rêverie. On mesurera mieux la distance par-

courue de 1777, date de la *Composition des paysages*, à 1804, date de l'apparition d'*Obermann*, à travers les *Rêveries d'un promeneur solitaire* :

Le romanesque séduit les imaginations vives et fleuries ; le romantique suffit seul aux âmes profondes, à la véritable sensibilité. La nature est pleine d'effets romantiques dans les pays simples ; une longue culture les détruit dans les terres vieillies, surtout dans les plaines dont l'homme s'assujettit facilement toutes les parties.

Les effets romantiques sont les accents d'une langue que les hommes ne connaissent pas tous, et qui devient étrangère à plusieurs contrées. On cesse bientôt de les entendre quand on ne vit plus avec eux ; et cependant cette harmonie romantique est la seule qui conserve à nos cœurs les couleurs de la jeunesse et la fraîcheur de la vie...

Imaginez une plaine d'eau limpide et blanche. Elle est vaste, mais circonscrite ; sa forme oblongue et un peu circulaire se prolonge vers le couchant d'hiver. Des sommets élevés, des chaînes majestueuses la ferment de trois côtés. Vous êtes assis sur la pente de la montagne, au-dessus de la grève du nord que les flots quittent et recouvrent. Des rochers perpendiculaires sont derrière vous ; ils s'élèvent jusqu'à la région des nues ; le triste vent du pôle n'a jamais soufflé sur cette rive heureuse. A votre gauche, les montagnes s'ouvrent, une vallée tranquille s'étend dans leurs profondeurs, un torrent descend des cimes neigeuses qui la ferment ; et quand le soleil du matin paraît entre les pics glacés, sur les brouillards, quand des voix de la montagne indiquent les chalets, au-dessus des prés encore dans l'ombre, c'est le réveil d'une terre primitive, c'est un monument de nos destinées méconnues !

Voici les premiers moments nocturnes ; l'heure du repos et de la tristesse sublime. La vallée est fumeuse, elle commence à s'obscurcir. Vers le midi, le lac est dans la nuit ; les rochers qui le ferment sont une zone ténébreuse sous le dôme glacé qui les surmonte, et qui semble retenir dans ses frimas la lumière du jour. Ses derniers feux jaunissent les nombreux châtaigniers sur les rocs sauvages ; ils passent en longs traits sous les hautes flèches du sapin alpestre ; ils brunissent les monts ; ils allument les neiges ; ils embrasent les airs ; et l'eau sans vagues, brillante de lumière et confondue avec les cieux, est devenue infinie comme eux et plus pure encore, plus éthérée, plus belle. Son calme étonne, sa limpidité trompe, la splendeur aérienne qu'elle répète semble creuser ses profondeurs ; et sur ces monts séparés du globe et

comme suspendus dans les airs, vous trouvez à vos pieds le vide des cieux et l'immensité du monde. Il y a là un temps de prestige et d'oubli. L'on ne sait plus où est le ciel, où sont les monts, ni sur quoi l'on est porté soi-même; on ne trouve plus de niveau, il n'y a plus d'horizon; les idées sont changées, les situations inconnues; vous êtes sorti de la vie commune. Et lorsque l'ombre a couvert cette vallée d'eau, lorsque l'œil ne discerne plus ni les objets ni les distances, lorsque le vent du soir a soulevé les ondes, alors, vers le couchant, l'extrémité du lac reste seule éclairée d'une pâle lueur; mais tout ce que les monts entourent n'est qu'un gouffre indiscernable, et au milieu des ténèbres et du silence vous entendez, à mille pieds sous vous, s'agiter ces vagues toujours répétées, qui passent et ne cessent point, qui frémissent sur la grève à intervalles égaux, qui s'engouffrent dans les roches, qui se brisent sur la rive, et dont les bruits semblent résonner d'un long murmure dans l'abîme invisible...[1]

Quel émoi, quelle langueur profonde dans ces lignes, malgré, ici et là, un peu trop d'insistance, quelle ouverture et quel enrichissement de la sensibilité révélés par ces variations éloquentes sur le thème désormais consacré, mais surtout quel retentissement lointain, quel écho prodigieux d'un mot dans le cœur d'un homme, ramenant toujours, irrésistiblement, sous ses yeux la vision traditionnelle, le grand décor helvétique, le lac de Julie et Saint-Preux !

Alexis FRANÇOIS.

[1] *Obermann*, lettre 38, 3e fragment : *De l'expression romantique et du « Ranz des vaches »*.

UNE LETTRE INÉDITE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A M. DE BONAC



La lettre qu'on va lire appartient au Musée Condé, à Chantilly (série V, tome IV, f° 32, or.) Nous en devons la connaissance à notre savant et obligeant ami M. Edouard Rott, correspondant de l'Institut, à Paris. Le document, dont l'authenticité est certaine, porte la mention suivante, inscrite au haut de la lettre : *Chambéry, M. Jean-Jacques Rousseau. 1736 ; reç[ue] le 16.*

Cette missive ne porte pas d'adresse, mais elle était évidemment destinée à M. de Bonac, qui était ambassadeur de France à Soleure quand Rousseau y arriva (avril 1731) avec l'archimandrite rencontré à Boudry. Nous n'avons pas besoin de rappeler les détails de cette affaire, narrée dans le livre IV des *Confessions*.

On savait que Jean-Jacques avait eu, après cette aventure, des rapports avec l'ambassadeur qui lui avait rendu un si grand service : cela ressort, comme nous le fait remarquer M. Théophile Dufour, du *Mémoire au gouvernement de Savoie* (1739). Mais jusqu'aujourd'hui, aucune des lettres qu'il a dû lui adresser n'était connue. Celle que nous publions a d'autant plus de prix, que les lettres de cette époque sont fort

clairsemées et qu'il n'en existe point de 1736. « Celles qu'on a classées à cette date dans la correspondance, nous écrit M. Th. Dufour, appartiennent à d'autres années ». Philippe GODET.

Monseigneur,

Je ne sais si Vôtre Excellence agréera la liberté que Je prends de lui écrire, mais J'ai lieu d'espérer tout de son indulgence après tant de bontés que J'ai éprouvé de sa part dans un temps ou Je les meritois si peu. Je suis, Monseigneur, ce jeune homme que vous daignâtes sauver d'une perte inévitable il y a quelques années en le tirant des mains de ce misérable prêtre Grec. Votre Excellence eut, de plus, la bonté de m'envoier à Paris ; ou, soit imprudence, ou malheur, Je ne pus agréer à Monsieur de Sourbeck a qui Monsieur de la Martinière m'avoit recommandé par ordre de Votre Excellence[1]. La perte de ce bon protecteur me mit au désespoir ;

[1] Nous rappelons le passage des *Confessions* relatif à ce personnage : « M. de La Martinière, secrétaire d'ambassade, fut en quelque façon chargé de moi. En me conduisant dans la chambre qui m'était destinée, il me dit : Cette chambre a été occupée sous le comte du Luc par un homme célèbre du même nom que vous : il ne tient qu'à vous de le remplacer de toutes manières, et de faire dire un jour : Rousseau premier, Rousseau second. »

M. Edouard Rott a eu l'obligeance de nous communiquer les renseignements suivants qu'il a recueillis sur La Martinière.

La Martinière (Laurent Corentin de) né en... ?, mort en 1731, arriva en Suisse (1698) avec Puysieux, dont il était le secrétaire particulier, puis devint bientôt secrétaire-interprète de l'ambassade à Soleure. Il fit l'intérim entre les ambassadeurs Du Luc et Avaray (juin 1715 - novembre 1716). Du Luc dit de lui : « Il parle latin comme un cordelier », et encore : « C'est un bon scribe, mais il manque de lumières et d'un certain poids qui ne se trouve qu'au caractère que le roy veut bien luy donner ». Cependant, à son départ pour Vienne, Du Luc le recommande au ministre : « M. le Mis d'Avaray n'aura point à essuyer un noviciat pour peu qu'il veuille écouter ce secrétaire. » (18 janvier 1715). La fin soudaine de La Martinière arriva peu après le passage de J.-J. Rousseau à Soleure, et c'est à cette mort qu'il fait allusion en parlant de « la perte de ce bon protecteur ». M. de Bonac écrit à Chauvelin le 19 novembre 1731 : « Le S^r^ de La Martinière fut emporté sous mes yeux vendredy dernier en sortant de table par une attaque d'appoplexie si violente, qu'elle ne lui permit pas de proférer une parole ». Il laissait sa veuve et ses enfants dans une misère noire ; mais, comme observe Bonac (à Chauvelin, 5 juin 1731),

ne connaissant personne dans la maison de Votre Excellence, une mauvaise timidité m'empêcha de m'adresser directement à elle ; ainsi Je me laissai baloter a mon infortune et à ma mauvaise conduitte : Cependant, Monseigneur, Madame de Warens, cette charitable et vertueuse protectrice dont J'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence, daigna me pardonner mes égaremens passés aussitôt que Je revins a elle ; c'est par le moïen de ses bienfaits, et de ceux de feu Monseigneur l'Eveque d'Annessi que Je jouis depuis quelques années dans la maison de cette Dame d'une douce tranquillité que J'ai taché de mettre a profit en travaillant sérieusement à devenir honnête homme et bon Chrétien. Je me suis fait un plan d'études propres à former mon cœur, et à cultiver mon esprit, et Je les suis régulièrement autant qu'une santé délicatte et une langueur qui m'ôte l'espérance d'une longue vie peuvent me le permettre ; J'ai réglé ma conduitte d'une manière que J'ai jugé convenable a ma situation et a mes sentiments, et J'ose me flatter d'avoir fait quelque progrès dans l'estime des honnêtes gens.

Pardonnés moi tant de liberté, Monseigneur, Je sais que tous ces détails blessent le respect que Je dois à Votre Excellence ; mais ils sont les effets d'une effusion de cœur dont Je ne suis point le maitre. Quand je réfléchis que sans les soins charitables de Votre Excellence, Je ne serois apparemment qu'un malheureux vagabond ; quand Je réfléchis que si J'ai fait quelque chemin dans les sentiers de l'honneur, si J'ai pris quelque amour pour la vertu, C'est a Votre Excellence que J'en suis redevable ; soit par son opposition a mes résolutions étourdies, soit par ses sages exortations ; En vérité, Monseigneur, il s'en faut peu que Je ne me figure de parler à un bon Père dans le sein duquel Je verse touttes mes confidences, et les plus secrettes dispositions de mon cœur. Je viens donc, Monseigneur, avec un cœur attendri, et plein de reconnoissance faire a Votre Excellence l'hommage que Je lui dois comme a l'auteur de tout le bonheur que Je puis espérer ; Je me reconnois redevable aux bienfaits de Votre Excellence des avantages qui me sont les plus précieux. Agrées, Monseigneur, que J'aie quelquefois l'honneur de vous en présenter mes remer-

« sa pauvreté prouve son honnêteté ». La Martinière avait environ 34 ans de service en Suisse.

Son fils, Jean-Victor-Léonce Corentin, né en 1703, « bon et sage garçon », fut, à la mort de son père, recueilli par M. de Bonac. Bachelier en Sorbonne en 1727, il apprit l'allemand à Strasbourg en 1736 et obtint (14 octobre 1740) le brevet de secrétaire-interprête. Il mourut à Soleure en août 1767.

cimens pleins de zele et de soumission. Trop heureux, si Jamais Je puis apprendre que ces témoignages d'un cœur sincère et reconnoissant n'ont pas déplu a Votre Excellence et qu'elle veut bien agréer le très profond respect avec lequel Je suis Monseigneur,

De Votre Excellence

Le très humble et très obéissant serviteur

Jean-Jacques Rousseau.

Chambéri 3ᵉ Xbre 1736.

MENUS DÉTAILS
SUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU

L'AUTEUR des quatre lettres dont je vais citer quelques fragments est Mademoiselle Marianne de Marval. Elle avait un frère, François, capitaine au régiment suisse de Boccard, et lui contait les menus incidents de la vie neuchâteloise. Le propriétaire de ces lettres, M. Louis Thorens, avocat à Neuchâtel, a bien voulu me permettre d'en extraire pour les *Annales* les passages qui se rapportent à Jean-Jacques. L'importance n'en est point considérable, mais rien ne nous est indifférent de ce qui touche le grand écrivain, et les détails notés par Mlle de Marval montrent au moins quel intérêt de curiosité s'attachait à tous ses pas.

Saint-Blaise, 23 juillet 1764. — Nous voici enfin à Saint-Blaise, mon cher frère. [1] Et rien ne nous y manque que vous. Mon cher père se porte très bien, à un mal de dents près, mais qui ne l'a pas empêché d'aller dîner à Voën avec Manette et Louise... J'ai été au Val-de-Travers ; j'ai vu la maison de Rousseau. Je fus l'autre jour au Bied [2], chez Mme Deluze, où je manquai le voir

[1] La famille de Marval résidait à Neuchâtel, et passait la belle saison à Saint-Blaise (propriété actuelle de la famille Terrisse, où se trouve le tilleul gigantesque, bien connu dans toute la contrée, dont il sera question plus loin). Elle possédait aussi, et possède encore, non loin de Saint-Blaise, une « campagne » dans le hameau de Voëns.

[2] Près Colombier. On sait que Rousseau y fit plusieurs visites et qu'il aimait fort Mme Deluze. Notons qu'il y a, non loin du Bied, dans la plaine d'Areuse, un arbre vénérable abritant un banc, qui passe pour avoir été particulièrement aimé du « promeneur solitaire ».

en personne. Il y avait passé quelques jours la semaine que nous y fûmes. Et le jour que nous y étions, il y revenait : mais quand il vit bien du monde de loin, il disparut ; et nous n'eûmes que le regret de savoir qu'il ne voulait pas nous voir. On lui courut après, et on ne le retrouva pas.

Mme Deluze me dit qu'il avait été aimable au possible, pendant qu'il avait été chez elle. Mme la colonelle Sandoz y était, et Jean-Jacques la goûta beaucoup[1]. Mme Deluze me conta que pendant qu'il avait été chez elle, il dit un jour qu'il voulait jouer à la loterie. Mme Deluze dit qu'elle ne jouait pas de l'argent, mais qu'elle en ferait une. On y mit bien des bagatelles pour tous ceux qui y étaient. Et elle fit tomber à Rousseau une boëtte à bonbons, au haut de laquelle était ce billet :

Air : *Sur la petite poste de Paris.*

Nous possédons dans ces beaux lieux
Un esprit émané des cieux ;
Il est aimable, il est charmant,
Il possède tous les talents.
A tous ces traits de mon pinceau,
Ne reconnait-on pas Rousseau ?

Il ouvrit la boëtte et parut surpris d'y trouver ce papier. On lui dit de le lire tout haut. Il le fit, et mit *Sandoz* en place de *Rousseau*. Et à Mme Deluze il chanta celui-ci sur le même air :

Nous sommes dans une maison
Où les biens pleuvent à foison,
Bonbons sucrés, jeunes appas,
Propos joyeux, mets délicats,
Et la maîtresse, avec un mot,
De tout billet fait un bon lot.

Saint-Blaise, lundi 19 novembre 1764. — Je voudrais avoir quelque chose d'intéressant à vous marquer. Je ne sais rien, sinon que Jean-Jacques a été à Cressier chez M. Du Peyrou. Je l'ai vu,

[1] Il s'agit sans doute de la femme de Claude-Auguste Sandoz, qui était entré en 1737 au service de Hollande, où il fit une brillante carrière. Son brevet de colonel date de 1748. Il devint en 1779 lieutenant-général. Il avait épousé Henriette, fille de M. de Bada, comte de Chaumont. Cette dame, qui passait pour fort aimable et distinguée, fut liée avec Sophie de Laroche et Julie de Bondeli ; c'est chez elle que cette dernière mourut en 1778. (Voir André Gladès, *Mademoiselle de Bondeli. Semaine littéraire*, 1907.)

mon cher frère : il est parlant avec son habit à l'arménienne ; quand vous avez vu son estampe, vous l'avez vu. Pendant qu'il était à Cressier, il a reçu une lettre de Corse, du général Paoli, chef des rebelles, qui le priait instamment de se rendre en Corse pour les gouverner, et que s'il ne voulait pas, il devait leur envoyer un code de lois. Rousseau a été très flatté de cela, et on dit qu'il est indéterminé d'y aller. Il doit lui avoir répondu.

Cet épisode de la vie de Rousseau est bien connu, et l'on se rappelle le passage du *Contrat social* qui avait attiré sur lui l'attention et la sympathie de Paoli et de ses amis : « Il est en Europe un pays capable de législation, c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériterait bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe ». La Corse fut conquise par la France, ce qui lui épargna la peine de se donner une constitution, et à Rousseau d'en être le Lycurgue. Constatons que la demande adressée à Jean-Jacques avait produit à Neuchâtel une certaine sensation, puisque les demoiselles même en parlaient...

L'année suivante, Mlle de Marval écrit encore :

Saint-Blaise, 13 mai 1765. — Il fait un temps des dieux depuis vendredi que nous sommes ici. Il n'est pas possible d'imaginer rien de plus beau. Les jardins sont superbes... Il y a une apparence de fruit prodigieuse. L'allée des tilleuls est d'une beauté ravissante ; elle est touffue comme un bois, de même que les vergers. Je crois que la campagne n'a jamais été si belle. Devinez qui mon cher père vient de voir passer sous le Tilleul ! Rousseau, avec M^r^ Du Peyrou, tous les deux à pied, qui allaient en ville. Mon père ne l'avait jamais vu...

Le vénérable tilleul, aujourd'hui enclos dans la propriété Terrisse et qui faisait alors partie du domaine public, s'élève à l'entrée nord-est de Saint-Blaise, à

l'endroit où bifurque la route descendant de Voëns. La voie principale conduit à la gare de St-Blaise; l'autre voie (la rue du Tilleul) se dirige vers le haut du village, en franchissant sur un pont la ligne du chemin de fer, construite en tranchée. A qui connaît les lieux, il apparaît que Rousseau et son compagnon, pour venir de Cressier, avaient suivi, non la route de la plaine, mais le pittoresque chemin qui monte de Cressier au hameau de Frochaux, puis redescend vers le vignoble par le solitaire et verdoyant vallon de Voëns. Cet itinéraire, qui sera toujours le chemin des écoliers — et celui des poëtes — devait avoir toutes les préférences de Jean-Jacques. [1]

On sait que Du Peyrou avait une maison dans le village de Cressier et que Rousseau y séjourna. [2] A un quart d'heure du village, sur un coteau escarpé, est située l'esplanade de Bellevue, où Du Peyrou possédait un pavillon qui, agrandi plus tard, est aujourd'hui la propriété de la famille Pury. C'est à une promenade au pavillon que se rattache le souvenir célèbre consigné dans les *Confessions*, celui de la pervenche qui tout à coup lui rappela les Charmettes :

« En 1764, étant à Cressier avec mon ami M. Du Peyrou, nous montions une petite montagne au sommet de laquelle il y a un joli salon qu'il appelle avec raison Bellevue. Je commençais alors d'herboriser un peu. En montant et regardant parmi les buissons, je pousse un cri de joie : *Ah! voilà de la pervenche!* ...Du Peyrou s'aperçut du transport, mais il en ignorait la cause : il

[1] La course de Cressier à Neuchâtel est ainsi de deux heures et demie.
[2] C'est la maison appelée le *Clos-Rousseau*, où est installé le pensionnat Quinche.

l'apprendra, je l'espère, lorsqu'un jour il lira ceci »...

Notons que la pervenche continue de foisonner sur les bords du vieux chemin très ardu qui grimpe à Bellevue.

Recueillons enfin ce détail que nous donne encore Mlle de Marval :

Saint-Blaise, le 16 mai 1765. — On m'écrit de la ville que Rousseau vient s'établir à la Coudre, à la maison de feu le lieutenant Peter.

Rousseau était alors au plus fort de sa querelle avec le pasteur de Môtiers, et parlait déjà de quitter ce village. Il songea à diverses retraites : Cressier, le Chanet sur Neuchâtel, la Coudre, village situé à une demi-lieue à l'est de la ville... Puis vint la catastrophe : il se réfugia hors de la Principauté, à l'Ile de Saint-Pierre, qu'il avait visitée avec enchantement pendant un nouveau séjour à Cressier[1], mais où, hélas ! il demeura si peu de temps.

Philippe GODET.

[1] Voir lettres à Du Peyrou, de Môtiers, 29 juin, et de l'Ile de la Motte, 4 juillet 1765.

ROUSSEAU

A LA

GRANDE CHARTREUSE[1]

(EPITRE INEDITE)

N lit le nom de J. J. Rousseau au bas de la pièce suivante, que je crois inédite, et qui a été conservée par un manuscrit du XVIII[e] siècle[2].

Vers

à la louange des Religieux de la grande Chartreuse.

Illustres habitans de ces demeures saintes,
D'où n'approchent jamais ni les pleurs, ni les plaintes !
Que vos chastes plaisirs surpassent les douceurs
Du jus dont le poison enyvre tant de cœurs[3]!

[1] Sauf indication contraire, les citations de Rousseau qu'on trouvera dans cet article sont empruntées à l'édition Hachette en 13 vol. in-16.

[2] C'est un double feuillet de 4 pages in-4°. Le texte occupe le recto et le verso du premier feuillet. J'en dois la communication à l'obligeance de M. l'abbé É. Levesque, bibliothécaire de l'Ecole supérieure de théologie de Paris. Qu'il veuille bien trouver ici tous mes remerciements.

[3] On serait tenté de croire que ce « jus » désigne la liqueur des Pères, mais la distillation de « la Chartreuse » n'a commencé qu'en 1840. Si donc le texte est exact, ce « jus » me paraît être celui de la vigne.

Que de mortels fondroient dans vos déserts affreux,
S'ils connoissoient combien vos pareils sont heureux!
Au plus vives douleurs mon cœur semble etre en proye,
Et vous nagés toujours dans la plus pure joye.
Tranquilles sur le sort de votre Eternité,
Vous voyés commencer votre félicité ;
Et de mille remords mon âme déchirée,
Aux flammes, aux Démons craint d'etre un jour livrée.
Vous fuyés le grand monde, et lui-même vous fuit ;
Mais plus je m'en eloigne, et[1] plus il me poursuit.
L'or, l'honneur, le plaisir, tout tend à me surprendre,
Je ne sçais, je ne veux, ni ne peux m'en défendre.
J'aime ce qui me nuit, je hais ce qui m'est bon,
Sans cesse je combats la grace et la raison.
Hélas ! que n'ai-je vû le monde par vos yeux.
Ou que n'ai-je plutôt approché de ces lieux!
Vous en avés banni la fraude et l'imposture,
La grace seule y règne et la simple nature.
Là, chacun consultant la raison et la Foi,
Fuit le mal, fait le bien, et vit selon la Loi.
O mœurs ! ô saintes mœurs ! qu'une vertu si rare
Mérite le bonheur que le Ciel vous prépare!
Occupés de Dieu seul auprès de ses Autels,
Vous vivés inconnus au reste des mortels.
Votre ennemi vaincu, honteux de sa défaite,
Ne[2] revient plus troubler cette douce retraite.
On ne voit point ici la molle oisiveté

[1] *et* en surcharge. Cette correction et les suivantes reproduisent-elles des « variantes » du texte original, ou témoignent-elles simplement des distractions du copiste, il est difficile de le décider avec certitude, quoique la première hypothèse soit peut-être plus vraisemblable : cf. plus loin la discussion sur les circonstances de la composition.

[2] *Ne* barré, puis rajouté en marge.

Dans les bras du sommeil nourrir la volupté :
Ni l'avide fureur de quelque bien fragile,
Faire tout entreprendre, et rendre tout facile.
Tout est changé pour vous, les biens sont sans appas.
La gloire et les plaisirs comme s'ils n'etoient pas;
La faim, le froid, le chaud, le silence, les larmes,
Les veilles, les travaux[1] n'ont pour vous que des charmes.
Quels hommes, Juste Ciel! qui n'ont plus rien d'humain!
Seroient-ils devenus ou de bronze, ou d'airain?
Vieux sapins, qui voyés revivre l'innocence,
Que le monde autrefois connut dès sa naissance,
Cachés moi tellement sous un feuillage épais[2],
Que mon guide egaré ne me trouve jamais :
Que moi-même ecarté dans vos routes perdues,
Je n'en puisse jamais retrouver les issuës :
Oui, je consacre à Dieu[3] le reste de mes jours,
Qu'il en regle à son gré l'heureux, ou triste cours;
Trop heureux si je puis, en vivant comme vous,
Obtenir ses faveurs, et calmer son courroux.

J. J. ROUSSEAU.

Ces vers ne sont pas autographes. M. Th. Dufour qui a bien voulu les examiner ne garde aucun doute à ce sujet; et quiconque comparera le manuscrit avec des autographes de Rousseau, avec ceux surtout qui appartiennent à l'époque probable où ont été rédigés ces vers, arrivera, je crois, à la même conviction. Mais, à défaut de cette garantie qui lui manque, l'*Épître aux*

[1] Texte primitif du manuscrit : les veilles *et* les travaux ; *et* barré d'une autre encre.

[2] Texte primitif du manuscrit : sous *vos* feuillage*s* épais ; *vos* et l'*s* de *feuillage* barrés, *un* en surcharge, et d'une autre encre.

[3] Texte primitif du manuscrit : à *mon* Dieu ; *mon* barré d'une autre encre.

Religieux de la Grande Chartreuse apporte avec elle des preuves d'authenticité qui me paraissent suffire pour l'accepter.

En tête de la copie, d'une autre écriture, et d'une encre plus foncée et plus récente, on lit : *par j. jacques Rousseau.* [Vers] *envoyés comme tels par le P. general 1780.* Cette note est de la main du chanoine Dupinet, chanoine parisien de la fin du XVIIIe siècle, qui occupait, semble-t-il, ses loisirs à réunir des pièces curieuses sur les philosophes de son temps. La relation sur les derniers jours de Voltaire, dont M. Frédéric Lachèvre a récemment retrouvé une copie, et qu'il a publiée sous le titre de *Voltaire mourant* [1], est de lui ; le texte original, qui existe encore [2], et où les sources sont soigneusement notées, indique chez ce chanoine un souci d'information exacte. Sur sa demande peut-être, ou plutôt parce qu'on savait que ce genre de documents l'intéressait, le P. général des Chartreux lui envoya copie de cette épitre, que les religieux conservaient sans doute avec un certain plaisir dans les archives du couvent [3].

[1] Paris, Champion, 1908, 1 vol. in-8.

[2] M. l'abbé Levesque, qui la possède, se propose de lui consacrer prochainement une étude.

[3] On sait que presque toutes ces archives, attribuées à l'État dès 1790, ont été transportées en 1803, à la Bibliothèque de Grenoble. Il ne semble pas que la pièce de Rousseau se trouve égarée dans l'un des dossiers du fonds des Chartreux. Si, comme je le crois, elle a été écrite par Jean-Jacques sur l'album des visiteurs, l'original est également perdu, car cet albun a été supprimé au XIXe siècle, ou du moins les Chartreux ne l'ont pas conservé : cf. [dom Boutrais], *La Grande-Chartreuse, par un Chartreux*, Grenoble, Côte, 1881, 1 vol. in-16, p. 263, note. — Le P. Général a bien voulu me faire savoir que les Chartreux d'aujourd'hui ne possédaient pas l'original de l'épître de Rousseau et qu'ils n'en connaissaient pas le texte.

L'origine de cette pièce semble donc être déjà favorable à son authenticité: mais le texte lui-même fournit d'autres arguments en sa faveur.

Nous connaissons par la correspondance de Rousseau une excursion qu'il fit à la Grande Chartreuse. Dans une lettre à Du Peyrou, datée de Lyon, le 6 juillet 1768, il écrit : « Prêt à partir pour aller herboriser à la Grande Chartreuse avec belle et bonne compagnie botaniste que j'ai trouvée et recrutée en ce pays, je n'ai que le temps de vous envoyer un petit bonjour à la hâte [1] ». C'est sans doute lors de cette excursion qu'il inscrivit sur l'album des Pères cette réflexion, où le botaniste et le moraliste font fraterniser leur admiration : « J'ai trouvé ici des plantes rares et des vertus plus rares encore [2] ». Ce n'est pas d'ailleurs la seule fois que Rousseau se sentit ému dans un monastère : et Bernardin de Saint-Pierre nous a raconté le pieux attendrissement de son ami en entendant les moines du Mont-Valérien chanter les *Litanies de la Providence* [3]. Les « Vers à la louange des Religieux de la Grande Chartreuse » n'ont donc rien qui contredise sur ce point les sentiments de Rousseau. Il n'est guère possible cependant de les rattacher à cette excursion de 1768. Outre que, sur la fin de sa vie, Rousseau n'avait plus qu'un goût très médiocre pour la poésie.

[1] *Œuvres*, édit. cit. XII, 87; cf. lettre à la duchesse de Portland, Lyon, 2 juillet 1768, VI, 74: « ... les montagnes de la Grande Chartreuse, où je compte aller herboriser la semaine prochaine »; cf. encore quelques souvenirs botaniques de cette excursion dans une lettre à M. de La Tourette, Monquin, 17 octobre 1769, VI, 82-3.

[2] *La grande Chartreuse, par un Chartreux*, op. cit. p. 263, note.

[3] *La Vie et les ouvrages de J. J. Rousseau*, édition Maurice Souriau, Paris, Société des textes français modernes, 1907, 1 vol. in-16, p. 107-8; cf. *Études de la nature*, 3me édition, Paris, 1788, t. III, p. 526.

et n'a plus écrit en vers aucune pièce de cette longueur, — le Rousseau des dernières années, réconcilié avec le protestantisme sinon avec les pasteurs, et guéri depuis longtemps de la peur de l'enfer[1], ne craint plus ni les « remords », ni la résistance à « la grâce », ni le « courroux » du Ciel, ni les « flammes », ni les « Démons ».

On sait, au contraire, et par Rousseau lui même, qu'il a traversé dans sa période catholique, sous l'influence de ses lectures jansénistes, une crise religieuse très pénible, où la pensée de l'enfer devenait une phobie de malade : « Les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire, raconte-t-il au VI[e] Livre des *Confessions*, en rappelant sa vie aux Charmettes, étant ceux que je lisais le plus fréquemment, m'avaient rendu demi-janséniste, et, malgré toute ma confiance, leur dure théologie m'épouvantait quelquefois. La terreur de l'enfer que j'avais jusque là très peu craint, troublait peu à peu ma sécurité... Je me demandais : « En quel état suis-je ? si je mourais à l'instant même serais-je damné » ? Selon mes jansénistes la chose était indiscutable, mais selon ma conscience, il me paraissait que non. Toujours craintif, et flottant dans cette cruelle incertitude, j'avais recours, pour en sortir, aux expédiens les plus risibles... Un jour, rêvant à ce triste sujet, je m'exerçais machinalement à lancer des pierres contre les troncs des arbres, et cela avec mon adresse ordinaire,

[1] Cf. *Confessions*, VIII, 163 : Les âmes aimantes et douces n'y croient guère ; et l'un des étonnements dont je ne reviens points est de voir le bon Fénelon en parler dans son *Télémaque* comme s'il y croyait tout de bon » ; *Lettre à Voltaire du 18 août 1756*, X, 130 : « L'éternité des peines, que ni vous, ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu ne croirons jamais » ; cf. encore *Emile*, II. 255.

c'est-à-dire sans presque en toucher aucun. Tout au milieu de ce bel exercice, je m'avisai de m'en faire une espèce de pronostic pour calmer mon inquiétude. Je me dis : « Je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi : si je le touche, signe de salut ; si je le manque, signe de damnation ». Tout en disant ainsi, je jette ma pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur, mais si heureusement qu'elle va frapper au beau milieu de l'arbre... Depuis lors je n'ai plus douté de mon salut [1] ». Le testament du 27 juin 1737, qu'on trouvera reproduit dans le livre de Mugnier sur *Madame de Warens et J. J. Rousseau* [2], montre encore très présente chez Jean-Jacques la pensée du jugement et du salut éternel. On peut donc admettre avec vraisemblance qu'il faut placer l'*Épître aux Chartreux* entre les années 1736 et 1740.

Il serait difficile de la dater plus précisément. Pendant ces quatre années, Rousseau alla plusieurs fois à Grenoble [3]. En se rendant à Montpellier, il y resta trois jours du 12 au 14 septembre 1737, mais le programme de ces journées, tel qu'il l'expose dans une lettre à

[1] VIII, 173-4.

[2] Paris, Calmann-Lévy, 1891, 1 vol. in-8, p. 149-150 : « Considérant la certitude de la mort et l'incertitude de son heure et qu'il est prêt d'aller rendre compte à Dieu de ses actions, a fait son testament comme ci-après. Premièrement s'est muni du signe de la sainte croix sur son corps, en disant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, recommandé son âme à Dieu, son Créateur, le priant par les mérites de N. S. Jésus-Christ et l'intercession de la très sainte Vierge et des saints Jean et Jacques ses patrons, de luy faire miséricorde et de recevoir son âme dans son saint paradis, et proteste de vouloir vivre et mourir dans la sainte foy de l'Eglise catholique... Donne et lègue le dit testateur aux Rds Pères Capucins, aux Rds Pères Augustins et aux dames de Ste Claire dans ville, à chacun des dits couvents la somme de 16 livres pour célébrer et faire célébrer des messes pour le repos de son âme ».

[3] *Confessions*, VIII, 153.

Mme de Warens, est déjà si chargé qu'il semble à peu près impossible d'y intercaler encore une excursion à la Grande Chartreuse [1]. Peut-être fit-elle partie d'un autre voyage à Grenoble. Peut-être encore y alla-t-il directement de Chambéry, sans passer par Grenoble. La chose reste incertaine. M. Eugène Ritter me suggère que Jean-Jacques a pu aussi composer son épître sur de simples oui-dire, sans avoir jamais vu ni les moines ni le monastère. L'hypothèse n'est pas en soi inadmissible, mais, si l'on se rappelle que la réputation de Jean-Jacques était nulle alors, il paraîtra peu vraisemblable que quelqu'un eût pris la peine d'envoyer cette épître aux Pères et que ceux-ci l'eussent conservée. J'admettrais plutôt, quant à moi, que Rousseau a écrit lui-même ces vers sur « le grand livre que le P. hospitalier présentait aux visiteurs au moment du départ, et où chacun était libre d'écrire ce que lui dictaient la politesse et la religion [2] ».

[1] Lettre du 13 septembre, X, 18-20.

[2] Tracy, *Vie de saint Bruno*, Paris, Berton, 1785, p. 382, et [le P. Mandar, de l'Oratoire], *Voyage à la Grande Chartreuse,* ap. *Journal de Verdun,* janvier 1776, t. CXIX, p. 64. Dans la note qui précède ce « Voyage » en vers, le P. Mandar raconte qu'à lui aussi, « suivant l'usage », on lui apporta le livre des visiteurs ; et il ajoute : « avec un peu plus de loisir, voici des vers qu'on aurait pu peut-être y insérer ». Le poème du Père oratorien, écrit à Juilly le 1er décembre 1775, est beaucoup plus long que celui de Rousseau ; mais, dans quelques passages, il est si voisin de l'*Épître aux Chartreux,* par l'accent et même par les mots, qu'on peut se demander si le touriste de 1775 n'avait pas lu les vers de Jean-Jacques sur le grand livre du P. hospitalier. Après avoir dit son admiration pour ces religieux austères, qui,

> ... nuit et jour, anéantis pour nous,
> Nous rendent Dieu propice, *apaisent son courroux,*

— le P. Mandar s'adresse à la Chartreuse même dans une invocation qui rappelle beaucoup celle de Rousseau :

> Ah ! du moins, *saint désert, séjour pur et paisible,*
> *Solitude profonde au vice inaccessible,*

La rapidité de composition, imposée par les circonstances, expliquerait peut-être, chez un travailleur aussi lent que Rousseau, les négligences de style et les fautes de métrique : mots répétés, pieds en trop ou en moins, rimes masculines se succédant au début et à la fin [1]. Sauf ces quelques détails d'exécution, qui témoignent seulement d'une rédaction trop hâtive, on retrouve dans l'*Épître aux Chartreux* la manière habituelle de Rousseau, quand il s'essaie à versifier ; et cela encore achève d'en confirmer l'authenticité. Le vocabulaire de Rousseau poète est fort restreint ; son dictionnaire de rimes est particulièrement indigent. M. Eugène Ritter me fait observer très justement que dans les trois grandes épîtres approximativement contemporaines de l'*Épître aux Chartreux* : *Verger des Charmettes*, *Épître à Bordes*, *Épître à Parisot*, qui forment en tout 666 vers, seize couples de rimes se

Impétueux torrents, et vous, *sombres forêts,*
Recevez mes adieux, comme aussi mes regrets.
Toujours épris de vous, respectable retraite,
Puissé-je dans le cours d'une vie inquiète,
Dans ce flux éternel de folie et d'erreur,
Où flotte tristement notre malheureux cœur,
Puissé-je, pour charmer mes ennuis et mes peines,
Souvent fuir en esprit au bord de vos fontaines,
Égarer ma pensée au milieu de vos bois,
Par un doux souvenir rappeler mille fois
De vos saints habitants les touchantes images,
Pénétrer sur leurs pas dans vos grottes sauvages,
Me placer sur vos monts, et là, prenant l'essor,
Aller chercher en Dieu, ma joie et mon trésor.

(*Journal de Verdun*, p. 68-9.)

A moins que Rousseau et le P. Mandar n'aient puisé à une source commune, il ne paraîtra peut-être pas impossible que le Père ait feuilleté à la Chartreuse le livre des visiteurs, et qu'attiré par la signature devenue célèbre de Jean-Jacques, il ait lu et retenu ses vers.

[1] Cf. les notes de l'épître.

trouvent répétés, quelques-uns même trois ou quatre fois. Si l'on relit ces trois épîtres, et qu'on y joigne même, — malgré la différence des sujets et la différence des vocabulaires qui en résulte, — les poésies badines, les comédies ou opéras en vers composés par lui environ à la même époque, on remarquera certainement que plusieurs couples de rimes et la plupart des mots mis à la rime dans l'*Épître aux Chartreux* sont repris ailleurs par Rousseau, tant sa pauvreté verbale le rend peu exigeant, dès qu'il écrit en vers.

Couples de rimes: douceurs-cœurs, cf. V, 204, VI, 15, 25, 27; yeux-lieux, VI, 7, 8; imposture-nature, VI, 26; foi-loi, V, 171, 207; autels-mortels, V, 212; appas-pas, V, 197, VI, 7; larmes-charmes, V, 146, VI, 3; jours-cours, V, 190, 192, 198, 231; vous-courroux, V, 187, 210, 219, VI, 4.

Mots mis à la rime: plaintes, VI, 11; douceurs, VI, 15, etc; cœurs, VI, 3, 4, 11, 14, 15, 16, 17, etc; affreux, V, 192, VI, 3; heureux, VI, 15; félicité, V, 202, VI, 19, 21; surprendre, V, 211; défendre, V, 207, 210; bon, V, 170; raison VI, 19, 24; yeux, V, 189, VI, 4, etc.; lieux, V, 196, 199, etc.; imposture, VI, 26; nature, VI, 6, 10, etc.; foi, V, 171, 207, 226; loi, VI, 4, 12, 13, 16, 19, etc.; rare, V, 170; prépare, V, 213; autels, V, 212; mortels, V, 189; oisiveté, VI, 10; volupté, V, 202, VI, 18; facile, VI, 2, 4; appas, V, 197, VI, 7; pas VI, 14; larmes, VI, 3, 6, 13, etc.; charmes, VI, 3, 20, etc.; humains, VI, 4, 19; innocence, V, 191, 193, VI, 2, 24; naissance, VI, 12, 15; jamais, VI, 2, 3; jours, VI, 16; cours, V, 190, etc.; vous, VI, 10, etc.; courroux, VI, 14, etc.

Ainsi sur 25 couples de rimes, 9 lui ont déjà servi ou lui serviront bientôt; sur 50 mots mis à la rime, 36 se retrouvent, — et beaucoup à plusieurs reprises, — dans les autres œuvres versifiées de la même période. Il y a là, je crois, si toutefois il était nécessaire, un dernier argument d'authenticité.

Mais le meilleur de tous, n'est-ce pas encore les sentiments exprimés, les désirs du cœur qui se révèle, leur émotion, et, pour ainsi dire, leur accent? L'*Épître aux Chartreux* rend bien le son de Rousseau, du Rousseau encore jeune, hanté déjà par son rêve de retour à la nature, avide de solitude et de calme, travaillé par ses efforts de relèvement moral et l'inquiétude de sa pensée religieuse. A ce point de vue, et quoiqu'elle soit d'un ton moins « laïque », elle est toute voisine de l'*Épître à M. Borde* ou du *Verger des Charmettes*:

Verger, cher à mon cœur, séjour de l'innocence,
Honneur des plus beaux jours que le ciel me dispense,
Solitude charmante, asile de la paix,
Puissé-je, heureux verger, ne vous quitter jamais[1]!

O vous, qui, dans le sein d'une humble obscurité,
Nourrissez les vertus avec la pauvreté,
Dont les désirs bornés dans la sage indigence
Méprisent sans orgueil une vaine abondance,
Restes trop précieux de ces antiques temps,
Où des moindres apprêts nos ancêtres contents,
Recherchés dans leurs mœurs, simples dans leur parure,
Ne sentaient de besoins que ceux de la nature,
Illustres malheureux, quels lieux habitez-vous[2]?

Voilà des vers de Rousseau qui ressemblent comme des frères à ceux que je viens de publier. Ce sont les

[1] *Verger des Charmettes*, VI, 2.
[2] *Épitre à M. Borde*, VI, 9-10.

mêmes aspirations à la vie innocente et apaisée, les mêmes regrets de la simplicité primitive, s'exprimant en des formules de cadence analogue, presque avec les mêmes mots. Il y a pourtant dans l'*Épître aux Chartreux* une angoisse religieuse et comme des remords, qui semblent bien ne pas être de purs développements littéraires, et qui en font davantage une confession. Est-ce parce qu'il ne s'adressait plus cette fois à des gens du monde comme Mme de Warens, Borde ou Parisot, mais à des moines qui l'avaient édifié, que la confession de Jean-Jacques, encore catholique croyant, s'est faite plus intime et plus douloureuse ? Telle qu'elle est, en dépit de la médiocrité du style, elle reste un document qui n'est point négligeable dans l'histoire des idées religieuses de Rousseau.

Pierre-Maurice Masson.

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DE LA PROSE MÉTRIQUE

DANS LA

NOUVELLE HÉLOÏSE



La prose métrique de *La Nouvelle Héloïse* mériterait toute une étude. Je n'en veux même point tenter ici l'esquisse. Je voudrais seulement signaler à celui qui l'entreprendra un rapprochement, qui, à ma connaissance, n'a pas encore été fait, et qui permettra peut-être d'analyser avec plus de précision l'art du style chez Rousseau.

La Nouvelle Héloïse, on l'a bien des fois remarqué, abonde en couplets lyriques : lyriques, non pas seulement par les thèmes qu'ils développent, — car, à ce point de vue, on pourrait considérer la *Julie* comme le bréviaire du romantisme qui se prépare et déjà s'organise, — mais lyriques aussi par l'ordonnance mesurée des phrases, qui se groupent fréquemment en véritables strophes, tantôt, semble-t-il, selon une loi d'instinct, tantôt, et plus souvent peut-être, comme je vais essayer de le montrer, selon une loi consciente. On se rappelle cette recommandation de Rousseau à Malesherbes en

vue de l'édition française de son roman. Malesherbes lui demandait de supprimer un « *par hazard* » qui pouvait sembler irrévérencieux pour le christianisme : « S'il ne tient qu'à sacrifier ce mot-là, lui répond Rousseau, j'y consens. Qu'on en mette un autre,... pourvu que ce mot substitué... *ne gâte pas l'harmonie de la phrase*[1] » ; et, dans une lettre à Coindet, à propos d'une « horrible faute d'impression » qui déparait les *Sujets d'estampes* de la *Julie :* « Je ne saurais vous dire, lui écrit-il, combien cette faute me chagrine, moins pour elle-même que *parce qu'elle gâte l'harmonie d'une phrase, qui, sans cela, serait fort coulante*[2] ». C'est là un scrupule musical qui ne surprendra point chez l'auteur du *Devin du village*. Au reste, les habitudes de composition de Rousseau entretenaient, en l'affinant encore, ce goût inné d'harmonie. Stérile devant la table et le papier, il lui fallait la promenade ou les insomnies de la nuit pour trouver l'équilibre de sa phrase et la faire, en quelque sorte, chanter : « Il y a telle de mes périodes, écrit-il, que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête, avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier[3] ». Cette recherche douloureuse « du nombre et de l'harmonie », qu'il a poursuivie dans tous ses autres ouvrages[4], c'est dans *La Nouvelle Héloïse* qu'il l'a surtout tentée. Plus il y mettait de son cœur, plus l'émotion confuse qui l'agitait avait besoin de s'organiser, et mieux aussi

[1] *Notes à M. de Malesherbes à l'occasion de « La Nouvelle Héloïse »*, Œuvres de J. J. Rousseau, édition Hachette, 13 vol. in-16, t. V, p. 89. Sauf indication contraire, toutes les autres citations de cet article sont empruntées à cette édition.

[2] Lettre du 18 février 1761, dans *Œuvres et correspondance inédites*, publiées par G. Streckeisen-Moultou, Paris, Lévy, 1861, p. 380.

[3] *Confessions*, VIII, 80 ; cf. encore *Ibid.*, VIII, 249.

[4] *Ibid.*, VIII, 250.

la cadence s'insinuait entre les mots, pour les répartir en groupes harmonieux, savamment disposés et coupés. Qu'on relise, par exemple, l'adieu de Saint-Preux aux deux cousines, avant de s'embarquer. [1] L'élargissement progressif du mètre y rend d'abord sensible cette émotion du départ qui va croissant jusqu'à la tristesse recueillie du dernier adieu ; puis, après quelques phrases d'un dessin moins sûr, où il semble que des rythmes nouveaux s'essaient, l'élégie se termine avec ampleur sur une strophe de six vers, admirablement équilibrée, où cinq alexandrins égaux et lents préparent et prolongent l'impression d'incertitude inquiète que laisse le dernier décasyllabe :

Il faut finir, je le sens.
Adieu, charmantes cousines.
Adieu, beautés incomparables.
Adieu, pures et célestes âmes.
Adieu, tendres et inséparables amies,
femmes uniques sur la terre.

. . . .

Daignez vous rappeler quelquefois la mémoire
d'un infortuné qui n'existait
que pour partager entre vous
tous les sentimens de son âme.

. . . .

J'entends le signal et les cris des matelots ;
je vois fraîchir le vent et déployer les voiles :
il faut monter à bord, il faut partir. Mer vaste,
mer immense, qui dois peut-être m'engloutir
dans ton sein, puissé-je retrouver sur tes flots
le calme qui fuit mon cœur agité !

Nombreuses seraient les lettres de *La Nouvelle Héloïse*, où l'on trouverait des couplets analogues, disposés de place en place, et comme à dessein, en groupes

[1] *Nouvelle Héloïse,* IV, 276.

métriques, groupes d'ailleurs très habilement irréguliers pour la plupart, et dont la sinueuse liberté enlève à tous ces vers bien définis la monotonie lassante des vers blancs. Sans doute, pour un musicien comme Rousseau, qui aurait rêvé de traduire le mouvement de la passion par le rythme quantitatif de la phrase, le procédé était encore grossier; mais, écrivant en français, ayant fait dans sa jeunesse l'apprentissage de nos différents mètres, il ne pouvait se défendre de chercher à exprimer le rythme véritable qu'il sentait en musicien par le pseudo-rythme syllabaire où il s'était exercé en poète.[1] De tous les vers qu'il avait jadis pratiqués, celui qui lui resta le plus longtemps familier, ce fut, semble-t-il, l'octosyllabe. *L'Allée de Sylvie* est écrite tout entière sur ce mètre, qu'il jugeait sans doute le plus lyrique des vers français.

Passions, source de délices,
Passions, source de supplices,
Cruels tyrans, doux séducteurs,
Sans vos fureurs impétueuses,
Sans vos amorces dangereuses,
La paix serait dans tous les cœurs[2].

Ce couplet est emprunté à *L'Allée de Sylvie*, et ne détonerait point dans *La Nouvelle Héloïse*. Les octosyl-

[1] Il ne saurait être question, à proprement parler, de « rythme » dans la poésie ou la prose française : « Il y a cette différence entre la *métrique* et la *rythmique*, écrit Rousseau dans le *Dictionnaire de musique* (VII, 163), que la première ne s'occupe que de la forme des vers, et la seconde de celle des pieds qui les composent : ce qui peut même s'appliquer à la prose. D'où il suit que les langues modernes peuvent encore avoir une *musique métrique*, puisqu'elles ont une poésie, mais non pas une *musique rythmique*, puisque leur poésie n'a plus de pieds ». Il reste néanmoins dans les divers mètres français un certain mouvement qui leur est propre, et qui peut être considéré comme une manière de rythme ; cf. encore *Essai sur l'origine des langues*, chap. XII (I, 396).

[2] *L'Allée de Sylvie*, VI, 19.

labes y abondent : aux heures de tristesse ardente et de trépidation sentimentale, ils apparaissent aussitôt, soutenus et élargis çà et là par un décasyllabe ou un alexandrin :

Tout m'alarme et me décourage ;
. . . .
je ne lis pas dans l'avenir
des maux inévitables,
mais je cultivais l'espérance,
et la vois flétrir tous les jours.
Que sert, hélas ! d'arroser le feuillage,
quand l'arbre est coupé par le pied ! [1]

Ou bien :

On n'aperçoit plus de verdure,
l'herbe est jaune et flétrie,
les arbres sont dépouillés ;
Le séchard et la froide bise
entassent la neige et les glaces ;
toute la nature est morte à mes yeux
comme l'espérance au fond de mon cœur [2].

Ou encore :

Rends-moi ce sommeil enchanteur,
. . . .
rends-moi ce réveil plus délicieux encore,
et ces soupirs entrecoupés,
. . . .
et ces gémissemens si tendres,
durant lesquels tu pressais sur ton cœur
ce cœur fait pour s'unir à lui [3].

Etc., etc.

La méditation de Saint-Preux dans le cabinet de toilette de Julie, méditation toute lyrique, qui pourrait se transcrire presque entière en phrases mesurées, a

[1] *Nouvelle Héloïse*, IV, 58.
[2] *Ibid.*, IV, 59.
[3] *Ibid.*, IV, 99.

comme rythme de base, si l'on peut ainsi parler, le rythme de l'octosyllabe.

Me voici dans ton cabinet,
me voici dans le sanctuaire
de tout ce que mon cœur adore.
. . . .
Lieu charmant, lieu fortuné,...
sois le témoin de mon bonheur,
et voile à jamais les plaisirs
du plus fidèle et du plus heureux des hommes.
. . . .
Tout y flatte et nourrit l'ardeur qui me dévore.
O Julie, il est plein de toi,
et la flamme de mes désirs
s'y répand sur tous tes vestiges.
Oui, tous mes sens y sont enivrés à la fois.
. . . .
Julie, ma charmante Julie,
je te vois, je te sens partout.
Oh ! viens, vole, ou je suis perdu.
. . . .
Il me semble entendre du bruit.
Serait-ce ton barbare père ?
. . . .
Mon cœur, mon faible cœur,
tu succombes à tant d'agitations.
Ah ! cherche des forces pour supporter
la félicité qui t'accable[1].

Est-ce là un rythme conscient et volontaire ? Je le crois, et vais essayer de le montrer par le rapprochement suivant. On connaît l'admirable invocation à la femme, que Saint-Preux envoie à Julie dans sa dernière lettre, comme son testament d'amoureux. Cette invocation sans hiatus[2], d'un dessin à la fois très libre et très défini, est un véritable poème ; et je ne crois pas être infidèle aux intentions de Rousseau en le présen-

[1] *Nouvelle Héloïse,* IV, 98-9.

[2] Rousseau a mis une coquetterie de poète à éviter les hiatus dans

tant de nouveau au lecteur sous cette forme métrique :

Femmes ! Femmes ! *objets chers et funestes,*
que la nature orna pour notre supplice,
qui punissez quand on vous brave,
qui poursuivez quand on vous craint,
dont la haine et l'amour sont également nuisibles[1],
et qu'on ne peut ni rechercher
ni fuir impunément,
beauté, charme, attrait, sympathie,
être ou chimère inconcevable
abîme de douleurs et de voluptés,
beauté plus terrible aux mortels
que l'élément où l'on t'a fait naître,
malheureux qui se livre à ton calme trompeur !
c'est toi qui produis les tempêtes
qui tourmentent le genre humain.
O Julie ! O Claire ! Que vous me vendez cher
cette amitié cruelle,
dont vous osez vous vanter à moi.
J'ai vécu dans l'orage,
et c'est toujours vous qui l'avez excité.
Mais quelles agitations diverses
vous avez fait éprouver à mon cœur !
Celles du lac de Genève
ne ressemblent pas plus
aux flots du vaste océan.

La Nouvelle Héloïse; cf. sa remarque sur la fin de ce « couplet » dans le discours de Julie mourante :

Le pays des chimères est en ce monde
le seul digne d'être habité.
Tel est le néant des choses humaines
qu'hors l'Être existant par lui-même
il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas.

« Il fallait *que hors,* écrit Rousseau en note ; et sûrement Mme de Wolmar ne l'ignorait pas. Mais outre les fautes qui lui échappaient par ignorance ou par inadvertance, il paraît qu'*elle avait l'oreille trop délicate pour s'asservir toujours aux règles mêmes qu'elle savait.* On peut employer un style plus pur, mais *non plus doux ni plus harmonieux que le sien* ». (V, 41.)

[1] Ce vers de treize pieds, comme plusieurs autres dans *La Nouvelle Héloïse,* devient un alexandrin très satisfaisant pour l'oreille, si, au lieu de compter les syllabes, on laisse la prononciation supprimer l'*e* muet Les vers de onze et neuf pieds appelleraient une observation analogue.

L'un n'a que des ondes vives et courtes,
dont le perpétuel tranchant
agite, émeut, submerge quelquefois,
sans jamais former de long cours.
Mais sur la mer, tranquille en apparence,
on se sent élevé, porté doucement et loin
par un flot lent et presque insensible.
On croit ne pas sortir de la place,
et l'on arrive au bout du monde[1].

Sur ces trente-quatre vers, — je les appelle ainsi, faute de terme adéquat, — onze sont des octosyllabes : ce sont eux qui donnent à l'invocation son accent, et déterminent son allure. Or, parmi les « Poésies diverses » de Rousseau, je trouve ces *Vers sur la femme*,[2] qui nous aideront à mieux comprendre et goûter l'art très raffiné de ce petit poème en prose :

Objet séduisant et funeste,
Que j'adore et que je déteste ;
Toi que la nature embellit
Des agrémens du corps et des dons de l'esprit,
Qui de l'homme fais un esclave,
Qui t'en moques quand il se plaint,
Qui l'accables quand il te craint,
Qui le punis quand il te brave,
Toi dont le front doux et serein
Porte le plaisir dans nos fêtes ;
Toi qui soulèves les tempêtes,
Qui tourmentent le genre humain ;
Être ou chimère inconcevable,
Abîme de maux et de biens,
Seras-tu donc toujours la source inépuisable
De nos mépris et de nos entretiens ?

Au point de vue de la technique métrique et du sentiment, il est impossible de contester la parenté évidente de ces deux morceaux : ce n'est pas seulement le

[1] *Nouvelle Héloïse,* V, 28 (Partie VI, lettre VII).
[2] *Poésies diverses,* VI, 28.

même thème, c'est le même rythme, le même mètre, le même balancement antithétique, et souvent les mêmes mots. Pour marquer avec sûreté et précision l'exact rapport entre cette « prose » et ces « vers » si étroitement apparentés, il serait utile de connaître la date et l'origine de ces derniers. On lit dans l'édition Furne des *Œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1835, in-4°, t. III, p. 369, la note suivante, relative aux *Vers sur la femme :* « Publiés pour la première fois en 1824 dans l'édition donnée par M. Musset-Pathay ». Cette note est inexacte ; non que ces vers soient absents de l'édition Musset[1], mais l'édition Belin les avait déjà publiés en 1817[2]. Dans l'une comme dans l'autre d'ailleurs, nulle indication d'origine n'est fournie. Je ne les ai lus dans aucune des éditions antérieures à 1817 que j'aie pu consulter, ni dans l'édition de Genève de 1781, ni dans celle de Didot de 1796. M. Théophile Dufour veut bien me signaler qu'il les a découverts dans la *Correspondance secrète*, dite de Métra. Ils y ont été insérés dès 1783, sous ce titre, et sans autre indication :

VERS

ATTRIBUÉS A J. J. ROUSSEAU.

SUR LA FEMME[3].

Avaient-ils déjà paru dans quelque autre recueil? Je l'ignore. Mais, s'il faut se fier ici à la seule *Correspon-*

[1] Paris, P. Dupont, t. X, 1824, in-8, p. 464.

[2] Paris, Belin, t. V., 1817, in-8, p. 686.

[3] *Correspondance secrète, politique et littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours, etc... depuis la mort de Louis XV,* Londres, John Adamson, 1787-1790, 18 vol. in-12, t. XV, p. 134. L'édition originale, très rare, de cette *Correspondance* avait paru à Neuwied, Société typographique, 1775-1793, 19 vol. petit in-8.

dance secrète, on sait que le témoignage de Métra ne saurait y être allégué, et que, comme tant d'autres feuilles de ce genre au dix-huitième siècle, « elle était l'œuvre d'un bureau de nouvellistes[1]». M. Dufour me fait remarquer très justement qu'un texte posthume, ainsi publié sans garantie d'aucune sorte, et « attribué » seulement à l'auteur, est d'une authenticité suspecte : « Le mot *attribué*, m'écrit-il, est pour moi la preuve que les vers ne sont pas de Rousseau ; s'ils étaient de lui, on n'aurait pas employé cette expression, d'ailleurs assez bien trouvée, le poète anonyme reconnaissant ainsi, en quelque manière, la paternité de Rousseau à l'égard de la rédaction primitive en prose». Je serais peut-être moins affirmatif que l'éminent critique. Je considère l'authenticité de cette pièce comme douteuse : je ne considère pas son inauthenticité comme certaine ; car, pour laisser de côté tout autre argument, pourquoi ce poète anonyme qui prenait plaisir à mettre en vers un fragment de *La Nouvelle Héloïse*, se serait-il arrêté à mi-chemin, pourquoi aurait-il coupé en deux cette invocation qui forme un tout si harmonieux, pourquoi n'aurait-il pas versifié les derniers couplets, d'une beauté plus séduisante et plus émue encore que les premiers?

Acceptons donc — provisoirement du moins — «l'attribution» de ces vers à Rousseau, non pas même comme probable, mais comme possible. Pour le cas où ils seraient de lui, il resterait à se demander s'ils ont été tirés du roman, ou s'ils l'ont précédé. Dans la première hypothèse le rapprochement aurait encore son intérêt. Il montrerait que Rousseau, en relisant sa prose

[1] Frantz Funck-Brentano et Paul d'Estrée, *Figaro et ses devanciers*, III, Revue des Deux-Mondes, du 1er août 1900, p. 614.

lyrique, aurait su en dégager lui-même le rythme essentiel qui la gouvernait ; et les *Vers sur la femme* demeureraient comme une affirmation indirecte de tout ce qu'il y a de conscient et d'intentionnel dans le style de Rousseau et dans ses procédés rythmiques. Mais on admettra, j'imagine, comme plus vraisemblable, que, si Rousseau en est l'auteur, il a dû les écrire avant le roman. L'invocation de Saint-Preux dans *La Nouvelle Héloïse*, sans être certes hors de place, forme une enclave très nettement circonscrite parmi les développements personnels qui l'entourent : c'est une envolée d'un lyrisme tout universel à l'occasion d'un cas particulier. Aussi j'admettrais volontiers que le morceau aurait été inséré après coup dans la lettre, ou du moins, qu'en écrivant la lettre. Rousseau aurait retrouvé dans sa mémoire cette Méditation amoureuse, reprise plus ample et mieux orchestrée des *Vers sur la femme*. Si au contraire Rousseau avait emprunté à la lettre de Saint-Preux un thème à versifier, on comprendrait mal pourquoi il aurait tronqué le développement primitif, et sacrifié cette double comparaison finale, dont il ne pouvait pas ne pas sentir toute la mélancolique beauté. « J'ai fait de temps en temps de médiocres vers, avoue-t-il dans les *Confessions ;* c'est un exercice assez bon pour se rompre aux inversions élégantes et apprendre à mieux écrire en prose[1] ». Rousseau semblerait donc nous inviter lui-même à reconnaître dans sa prose un second état de ses vers. Ayant écrit jadis cette petite pièce, où il aurait exprimé, sous une forme encore un peu grêle, un sentiment douloureux et profond, il y serait revenu

[1] VIII, III.

plus tard, quand il composait cette *Julie*, où il déversait tout son cœur ; et, supprimant quelques fadeurs, « proscrivant » surtout l'ornement « barbare de la rime[1] », — il aurait conservé dans sa prose cadencée, comme rythme directeur, ce rythme octosyllabique qui le séduisait toujours[2]; mais, pour en élargir ou en assouplir le mouvement, il en aurait coupé la monotonie par des mètres divers, dont il aurait pu déjà apprécier l'heureux effet dans le premier état versifié.

Ainsi, en renonçant aux « vers », Rousseau n'aurait pas renoncé à la « poésie ». Les analyses précédentes, — qui ne veulent être encore une fois que l'amorce d'une étude à faire, — permettraient dès à présent, si je ne me trompe, de mieux admirer dans *La Nouvelle Héloïse* une œuvre très travaillée de poésie consciente ; et par là, je ne veux pas dire seulement cette poésie qui est en quelque sorte latente dans toutes les tristesses, toutes les ardeurs, tous les grands rêves idéalistes ou passionnés de l'homme, mais cette poésie soumise à un dessein, et organisée, si l'on peut dire, par l'art, qui trouve l'un de ses charmes les plus vifs dans l'adaptation réfléchie de ces tristesses, de ces ardeurs, de ces rêves à une loi intérieure qui les discipline en les harmonisant.

Sans doute, les conclusions que je propose n'auront toute leur valeur que si les vers sont de Rousseau.

[1] *Dictionnaire de musique*, VII, 257.

[2] Ne serait-ce pas pour conserver ce rythme de l'octosyllabe, qu'il aurait transposé ces deux vers :

> Toi qui *soulèves* les tempêtes
> Qui tourmentent le genre humain,

en cette phrase de la lettre : « *c'est* toi qui *produis* les tempêtes, qui tourmentent le genre humain » ?

Cependant, quand bien même leur inauthenticité serait définitivement démontrée, elles pourraient subsister presque en entier. Qu'un poète de la fin du dix-huitième siècle ait su dégager d'une lettre de *La Nouvelle Héloïse* les vers qu'elle contenait, n'y a-t-il pas là une preuve que ce rythme de l'octosyllabe, que j'ai cru reconnaître si souvent dans les parties lyriques de l'œuvre, s'y manifeste en effet pour toute oreille familière avec les rythmes de la poésie française ? Et les *Vers sur la femme*, quel qu'en soit l'auteur, pourraient encore, je crois, servir d'illustration à toute étude sur la prose métrique de *La Nouvelle Héloïse*.

Pierre-Maurice Masson.

Note de la Rédaction. — Le renseignement de M. Th. Dufour concernant la première apparition des *Vers sur la femme* (cf. supra p. 267) demande à être complété comme suit : Ces vers ont également paru dans le *Journal encyclopédique* de 1783, t. VII, p. 488-489 (1er novembre) (Titre : *Vers sur la femme, attribués à J.-J. Rousseau*. Var. : quand il *te* plaint, Abyme *des* maux et *des* biens.) Il faudrait savoir si l'insertion dans la *Correspondance* de Métra — que nous n'avons pas sous la main — est antérieure ou postérieure à cette publication. Dans le second cas, l'emprunt serait évident.

LE PEINTRE G. F. MAYER



UR cet artiste auquel on doit la gracieuse silhouette de Jean-Jacques herborisant à Ermenonville, si souvent reproduite, et dont nous donnons, en tête de ce volume, une des plus authentiques épreuves — Jean-Jacques s'y détache sur le décor du petit pont et du pavillon qu'il habita à Ermenonville, — notre distingué confrère, le comte de Girardin, l'auteur de la monumentale *Iconographie de J. J. Rousseau* dont il est rendu compte d'autre part, a bien voulu nous communiquer les renseignements suivants qui complètent en partie ceux de Stanislas de Girardin dans ses *Mémoires*, 1828, I, p. 16-17 :

Paris, 28 décembre 1909.

Mon cher collègue,

Vous me demandez une note sur le peintre Mayer qui représenta si bien Jean-Jacques Rousseau, auprès duquel il vécut pendant les derniers jours de la vie du philosophe. Je puise tous les renseignements qui suivent sur lui dans mes archives de famille contenant sur cet artiste de nombreuses notes de René de Girardin et de son fils Stanislas.

Mayer ou Meyer, car il signait tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, (je possède des aquarelles de lui signées des deux façons) était né suivant les uns en 1737, suivant les autres en 1740, à Manheim suivant les uns, à Strasbourg suivant les autres. Suivant mon arrière-grand'père Stanislas, il était né à Strasbourg. C'est là où il commença à dessiner. Il vint à Paris pour se perfectionner et c'est là qu'il fut admis parmi les élèves de Casanova chez lequel il resta huit ans. Il peignait si bien qu'en retouchant un peu ses tableaux, Casanova les faisait passer pour

être de lui et plusieurs de ceux-ci, qu'on prend pour des œuvres de Casanova, sont de Mayer.

En quittant Casanova, il entra comme peintre chez l'ancien duc des Deux-Ponts. Il fit alors surtout du paysage et des fêtes flamandes. C'est le peintre qui approche le plus de Téniers.

Il a dit à mon arrière-grand'père qu'il n'avait copié dans sa vie que deux tableaux. Il n'avait jamais appris l'anatomie et cependant dessinait fort correctement le corps humain.

Après la mort du duc des Deux-Ponts, il ne resta pas avec son successeur qui voulait ne lui faire peindre que des têtes de cerfs.

Il revint à Paris où il eut alors beaucoup de réputation. Il entra chez le marquis René de Girardin comme peintre. Il y vécut deux ans et y mourut, à Ermenonville, le 5 juin 1779. Il y fut enterré dans une petite île aux environs du château, île qui se trouvait dans le petit étang près de celle des Peupliers où reposa Rousseau[1]. Son corps s'y trouve encore.

Il était luthérien, d'humeur facile et gaie. Il était très aimé de tous ceux qui le connaissaient. Il était complaisant avec tout le monde. Il dessinait fort bien et avait un très joli coloris. Il n'était pas de l'Académie quoiqu'ayant une très grande réputation. Il allait en être ; il travaillait à son tableau de réception lorsqu'il mourut.

Il mourut, dans des souffrances atroces, d'une maladie qu'il avait contractée dans sa jeunesse « pour ne s'être pas, dit-on, d'après Stanislas Girardin, contenté toujours de dessiner ses modèles ». Pendant les derniers huit jours de sa vie, enfermé dans sa chambre, ne voulant voir personne, on l'entendait crier de douleur dans tout le château.

Il exposa plusieurs fois et entre autres un tableau représentant « l'Ile où est enterré Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville » (au Salon de la Correspondance, en 1779). Ce tableau appartient à Monsieur le vicomte de Vaulogé qui le tient de famille. Monsieur le Vicomte de Vaulogé possède aussi un fort beau pastel qui lui vient de famille et qui, d'après la tradition, est le portrait de

[1] «...Sur la pointe d'une île qui s'avance dans ses eaux [du lac], vous apercevez un petit monument, dont une partie est cachée par les buissons; il porte cette inscription:

» Hier liegt George-Friderich Mayer, aus Strassburg geburtig, er war ein geschickter mahler und ein redlicher mann.

» Ci-gît George-Fréderic Mayer, né à Strasbourg; c'était un peintre habile et un honnête homme» (*Itinéraire des Jardins d'Ermenonville*, 1788, p. 28.)

Mayer. Mayer était aussi un fort bon graveur à l'eau-forte. Il a gravé entre autres : « Le saut de Borzelbaum », « La nouvelle troupe de danseurs. »

Voici, mon cher collègue, tout ce que je puis vous dire sur le peintre Mayer ; j'espère que cela vous suffira.

Recevez, je vous prie, mon cher collègue, les assurances de mes sentiments les plus distingués.

Comte de Girardin.

BIBLIOGRAPHIE

COMPLÉMENT POUR LA BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1907

FRANCE

Le Gaulois du Dimanche, Supplément hebdomadaire, littéraire et illustré, 13-14 avril 1907 : Baron MORAND, *Mes vieux papiers. La mort de J. J. Rousseau.*

L'auteur de cet article publie des notes de son trisaïeul, M. Chariot, commissaire-priseur à Paris, — qui fut « l'ami et le conseiller » de Thérèse Levasseur, — notamment une requête signée par elle pour solliciter la faveur d'être placée « sur la liste des protégés » de Catherine de Russie. Doubrowsky, secrétaire de l'ambassade russe à Paris, promit d'envoyer cette supplique à l'impératrice. Dans l'entretien qu'il eut à cette occasion avec Thérèse, au mois d'octobre 1790, en présence de M. Chariot, qui en rédigea « un compte rendu, certifié par lui véritable, » Doubrowsky prétendit que sa souveraine possédait seulement deux portraits d'hommes célèbres, dont l'un était celui de Rousseau. Il ajouta : « Vous ignorez, Madame, qu'il existe à Pétersbourg une Société de J. J. Rousseau ; que cette Société s'occupe de rechercher à grands frais les manuscrits des grands hommes ; qu'elle m'a chargé de lui procurer tous ceux de votre époux que je pourrai découvrir. J'ai été chez un libraire de Paris, que l'on m'a indiqué et chez lequel j'en ai trouvé un, qui a servi à l'impression et qui est absolument perdu par la malpropreté des ouvriers. Si vous en avez quelqu'un, je traiterai avec vous à un prix dont vous serez très contente. »

Bien que Thérèse détînt encore les *Confessions* et peut-être d'autres papiers, elle déclara n'avoir plus aucun manuscrit. Puis, sur la demande de Doubrowsky, elle consentit à dicter, « pour lui et pour la Société de J. J. Rousseau à Pétersbourg, » une relation détaillée des derniers moments du philosophe. M. Morand en donne le texte, daté du 30 octobre 1790. C'est une version inédite, qu'il est intéressant de comparer avec celles qu'on connaissait déjà, notamment avec la lettre de Thérèse à Corancez, du 27 prairial an VI (15 juin 1798).

Mais pour admettre l'existence, en 1790, d'une « Société de J. J. Rousseau » à Saint-Pétersbourg, il faudrait qu'elle fût attes-

tée par ailleurs, car si la bonne foi de M. Chariot paraît incontestable, on peut conserver des doutes légitimes sur celle de Pierre Doubrowsky. Ce dernier est connu pour avoir été à Paris, de 1780 à 1800, un collectionneur insatiable, qui sut profiter des nombreuses occasions que la Révolution mettait à sa portée. Il emporta en Russie et vendit au gouvernement une série importante de volumes et de documents anciens, comprenant entre autres des manuscrits précieux de Saint-Germain-des-Prés, des recueils de dépêches royales ou diplomatiques, des papiers provenant de la Bastille, etc. On est donc fondé à supposer qu'en s'adressant à Thérèse Levasseur, il agissait tout simplement pour son propre compte. [Th. D.]

HONGRIE

J. J. Rousseau. *A beszéd Keletkezése* [L'origine de la langue], fordította Dr Rédei Rezsö, bevezetés gyanánt: *Miert dallamos a magyarnyelv* (*magyar onomatopoeia*), irta Drumár János, Debreczen, Sz. kir. Város Könyonyomda-vállalata 1907, in-8, 138 pp.

Préface de M. János Drumar (p. 3-18), et dissertation introductive du même sur « une onomatopée hongroise » (*Pourquoi la langue magyare est mélodique*) où l'auteur applique à un cas spécial les idées de Rousseau sur la langue.

ITALIE

Rivista di filosofia e scienze affini, Padova, ottobre-dicembre 1907 : R. Mondolfo, *Il Contratto sociale e la tendenza comunista in J. J. Rousseau.*

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1908

ALLEMAGNE

Jean-Jacques Rousseaus *Glaubensbekenntnis des savoyischen Vikars*, ins Deutsche übertragen, mit einer Vorrede und einem Anhange versehen, von Dr J. Reinke, prof. a. d. Universität Kiel, Verlag von Eugen Salzer in Heilbronn, 1908, in-8, 119 pp.

Cette traduction de la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, due à un professeur de botanique, se présente elle-même comme

une profession de foi, la protestation d'un savant contre l'athéisme du jour, une manière d'antidote proposée au grand public « contre l'insanité des écrits de Nietzsche et de Häckel ». C'est dire qu'elle est écrite dans un sentiment de sympathie profonde et d'admiration pour le génie toujours vivant, toujours actif de Rousseau. Le traducteur reconnaît lui-même qu'elle n'est pas tout-à-fait complète, en ce sens qu'il a négligé certains passages qui faisaient répétition, ou inutiles dans une publication détachée de ce genre. En appendice, des pages d'Adolf Fick intitulées *Religion et Sciences naturelles,* et un fragment d'un discours prononcé récemment par le professeur Reinke à la chambre prussienne des seigneurs, le tout ayant trait également à la querelle du monisme. [A. F.]

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Kulturideale*, eine Zusammenstellung aus seinen Werken mit Einführung von Eduard SPRANGER, übersetzt von Hedwig JAHN, verlegt bei Eugen Diedrichs, Iena, 1908, in-8, 333 pp., un portrait frontispice.

Ce nouveau choix très copieux et fort bien présenté par l'éditeur (sauf la couleur criarde de la couverture), se divise en quatre rubriques : 1° *Caractère et Biographie*, 2° *Etat et Civilisation,* 3° *Morale et Pédagogie,* 4° *Religion et Philosophie,* chaque partie se terminant par un certain nombre de pensées détachées ou « aphorismes ». L'introduction, très soignée, part de la donnée d'un Rousseau « philosophe de la nostalgie » (Sehnsucht), dont l'âme vibrante renouvelle les idées et les sentiments de son époque — raconte sa vie, dont la seconde partie n'est qu'un long regret de la première — enfin caractérise son œuvre dans le double champ de la psychologie et de l'histoire, le tout d'une manière qui dénote la familiarité de l'auteur avec les ouvrages du philosophe et une haute idée du rôle joué par celui-ci : « Ce que Rousseau a été pour la vie intellectuelle allemande, aucune description ne réussirait aujourd'hui à le rendre d'une manière complète. » Ainsi s'achève l'introduction, au moment où elle vient de signaler l'appui fourni par l'Allemagne à notre Société. [A. F.]

Jean-Jacques ROUSSEAUS *Briefe*, in Auswahl herausgegeben von Friedrich M. KIRCHEISEN, Greiner und Pfeiffer, Stuttgart, s. d. [1908], in-8, 169 pp. (Collection des *Bücher der Weisheit und Schönheit.*)

Le dernier choix de lettres de Rousseau, traduites en allemand, par Fr. Wiegand, a été publié en 1872. Celui qu'a fait M. Friedrich M. Kircheisen s'en distingue par le souci d'éclairer la biographie de Rousseau au moyen de sa correspondance, en variant autant que

possible les correspondants, en empruntant des lettres à tous les moments de la vie de Rousseau et en les répartissant, selon les principales périodes de cette vie, en cinq chapitres : I, Jeunesse et années nomades (4 lettres) ; II, Débuts de la célébrité (15) ; III, l'Ermitage et Montmorency (22) ; IV, l'Exil en Suisse et en Angleterre (17) ; V, Soir de la vie (12).

Chacune de ces cinq portions de la correspondance est précédée d'un court résumé biographique. Le volume se termine par quelques pages de notes explicatives, mais il y manque un index des lettres reproduites, qui permettrait au lecteur de retrouver aisément les plus intéressantes.

Si le traducteur s'est en général heureusement acquitté d'une tâche malaisée, on doit signaler à l'éditeur plusieurs erreurs dont quelques-unes sont graves. Il les eût évitées en consultant de plus près les érudits genevois et savoisiens. Au tome II des *Annales* (p. 179; p. 181, note 3) il aurait par exemple trouvé l'indication de la date exacte de la lettre de Rousseau à son père (p. 12 du recueil) qui est de 1736, et de celle de Mlle Serre (p. 17) qui est de juin 1735, et aurait donc dû passer avant la précédente. Un assez grand nombre des dates attribuées aux lettres de Rousseau, dans l'édition Hachette, que M. K. a suivie, doivent de même être contrôlées. Faut-il une fois encore marquer la vraie époque du séjour aux Charmettes, qui est de l'année 1738 et non de 1732 ? Cette chronologie des premiers livres des *Confessions* est maintenant définitivement établie (voyez *Annales*, I-III, passim ; Mugnier, *Mme de Warens et Jean-Jacques Rousseau* ; Ritter, *La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau*, travaux trop souvent négligés par les érudits allemands). Parmi les notes explicatives (p. 163 et suiv.), dont quelques-unes manquent de clarté, voici celles qui doivent être rectifiées : note 5, Mme de Warens s'appelait réellement Louise-Françoise de la Tour, dame Loys de Vuarens. Sa famille était vaudoise. Elle est née en 1699 — non en 1700 — et morte en 1762 — non en 1764. — Note 11, Jean-Baptiste Rousseau est né en 1761, non en 1760. — Note 21, Jacob Vernes est mort en 1791, non en 1781. Ce n'est pas lui, quoique Rousseau l'en ait d'abord soupçonné, qui fut l'auteur de l'ignoble *Sentiment des citoyens*, dont le véritable auteur — qui l'ignore encore aujourd'hui ? — était Voltaire. — Note 48, l'Escalade, c'est-à-dire l'attaque perfide de Genève par le duc de Savoie, eut lieu le 11 décembre 1602. — Note 54, M. K. abrège de quarante-sept années la vie de Jacques-Antoine Roustan, qui mourut non en 1761 (année où il fut nommé régent de la 4e classe du collège de Genève) mais en 1808 ! — Note 66, c'est en 1766 que Rousseau passa en Angleterre, en compagnie de Hume, tandis que 1770 est la date de son établissement définitif à Paris.

Il me reste à louer l'élégance de ce recueil de lettres, imprimé sur beau papier et orné de frontispices et de culs de lampes dont quelques-uns sont charmants. [B. B.]

J. J. ROUSSEAU *in seinen Werken.* Bearbeitet von Friedrich M. KIRCHEISEN. Verlag von Robert Lutz, Stuttgart, s. d. (1908), in-16, 282 pp. (Tome 12 de la collection *Aus der Gedankenwelt grosser Geister.*)

Voici, à l'adresse du grand public allemand, un choix de fragments de Rousseau qui se présente en un joli volume, nettement distribué, élégamment imprimé, agréable à manier, facile à consulter. A la table des matières, divisée en sept chapitres : Philosophie et religion ; Pédagogie ; Politique et économie politique ; Théâtre, littérature, musique et science ; Amour de la nature ; Femmes, amour et mariage ; Vie journalière, un index détaillé répond, qui permet d'apprécier la richesse variée des morceaux choisis. M. K. n'a négligé aucune des parties de l'œuvre de Rousseau. Il a fait des emprunts même à *Mon Portrait*, au *Projet d'éducation pour M. de Ste-Marie,* à la *Fiction sur la Révélation.* Seule la correspondance de notre auteur est négligée, et c'est une lacune dans un recueil qui doit évoquer la physionomie complète de l'homme et de l'écrivain. Quant aux « Fragments posthumes » et surtout aux « Pensées » de Rousseau, l'éditeur, puisqu'il accompagne les textes cités de notes explicatives, aurait dû en faire pour expliquer ces références arbitraires.

M. K. est un bon traducteur. Son texte allemand ne déconcerte même pas celui à qui sont familiers le rythme et l'élégance de la phrase de Rousseau. Quant à la netteté et à cette force du style original plus concentrée à mesure qu'on approche de la fin d'une période, il est bien difficile de les reproduire en allemand. Au moins la traduction est-elle scrupuleuse sans servilité.

Une notice biographique de quarante pages ouvre le volume. Signalons à son auteur quelques inexactitudes : — p. 8, il parle de la « patrie suisse » de Rousseau ; — 16, l'aventure du ruban volé ne s'est pas passée dans la maison du comte de Gouvon, et ce n'est pas à cette époque de la vie de Rousseau qu'il convient de parler de « son caractère extrêmement fier » ; — 19, c'est à Lausanne et non à Nyon que « Vaussore » donnait des leçons de musique ; — 20, incertitude sur la date exacte du séjour aux Charmettes ; — 33, la *Dédicace* du *Discours sur l'Inégalité* est de l'année 1754 ; — 34, on ne saurait parler d'une « correspondance active » (*lebhafter Briefwechsel*) entre Voltaire et Rousseau ; — 46, le maréchal de Luxembourg était mort quand Rousseau rentra en France.

Il y aurait lieu de reviser quelques-unes des notes explicatives. Ainsi, p. 104, note 7, à propos de la science livresque, ce n'est pas au chapitre IV du livre III des *Essais* de Montaigne, qu'il faut renvoyer le lecteur, mais au chapitre XXIV du livre I; — 173, la note sur Molière en dit trop ou pas assez; — 206, d'Ivernois n'était pas un ami de Genève, mais de Motiers-Travers.

Ces quelques indications aideraient M. K. à rendre tout-à-fait bonne une seconde édition de son ouvrage. Nous souhaitons qu'elle voie le jour et nous remercions M. K., au nom des rousseauistes, des efforts qu'il fait pour répandre la connaissance des œuvres de Rousseau parmi ce public allemand qui ne les lit pas dans l'original et ne connaît pas beaucoup plus de lui que quelques idées sur l'éducation. [B. B.]

Walther Küchler, Privat-dozent an der Universität Giessen. *Französisch Romantik*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1908, in-8, III-118 pp.

Chap. I: *Rousseau. Saint-Pierre. Madame de Staël.* Dans cette histoire du romantisme retracée d'une plume ingénieuse et rapide en neuf chapitres (auxquels s'ajoute, sous forme de conclusion, une discussion serrée du livre de M. P. Lasserre), Rousseau marque naturellement le point de départ. C'est lui qui rompt avec l'idéal classique de l'homme raisonnable et sociable, et qui restaure dans leurs droits la nature et le sentiment. M. K. montre avec justesse le rôle prépondérant, exagéré même à certains égards, de l'imagination et du sentiment chez Rousseau: « De la sorte, ce qu'il put donner à son temps et aux générations qui l'ont suivi, ce ne fut ni la force ni l'unité de la conscience, mais un divorce intime. Toutefois ce qu'il donna était grand en soi et nécessaire. Ce fut un ébranlement et une secousse, la profondeur après un temps de superficialité. Renouvellement au prix d'amères souffrances intimes, existence intérieure profonde au prix de la faiblesse en présence de la dure réalité. L'importance de son action sur la culture générale ne saurait être amoindrie par le déchirement de son être, auquel est indubitablement due la grande déchirure dans le code moral de la postérité. La révolution dont Rousseau fut la cause, doit être mise en lumière par l'historien penseur dans toute sa légitime puissance et indépendamment du malheur personnel de l'initiateur. » C'est ce que M. K. s'efforce de faire dans une revue rapide de l'œuvre de Rousseau, envisagée du point de vue de la glorification de l'idéal romantique, c'est-à-dire, en dernière analyse, de la glorification du sentiment. On prendra beaucoup de plaisir à lire ces pages pénétrantes et celles qui suivent, où la postérité de Rousseau se trouve dénombrée. On

est seulement surpris de n'y pas voir figurer George Sand au premier rang, en compagnie de Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Chateaubriand, V. Cousin, Lamartine, Victor Hugo, Musset et Vigny. [A. F.]

Odo TWIEHAUSEN (Dr Theodor Krausbauer, Kreisschulinspektor in Wreschen). *Rousseaus Pädagogik und ihre Nachwirkungen bis auf die Neuzeit*, dritte durchgesehene Auflage, Minden i. W., 1908, Alfred Hufelands Verlag (*Lehrer-Prüfungs-und Informations-Arbeiten, Heft 10*), in-8, 71 pp.

Dans un premier chapitre, l'auteur étudie la théorie pédagogique de Rousseau. Il distingue dans cette théorie, une partie « téléologique », à laquelle il ne consacre que deux pages, et une partie « méthodologique ». A propos de cette deuxième partie, il nous parle successivement des idées de Rousseau sur l'éducation physique, sur l'instruction et sur le gouvernement des enfants. — Un second chapitre, beaucoup plus important que le premier, étudie l'influence que les idées pédagogiques de Rousseau ont exercée en Allemagne. Signalons les paragraphes consacrés à Pestalozzi, à Diesterweg, et aux décrets (« Regulative » et « Allgemeine Bestimmungen ») qui ont marqué, pendant le XIXe siècle, l'évolution de l'enseignement dans les écoles prussiennes. [Ch. W.]

Oberlehrer Dr Ernst ZABEL. *Die soziale Bedeutung von J. J. Rousseau's Erziehungstheorie*, Beilage zum Programm des Königl. Gymnasiums zu Quedlinburg, Ostern 1908, H. Klöppel, Quedlinburg a. H., in-4o, 22 pp.

Critique d'actualité: la pédagogie de Rousseau passée au crible de la pédagogie « sociale » des Natorp, Bergmann, etc., ou la pédagogie allemande amenée par son évolution à se retourner contre son premier inspirateur et son idole, c'est à peu près ce que signifie, avec d'autres que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, le travail du Dr E. Z. Les 22 pages de cette docte dissertation aboutissent à la conclusion que c'est au point de vue social précisément que la pédagogie de Rousseau se montre la plus insuffisante, en quoi d'ailleurs elle est de son temps, du siècle orgueilleux du rationalisme pur. Nous avons vu naguère un jeune pédagogue allemand, M. Görland, soutenir à ce sujet l'opinion contraire (Voyez *Annales* 1907, p. 255). [A. F.]

Geschlecht und Gesellschaft, herausgegeben von Karl Vanselow, Verlag der Schönheit, Berlin, Leipzig, Wien, III Band, Heft 4 (avril 1908) : Dr méd. Otto ADLER, Berlin, *Weib und Empfindung*, Sexualstudien ; III, *Frau von Warens*, *La femme de glace*, *Die Kalte Freundin J. J. Rousseau's* (avec trois reproductions d'estampes).

Reproduction sous une forme remaniée de l'étude parue sous le même titre dans l'ouvrage du Dr Adler, *Die mangelhafte Geschlechtsempfindung des Weibes*, Berlin, 1904, in-8, chapitre XII et dernier, p. 191-207. Mme de Warens y est étudiée comme type d'un certain tempérament. Il paraît que pour les « psychologues sexuels », il y a un grand intérêt à savoir si la locataire des Charmettes était frigide « en soi » ou seulement par rapport à Rousseau, grave problème que d'ailleurs le Dr A. renonce à résoudre. [A. F.]

Neue Bahnen, Zeitschrift fur Erziehung und Unterricht, Leipzig, février 1908 : O. KARSTAEDT (Magdebourg), *Jean-Jacques Rousseau auf der Anklagebank.*

« J. J. Rousseau au banc des accusés », défendu avec beaucoup d'énergie, par M. O. K. contre MM. Lemaître (lequel, entre parenthèse, n'a pas fait ses fameuses conférences dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, mais à la Société de géographie, Boulevard Saint-Germain), Lasserre et Cie. M. O. K. oppose avec raison à ce misérable réprouvé de la critique française actuelle, le Rousseau glorieux qui est devenu l'âme de la pédagogie allemande au XVIIIe et au XIXe siècles, et dont l'action reste de l'autre côté du Rhin plus efficace que jamais. [A. F.].

Badische Schulzeitung, Vereinsblatt des Badischen Lehrervereins, des Witwen- und Waisen-Stifts und des Pestalozzi-Vereins, 16 mai 1908 : Eduard OPPEL, *Gœthe und Rousseau als Botaniker.*

Encore un pieux hommage rendu au père de la pédagogie allemande, à propos de l'activité spéciale du botaniste. A vrai dire, dans ce domaine, Jean-Jacques n'a guère laissé la trace que d'un dilettante, mais d'un dilettante de génie. M. O. s'exagère beaucoup le rôle de Rousseau dans la mode des jardins anglais, qui ne lui ont pas été révélés d'ailleurs par son séjour en Angleterre, puisqu'il en parle déjà longuement dans la *Nouvelle Héloïse*. [A. F.]

Dr méd. Gaston VORBERG, Hannover. *Neue Betrachtungen über Jean-Jacques Rousseaus Leiden mit besonderer Berücksichtigung seines 1907 gefundenen Testaments*, sexualpsychologische Studie, Separat-Abdruck aus der *Zeitschrift für Sexualwissenschaft*, 1908, Heft VI, p. 321-334, in-8.

M. G. V. revient sur le sujet délicat traité avant lui par le Dr Roussel (voyez Grand-Carteret, *J. J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*) des causes sexuelles de la neurasthénie de Rousseau, par laquelle, de même que le Dr Régis, il explique toutes les incommodités physiques du philosophe. Le testament, traduit intégralement d'après l'original publié par M. Th. Dufour (voyez *Annales* 1908, p. 334), n'est ici qu'un prétexte, car il n'en est plus question dans la suite de l'article. Bornons-nous à noter que le Dr V. soutient la thèse aventureuse de l'impuissance de Rousseau. On pourrait lui reprocher de n'être pas suffisamment au courant de la littérature du sujet, puisqu'il ignore précisément le mémoire du Dr Roussel qui aurait dû le frapper cependant. Il lui échappe aussi des étourderies. Ainsi ce n'est pas sur la trentième, mais sur la vingt et unième année de Rousseau, en 1733, que tombe son initiation par Mme de Warens. Celle-ci avait alors non pas 42 ans, mais 34, étant née en 1699. [A. F.]

ANGLETERRE

J. J. ROUSSEAU. *Emile, or Concerning Education*, with an Introduction and Notes by Jules STEEG, translated by E. WORTHINGTON, Londres, George G. Harrap and Co, in-8.

Jean-Jacques ROUSSEAU. *The humane philosophy*. Maxims and principles selected and classified by Frederika MACDONALD, MCMVIII (1908), London, J. M. Dent & Co, in-8, x-284 pp., avec un portrait.

Recueil de 509 pensées ou fragments, empruntés pour la plupart à la *Nouvelle Héloïse*, à l'*Emile* et au *Contrat social*, et répartis en 16 chapitres qui peuvent se ramener aux rubriques suivantes : de l'excellence de la nature humaine ; — des fausses et des vraies méthodes du bonheur ; — de la liberté naturelle et civile ; — de l'homme, de la femme, du célibat, du mariage ; — des obligations des pères et des mères ; — de l'éducation ; — de la religion naturelle et surnaturelle. Ce plan ressemble à celui qu'avait conçu l'abbé de la Porte quand il publia, en 1763, à Amsterdam, *Les Pensées de J. J. Rousseau, citoyen de Genève*. Mais les intentions des deux éditeurs sont différentes. L'éditeur anglais a pris le soin d'indiquer dans un index la provenance de chaque fagment ou de chaque série de fragments. Enfin il a com-

mente en des notes instructives (p. 273-281) le sens et la portée véritables de quelques-unes des plus fameuses théories de Rousseau, ainsi sa théorie des droits, sa doctrine de la volonté générale, l'évolution de sa pensée sur le rôle du père dans l'éducation et quelques-uns des préceptes de sa pédagogie.

Pour établir les cadres d'un pareil recueil et pour les remplir exactement, pour n'oublier aucun des points essentiels de la pensée de Rousseau sans sortir des limites de sa philosophie de l'homme naturel, pour échapper enfin, dans le choix des fragments, au parti-pris ou au caprice, il fallait cette connaissance étendue et ce loyal amour de l'œuvre de Rousseau dont Mme M. a donné bien des exemples. Nous nous demandons seulement pourquoi Mme M. a si souvent morcelé en petits paragraphes distincts et même parfois séparés par d'autres paragraphes glissés au travers, des pages de Rousseau qui eussent gagné à être fidèlement reproduites dans leur suite. On doit néanmoins souhaiter que ce livre se répande largement dans le public anglo-saxon auquel il est d'abord destiné, et qui connaît mal, qui juge sommairement et souvent injustement l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat social*.

Mais Mme M. a une ambition plus vaste que sa préface expose sans réticences : ce recueil doit prouver, par les paroles mêmes de Rousseau, que le jugement des plus connus des critiques français ou anglais est sans valeur, en dépit de tout leur talent, puisqu'ils lui ont attribué des doctrines qui ne sont pas les siennes ; il doit en même temps restaurer dans ses grandes lignes sa véritable « philosophie de la vie », que cinquante années d'une critique fausse ont défigurée. Mme M. a raison de protester contre les erreurs, les jugements superficiels, les commentaires mal informés de tant d'écrivains du XIXe siècle. Il est certain que ses efforts contribueront à les redresser. Il est certain aussi que les érudits et les critiques savoisiens et suisses romands travaillent depuis longtemps à remettre dans le vrai le caractère, la vie et la pensée de Rousseau[1]. Leur œuvre, faite de science et de conscience commence à porter ses fruits. Ceux qui s'inspirent de leur exemple applaudissent Mme M. quand elle conseille l'étude directe, sans intermédiaires intéressés, des écrits de Rousseau, et leur ambition est, comme la sienne, de les rendre tous plus accessibles au lecteur affranchi. [B. B.]

[1] Voyez par exemple, le recueil trop peu connu de conférences adressées au public cultivé : *J. J. Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui*, Genève, 1878.

Jean Jacques Rousseau. *The morals of Rousseau*, London, Sisley's, L T D, s. d. [1908], in-12, xx-265 pp.

Symptôme intéressant d'un éveil d'attention de la part des lettrés anglais pour Rousseau, ce choix de courts fragments de son œuvre et de pensées détachées doit présenter l'ensemble de ses idées morales. Il est précédé d'une notice biographique par M. Claude Mortemart, où l'on voudrait rencontrer moins d'erreurs de fait et de jugement, et d'une « liste des principaux écrits de Rousseau » dressée non sans fantaisie (ainsi : *Les Thèses galantes* pour *Les Muses galantes*). Quant aux fragments, au nombre de 72, ils sont groupés en deux parties sous les rubriques *Dieu* (53) et *Homme* (19), sans qu'on se rendre bien compte pourquoi, par exemple, l'article « Coquetterie » est rangé dans la première. Si l'éditeur avait respecté l'ordre chronologique et s'il avait pris le soin d'indiquer après chaque fragment sa référence, il eût permis au lecteur de suivre l'évolution de la pensée morale de Rousseau. [B. B.]

J. Churton Collins. *Voltaire, Montesquieu and Rousseau in England,* London, Eveleigh Nash, Fawside House, 1908, in-8, viii-292 pp., portraits.

Rousseau in England [p. 182-271 ; portrait de Rousseau par Wright, de Derby ; vue de Wooton Hall ; vue de la grotte de Rousseau à Wooton]. — Le séjour de Rousseau en Angleterre est le point central de sa vie ; les persécutions qui le chassèrent du continent, autant que ses écrits, lui avaient valu dans ce pays une haute estime et une curiosité sympathique ; elles le décidèrent à accepter les offres réitérées de Lord Keith et à profiter de l'amabilité de Hume. Son arrivée à Londres, à peine signalée, lui attire mille visites et attentions que ne découragent point ses façons excentriques. Hume se prodigue : il veut obtenir une pension du roi pour son ami et lui trouver une résidence selon son cœur. Dans leurs entrevues fréquentes, une scène étrange rappelle à Rousseau une autre scène, non moins bizarre et pénible, dont Hume aussi fut le triste auteur, en France, au cours du voyage en commun. Fortifiée par la publication de la lettre de Walpole, la défiance devient certitude ; Rousseau se croit victime d'un vaste et infernal complot dont Hume est le sbire en Angleterre : la célèbre querelle éclate. Retentissement prodigieux en Europe ! polémique des deux prinpaux intéressés et de leurs partisans ! Cette affaire gâtait pour Jean-Jacques le séjour champêtre à Wooton et exagérait encore sa susceptibilité ; la folie approchait ; un rien le décida à quitter le royaume.

Plusieurs pages de conclusion sont consacrées à analyser le caractère de Rousseau, à dépeindre les conditions favorables de son installation et l'agrément de ses relations, à l'opposer à Voltaire anglomane, à souligner l'ennui irréductible de sa correspondance, à esquisser l'influence médiate et peu sensible des écrivains anglais sur son génie.

Des nombreux articles consacrés à cet ouvrage, aucun n'atteint l'ampleur ni l'exactitude d'analyse de celui de M. de Wyzewa dans la *Revue des Deux-Mondes*, juin 1908. Tous, sauf ce dernier, vantent les détails inédits dont l'auteur anglais enrichit ce chapitre de la vie de Rousseau. Pourtant, à la lecture, on s'étonne de l'absence de recherches sérieuses dans les bibliothèques du Royaume-Uni, absence d'autant moins excusable que cet ouvrage resta dix ans sur le métier. Nous paraissent inédits deux noms : *White Hart*, auberge où Rousseau logea à Spalding, *Jessop*, docteur de la même ville qui fut son correspondant occasionnel.

M. Collins l'indique lui-même : Burton et M. Morley ont fourni des indications considérables et intéressantes sur la *Querelle*, à l'exclusion du séjour à Wooton où Howitt avait recueilli (en 1840) les dernières traditions relatives à *Ross Hall*. — M. Birbeck Hill, dans ses notes aux lettres de Hume à Strahan, donne plusieurs détails complémentaires que M. Collins semble ignorer. Ici, notre auteur aurait été bien avisé de signaler l'erreur unanime des biographes qui placent tous Wooton en Derbyshire et non en Staffordshire, et font résider Rousseau à Chiswik chez un fermier. Autre erreur de détail : Garrick ne joua pas trois, mais deux rôles dans la soirée de gala du 23 janvier (p. 203) ; ce sont là des points que nous traiterons plus longuement dans une autre occasion.

La partie la plus intéressante du travail de M. Collins étudie les causes de la bizarre conduite de Rousseau. Il arriva en Angleterre déséquilibré et en repartit irresponsable de ses actes et de ses paroles, l'esprit et le cœur torturés de chimères, le caractère amoindri et morbide. Le monde a de telles obligations à Rousseau qu'en bonne justice il appréciera son activité selon qu'elle se déploya avant 1766 ou après cette date fatale. Malheureusement pour Rousseau, il est connu et jugé surtout par la *Querelle* et par les *Confessions*, œuvre de dégénérescence (p. 183-184) — Il nous semble qu'il eût fallu prouver que cette œuvre-ci et cette circonstance-là ont valu à Rousseau sa renommée, affirmation qu'une enquête rigoureusement conduite eût annulée, ou nommer les gens qui, pour prononcer une condamnation, considèrent deux éléments d'information alors qu'il y en a cent, ou encore dire quand et où vécurent ces juges ; serait-ce dans l'An-

gleterre éprise de Julie, admiratrice de la *Lettre sur les spectacles*, étonnée de l'*Emile*, choquée du *Contrat social*? (p. 194, 195). — Comment donc expliquer Rousseau? Au lieu de faire de son caractère après 1766 le simple aboutissant de son naturel, ce qui serait vouer Jean-Jacques à une infamie éternelle, M. Collins y voit le résultat d'une maladie mystérieuse : la gloire du philosophe est intacte (p. 185.) Pourquoi, dès lors, demanderons-nous à l'auteur, blâmer le pauvre grand homme de vouloir exalter son génie par le « truc » d'une vie extérieurement dénuée de confort (p. 206); pourquoi relever dédaigneusement ses inconséquences (p. 209), dont plus d'une ne prouve rien sinon la toute puissance de l'émotion sur l'intelligence, au point d'en faire « un égoïste morbide, hystérique et sentimental, » (p. 269), un logicien, un maniaque dont les accès puisent une intensité poignante dans une absolue sincérité (p. 231). A contempler Rousseau, M. Collins éprouve l'embarras d'un honnête homme en face d'une énigme intellectuelle et morale, et d'un patriote à l'égard d'un étranger qui refuse d'apprendre à connaître ses hôtes (p. 265-269).

L'ouvrage de M. Collins réunit en un tout de lecture agréable des faits déjà connus et expose avec aisance au grand public ce que fut Rousseau durant ce séjour mémorable. [L.-J. C.]

Gabriel Compayré. *Jean-Jacques Rousseau and Education from Nature,* translated by R. P. Jago, London, George G. Harrap and Company [ou New-York, Thomas Y. Crowell and Co], 1908, in-8, VIII-120 pp., un portrait frontispice.

Le traducteur exact de ce petit ouvrage paru en 1901, chez Delaplane, aurait pu mettre au moins la bibliographie au courant des publications plus récentes. [A. F.]

Francis Gribble. *Rousseau and the Women he loved,* London, Eveleigh Nash, Fawside House, 1908, in-8, XXI-443 pp.

M. Francis Gribble, qui a écrit un livre sur les amants de Madame de Staël et un livre sur les amants de George Sand, ne pouvait manquer d'étudier surtout en Rousseau « les femmes qu'il aima ». A vrai dire, on chercherait en vain dans ce fort volume, imprimé avec soin, sur beau papier, avec sept portraits hors texte, des détails biographiques inédits sur les amies de Jean-Jacques, ou une analyse psychologique affinée et neuve des sentiments qu'elles inspirèrent à Rousseau ou qu'elles éprouvèrent pour lui.

Le livre que nous annonçons est simplement, sous un angle spécial et peu accentué, une esquisse biographique puisée à la source des *Confessions* contrôlées, rectifiées, et quelquefois con-

tredites à tort, par les recherches récentes, de valeur si diverse, de MM. E. Ritter, A. de Montet, A. de Montaigu, Léo Claretie, A. Jansen, et de feu F. Mugnier et Fritz Berthoud.

Ecrivain brillant, dont la prose élégante et vive entraîne et charme le lecteur, M. F. Gribble ne nous paraît doué ni d'un sens critique bien sûr, ni d'un souci exagéré de l'exactitude historique. Une critique minutieuse relèverait dans son séduisant exposé maintes petites erreurs de fait qu'une lecture plus attentive de ses auteurs lui eût aisément épargnées.

Certains de ses jugements détonnent comme une fausse note dans l'ensemble peu original, mais assez juste de son exposé. Ainsi nous avons un peu de peine à admettre que l'idylle de Chambéry soit peinte par Rousseau dans la manière et dans le sentiment de Watteau. On aura plus de peine encore à comprendre pourquoi l'écrivain anglais s'efforce de démontrer que Mme de Warens n'a pas été la maîtresse de Jean-Jacques, ou à peine. Le séjour à Venise est interprété dans le sens le plus défavorable à Rousseau, sur l'autorité du livre récent de M. A. de Montaigu, dont M. Théophile Dufour à fait, ici-même, bonne et prompte justice. L'importance du séjour de Rousseau à Genève en 1754 a complètement échappé à notre auteur. Enfin et surtout, on doit regretter qu'en toute occasion, quand deux interprétations sont possibles, M. F. Gribble choisisse toujours la moins favorable à la conduite et au caractère de Jean-Jacques. En revanche, sur certains points particuliers, spécialement sur la vraie nature des relations qui attachèrent Jean-Jacques à Thérèse, et sur les théories récentes émises par le Dr Roussel ou Mme Macdonald sur les enfants de Rousseau, M. F. Gribble nous semble avoir vu juste et parlé avec bon sens.

Son livre, qui n'ajoute rien à ce que nous savions et à ce que nous pouvions supposer de l'histoire sentimentale de Rousseau, sera sans doute accueilli avec faveur en Angleterre, tant par ses qualités de forme que par l'attitude plutôt malveillante pour Jean-Jacques que l'auteur a cru devoir adopter à la suite de Morley et de tant d'autres critiques d'Outre-Manche. [G. V.]

The Fortnightly Review, Londres, août 1908: Francis Gribble, *Rousseau at Venice.*

L'auteur de cet article, qui nous juge de très haut, ne paraît pas trop bien nous connaître, non plus que nos publications. Et cela est encore plus regrettable pour lui que pour nous, car son

sens critique a visiblement besoin d'être éveillé. Par exemple, s'il avait lu la note de M. Th. Dufour parue dans le t. I de nos *Annales*, p. 305, sans doute se serait-il moins aveuglément fié à la brochure de M. Aug. de Montaigu, qui lui a fourni toute la matière de son article, transformé en une manière de réquisitoire sans mesure, partant sans valeur, contre Rousseau. [A. F.]

BELGIQUE

Het Boek, Maandschrift voor Boekenvrienden, Bruxelles, mai-juin, 1908: Jan van den Arend, *Jean-Jacques Rousseau.*

Nous rendrons compte de ce premier article écrit par un ami de notre œuvre et un lecteur éclairé de nos *Annales*, quand la suite aura paru.

ESPAGNE

Rafael Altamira. *Cosas del Día, crónicas de literatura y arte*, F. Sempere y Compañía, editores, Calle del Palomar núm. 10, Valencia, s. d. (1908), in-8, vi-241 pp.

P. 134-144: *Rousseau.* — Dans cet article écrit à propos de la souscription ouverte pour le monument de Montmorency, le distingué professeur de droit à l'Université d'Oviedo met en lumière l'importance de l'œuvre de Rousseau pour notre époque, et signale les manifestations récentes qui la confirment aux yeux du grand public: les conférences J. Lemaître, les travaux des principaux juristes allemands sur le *Contrat social*, enfin la fondation de la Société J. J. Rousseau. L'article se termine par un vœu auquel nous nous associons de tout cœur, c'est que quelque érudit espagnol — pourquoi ne serait-ce pas M. Altamira lui-même? — entreprenne une étude approfondie, accompagnée d'une bibliographie, sur la diffusion des idées de Rousseau en Espagne au XVIIIe siècle et dans la première moitié du XIXe. M. Altamira signale dans le domaine pédagogique, comme un témoin important de l'influence de Rousseau au delà des Pyrénées, l'*Historia de la vida del hombre* du Jésuite Hervás y Panduro. [A. F.]

Ateneo, Madrid, janvier 1908, p. 22-39: Andrés González-Blanco, *La Música, á propósito del libro de un musicógrafo español.*

Le début de cet important article fait de larges emprunts aux écrits de Rousseau qu'il appelle en témoignage. [A. F.]

FRANCE

Edmond Parisot, docteur ès lettres, et Félix Henry, directeur d'Ecole normale. *Les meilleures pages des écrivains pédagogiques, de Rabelais au XXe siècle.* Préface de Jules Payot, recteur de l'Académie d'Aix, Paris, 1908, A. Colin édit., in-16, xii-364 pp.

P. 110-111, 124-127, 145, 147, 162-164, 171-173, 183-184, extraits de l'*Emile*. — P. 361, courte notice sur Rousseau pédagogue. [L. P.]

L'Esprit de J. Barbey d'Aurevilly, *dictionnaire de pensées, traits, portraits et jugements tirés de son œuvre critique*, préface par Octave Uzanne, Paris, edit. de la Société du *Mercure de France*, 1908, in-16.

P. 286-287 : Jugements sur Rousseau. Cf. p. 113 : Un mot sur Mme d'Epinay. [L. P.]

Albert Bazaillas, professeur de philosophie au lycée Condorcet, docteur ès lettres. *Musique et Inconscience, introduction à la psychologie de l'inconscient,* Paris, Félix Alcan édit., 1908, in-8, vi-320 pp.

P. 254-258, dans le chapitre intitulé *La psychologie de l'inconscient*, l'auteur est amené à s'occuper de Rousseau qui lui semble « offrir le tableau du moi subconscient parvenu au point culminant de la finesse et de l'acuité. » Après avoir relevé dans les *Confessions*, et surtout dans l'ouvrage intitulé : *Rousseau juge de Jean-Jacques*, des analyses pénétrantes du moi inconscient, l'auteur résume sa pensée dans une page qui annonce une façon nouvelle d'envisager l'art de Rousseau, considéré « au même titre que la musique », comme un art de l'inconscient. « Rousseau renverse le système convenu du moi de la réflexion pour se transporter jusqu'au point redoutable où la conscience se fond avec les éléments sauvages et spontanés de la nature. Ce qu'un tel art nous révèle de capricieux et de fantasque, son exaltation, son délire, son ivresse, cette superposition continuelle de la rêverie au réel, ne sont que les procédés de la vie inconsciente quand, saisie au delà du tournant où elle s'infléchit vers la pensée, elle présente encore la forme d'une puissance élémentaire qui nous renouvelle et nous enchante. Ce ravissement, qui fait le charme si insinuant de Rousseau, ne serait point compris, si on l'envisageait au point de vue d'un art de l'intellectualité symétrique et froid. Aussi bien

est-ce le moi de l'inconscient que Rousseau vient déchaîner et qu'il soulève par un magique appel. Il restera toujours celui qui a vu en l'homme une vie sourde et comprimée, souffrant de ne pouvoir formuler son rêve. Il a pratiqué le dédoublement redoutable des forces affectives et des forces intellectuelles. En affranchissant les premières, pour nous permettre d'en jouir dans ce qu'elles ont de vertigineux et de charmant, il aura soulevé du fond de la nature humaine une énorme vague de sensibilité, et l'équilibre ordinaire de l'homme en est encore ébranlé. Mais si l'ordre social a peut-être à redouter les conséquences d'une telle dissociation, elle ne saurait que profiter à la psychologie, mise ainsi en mesure de soupçonner un nouveau champ d'expérience. » [Max. BUFFENOIR.]

Paul BONNARDOT. *Méthode d'éducation susceptible de former les élites, accompagnée de citations de tous nos auteurs critiques français et étrangers des XVIIIe, XIXe et XXe siecles, avec fac-similé d'une lettre autographe inédite de J. J. Rousseau, et sa Statue à Genève,* Librairie ancienne et moderne George Crès, Paris, 1908, in-18, XIII-107 pp.

Ce petit volume d'une composition un peu déconcertante, mais qui dénote un véritable culte pour la personne et l'œuvre de Rousseau, renferme, p. 40-70, une ample collection de jugements anciens ou récents sur le philosophe de Genève, p. 71-107, un certain nombre de documents concernant la manifestation du *Censeur* à la Sorbonne en 1907, les conférences de J. Lemaître, l'inauguration de la statue de Montmorency, et la souscription du monument d'Ermenonville. La lettre à la marquise de Verdelin du 5 novembre 1760, dont le fac-similé ouvre le volume et qui, à nos yeux, en fait presque tout le prix, n'est pas « absolument inédite », puisque Rousseau lui-même en a transcrit le début dans les *Confessions*, livre X ; mais elle n'en constitue pas moins telle quelle un document nouveau dont on ne saurait assez féliciter l'heureux propriétaire. [A. F.]

Hippolyte BUFFENOIR. *Causeries familières sur Jean-Jacques Rousseau. A propos du monument d'Ermenonville,* Paris, aux bureaux de l'Athénée, 1908, in-8, 44 pp.

Ces causeries écrites de la plume autorisée que l'on sait, ont pour objet : 1° J. J. Rousseau et la haute société de son temps, 2° J. J. Rousseau et les femmes, 3° Les derniers jours de J. J. Rousseau, Ermenonville. La partie la plus nouvelle, le récit d'une visite de Rousseau à l'aubergiste des *Deux Anges*, à Dom-

martin, fait par le petit-fils de l'aubergiste, M. Victor Offroy (cf. *Annales*, III, 302), en a été resservie par M. B. lui-même aux lecteurs du *Journal de Genève*, 19 octobre 1908, dans un article intitulé *Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville*. [A. F.]

Gabriel COMPAYRÉ. *L'éducation intellectuelle et morale*, Paris, Paul Delaplane édit., s. d. (1908), in-16, x-456 pp.

Au début de cet ouvrage, M. C. se pose, à propos de J. J. Rousseau et de son contradicteur récent, M. J. Lemaître, la question de « l'éducation générale et l'éducation professionnelle. » Faut-il sacrifier la seconde à la première, comme Rousseau semble nous y inviter, ou la première à la seconde, comme le suggère M. J. Lemaître ? Ni l'un, ni l'autre. Elles sont toutes deux nécessaires. Rousseau notamment a eu raison de « rappeler à l'homme qu'il a une destinée personnelle » ; mais il a eu tort de se « trop cantonner dans l'absolu », l'« homme en soi », n'étant qu'une chimère. [A. F.]

Duchesse de DINO. *Souvenirs*, publiés par sa petite-fille, la comtesse Jean de Castellane, Paris, Calmann-Lévy édit., s. d. (mai 1908), in-8, 363 pp.

P. 134 : La jeune princesse Dorothée de Courlande, future duchesse de Dino, est soumise, par sa gouvernante allemande, passionnée pour l'*Emile*, au régime sanitaire de l'*Emile*, à quoi elle dut le rétablissement de ses forces et une excellente santé. P. 276-290, en appendice, reproduction de la partie du livre II de l'*Emile* où ce régime se trouve exposé. [A. F.]

Louis DUCROS, doyen de la Faculté des Lettres d'Aix. *Jean-Jacques Rousseau. De Genève à l'Hermitage (1712-1757)*, Paris, Fontemoing édit., 1908, in-8, 418 pp.

Exceptionnellement, il sera rendu compte seulement dans les *Annales* de 1910, de cet important ouvrage sur lequel M. Eugène Ritter a bien voulu se charger de préparer une étude approfondie.

L'ECOLE D'ART (Ecole des hautes études sociales). *Histoire du paysage en France*, Paris, librairie Renouard, H. Laurens, édit., 1908, gr. in-8, VIII-323 pp.

P. 153 : *Le paysage au XVIIIe siècle après Watteau*, par M. Léon DESHAIRS. Le § 2 qui traite du « sentiment de la nature dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : la littérature pittoresques, les jardins anglais, les voyages », fait intervenir R. de Gi-

rardin, disciple de Rousseau à Ermenonville (p. 79), et Rousseau lui-même dont l'influence sur les peintres et paysagistes de l'époque est caractérisée en quelques lignes (p. 177). Les livrets des Salons témoignent que pour eux aussi l'île des Peupliers est devenue un lieu de pèlerinage. [A. F.]

Emile FAGUET, de l'Académie française. *Le Pacifisme*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1908, in-16, 400 pp.

P. 28-31. Rousseau critique avec bon sens le projet de « Paix perpétuelle » de l'abbé de Saint-Pierre. — 31-35. Son avis sur le fond de la question. La guerre est inévitable. Une « république confédérative des petits Etats » pourrait quelquefois l'arrêter. [L. P.]

Abel FAURE. *L'Individu et l'esprit d'autorité du Moyen-Age à la loi Falloux*, Paris, Stock édit., in-16, 320 pp.

P. 125-142. Action de Rousseau sur son siècle. Il le reflète tout entier dans le domaine du sentiment, comme Voltaire l'exprime tout entier dans le domaine des idées. Individualisme du siècle : sentiment violent d'indignation contre les inégalités sociales, consacrées par les institutions. Ce sentiment crée théoriquement l'égalité sociale. Par une fausse déduction, il conclut à l'égalité naturelle, et se rencontre avec l'erreur initiale de la philosophie sensualiste. Rousseau rend au siècle ce qu'il en a reçu, mais il le domine. Il pose la base de l'éducation individualiste, négative, progressive. Analyse de l'*Emile*. La partie générale du système de Rousseau, c'est l'éducation négative de l'enfant de cinq à douze ans. Rousseau a posé les bases indestructibles de l'éducation rationnelle. Il se rattache ainsi à Rabelais : avec l'un comme avec l'autre, c'est le naturel qui se substitue à l'artificiel. Dans la deuxième phase de l'éducation, l'Educateur remplace la Nature, et c'est Montaigne que Rousseau rappelle alors. Influence de Rousseau éducateur. En France, l'*Emile* fut admiré ou combattu, mais ne fut pas mis en pratique. Il le fut en Allemagne : les idées de Rousseau ont présidé à l'établissement des Instituts pédagogiques de Basedow et de Pestalozzi. — P. 144. Rousseau est le plus grand des écrivains philosophes. Tout le XVIIIe siècle tourne dans le cercle de ses idées pédagogiques. [L. P.]

Baron de FRÉNILLY, pair de France. *Souvenirs (1768-1828)*, publiés avec introduction et notes par Arthur CHUQUET, Paris, Plon-Nourrit & Cie édit,. 1908, in-8, XIX-558 pp.

P. 20, le « trio » des Girardin aux Tuileries; — 21, le mot de Rousseau « Adieu, rôti ! » à propos d'une occasion semblable ; — 26, l'allaitement des « pauvres victimes de Rousseau » dans les salons ; — 43, pèlerinage à Ermenonville ; mot de Gustave III sur le tombeau : « J'achèterais bien volontiers ces peupliers-là pour Stockholm pourvu qu'on ne me donne pas le tombeau par dessus le marché » ; — 44, éducation inspirée de Locke et de Rousseau, « dont, en somme, je me suis bien trouvé » ; — 54, voyage en Suisse, en commençant par Môtiers-Travers ; — 177 à 179, visite à Chenonceaux ; l'allée de Sylvie ; la galerie du *petit château* habitée par Rousseau et ses élèves ; mot de Mme Dupin : « C'était un vilain coquin » ; silence de Mme d'Houdetot ; cf. p. 214, sur Mme Dupin ; — 232 à 235, 250 à 254, 277 à 280, la société de Mme d'Houdetot sous le Directoire et le Consulat, dans le Marais et à Sannois ; — 239 à 240, pèlerinage à l'Ermitage de Montmorency ; — 334, mort de Mme d'Houdetot. *Nota :* le baron de F. est un témoin passionné, fort sujet à caution. L'index à la fin du volume est incomplet. [A. F.]

Henry GAILLARD DE CHAMPRIS, professeur à l'Ecole préparatoire Sainte-Geneviève et à l'Ecole Massillon. *Sur quelques Idéalistes, Essais de Critique et de Morale.* Paris, Bloud & Cie édit., 1908, in-16, 283 pp.

P. 83-108 : *La Philosophie religieuse de J. J. Rousseau.* Religiosité de Rousseau. Il est croyant. Sur quel fondement? Il faut le demander : 1° à la Profession de foi du Vicaire savoyard ; 2° à la Correspondance. — Les mouvements cosmiques attestent une volonté première, nécessairement intelligente. Apologétique oratoire et lyrique. Harmonie, ordre universels. Optimisme. L'objection du mal physique n'embarrasse pas Rousseau : il le nie, ou le déclare nécessaire à l'ordre général. (L'auteur signale en passant, p. 93, note, une curieuse analogie entre la théorie de Rousseau sur le « mal particulier », et une opinion émise par un personnage du *Torrent*, de M. Maurice Donnay). Quant au mal moral, il est le gage de la liberté. Spiritualité et immortalité de l'âme, simplement établies sur le « jugement interne » ou bon sens ; valeur du sentiment opposé à la raison raisonnante. Mais cette « religion naturelle » est ennemie des religions positives, de la révélation, de toute autorité dogmatique. Pourtant Rousseau, esprit libéral, s'est montré favorable au christianisme, même au catholicisme. Lacunes et faiblesses de sa philosophie religieuse. Elle vaut par le sentiment de l'infini, la défiance à l'égard de l'entendement humain, la sincérité et la charité. [L. P.]

Le comte de Girardin. *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau: portraits, scènes, habitations, souvenirs.* Préface du vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie française.[1] Paris, Ch. Eggimann édit., s. d. [1908], in-8, xvi-344 pp., avec 16 planches hors texte.

Il est déjà intéressant, pour un rousseauiste, de voir associés, sur la couverture d'un livre, les noms de J. J. Rousseau et du comte Fernand de Girardin, descendant direct du marquis René de Girardin, qui accueillit Rousseau à Ermenonville. L'intérêt augmente quand on sait avec quelle conscience et au prix de quelle recherche l'auteur a composé, en y donnant ses soins pendant de nombreuses années, le gros volume que voici. Possédant dans ses archives de famille des documents curieux et inconnus, dont la description eût déjà présenté de l'intérêt pour l'étude du philosophe de Genève, M. de Girardin ne s'est pas contenté de publier le catalogue de ce trésor domestique; il a voulu connaître *tous* les portraits de J. J. Rousseau qui se trouvent soit au devant de toutes les éditions de ses œuvres ou dans tous les ouvrages où il est parlé de lui, soit dans les collections publiques ou particulières. Plus de six mille effigies de Rousseau, nous dit-il, ont ainsi passé devant ses yeux! C'est le résultat de cette formidable enquête qu'on soumet aujourd'hui à notre attention; — entreprise qui n'était pas sans modèle, mais qui, je pense, n'aura point d'imitateur, en ce qui concerne Rousseau. Je m'explique : un travail de ce genre n'est jamais définitif; peut-être indiquera-t-on à l'auteur quelques additions, apparemment de peu d'importance, quelques découvertes nouvelles à signaler, quelques erreurs de détail à rectifier; ces corrections et ces enrichissements, j'imagine que l'auteur est le premier à les souhaiter et à les solliciter. Mais voici, en tout cas, un *Corpus iconum* auquel devront toujours se référer les dévots de Rousseau et les travailleurs, et que personne ne songera à refaire. Remercions donc le comte de Girardin de nous l'avoir donné. Et qu'il y a loin de cette *Iconographie*, si copieuse et si touffue, à l'ébauche, si déplorablement incomplète, qu'Auguste Bachelin avait tentée à l'occasion du Centenaire! Accordons toutefois à Bachelin, puisque son nom se trouve évoqué ici, un souvenir sympathique. Il ne faut pas sourire, même après que d'autres ont fait beaucoup mieux, des efforts de ceux qui ont ouvert une voie.

La division de l'ouvrage, si elle n'a pas de prétention scientifique, a l'avantage incontestable de favoriser les recherches et

[1] Préface reproduite par le *Journal des Débats* du 17 juin 1908.

d'en favoriser la rapidité. L'auteur, pour se reconnaître dans cette quantité de documents, s'est attaché à ce qui frappe tout d'abord en eux dans leur premier aspect. D'où quatre parties : I. *Portraits* (p. 17-104), divisés en portraits en pied, debout et assis, — portraits demi-corps, — portraits en buste, tête découverte ou tête coiffée du bonnet d'Arménien, — portraits d'après la sculpture, soit en pied, debout ou assis, soit en buste. — II. *Portraits-groupes. Estampes dans lesquelles Jean-Jacques Rousseau joue un rôle, et estampes allégoriques* (p. 105-190). En effet, ce sont là de véritables portraits de Rousseau, d'une valeur documentaire parfois très grande. — III. Les *Habitations* (p. 191-246), depuis la naissance jusqu'à la mort. Une légère critique en passant. Pourquoi ne pas avoir observé l'ordre chronologique? On nous parle d'abord (p. 194) de Trie-le-Château, puis (p. 195) de la maison natale. Simple inadvertance. Une étude très complète sur le tombeau d'Ermenonville, un dernier chapitre sur le tombeau du Panthéon complètent cette troisième partie. — IV. *Peintures. Pastels. Aquarelles Miniatures. Dessins. Sculptures. Médailles et médaillons. Objets divers. Souvenirs* (p. 247-294). Soit un total de 1306 numéros, auxquels s'ajoute un *addendum* final (p. 295-311), 41 numéros complémentaires, destinés à compléter ce qui a déjà été dit, ou à réparer des omissions. Des tables détaillées (p. 313-344) terminent le volume.

Ce que je ne saurais assez dire, c'est combien cet ouvrage est autre chose et plus qu'un catalogue et une simple nomenclature. Je dois insister sur son caractère critique. A chaque pas, on nous dit : cet état est des plus rares, cette épreuve est de toute rareté. Et, chemin faisant, certaines questions se trouvent traitées avec un ensemble de renseignements qui forment comme de petites dissertations ou des articles de revue en raccourci. J'en indique quelques-unes à titre d'exemple. Voici (p. 17 sq.) l'étude sur la série des portraits en pied par Mayer ou d'après Mayer, série qui découle d'une silhouette de Despréau jusqu'ici inconnue et appartenant à l'auteur. Voici (p. 46-49) toute la série des portraits gravés par Ficquet, avec l'indication d'un état jusqu'ici inconnu dans l'œuvre du graveur. De même, à propos des planches dessinées par Gavarni, on nous signale une planche du célèbre artiste qui a été omise dans la description de son œuvre. A signaler aussi ce qui est dit des portraits par La Tour (p. 308-310). Sur leur chronologie, sur la destinée et l'identification de tel d'entre eux, M. de Girardin n'est pas d'accord, — et il semble bien qu'il ait raison de ne pas être d'accord — avec ce qui avait été dit jusqu'à présent par la critique artistique.

Une élégante et parfois éloquente préface de M. le vicomte de Vogüé se garde également du panégyrique et du dénigrement: « qu'il faille aimer Rousseau ou le détester, c'est une autre affaire. Les deux sentiments se succèdent ou se combattent dans nos cœurs, selon l'angle sous lequel nous considérons le monstre... »

Les seize planches hors texte reproduisent un portrait du marquis René de Girardin par Greuze, des portraits de Stanislas de Girardin et du « Petit gouverneur », l'élève de Rousseau, ce dernier d'après Mayer, des vues d'Ermenonville, des portraits ou des bustes de Rousseau, des objets lui ayant appartenu, le tout provenant des collections particulières des marquis et comte de Girardin.

L'auteur de cet intéressant ouvrage en prépare, paraît-il, un autre qui sera consacré aux vignettes ou illustrations diverses des œuvres de Jean-Jacques. Il faut souhaiter que cette nouvelle iconographie paraisse bientôt, pour l'honneur et le profit des études concernant Rousseau, son entourage et son temps.[1] [L. P.]

[1] P. 26, l. 15 en rem. : *Ch^t III, vers 413,* ajoutez : de l'*Homme des Champs ou les Géorgiques françaises,* par J. Delille, Strasbourg, Levrault, 1900 (édition in-16). — P. 162, n° 686: lithographie dessinée pour le *Cabinet de Lecture,* novembre 1837. — P. 177, l. 4: ROUMIEU, *lisez:* BONNIEU (selon la gravure achevée), ou plutôt BOUNIEU (Michel-Honoré, 1740-1814). — P. 179, l. 5 : *Johonnot,* lisez : *Johannot.* — P. 207, l. 9 en rem.: *Lorig,* lisez : *Lory.* — P. 321, col. 1, l. 30 : C. MOTTE, ajoutez: 52, 213. Les index d'ailleurs ne sont pas complets; de plus, ils contiennent des indications vagues on fausses, ainsi, p. 321, Orio, graveur, fin du XVIIe s. [!], p. 323, TAVERNIER, dessinateur et graveur, né « en 1742 ou 1787 » (*sic*). Dans le corps de l'ouvrage également les références sont souvent insuffisantes ; ainsi, p. 152, l. 17, on aimerait savoir de quelle livraison de l'*Artiste*, il s'agit, et p. 204, n° 811, l'indication « récemment paru », pour l'article de M. Pinvert sur *Auguste Bachelin*, est beaucoup trop vague. Enfin, l'on est surpris de certaines omissions; par exemple, sous le n° 883, nous trouvons mentionnée la planche 25 du recueil *Valois et comté de Senlis*, alors que nous ne trouvons nulle part la planche 26 : *Vue de l'Isle des peupliers à Ermenonville, avec le Tombeau de J. J. Rousseau.* De même, sous le n° 65, l'une des planches de Guérin pour les *Géorgiques françaises* de Delille, édition in-16, devrait être accompagnée du frontispice de l'édition in-12, non signalé, représentant Rousseau apostrophant Paris: *Paris, ville de bruit, etc. (Chant IV, vers 406).* De même encore, p. 205, le n° 819 demande à être complété par le signalement d'autres planches des *Tableaux pittoresques de la Suisse*, de La Borde, par exemple la *Grotte de Moutiers, près la maison du philosophe de Genève,* dessiné par Châtelet, gravé par Duparc (*Tableaux*, t. II. p. 160, planche XCII), la *Vue d'une cascade de Moutiers-Travers, à peu de distance de la maison de J. J. Rousseau,* Châtelet del., Née direx. (*Tableaux*, t. III, en

MARAT. *Correspondance*, recueillie et annotée par Charles VELLAY, docteur ès lettres, Paris, Charpentier et Fasquelle édit., 1908, in-12, XXIII-291 pp.

P. 213 : lettre à René de Girardin, 4 juillet 1791 (parue dans l'*Ami du peuple*) en réponse à une lettre de Girardin où celui-ci se plaignait d'avoir été traité par Marat de « spoliateur des œuvres posthumes de J. J. Rousseau aux dépens de sa veuve » ; — 217, lettre au même (parue dans l'*Ami du peuple*), 2 sept. 1791, pour l'engager à s'opposer au transfert des cendres de Rousseau d'Ermenonville au Panthéon. [A. F.]

Edmond PILON. *Francis Jammes et le Sentiment de la Nature*, avec un portrait et un autographe, Paris, Société du *Mercure de France*, MCMVIII [1908], in-16, 77 pp. (Collection « Les hommes et les idées »).

P. 24-26: Evocation de Rousseau, le « triste botaniste », dans les méditations de M. Jammes. L'auteur du *Roman du lièvre* est hanté par « son singulier souvenir » ; son « livre ami », ce sont les *Rêveries*. Pèlerinage aux Charmettes, et rencontre avec M. Henry Bordeaux (cf *Annales*, III, 285, IV, 296), d'où résulte la méditation *Sur J. J. Rousseau et Mme de Warens aux Charmettes et à Chambéry*, dans le *Roman du lièvre* (1903). [A. F.]

Henry ROUJON. *La galerie des bustes*, J. Rueff, édit., Paris, 1908, gr. in-18, 324 pp.

P. 189-195 : *Le respect des morts* ; à propos du fameux manifeste de M. J. Finot, *Laissons les morts en paix !* (voyez *Annales*, III, p. 287) et des articles de Mme Macdonald, auxquels il servait de préface. M. R. ne voit dans toute l'affaire dramatisée par le génie de Mme Macdonald qu'une querelle d'écrivains sans grande portée. C'est pousser un peu loin les droits du critique à planer au-dessus de la pauvre humanité.

P. 215-221 : *Vieilles querelles* ; c'est-à-dire, la dispute de Voltaire et de Rousseau sur la Providence, à propos du tremblement de terre de Lisbonne. M. Roujon veut que dans cette affaire, Rous-

face du frontispice, planche CXXVII), le *Torrent du Val-Travers, Vue à peu de distance de la maison du Philosophe de Genève, dans le comté de Neuchâtel,* dessiné par Châtelet, gravé par Masquelier (*Tableaux*, t. III, p. 223, planche CXXXIV). Toutes ces pièces n'ont pu être omises que par un défaut de méthode. On ne peut admettre qu'elles aient échappé à l'attention d'un chercheur comme l'auteur de l'*Iconographie.* Il faut donc qu'il les ait oubliées tout simplement dans sa rédaction ou dans son classement final. [A. F.]

seau ait été l'instrument des « ministres » genevois ; à cela il n'eut que trop d'entrain : « Toutes les vieilles rancunes secrètes de Jean-Jacques à l'égard de Voltaire, l'envie du parasite contre le richard, la haine de l'obscur pour l'illustre, la gloriole surtout de se mesurer, David de la religion naturelle, contre ce Goliath du blasphème, lui dictèrent sa lettre du 18 août. » Ici l'on trouvera que la critique de M. R. ne plane plus assez. [A. F.]

Michel Salomon. *Charles Nodier et le groupe romantique, d'après des documents inédits.* Ouvrage orné de deux portraits, Paris, Perrin et Cie édit., 1908, in-16, xii-314 pp.

P. 3. Charles Nodier élevé par son père dans les principes de l'*Emile.* — 47. Influence de la *Nouvelle Héloïse* dans un opuscule de jeunesse, *Le peintre de Saltzbourg* (1803). — 236-237. Parallèle entre *la Nouvelle Héloïse* et *Candide*, dans le cours de littérature (inédit) que Nodier professa à Dôle en 1828. — 243. Son jugement sur les « types » de la *Nouvelle Héloïse.* — 253. De Voltaire ou de Rousseau, Nodier serait embarrassé pour dire qui a le plus contribué à l'anéantissement des vieilles doctrines monarchiques. — 258,262,268. Influence ou réminiscences de Rousseau dans son œuvre. — 305. Nodier revenu du *Contrat social* après s'en être grisé. [L. P.].

Ernest Seillière. *La Philosophie de l'Impérialisme* : IV. *Le mal romantique, Essai sur l'impérialisme irrationnel,* Paris, Plon-Nourrit & Cie édit., 1908, gr. in-8, lxxvii-396 pp.

Nous avons parlé en leur temps des derniers ouvrages consacrés par l'auteur à la « philosophie de l'impérialisme » (*Annales*, 1906, p. 283-284; 1908, p. 321-322). Celui-ci en est la conclusion et le couronnement. Rousseau s'y trouve mentionné incidemment ; et comment serait-il absent d'une étude sur la pathologie du romantisme, l'auteur faisant le procès de celui-ci en tant qu'il le considère comme une exaltation d'égotisme et de mysticisme, c'est-à-dire comme une exaltation de la sensibilité au détriment du jugement, finalement comme une pure insurrection de l'instinct contre la raison ? (Remarquons en passant combien l'expression stendhaliennne d'*égotisme* convient à M. Seillière. L'égoïsme, c'est l'impérialisme normal et sain ; l'égotisme, c'est l'impérialisme morbide ; Rousseau est un grand égotiste). — P. xii. La prédication morale de Rousseau est une régression, non une réaction contre les excès du rationalisme philosophique. — xix-xxvii. Des cinq générations romantiques distinguées par l'auteur, Rousseau est le père de la première, « le Messie de l'âge romantique, le pseudo-Christ des temps modernes.» Individualisme sans frein, psycho-

logie mystique, morale romantique avec des velléités pompeuses de morale stoïcienne : tous les caractères de sa postérité intellectuelle. (A signaler, p. xxvi, note 1, ce que l'auteur dit en passant du romantisme de Kant). — xxviii. Schiller et Rousseau. Goldsmith est déjà une sorte de Rousseau anglais. — xxxviii. Tolstoï est une réincarnation de Jean-Jacques. — xlvii. Rousseau et les Encyclopédistes ; Condorcet, Volney. — lx, note. Traditionalisme de Rousseau ; cf. Lemaître.

Fourier et Rousseau. — P. 1. Babeuf, Saint-Simon, Owen, Fourier procèdent de Rousseau. — 26. Fourier, sous prétexte de corriger les théories morales de Rousseau, les exagère follement dans le sens romantique et mystique. — 54. Conception follement égotiste de la vie sociale dans Fourier ; différence avec le *Contrat social.* — 60-61. Mysticisme social. Le phalanstère et les « habitants » des *Dialogues* de Rousseau. — 63, note 1. Une réminiscence des *Rêveries du promeneur solitaire.* — 64. Fourier fournit une caricature du rousseauisme. — 81. La bonté naturelle. — 138. Fourier raille le moralisme de Jean-Jacques. — 177. Conclusion. En exagérant la pensée de Rousseau, Fourier l'a adaptée aux aspirations économiques de son temps, par la prédication du luxe.

Stendhal et Rousseau. — P. 189. Beyle a parlé de lui-même plus complaisamment encore que Rousseau. — 224, 227, 245. Sensibilité à la Rousseau, c'est-à-dire vulnérabilité nerveuse, timidité passionnée, affinement émotif. — 233. Comment Beyle « payait son écot ». — 236. Il se reconnaît porté à la « mascarade », c'est-à-dire au mensonge, comme Rousseau s'avouait « fabuleux ». — 251. Il préfère au plat bonheur le malheur passionné de Rousseau. — 254-257. Mysticisme esthétique. Influence de Rousseau ; anecdotes. Rousseau dans la correspondance, l'œuvre et le *Journal* de Beyle ; tentative de réaction. — 266. Tentative de conciliation entre Helvétius et Jean-Jacques. [L. P.]

Stendhal. *Correspondance (1800-1842)*, publiée par Ad. Paupe et P.- A. Cheramy sur les originaux de diverses collections. Préface de Maurice Barrès, de l'Académie française [avec trois portraits inédits photogravés.] Paris, Ch. Bosse, 1908, 3 vol. gr. in-8 de xxiv-448, viii-560 et viii-378 pp.

T. 1, p. 2. « La lecture de Plutarque a formé le caractère de l'homme qui eut jamais la plus belle âme et le plus grand génie, J. J. Rousseau. » — 27. « Je relis sans cesse Virgile et Jean-Jacques. » — 52. Beyle conseille à sa sœur de lire la vie de Rousseau. — 89. Influence de Jean-Jacques sur « ce qu'on appelle la bonne

compagnie. » — 94. Rousseau et tous les grands hommes ont commencé par le regret du bonheur. — 101. « Rousseau malheureux toute sa vie parce qu'il cherchait un ami comme il en a existé peut-être une dizaine depuis Homère. » — 107. Bonne foi de Rousseau dans ses erreurs. — 109-110. Il s'est ennuyé dans le monde; il était toujours de mauvaise humeur. — 129. Influence de Jean-Jacques sur Beyle enfant. — 141-142. En 1805, il lit les *Confessions* et les *Rêveries*. — 158. Mélancolie, inspiratrice de Rousseau comme de tous les grands génies sensibles. — 160. Services qu'il a rendus à la société moderne comme destructeur des préjugés. — 184. Rousseau « philosophe chagrin pour n'avoir pas pris le monde du bon côté. » — 199. Voltaire et Rousseau ne seront bien connus qu'après la publication de toutes leurs lettres et celles des mémoires des contemporains. — 203. Rousseau a « une tête commune et un cœur inimitable. » — 236. Faute d'hypocrisie mondaine, « il est mort enragé. » — 237. Beyle recommande pour un de ses jeunes cousins la lecture du *Contrat social*. — 238. Le monde nuisible à qui le néglige, comme Rousseau. — 244. Beyle conseille à sa sœur Pauline la lecture du *Contrat social*. — 259. Erreur de Rousseau quand il a pris les arts pour les causes de la corruption qui les accompagne toujours. — 260. « Rousseau et les autres philosophes ont eu d'excellentes choses, mais il faut bien prendre garde d'admettre par dessus le marché leurs erreurs. » — 385. Beyle lit les *Confessions* (à Moscou, en 1812). C'est faute de *beylisme* que Jean-Jacques a été si malheureux. — 385-386. Idée de Rousseau sur la musique.

T. II, p. 77, 107 et 226. Beyle se fait envoyer à Milan, en 1818 et 1820, des ouvrages de Rousseau. — 272. Rousseau a donné aux bords du Léman une célébrité exagérée. — 286. *Oriele, o lettere di due amanti*, roman publié à Paris en 1822, est une imitation de la *Nouvelle Héloïse*. — 358. Beyle signale (en 1825) l'apparition d'une édition des œuvres complètes de Rousseau. — 505. « Un homme comme J. J. Rousseau n'a pas trop de dix-huit heures par jour pour songer à tourner les phrases de son *Emile*. — 522. Ascendant de Thérèse Levasseur sur Rousseau, d'après Brissot.

T. III, p. 95. Beyle (en 1832) écrit ses *Confessions*, « au style près, comme Jean-Jacques Rousseau, avec plus de franchise. » (Il veut parler de la *Vie de Henri Brulard*). — 102. Il a découvert à Rome (en 1833) le manuscrit de *Confessions* comme celles de Rousseau, écrites par un jeune abbé, Don Ruggiero, au XVIIe siècle. — 166. Il vient d'écrire (en 1836) ses confessions « avec moins de talent et plus de franchise que Rousseau. » (Il désigne ainsi son

Napoléon). — 269. Voltaire et Rousseau donnent de l'éloignement pour la France (à Rome, en 1841.) [L. P.].

Julien Tiersot. *Les Fêtes et les Chants de la Révolution française*, Paris, Hachette & Cie édit., 1908, in-16, xxxviii-323 pp.

P. xxvi. Nécessité des fêtes populaires d'après Rousseau ; la page où il a traité ce sujet a peut-être inspiré la *Marseillaise*. — 5. Mauvais état des musiques militaires françaises au XVIIIe siècle, d'après Rousseau. — 94-95. Le programme de la fête de la Fédération du 10 août 1793 était tout pénétré de l'esprit de Rousseau, et l'*Hymne à la nature* de Gossec, exécuté au lever du soleil, est une paraphrase musicale de la description qui précède la *Profession de foi du vicaire savoyard:* « Les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines... » — 170. Le 5 floréal an II, ouverture d'un concours pour l'exécution de la statue en bronze de Jean-Jacques Rousseau. — 201-204. Fêtes en son honneur. Translation de ses cendres au Panthéon, le 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794). — 229. Fêtes des dernières annnées de l'ère révolutionnaire; influence de Rousseau. — 235. Les fêtes décadaires en l'honneur de l'Être suprême. [L. P.]

Léon Vallas. *La musique à l'Académie de Lyon au dix-huitième siècle.* (Thèse de doctorat ès-lettres, Université de Lyon.) Edition de la *Revue musicale de Lyon*, s. l. [Lyon], novembre 1908, gr. in-8, xx-243 pp.

M. V. exagère peut-être un peu lorsqu'il pense (p. 138) qu'« il y aurait tout un ouvrage à écrire sur Rousseau et les musiciens lyonnais. » Mettons un mémoire solide, tout le monde sera d'accord. Celui qui écrira ce mémoire ne pourra se dispenser de recourir au présent travail fortement documenté, en partie de première main, mais en se prémunissant contre le parti pris de l'auteur et son ignorance manifeste de tout ce qui a été écrit hors de Lyon sur le sujet. Ainsi, en ce qui concerne la partition du *Pygmalion* et le méchant rôle qu'on prête à Rousseau dans cette affaire, le dernier mot n'a certainement pas été dit par MM. Antoine Sallès (*Horace Coignet et le Pygmalion de Rousseau* dans la *Revue musicale de Lyon*, 24 et 31 décembre 1905), et F. Z. Collombet (*J. J. Rousseau à Lyon. Revue du Lyonnais*, 1838, VIII, 5), non plus qu'en ce qui concerne la musique du *Devin du village*, il n'a été dit par Castil Blaze... Mais écartons les sujets de polémique et bornons-nous à dépouiller:

P. 12, n. 4: la flûte à bec de Rousseau ; — 42 : renseignements sur le musicien David, mentionné par Rousseau dans les *Confes-*

sions (séjour à Lyon en 1741); — 102 : les « folies de violon de M. Mondonville » *(Dict. de mus.*, art. *Sonate*) ; cf. sur ce personnage. p. 84, 85, 86, 97, 106, etc. ; — 124 : au concert du 3 juillet 1765, Mlle Fargues interprète la cantate de la *Naissance de Vénus* de Rousseau ; — 139 et suiv. : Rousseau, de passage à Lyon en 1770, assiste à des représentations du *Devin du Village*, organisées en son honneur, et à quelques concerts de l'Académie, notamment un concert spirituel du Vendredi-Saint (?), où il fait la connaissance d'H. Coignet. Composition de la musique du *Pygmalion*. L'affaire du motet racontée par Coignet (dans un récit quelque peu suspect, veut bien reconnaître M. V.) ; — 173 et 221 : lecture des discours de Bordes contre Rousseau, les 11 mai 1751, 1er août et 11 décembre 1752 à l'Académie des Sciences et Belles-Lettres ; le troisième n'est connu que par le résumé du procès-verbal dont M. V. reproduit le texte ; — 178 : l'académicien Charles Bordes (1711-1781), l'ami, puis l'adversaire de Rousseau ; — 182 : lecture, le 25 janvier 1754, de la lettre de démission de Montucla, avocat au parlement, contenant de curieuses allusions au bruit causé par la *Lettre sur la musique française* ; l'auteur se donne pour être « du coin de la reine » ; — 204 : l'académicien Cheisset apprend par la lettre de Rousseau publiée dans le *Mercure* de juin 1751, l'existence du mode nouveau inventé par Blainville. [A. F.]

Teodor de Wyzewa. *Quelques figures de femmes aimantes ou malheureuses*, Paris, Perrin & Cie édit., 1908, in-8, 418 pp.

P. 302 : Mary Wollstonecraft, la « mère du féminisme », à dix-huit ans, lit une traduction de l'*Emile* et finit par l'apprendre par cœur ; Rousseau devient « son auteur favori, l'inspirateur de tous ses sentiments et de toutes ses pensées » ; — 306, rencontre le peintre suisse Fuseli, admirateur de Rousseau ; — 316, discute les idées du philosophe sur la femme (très intéressant). [A. F.]

Revue des Deux Mondes, 1er septembre et 1er octobre 1908 : Jean-Jacques Rousseau, *Lettres inédites*, publiées par M. Philippe Godet.

Quarante-huit lettres, véritable trésor, publiées d'après les originaux ou copies d'originaux appartenant à la baronne Bartholdi, née de Lessert, à Paris. Elles vont du 9 avril 1766 au 8 mars 1776, et sont adressées à Mme de Lessert, née Boy de la Tour, sauf une lettre à Thérèse Le Vasseur et deux lettres à Mme Boy de la

Tour, née Roguin. Aug. Ducoin, dans sa brochure *Trois mois de la vie de Jean-Jacques Rousseau,* Paris, 1852, p. 103-104, avait déjà publié d'après les papiers Rozières à Grenoble, un texte des *Sentiments du public sur mon compte* à peu de chose près conforme à celui que M. G. restitue. Nous regrettons que dans une publication de ce genre, fût-elle faite par la *Revue des Deux Mondes*, on n'ait pas cru devoir conserver l'orthographe de l'original, comme l'a fait M. de Rothschild pour les lettres à Mme Boy de la Tour. [A. F.]

La Grande Revue, 10 octobre 1908 : Georges Audigier, *Les portraits originaux de Jean-Jacques Rousseau.*

M. A. n'en reconnaît que quatre : 1° le pastel de Latour, du musée de Saint-Quentin, et sa réplique du Musée de Genève ; 2° la lithographie du dessin de F. Houel fait à Montmorency, « dans la petite maison de l'orangerie du maréchal de Luxembourg, le dimanche de l'octave de la Fête-Dieu, l'an 1764 » (date fort suspecte, aurait dû observer M. A.) ; 3° le portrait à l'huile de Ramsay, conservé au Musée d'Edimbourg ; 5° les deux bustes de Houdon, et surtout la lithographie de Marius Lavigne représentant le masque moulé sur le cadavre du philosophe par l'illustre sculpteur. Cet article intéressant, quoique un peu hâtif, appellerait une discussion serrée dans l'ensemble comme dans le détail. [A. F.]

Louis Aurenche. *Madame de Larnage au Bourg-St-Andéol*, Privas, imprimerie centrale de l'Ardèche, 1908, in-8, 34 pp.

Cet article ajoute quelques renseignements à l'étude publiée par notre confrère dans nos *Annales*, t. III, p. 69 et suiv. Ce sont toujours des documents d'archives qui en fournissent la matière ; on peut dire qu'après les derniers coups de sonde de M. A. nous connaissons et au-delà tout ce qu'il est important de savoir sur la famille et l'héroïne du livre VI des *Confessions*. La notice nouvelle est accompagnée de deux vues, l'une du Bourg-Saint-Andéol, l'autre de la maison de Madame de Larnage au Bourg-Saint-Andéol. A propos du doublet Torignan-Taulignan dont il a été question déjà dans l'article des *Annales*, disons qu'il n'a rien d'étonnant dans un région où l'échange de l'*r* (lingual) et de *l* est particulièrement fréquent. On en trouverait sans doute beaucoup d'autres exemples dans les documents d'archives. [A. F.]

Revue des Deux Mondes, 15 novembre 1908 : Vicomte Georges d'Avenel, *Honoraires des gens de lettres.*

De cette captivante étude nous extrayons les renseignements suivants concernant Rousseau. Au contraire de Voltaire, fort

désintéressé en ce qui concerne le rendement de ses ouvrages, Rousseau s'applique sans cesse à vendre les siens le plus cher possible, « pour se délivrer, dit-il, de la crainte de mourir de faim. » Il repoussa les pensions et les places et, certes, l'obstination de cet insensé de génie à tirer de son cerveau seul son maigre budget ne manque pas de grandeur. Jean-Jacques, que l'on a cru souvent dupé par les libraires, déploya au contraire dans ses rapports avec eux l'esprit le plus pratique ; il fit preuve d'une ténacité prudente, d'un esprit de suite et de méthode qu'il ne porta nulle part ailleurs dans sa vie décousue et tourmentée.

Les deux ouvrages de Rousseau qui lui ont rapporté le plus furent le *Devin du Village* et le *Dictionnaire de musique*. Le *Devin* valut à Jean-Jacques un présent royal de 5,400 francs ; il en reçut un autre de 2,700 francs de la part de Mme de Pompadour, qui fit jouer la pièce à Bellevue. Avec les représentations de l'Opéra et la gravure, on arrive au total de 11,925 francs. Le *Dictionnaire de Musique* fut offert par Rousseau à Duchesne pour 10,460 fr., ou à son choix, 5,400 francs payés comptant et une pension viagère de 660 francs. Le libraire préféra ce dernier mode de payement (1765) et servit la pension durant douze ans jusqu'à la mort de l'auteur.

Quant aux autres livres de Jean-Jacques, ses lettres nous apprennent que la *Nouvelle Héloïse* fut payée 4,860 francs, le *Contrat social* 2,200, les *Lettres de la Montagne* 2,200, la *Lettre sur les spectacles* 1,620 francs ; le tout après de minutieux débats avec ses éditeurs. Il les excite, les caresse et les menace tour à tour. Pour les réimpressions de ses œuvres, les prétentions de Jean-Jacques nous semblent fort modestes : réfugié dans le canton de Neuchâtel en 1765, il s'efforçait de céder la propriété intégrale de ses œuvres moyennant une rente viagère de 3,600 francs, — 1,600 livres — « qui est la somme que je dépense annuellement depuis que je vis dans mon ménage, c'est-à-dire depuis dix-sept ans ». L'affaire manqua ; il réduisit ses prétentions à 2,200 francs, s'engageant en outre à donner à ses acquéreurs ce qu'il pourrait publier par la suite. Il finit par traiter pour 1,400 francs par an qui, joints à une pension de 660 francs, constituée par l'éditeur d'Amsterdam sur la tête de Thérèse Le Vasseur, et à la rente de pareille somme payée par la librairie Duchesne, lui fit un revenu de 2,720 francs par an.

M. D'Avenel observe justement qu'il n'y a nul rapport entre de telles sommes et le bruit fait par les livres de Rousseau déjà de son vivant. Ajoutons aux renseignements ci-dessus que dans ses conversations avec Bernardin de Saint-Pierre (édit. Souriau, p. 60-61) Jean-Jacques déclare qu'il n'a pas tiré 20 mille livres de ses ouvrages, et qu'il a vendu l'*Emile* 7000 livres. [A. F.]

Revue Bleue, 4 janvier 1908: Fernand Caussy, *Voltaire pacificateur de Genève*; — suivi des *Propositions* [de Voltaire] *à examiner pour apaiser les divisons de Genève.*

Intéressante contribution à l'étude de « l'affaire J. J. Rousseau ». [L. P.]

Revue bleue, 11 avril 1908: Edme Champion, *Deux conversions de J. J. Rousseau.*

Chapitre détaché, comme le précédent, d'un livre en préparation sur *J. J. Rousseau et la Révolution française*. Bornons-nous à dire ici qu'il s'agit de deux conversions « politiques » de Rousseau, l'une conservatrice, concordant avec l'*Epître à Parisot*, l'autre, fort subversive déjà, même révolutionnaire, dont le premier *Discours* serait le point de départ. [A. F.]

Revue bleue, 25 juillet 1908 : Edme Champion, *Rousseau et Marat.*

M. E. Ch.proteste contre les efforts faits par certains historiens tendancieux pour « accoupler Rousseau avec Marat ». D'abord, il n'est pas vrai de dire que Marat a été purement et simplement l'apôtre du *Contrat social*, qu'il lui est arrivé de commenter peut-être en 1788, selon le témoignage de Mallet du Pan, mais dont il n'a pas adopté toujours toutes les idées, qu'il a même parfois ouvertement contredit. Ensuite, la Révolution elle-même n'a pas confondu ces deux hommes : leurs deux panthéonisations notamment, entre lesquelles Nisard tente d'établir une relation logique, s'opposent en réalité l'une à l'autre. On se sert de Rousseau pour désavouer Marat, pour renverser l'idole infirme de son trône. [A. F.]

Annales Révolutionnaires, janvier-mars 1908: Arthur Chuquet, *La jeunesse de Camille Desmoulins.*

P. 15-17 : Sentiments peu bienveillants de Cam. Desmoulins envers Rousseau, à qui cependant il doit beaucoup dans ses écrits. [L. P.]

Annales Révolutionnaires, janvier-mars, 1908, (rubrique : *Notes et Glanes*) : A. C[huquet], *Bilder aus Sievekings Leben.*

P. 123-124 : A. Sieveking, à l'occasion d'une excursion à Montmorency, faite en [illegible], avec Overbeck, se félicite de connaître [illegible] séjour de Rousseau. [L. P.]

Ad. D'Espine, membre correspondant de l'Académie de médecine. *Jean-Jacques Rousseau et Desessartz*. Extrait du *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 2 juin 1908. In-8, 8 pp.

Il n'était pas indifférent pour nous de connaître l'avis d'un homme du métier — M. D'Espine, professeur à l'Université de Genève, s'est fait une juste réputation dans la médecine de l'enfance — sur ces soi-disants plagiats dont, au dire de dom Cajot et de Desessartz lui-même, Rousseau se serait rendu coupable en pillant la *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âges*, publié par le médecin Desessartz en 1760. M. D'Espine prouve: 1° que Rousseau n'a pas pu connaître cet ouvrage au moment où il rédigeait le livre premier de l'*Emile*; 2° qu'en effet les indications fournies par Rousseau diffèrent sur des points importants de la thérapeutique de Desessartz. Si nous ajoutons qu'à sa propre science, M. D'E. joint l'érudition intelligente puisée aux meilleures sources, nous aurons achevé de faire sentir le prix de son petit travail. [A. F.]

Revue thérapeutique des alcaloïdes, 2e série, 18e année, nos 42, 43, 44, juin-septembre 1908: Dr Fernel, *La médecine légale dans l'histoire: J. J. Rousseau s'est-il suicidé?*

Ces articles lucides et documentés sont probablement ce qu'on a écrit jusqu'ici de plus judicieux et de plus complet sur la mort de Rousseau. Nul n'était mieux qualifié pour aborder un pareil sujet que le Dr Cabanès, qui se cache sous le pseudonyme du Dr Fernel. La question du suicide est ici résolue une fois de plus négativement, avec beaucoup de force. L'auteur rappelle d'abord l'exhumation du cercueil de Rousseau au Panthéon en 1897, sans exagérer la valeur du témoignage fourni par cette enquête, témoignage secondaire selon lui ; puis il retrace minutieusement, d'après les meilleures sources contemporaines, les circonstances de la mort de Rousseau. La suite de son étude discute et réduit à néant les diverses versions de la mort violente de Rousseau: suicide par empoisonnement (Mme de Stael, Dubois d'Amiens), suicide par une arme à feu (Corancez), homicide par imprudence commis par Thérèse (Raspail). L'auteur établit enfin la mort naturelle du philosophe et confirme, à cent trente ans de distance, le diagnostic du certificat d'autopsie, l'apoplexie séreuse. Au fond, comme il le fait observer, rarement mort de grand homme fut enveloppée de moins de mystère, et l'on a peine à s'expliquer la persistance d'une légende qui témoigne surtout de

l'imagination romanesque de ses auteurs, et qui n'a pas pour elle l'ombre d'un fondement solide. Disons à ce propos qu'un dossier manuscrit très complet des pièces du débat, réuni par les soins de M. Ernest Naville, se trouve aujourd'hui déposé aux Archives J. J. Rousseau. [A. F.]

Annales des maladies des organes génito-urinaires, Paris, 26e année, vol. 1, no 9, 1908: Dr P. Héresco, *Etude sur les rétrécissements congénitaux de l'urètre à propos de la maladie urinaire de J. J. Rousseau.*

Cette étude confirme le diagnostic des docteurs Poncet et Leriche (*Annales*, IV, p. 325), sauf en ce qui concerne le siège du rétrécissement que l'auteur place avec Mercier (*Recherches sur la nature et le traitement d'une cause fréquente et peu connue de rétention d'urine,* Paris, 1844) non pas dans la portion bulbo-membraneuse, mais dans la portion prostatique de l'urètre, tout près du col de la vessie. Le travail du docteur H. emprunte une grande partie de son intérêt à l'observation de cas analogues ou semblables faite par lui dans les hôpitaux. [A. F.]

Journal du magnétisme, Paris, no 36 (1908) : Dr H. Labonne, *Petit problème sur la maladie de J. J. Rousseau.*

Cette note ajoute quelques observations au diagnostic des docteurs Poncet et Leriche (voyez *Annales,* IV, p. 325), notamment en ce qui concerne l'existence d'une hernie et d'un phimosis congénital chez Rousseau. [A. F.]

Mercure de France, 1er juin, 16 juin 1908: Marius-Ary Leblond, *Le Rêve du bonheur*; *Rousseau, Bernardin et le XIXe siècle.*

Ces articles ont été depuis groupés en un volume dont il sera rendu compte en son temps.

Revue des cours et des conférences, 28 mai 1908 : Maurice Masson, professeur à l'Université de Fribourg, *Rousseau expliqué par Jean-Jacques.*

En d'autres termes la vie et l'œuvre expliqués par le tempérament, dont les grands traits sont : l'ouvrier — l'artisan raté, le paresseux — l'homme agité par la maladie, le sensitif et le passionné qui finit par rapporter tout à soi. Cette dernière leçon d'un cours professé pendant trois semestres a été également reproduite dans la *Revue de Fribourg*, juin 1908, p. 425-453, sous ce titre : Le rapport de la vie au système de J. J. Rousseau. [A. F.]

L'ami des monuments et des arts parisiens et français, 2e partie du tome XXI (no 119), s. d. (1908) : Ch. N., *Idées de Jean-Jacques Rousseau sur la conservation des monuments, Arènes de Nîmes.*

Cette note s'inspire d'un passage des *Confessions* où Rousseau oppose l'état de délabrement des Arènes de Nîmes au XVIIIe siècle, au soin avec lequel on veille sur les arènes de Vérone. [A. F.]

Mario Schiff. *Editions et traductions italiennes des Œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Honoré Champion édit., 1908, in-8, 69 pp. (extrait de la *Revue des Bibliothèques*, juillet-septembre 1907, janvier-mars 1908).

Dans ce travail, M. S. ne s'est pas contenté de décrire minutieusement chaque pièce, manuscrite ou imprimée, d'après les formules les plus exigeantes de la science bibliographique. Il y a joint de larges extraits des préfaces ou des introductions, qui dispenseront les travailleurs de recourir, désormais, aux originaux, dont quelques-uns sont très difficilement accessibles. De la sorte, une bonne part des éléments essentiels d'une étude sur l'influence de Rousseau en Italie, sont réunis dans ces 69 pages. Il n'y a plus qu'à mettre la matière en œuvre. D'un premier coup d'œil jeté sur ce répertoire, il ressort que le plus en vogue des ouvrages de Rousseau au delà des monts a été *Pygmalion* (7 versions, 20 éditions, 1773-1894), à cause, dit M. S., de la ressemblance de cet ouvrage avec les productions de Métastase. Puis viennent le *Contrat social* (7 versions, 13 éditions dont 2 françaises, 1796-1903), les *Discours* sur les sciences (3 v., 3 éd., 1760-1892), sur l'inégalité (4 v., 5 éd., dont une française, 1797-1892), sur l'Economie politique (4 v. 4 éd., 1797-1892), sur les héros (1 éd.), sur l'origine du langage (1 éd., 1892), le *Projet de Paix perpétuelle* (2 v., 1 éd., 1892), la *Nouvelle Héloïse* (2 v. 3 éd., 1813-1898), des fragments de cet ouvrage, notamment 8 éditions de la lettre de Saint-Preux sur l'économie domestique dans le ménage Wolmar, sous le titre *Il buon governo degli affari domestici* (à partir de 1762), l'*Emile* (2 v., 2 éd. dont une d'extraits, 1887-1907), les *Confessions* (1 v., 1 éd., 1884), ces deux derniers ouvrages traduits fort tard, comme on voit, etc., etc. Dans son introduction, M. S. s'est bien gardé de remercier le Comité de la Société J. J. Rousseau qui lui avait donné l'idée de son travail, et qui s'y était intéressé pour le moins autant que MM. Morpurgo et Papa, et avant eux. [A. F.]

Le Menestrel, Paris, 15 août 1908: Julien Tiersot, *Soixante ans de la vie de Glück* (1714-1774).

Poursuivant une série d'études sur le grand musicien d'*Orfée* et d'*Alceste*, M. T. apprécie, chemin faisant, dans cet article, le rôle joué par Rousseau dans le débat sur la musique française. Il pense que « ce n'est pas aux écrits nés dans l'ardeur du combat qu'il faut demander la vraie pensée de Jean-Jacques », mais au *Dictionnaire de musique*, où se trouvent exposées des idées particulièrement justes et fécondes sur la musique et en particulier sur l'opéra. [A. F.]

HONGRIE

Rousseau, J. J. *Vallomasaim* [Mes Confessions], franeziából fordította Bogdánfy Odön, Budapest, Franklin-Társulat édit., 1908, 2 vol. in-8, 278 et 394 pp.

Annotation combinée de Musset-Pathay, de Petitain et du traducteur.

ITALIE

Gian-Giacomo Rousseau, *Emilio o dell' educazione*, traduzione di Almerico Ribera, con prefazione di Luigi Credaro, Milano, Società éditrice Sonzogno, s. d. (1908), in-8, 402 pp. (*Biblioteca classica economica*, nº 119).

Continuation d'une série de traductions de Rousseau que nous avons eu déjà l'occasion de signaler à nos lecteurs (cf. *Annales*, t. II, p. 288). L'excellente préface de M. C. donne une biographie sommaire de Rousseau (débutant par un résumé de l'histoire de de Genève où cette ville est qualifiée de « centre le plus vivant de la spiritualité française après Paris »), une analyse et une critique judicieuse de l'*Emile*, avec cette conclusion intéressante à relever sous la plume d'un spécialiste de la pédagogie : « Encore aujourd'hui, il n'y a pas d'introduction meilleure ni plus efficace à la science de l'éducation que l'*Emile* de Rousseau, quoique l'« évangile de la nature de l'éducation », comme Gœthe appelait l'*Emile*, n'ait jamais été adopté. Je voudrais que tous ceux qui ont des enfants, tous ceux qui enseignent, le lussent et le relussent, écartant ce qui est faux, s'appropriant ce qui est vrai et bon ». Une ou deux taches à faire disparaître dans l'édition suivante. P. 7, l'abbé de Gouvon n'est pour rien dans le vicaire savoyard : c'est l'abbé Gâtier qu'il

faut lire ; quant à l'abbé Gaime, Rousseau n'a pas fait sa connaissance à Annecy, mais à Turin. P. 11, c'est en mai 1778 (et non 1777) que Rousseau se fixe à Ermenonville ; et il meurt âgé, non de 62, mais de 66 ans, étant né en 1712. Enfin, p. 6, il n'est pas exact de dire que c'est la critique allemande qui a surtout éclairci la biographie de Rousseau ; c'est la critique suisse et française. [A. F.]

Giorgio DEL VECCHIO, prof. nella R. Università di Sassari : ***Il concetto della Natura e il principio del Diritto***, Milano, Torino, Roma, fratelli Bocca édit., 1908, gr. in-8, 174 pp.

Ce nouvel ouvrage de notre savant confrère nous intéresse surtout pour deux notes. Dans l'une (p. 73), M. D. V. montre qu'il y a déjà chez Rousseau, notamment dans la *Profession de foi*, des traces de l'antithèse kantienne entre le caractère intelligible et méthaphysique de la personne et son caractère sensible et physique. Dans l'autre (p. 61), Rousseau lui sert de preuve que le culte de la nature est étroitement uni dans l'histoire à l'humanisme, c'est-à-dire à la conscience de l'infinie valeur de l'homme. [A. F.]

Scena illustrata, Florence, 1 mars 1908 : Mario FORESI, *Madame de Warens*.

Reproduction en grande partie textuelle de l'article du même auteur sur *G. G. Rousseau musicista* paru dans *Ars et labor* (cf. *Annales*, IV, p. 332) [A. F.]

La Maschera, cronaca del teatro, anno IV, n. 4, 26 janvier 1908 : G. PAGLIARA, *La prima commedia di J. J. Rousseau* [1].

La première comédie représentée, soit *L'engagement téméraire*, dont M. P. raconte agréablement l'histoire, de sa composition à Chenonceaux, en 1747, à sa représentation à la Chevrette, en 1748. [A. F.]

RUSSIE

Jan-Jak RUSSO. ***O Boguè*** [Sur Dieu], perevod s franzuskago L. N., Saint-Petersbourg, Senatorskaïa typographia, 1908, in-8, 111 pp.

Traduction de la ***Profession de foi du vicaire savoyard***, des-

[1] Reproduit dans *Il Pensiero latino*, Milan, 2 août 1908.

tinée à combler dans la traduction d'*Emile* de P. Perrof, Moscou, 1896, un vide naguère encore justifié par l'existence de la censure. [A. F.]

Grey GRAHAM. *J. J. Russo, ego jizn proizvedenia i okrujaiouchaia sreda* [J. J. Rousseau, sa vie, ses œuvres, son milieu], s. portretom Russo, 2e édit., Moscou, V. N. Marakuief édit., 1908, in-8, 251 pp., un portrait hors texte [d'après la reproduction de l'original de Friley donnée par *Le Livre*].

Sans doute, bien qu'on ne le dise pas, traduction du *Rousseau* d'Henry Grey Graham, paru en 1882, à Londres et à Edimbourg chez Blackwood and Sons, dans la collection des *Foreign Classics for English readers, edited by Mrs. Oliphant.* [A. F.]

SUISSE

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Jour après jour*, [par Adèle de SAUSSURE], Genève, Alex. Jullien édit, 1908, in-16, 382 pp.

« Jour après jour une parole de Jean-Jacques, cherchée et transcrite par une Genevoise pour faire mieux aimer et connaître le citoyen de Genève », tel est l'avant-propos de ce recueil qui fait, avec une grâce et un tact parfaits, les honneurs de l'esprit et du cœur de Jean-Jacques. L'intention, le sentiment et l'ambition d'une admiratrice très intelligente du philosophe, du moraliste et de l'écrivain sont indiqués en ces quelques mots, que complètent et la dédicace : « à la Société Jean-Jacques Rousseau je dédie ce petit volume », et le nom d'une famille genevoise illustre dans les sciences et les lettres.

Depuis les *Pensées de J. J. Rousseau, citoyen de Genève*, un choix de maximes que leur auteur anonyme (l'abbé De la Porte) présentait, en 1763, comme « dictées par l'humanité, l'honneur et la sagesse », et où, laissant dans l'ombre le « sophiste hardi », il ne voulait offrir que « l'écrivain brillant et mâle, l'homme sensible et le penseur » ; depuis l'*Esprit, maximes et principes de M. Jean-Jacques Rousseau de Genève*, que les libraires associés publiaient en 1764, bien des recueils anonymes ont paru qui sont des imitations ou des rééditions de ces deux-là. Le *Jour après jour* de Madame de Saussure s'en distingue par l'absence d'intention polémique ou apologétique [1]. Il est l'œuvre d'une lectrice

[1] Voir par exemple : Sabatier de Castres, *Le véritable esprit de J. J. Rousseau*.

qui n'a suivi d'autres guides, dans son voyage à travers l'œuvre de Rousseau, que sa sympathie et une sorte de candeur avisée qui ignore les parti-pris.

Chez un écrivain dont la pensée est si fermement enchaînée et qui remplit tous ses livres de sa personne, si bien que le « je » n'est jamais absent, même de ses discours en apparence les plus abstraits, il est malaisé de choisir de courtes réflexions, appropriées à tous les lecteurs et dont chacune s'explique d'elle-même. Mme A. de S. y a réussi. Dans ses éphémérides rousseauistes, les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Rien de plus divers, par l'inspiration et par l'application. Et pourtant, la sève cachée qui court dans les fleurs et les épis de cette gerbe, c'est bien l'âme passionnée, douloureuse, clairvoyante, tendre et victorieuse du promeneur solitaire. Et la piété de celle qui les a cueillis et assemblés, c'est bien celle d'une Genevoise qui aime Jean-Jacques à cause de sa patrie et sa patrie à cause de Jean-Jacques. « Ne dis donc pas : que m'importe où je suis ? Il t'importe d'être où tu peux remplir tous tes devoirs ; et l'un de ces devoirs, c'est l'attachement pour le lieu de ta naissance. »

Des pervenches pâles ornent la couverture de *Jour après jour ;* un portrait, d'après l'un des pastels de La Tour, ouvre le volume ; l'Ile des Peupliers le ferme, avec le quatrain naïf de Ducis gravé sur une estampe du tombeau d'Ermenonville. Chaque page est encadrée d'un filet rouge qui enveloppe la pensée comme d'une vibration de vie. Ainsi Rousseau traçait-il de sa main d'artiste graveur un cadre à l'encre rouge autour des feuillets de ses herbiers. Tant de soins délicats sont un hommage de plus. Jean-Jacques les eût appréciés, lui qui aimait tant les beaux manuscrits, une table joliment servie, la lingerie fine, la netteté scrupuleuse dans l'expression, une parure simple et soignée, l'art et la nature si bien associés que la nature en paraît plus vraie, et l'art plus intime et vivant. [B. B.]

Louis Wittmer, docteur ès lettres. *Charles de Villers (1765-1815), un intermédiaire entre la France et l'Allemagne et un précurseur de Mme de Staël*, Genève, Georg & Cie, Paris, Hachette & Cie, édit., in-8, VI-473 pp.

P. 12, dans son premier ouvrage politique, *De la liberté, son tableau et sa définition, ce qu'elle est dans la société*, inspiré par l'horreur de la Révolution sanglante, V. s'attaque aux théories rousseauistes de l'homme né bon et de la liberté des passions, dont il prend le contre-pied ; — 35, et plus tard encore, dans le *Spectateur du Nord*, il triomphe quand le *Voyage de La Pérouse*

vient démentir la croyance au « bon sauvage » ; — 191, Influence forte et durable de Rousseau sur Jacobi, qui initie Villers à la philosophie de Rousseau, dont la signification morale et religieuse lui avait jusqu'alors complètement échappé ; Villers déiste comme Rousseau. [A. F.]

La Revue verte, Fribourg, 15 mars 1908 : Bibliophilos, *J. J. Rousseau revu et corrigé par lui-même.*

Etude analogue à celles de V. Cousin dans le *Journal des Savants* de septembre et novembre 1848, et d'Antoine Albalat dans *Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains,* 1903. Celle-ci prend pour base les fac-similés du manuscrit d'*Emile* publiés en 1878 à très petit nombre par le libraire Rouveyre. [A. F.]

Maurice Boy de la Tour. *La maison Rousseau à Môtiers.* Extrait du tome III (1907) des *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau,* Genève, 1908, in-8, 4 pp.

Schweizer Frauenheim, Zurich, 4 juillet 1908, p. 368-369 : Hedwig Correvon, *Jean-Jacques Rousseau, Zur 130. Wiederkehr seines Todestages (3.* [sic] *Juli).*

Article et jugement de circonstance, comme l'indique le titre.

Prof. A. D'Espine, président du Congrès. *Rousseau et l'allaitement maternel, discours prononcé le 3 septembre 1908 à l'ouverture du dixième Congrès français de médecine réuni à Genève,* Extrait de la *Revue médicale de la Suisse romande,* XXVIIIme année, no 9, 20 septembre 1908, Genève, Société générale d'imprimerie, 1908, in-8, 11 pp., une planche hors-texte.

Il faut regretter que cette étude captivante ait été réduite aux proportions d'un discours. Elle méritait mieux par les matériaux abondants mis en œuvre et par la compétence de l'auteur. Il aurait valu la peine de la pousser davantage, notamment en ce qui concerne l'époque de Rousseau[1]. M. D'E. n'en a pas moins tracé là une excellente histoire sommaire de l'allaitement maternel de l'antiquité jusqu'à nos jours, histoire où Rousseau doit naturellement tenir la place d'honneur. [A. F.]

[1] On est surpris de n'y pas voir mentionnée la *Dissertation sur l'éducation physique des enfants,* Paris, 1762, du Genevois Jacques Balexsert,

Musée neuchâtelois, recueil d'histoire nationale et d'archéologie, XLV[e] année, mars-avril 1908, p. 56-58 : Aug. Dubois, *Un billet inédit de J. J. Rousseau à Isabelle d'Ivernois.*

Billet sans adresse, sans date et sans signature, faisant partie de la collection des lettres de Rousseau remises récemment à la Bibliothèque de Neuchâtel par la famille d'Alph. Petitpierre. Selon M. D., il doit être daté, à un ou deux jours près, du 27 mai 1764. Dans une note, l'éditeur nous renseigne sur l'état actuel du fameux lacet offert par Jean-Jacques a sa jeune amie. [A. F.]

La Semaine littéraire, Genève, 2 et 9 mai 1908 : Philippe Godet, *Un jour à Montmorency.*

Encore un de ces pèlerinages dont le récit, sinon le thème, se renouvelle indéfiniment au gré des narrateurs ! M. P. G. s'y est pris de la bonne manière puisqu'il a eu pour guide M. J. Ponsin, l'homme du monde qui connait le mieux le Montmorency de Rousseau. [A. F.]

Musée neuchâtelois, mai-juin 1908, p. 82-100 : Philippe Godet, *Lettres inédites de Mylord Maréchal.*

Plusieurs de ces dix-neuf lettres adressées au colonel Chaillet sont à verser au dossier de l'histoire des évènements qui ont déterminé Rousseau à quitter Môtiers, évènements auxquels, comme on sait, Mylord Maréchal et le colonel Chaillet furent directement mêlés. A noter, p. 97, le plaisant *Brouillon d'un rescript que je ferois si j'étois Prince de Neufchâtel*, à propos des menaces de mort dont les magistrats enquêteurs dans l'affaire de la lapidation furent l'objet dans le pays. P. 100, il est fait allusion à un portrait donné par Rousseau à son protecteur et dont celui-ci fait faire des copies. Serait-ce le second pastel de La Tour offert par le peintre à son modèle en 1764, et que l'on hésite à identifier avec le portrait du Musée de Genève légué par Coindet (Voyez *Annales*, II, p. 146) ? Rousseau s'en serait ainsi débarrassé au moment de fuir le comté de Neuchâtel. [A. F.]

que Rousseau a accusé de plagiat, mais à tort, semble-t-il, non plus que le concours de l'Académie de Haarlem auquel elle était destinée : « Quelle est la meilleure direction à suivre dans l'habillement, la nourriture et les exercices des enfants, depuis le moment où ils naissent, jusqu'à leur adolescence, pour qu'ils vivent longtemps en santé ? » (Cf. Musset-Pathay, *Histoire*, II, 15-16.)

Revue de Fribourg, juin 1908 : Maurice MASSON, *Le rapport de la vie au système de J. J. Rousseau.*

Voyez plus haut p. 310.

Revue de Fribourg, 1908, p. 170 : G. DE REYNOLD, *Jean-Jacques Bodmer et Jean-Jacques Rousseau, caractères de l'écrivain suisse.*

Chapitre détaché d'un ouvrage en préparation dont nous rendrons compte en son temps.

Musée neuchâtelois, XLVe année, septembre-octobre 1908, p. 169, *** *Promenades neuchâteloises en France (avec planches) : Trie.*

Description et histoire de cette localité où Rousseau a laissé comme marques de son passage son nom sur une tour et la signature de Thérèse au bas d'un acte de baptême (fac-similé de l'acte). [A. F.]

REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1907.

Semaine littéraire, Genève, 2 mai (G. Vallette, *La vie en Suisse*). — *Journal de Genève*, 30 avril (G. Vallette). — *Patrie suisse*, 24 juin, (J. Cougnard). — *Bibliothèque universelle*, Lausanne, juin 1908 (*Chronique suisse*). — *Neue Zürcher Zeitung*, 28 juin (G. Vallette).

Frankfurter Zeitung, 4 oct. (A. Buchenau). — *Herrig's Archiv*, Bd. CXX (XX) juillet 1908, p. 478. — *Münchner neueste Nachrichten, Beilage*, 2 août. (L. Geiger, *Neue Rousseau Literatur*).

Journal des Débats, 1er mai (Ph[ilippe] G[odet]) — *Revue critique*, 3 sept. (L. R.) — *Journal de Tournon*, 10 mai (XXX).

Aurenche, *Mme de Larnage.*

Le Temps, 27 juil. ([H. Roujon] *En marge*). — *Journal de Valence*, 13 mai (M. V.)

Ch. Collins, *Voltaire, Montesquieu and Rousseau in England.*

Glascow News, 7 mai. — *The Graphic*, Londres, 6 juin. — *Daily Telegraph*, Londres, 10 avril. — [*Daily Chronicle*, Londres,

21 avril (T. H.) — *Westminster Gazette*, Londres, 11 juil. — *Pall Mall Gazette*, Londres, 29 juil. — *T. P'.s Weekly*, Londres, 10 avril. — *Daily News*, Londres, 7 avril. — *The Times*, Londres, 9 avril — *Vossische Zeitung*, Berlin, 14 oct. — *New York Herald*, Paris, 3 mai — *Revue des Deux Mondes*, 15 mai et 15 juin (T. de Wyzewa). — *Semaine littéraire*, Genève, 13 juin (A. Filon.)

Compayré, *J. J. Rousseau* (trad. angl. de Jago).

Scotsman, Edimbourg, 27 fév.

Del Vecchio, *Teoria del Contratto sociale* (suite.)

Literarisches Zentrablatt, 27 juin.

D'Espine, *J. J. Rousseau et Des Essarts.*

Chronique médicale, Paris, 1er sept. — *Journal de Genève*, 7 juin.

Ducros, *J. J. Rousseau.*

Journal de Genève, 30 nov. (P. Seippel) — *Semaine littéraire*, Genève, 5 déc. (G. Vallette). — *La Cultura*, Rome, 15 déc. (C. de Lollis).

Fernel [Cabanès], *J. J. Rousseau s'est-il suicidé?*

Libertà, Naples, 17 oct.

François, *Provincialismes de Rousseau.*

Le Genevois, 4 mai (R.) — *Revue savoisienne*, 1908, p. 63 (J. Désormaux).

Geiger, *J. J. Rousseau.*

Münchner neueste Nachrichten, Beilage, 2 août (L. Geiger, *Neue Rousseau Literatur*). — *Literarisches Zentralblatt*, 23 mai (F. Baumann). — *Zeitschrift für die œster. Gymnasien*, 1908, p. 239 (Ph. A. Becker). — *Frankfurter Zeitung*, 16 fév. (A. Buchenau). — *Revue germanique*, mai-juin 1908 (J. Dresch). — *Journal de Genève*, 14 mars (S.)

Girardin, *Iconographie de J. J. Rousseau.*

Revue d'hist. litt. de la France, octobre-décembre 1908 (P. B[onnefon]). — *Le Temps*, 2 juil. ([H. Roujon] *En marge*). — *Fi-*

garo, 9 juil. (Ed. Rod). — *L'Art et les Artistes*, juin 1908. — *The New-York Herald*, Paris, 7 juil. — *La Suisse libérale*, Neuchâtel, 20 juil. — *Gazette de Lausanne*, 18 août (G. V[allette]). — *National Suisse*, 18 août. — *Journal de Genève*, 2 août (P. Seippel).

Gribble, *Rousseau and the Women he loved*.

The Times, Literary Supplement, Londres, 12 nov. — *Westminster Gazette*, Londres, 10 oct. — *Daily Chronicle*, Londres, 13 oct. (Tighe Hopkins). — *Daily Express*, Londres, 23 oct. — *Daily Graphic*, Londres, 2 oct. — *Daily Telegraph*, 25 sept. — *Evening Standard*, Londres, 20 oct. — *The Standard*, Londres, 26 déc. — *Public Ledger*, Philadelphie, 24 oct. — *New York Herald*, Paris, 25 oct.

Grunberg, *Rousseau joueur d'échecs*.

Gazette de Lausanne, 11 juin. — *Le Genevois*, 1er juin (R.)

Hensel, *J. J. Rousseau*.

Kölnische Zeitung, 23 juil. — *Zeitschrift für die œster. Gymnasien*, 1908, p. 239 (Ph. A. Becker). — *Literarisches Centralblatt*, 7 mars (F. Baumann). — *Münchner neuste Nachrichten*, 2 août (L. Geiger, *Neue Rousseau Literatur*).

Héresco, *Maladie urinaire de Rousseau*.

Chronique médicale, 15 août.

Lasserre, *Romantisme* (suite).

Revue germanique, juillet-août 1908 (L. Cazamian). — L'*Occident*, Paris, sept. 1908 (L. Rouart).

J. Lemaître, *J. J. Rousseau* (suite).

L'année philosophique, p. p. F. Pillon, 1908, p. 272 (L. D.) — *Münchner neuste Nachrichten*, 2 août (L. Geiger, *Neue Rousseau Literatur*). — *La Cultura*, Rome, 15 déc. (C. de Lollis). — *Schweizerisches Evang. Schulblatt*, 19 sept. (H. Weimer). — *Westminster Gazette*, Londres, 10 oct. — *Daily Telegraph*, Londres, 16 oct. — *Daily Chronicle*, Londres, 13 oct. (Tighe Hopkins). — *The Standard*, Londres, 26 déc. — *The Times, Literary Supplement*, 12 nov. — *New York Herald*, Paris, 25 oct.

Macdonald, *Human philosophy of Rousseau.*

La Revue, Paris, 1er nov. — *The Times, Literary Supplement*, 12 nov. — *The Humanitarian,* Londres, novembre 1908. — *The Standard*, Londres, 26 déc.

Macdonald, *J. J. Rousseau* (suite).

Münchner neueste Nachrichten, Beilage, 2 août (L. Geiger, *Neue Rousseau Literatur*). — *Deutsche Tages-Zeitung*, Berlin, 11 sept. (S.) — *Schweizerisches Evang. Schulblatt*, 29 août (H. Weimer.)

Mensch, *J. J. Rousseau.*

Deutsche Japan-Post, Yokohama, 4 juil. (Y.

Mornet, *Sentiment de la nature.*

Revue de synthèse historique, avril 1908 (Dr S. Iankelevitch).— *Revue germanique*, novembre-décembre 1908 (F. Baldensperger).— *Bulletin critique,* 25 mars (E. Maynial). — *Revue universitaire,* 15 avril (G. Lanson). — *Revue pédagogique,* Paris, 15 sept. (P. Hasard). — *Mercure de France,* 1er nov. (J. de Gourmont). — *Revue latine,* 25 sept. (E. Faguet). — *Revue critique,* 11 juin (F. Baldensperger) — *Revue d'hist. litt. de la France,* 1908, p. 168 (G. Lanson). — *Bibliothèque universelle,* Lausanne, juin 1908 ([P. Godet], *Chronique suisse*). — *Journal de Genève,* 5 avril (G. Vallette). — *Suisse libérale,* Neuchâtel, 29 fév. — *Revue de Fribourg*, nov. 1908 (P. H.) — *Semaine littéraire,* Genève, 9 mai (G. V[allette]). — *Literarisches Zentralblatt*, 20 juin (N. S.)

Poncet et Leriche, *Maladie de J. J. Rousseau.*

Revue d'hist. litt. de la France, XV, 1908, p. 190. — *Chronique médicale,* 15 janv. *(La maladie J. J. Rousseau devant l'Academie de médecine).* — *Le Temps,* 6 janv. ([H. Roujon], *En marge*). — *La quinzaine médicale,* Paris, 15 fév. *(Chronique).* — *Minerva,* Rome, 1er mars.

G. Rency, *J. J. Rousseau* (suite).

La Cultura, Rome, 15 déc. (C. de Lollis).

J. J. Rousseau, *Emilio* (trad. Ribera).

Berico, Vicenza, 25 oct. (A. G.) – *Il Secolo,* Milan, 13 oct. (C. E. Aroldi, *Per un libro vecchio, ma sempre nuovo).*

J. J. Rousseau, *Bekenntnisse* (trad. Hardt) (suite).

Münchner neueste Nachrichten, Beilage, 2 août (L. Geiger, *Neue Rousseau Literatur).* — *Xenien,* Leipzig, 1908, Heft 5, p. 321 (A. Franke) — *Die Gegenwart,* 28 mars. — *Annales révolutionnaires,* janvier-mars 1908, p. 134. (L. M.)

J. J. Rousseau, *Glaubensbekenntnis des s. V.* (trad. Reinke).

Breslauer Morgen Zeitung, 10 sept. et 21 oct. — *Neue Zürcher Zeitung,* 6 janv. (B. Fn.)

J. J. Rousseau, *Briefe* (trad. Kircheisen).

National Zeitung, Bâle, 5 nov. — *Padagogische Reform,* Hambourg, 23 déc.

J. J. Rousseau, *Kulturideale* (éd. Spranger).

Neues Tagblatt, Stuttgart, 30 déc. (H. P.) — *Strassburger Post,* 15 déc. — *Basler Nachrichten,* 24 déc. (M.)

J. J. Rousseau, *Jour après jour* (éd. A. de Saussure).

Patrie suisse, Genève, 1er avril (J. Cougnard). — *Journal de Genève,* 23 mars (P. S[eippel]). — *Semaine littéraire,* Genève, 28 mars (G. Vallette, *La vie en Suisse).* — *Tribune de Genève,* 31 mars. — *Gazette de Lausanne,* 18 déc. — *Suisse libérale,* 12 déc. — *Basler Zeitung,* 12 déc. — *Neue Zürcher Zeitung,* 16 déc. — *Revue d'histoire littéraire de la France,* octobre-décembre 1908 (P. B[onnefon]) — *Gil Blas,* 22 avril. — *Journal des Débats,* 21 avril (Ed. Rod, *Au jour le jour).*

B. de Saint-Pierre, *J. J. Rousseau,* édit. Souriau (suite).

Modern Language Notes, XIII, 8 décembre 1908 (A. Schinz).

Schiff, *Editions italiennes de Rousseau.*

Il Marzocco, Florence, 28 juin.

CHRONIQUE

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité

Séance du 28 novembre 1908. — Le président propose au Comité l'envoi de circulaires spéciales aux bibliothèques anglaises ou américaines. Comme conclusion du débat qui s'engage à ce sujet, il est décidé de consacrer chaque année 100 francs à la propagande en faveur de la Société Jean-Jacques Rousseau.

Le précédent bureau est confirmé purement et simplement dans ses fonctions. Il en est de même des différentes commissions, sauf celle des Archives, où M. A. François prend la place de M. H. Aubert.

Séance du 15 juin 1909. — Le président annonce la mort de M. Albert Jansen, membre étranger du Comité. Il exprime les regrets du Comité. M. H. Morf, professeur à Francfort, ayant accepté une candidature, son nom sera proposé à l'assemblée générale pour remplacer celui de M. Jansen.

Demandes de subventions présentées pour des travaux bibliographiques par deux membres de la Société. Le Comité, sans prendre d'engagement formel, verra à utiliser ces propositions le moment venu.

M. A. François fait savoir que l'étiquetage (par numéro) de la bibliothèque des Archives est terminé.

Assemblée générale du 17 juin 1909.

Le rapport du président mentionne le retard considérable de la publication du tome IV des *Annales*, les acquisitions des *Archives* en livres, manuscrits, estampes (notamment un choix fait avec la Bibliothèque publique dans la collection Paul Strœhlin), les précieuses fiches bibliographiques envoyées par la Bibliothèque de l'Université d'Harvard, l'équilibre qui se maintient dans le recrutement des membres, en dépit des morts et de quelques démissions, l'inauguration du monument d'Ermenonville, enfin diverses représentations du *Devin du village* qui ont eu lieu récemment, en Suisse ou à l'étranger :

« Le *Devin du village* a son secret, conclut-il. Les spectateurs se partagent, à Vienne ou à Neuchâtel, en braves gens qui n'en savent que le titre et la renommée, et en gens informés et même savants, musicographes et historiens littéraires, qui ont l'esprit encombré des gloses, des commentaires et des polémiques qu'a provoqués le petit opéra né dans le cœur et la tête de Jean-Jacques, tandis qu'il passait huit à dix jours chez l'ami Mussard, à prendre les eaux de Passy et à se prélasser dans « sa maison très agréable et son très joli jardin ». Les érudits se remémorent la querelle sur la musique italienne et la musique française, la vogue de l'opéra bouffe, et les insinuations de la coterie Holbachique, et les colères des musiciens de l'Opéra... Cependant le rideau se lève. Colette paraît et se met à chanter : « J'ai perdu mon serviteur, j'ai perdu tout mon bonheur »,... et aussitôt le charme opère. Un souffle frais descend de cette scène de feuillage sur le parterre ; il dissipe la poussière des controverses et les dissertations fumeuses et les propos chagrins, il éclaire le cerveau et fait battre le cœur plus à l'aise.

La tendre et puérile aventure des amours de Colette et de Colin, la ruse innocente du Devin, la ronde joyeuse des filles à marier, ces jolis airs limpides, ces récitatifs langoureux, ces accords de caresse et de danse, tout évoque le Jean-Jacques aimable, facile, souriant et confiant, gai compagnon sous la tonnelle, charmant causeur sur les chemins de la campagne, tout plein de la poésie des choses rustiques. C'est lui qui fit courir un frisson inconnu, une volupté ravissante dans les nerfs fatigués des courtisans de Fontainebleau. Sa musique naïve et cordiale réveille des émotions et ressuscite un temps que l'on croyait mort.

Ecoutez cet enseignement, MM. et chers confrères ! C'est dans l'homme et dans son cœur ardent à la joie comme à la souffrance qu'est la vérité. Que tous nos travaux, nos critiques scrupuleuses, nos savantes discussions, nos enquêtes bibliographiques, nos labeurs d'éditeurs et d'historiens aient pour fin dernière et pour souci constant de rendre la vie au vrai Jean-Jacques, comme il pensa, comme il vécut, comme il souffrit, comme il aima. »

Le trésorier rend ensuite compte de la situation financière au 31 décembre 1908, qui se résume par les chiffres suivants :

Recettes. . . .	fr.	7876 85
Dépenses . . .	»	1317 15
Solde créancier .	fr.	6559 70

Cet excédent des recettes inusité est dû au fait que le tome IV des *Annales* n'a pas encore été publié. Décharge est donnée au

trésorier par les vérificateurs des comptes, MM. Chapuisat et Fatio, qui veulent bien accepter un nouveau mandat.

L'Assemblée appelle le professeur Heinrich Morf, de Francfort, à représenter dans le Comité les rousseauistes de langue allemande, en remplacement de M. Albert Jansen, décédé. Puis M. Eugène Ritter lit une notice biographique sur son ami M. Jansen, notice qu'on trouvera plus loin dans la *Chronique*.

Etat des *Archives J. J. Rousseau* au 31 décembre 1908 : 731 numéros; augmentation de l'année : 160 numéros, dont 87 acquis par la Société J. J. Rousseau, 73 donnés par: MMmes Th. de Saussure et Ch. Spiess, MM. Bernard Bouvier, Al. François, F. Kircheisen, Ad. D'Espine, Eug. Ritter, Th. Dufour, F. Raisin, Alex. Jullien, à Genève ; P. Usteri, à Zurich ; P. P. Plan, H. Buffenoir, à Paris ; L. Aurenche, à Pierrelatte ; Aug. Castellant, à Villers-Cotterets ; P. Bonnardot, à Suresnes ; Ch. François, à Lyon ; R. Bonnard, à Rennes ; Alb. Metzger, à Chambéry ; Fr. Gribble, à Londres ; J.-F. Rotton, à Frith Hill (Godalming) ; H. Mac Lellan, à New-York ; V. Sommerfelt, à Larvik (Norvège) ; G. Vorberg, à Hanovre ; Alf. Schulze, à Kœnigsberg ; E. von Sallwürk, à Karslsruhe ; A. Stoppoloni, à Ancone ; G. Del Vecchio, à Sassari ; Raf. Altamira, à Oviédo ; les éditeurs Hachette, H. Champion, à Paris ; Sonzogno, à Milan ; F. Dietrich, Ph. Reclam junior, B.-G. Teubner, à Leipzig ; J. Klinkhardt, Trowitzsch, à Berlin ; F.-G.-L. Gressler, à Langensalza ; la direction de la *Maschera*, à Naples, de la *Nuova Antologia*, à Rome ; de la *Hilfe*, à Berlin-Schöneberg : de la *Grande Revue*, de la *Revue therapeutique des Alcaloïdes*, des *Annales des maladies génito-urinaires*, à Paris ; la Bibliothèque publique et universitaire de Genève : la Commission exécutive du monument d'Ermenonville.

Parmi les acquisitions les plus importantes, citons une lettre autographe de J. J. Rousseau à Moultou, 11 juin [1763 ?], une note autographe du même adressée au libraire Néaulme, non datée, l'original du contrat de mariage de Mme de Larnage, un beau portrait de Gauffecourt, peint par Nonnotte, gravé par Davillé en 1754, l'édition in-4° des *Œuvres* de Rousseau, Genève, 1782-1789, etc., etc.

Le trésor des fiches bibliographiques s'est accru notamment de 47 fiches envoyées spontanément par la bibliothèque de l'Université d'Harvard. Il serait à désirer que beaucoup d'autres bibliographes

des deux mondes imitassent leurs zélés et intelligents collègues des Etats-Unis d'Amérique. Il y a quelques années déjà, le directeur du Deutsches Schulmuseum, à Berlin, le Dr A. Rebhuhn, nous avait adressé le catalogue manuscrit complet de tout ce que le musée possède concernant Rousseau. Nous l'en avons remercié en son temps.

ALBERT JANSEN [1]

(1833-1909)

Au printemps de 1881, la librairie Garnier se proposait de faire paraître une éditon des Œuvres de J. J. Rousseau [2] pour faire suite à celles de Voltaire et de Diderot, qu'elle venait de publier. M. Brunetière avait accepté la direction de cette entreprise, et désirant avoir la collaboration d'un érudit genevois, il s'était adressé à M. Adert, qui avait lui-même nourri pendant quelque temps, et ensuite abandonné, faute de loisir, le projet de publier la correspondance de Rousseau.

M. Adert, qui avait lu avec intérêt mes premiers travaux sur Jean-Jacques, avait aussitôt pensé à moi, et l'accord s'était fait rapidement. M. Brunetière vint au mois de juin passer quelques jours à Genève, et dans un dîner chez M. Adert, auquel avaient pris part MM. Charles Berthoud et Marc Monnier, on but à la santé des futurs éditeurs, et au succès de leur œuvre.

Dans les premiers jours de septembre, j'allai faire des recherches à la bibliothèque de Neuchâtel, et compulser la riche collection des papiers de Rousseau, que Du Peyrou lui a léguée. Je trouvai là M. Albert Jansen, qui y était venu dans le même but; nous logions dans la même pension; il connaissait déjà mes publications, et aussi celles de M. Théophile Dufour, qui arriva à Neuchâtel au moment où j'allais en partir. M. Jansen m'écrivait le 22 septembre, quelques jours après mon retour à Genève: « Vous devinez ma satisfaction d'avoir fait la connaissance de M. Dufour. Son nom était depuis longtemps, dans mes sentiments, intimément réuni avec le vôtre. Je pense avec joie au moment où je vous reverrai à Genève. »

[1] Notice nécrologique lue à l'*Assemblée générale* du 17 juin 1909.

[2] Cette entreprise a traîné longtemps, et a fini par être abandonnée

M. Jansen vint en effet, au mois d'octobre, passer quelques jours à Genève, et repartit ensuite pour l'Allemagne. Je ne l'ai pas revu depuis; mais notre correspondance qui s'est ralentie quelquefois, ne s'est jamais interrompue. Elle n'avait qu'un unique objet: Jean-Jacques Rousseau.

Quand j'ai connu M. Jansen, il avait déjà 48 ans; je n'ai rien su de toute la première moitié de sa carrière. C'est à l'obligeance de son neveu, M. Jean Boas, que je dois une esquisse de son *curriculum vitae*.

Albert Jansen est né le 29 avril 1833, à Zeitz, petite ville prussienne située sur l'Elster, au sud de Leipzig; son père était maître tanneur. Il fit ses études au gymnase de Schulpforta et à l'Université de Berlin; en 1858, à la tête des étudiants et délégué par eux, il eut l'honneur d'adresser un discours à S. A. R. le prince Frédéric-Guillaume.

L'année suivante, il fut nommé professeur au gymnase de Landsberg sur la Wartha. C'est dans cette ville qu'il épousa en 1862 mademoiselle Louise Boas; mais après une année de mariage, il eut la douleur de la perdre.

Il quitta alors l'Allemagne, ayant été appelé à la cour de Saint-Pétersbourg pour y être le précepteur de S. A. I. la grande-duchesse Olga; elle avait douze à treize ans. M. Jansen, qui était un homme d'un caractère sûr, d'une intelligence lucide et droite, et de beaucoup de cœur, fut apprécié par la famille impériale à sa juste valeur. Aussi la jeune princesse, après son mariage avec le roi de Grèce, n'oublia point son ancien précepteur, et jusqu'à la fin elle resta en correspondance avec lui. Les lettres de S. M. la reine Olga ont été léguées par M. Jansen à la bibliothèque de Berlin, comme ses autres papiers. [1]

Après sa tâche terminée, M. Jansen était revenu à Berlin (1867) et pendant vingt ans, il s'y voua à l'enseignement; il avait été nommé professeur d'histoire à l'Ecole de guerre *(Kriegs-Akademie)*. Comme je l'ai dit plus haut, je ne l'ai connu que près de la fin de cette période de sa vie.

Je ne sais à quelle époque il s'est épris de Jean-Jacques Rousseau; mais déjà en 1881, le philosophe genevois était devenu le centre de toutes ses préoccupations, de ses études, de ses recherches; il lui avait voué sa vie : c'est un exemple, plus rare de nos temps qu'autrefois, mais qui n'est pas unique, de ce charme souverain qu'a possédé, que possède encore l'auteur d'*Emile*, de ce

[1] M. Dufour et moi, nous avions reçu de M. Jansen un certain nombre de cahiers de notes, qui ont pris place dans les Archives J. J. Rousseau.

don de gagner les cœurs, et d'être pour quelques âmes celui qu'on aime par-dessus tout, l'écrivain qu'on relit sans cesse.

Depuis 1881, j'ai pu suivre d'assez près la vie de M. Jansen; on y compte d'abord quelques années heureuses et fécondes, 1882-87, pendant lesquelles sa santé lui permettait de travailler beaucoup; nous allons voir qu'il les a employées avec fruit. La maladie est venue ensuite, et il a vécu encore plus de vingt ans, sans que ses forces lui aient permis de continuer l'œuvre qu'il avait entreprise avec ardeur, avec amour; sa destinée a trompé ses espérances.

Dans sa retraite de Gries-Bozen, au pied méridional des Alpes du Tyrol, où il s'était établi dans l'automne de 1888, et où il a demeuré jusqu'à sa mort, il continuait à prendre intérêt à tout ce que M. Théophile Dufour et moi, nous lui apprenions de nos recherches et de nos publications sur J. J. Rousseau.

Je ne suis pas en mesure de donner la liste de tous les articles qu'il a fait paraître çà et là; mais ses principales publications sont les suivantes:

a) en langue française:

1. *Jean-Jacques Rousseau. Fragments inédits, recherches biographiques et littéraires*. Paris, 1882, 84 pages in-8°.

Cette brochure contient deux morceaux inédits de Rousseau' et quelques lettres et billets, également inédits; — et une histoire de la rédaction des *Confessions*.

2. *Documents sur Jean-Jacques Rousseau (1762 à 1765) recueillis dans les Archives de Berlin*. Genève, 1885, 92 pages in-8°. C'est un tirage à part des *Mémoires* de notre société genevoise d'histoire, tome 22e. Ce travail lui avait été communiqué dans sa séance du 13 novembre 1884; on y remarque le texte inédit des dépositions de J. J. Rousseau et de Thérèse Le Vasseur, faites le 7 septembre 1765, sur l'attaque dont ils avaient été l'objet pendant la nuit précédente.

b) en langue allemande:

3. *Jean-Jacques Rousseau als Musiker*. Berlin, 1884, XII et 482 pages in-8°.

4. *Jean-Jacques Rousseau als Botaniker*. Berlin, 1885, VIII et 308 pages in-8°.

Ces deux volumes avaient été publiés par M. Jansen pour *délester*, comme il disait, la grande *Histoire de la vie et des œuvres de J. J. Rousseau*, qu'il avait en vue, et à laquelle il put travailler encore pendant les années suivantes, jusqu'au mois de janvier 1888, où la maladie vint cruellement arrêter son activité, sans qu'il ait pu rien rédiger qui soit prêt pour l'impression: si bien que ces deux ouvrages, qui n'étaient pour lui que des travaux accessoires, se trouvent aujourd'hui constituer l'essentiel de ce

qu'il aura laissé. Ce sont des œuvres solides, et il faudra les consulter toutes les fois qu'on voudra parler de Rousseau musicien ou de Rousseau botaniste.

5 et 6. Deux articles dans les *Preussische Jahrbücher:* Zur Litteratur über Rousseau's Politik. Tome 49e. — Die Bildnisse Jean-Jacques Rousseau's, tome 52e.

Pendant vingt ans, M. Jansen a vécu paisiblement dans le site calme et tiède qu'il avait choisi pour sa demeure; il y devenait, en vieillissant, toujours plus ami de la solitude. Sa santé était restée assez bonne jusqu'en 1907. Quand il entra dans sa soixante-quinzième année, un affaiblissement progressif se fit sentir, et mon ami ne se dissimula pas que sa fin était proche. Il était entouré de soins presque filiaux par son hôte, M. Obermüller, qui nous a retracé en termes touchants l'histoire de ses derniers jours; il est mort d'un coup de sang, le 15 mars 1909.

Il avait pris des dispositions testamentaires pour être enterré dans le cimetière de Landsberg, où reposait la dépouille mortelle de sa femme.

On le voit: la destinée de notre collègue a eu quelque chose de mélancolique; il est un de ceux devant la tombe desquels on répète le mot de Virgile: *Pendent opera interrupta.* Il a été un de ces savants modestes, plus nombreux peut-être en Allemagne qu'ailleurs, qui ne travaillent pas pour se faire un nom, et qui n'ont en vue que la vérité, occupés uniquement à la rechercher et à la mettre au jour.

Eugène RITTER.

— Outre la perte de M. A. Jansen, délégué étranger de notre Comité, dont on vient de lire les brillants états de service, nous avons encore à déplorer le décès de trois de nos membres qui emportent tous nos regrets:

Georges BAUD, à Genève.

L.-L. BRÉDIF, recteur d'Académie honoraire, à Sceaux, France, mort le 21 août 1909. M. Brédif avait pris une part active aux études rousseauistes, ainsi qu'en témoigne son grand ouvrage *Du caractère intellectuel et moral de J. J. Rousseau, étudié dans sa vie et dans ses écrits*, paru en 1906, dont il a été rendu compte dans nos *Annales*, t. III, p. 269.

Edouard ROD, l'écrivain bien connu, décédé le 28 janvier 1910, à Grasse (France), critique et romancier, à qui Jean-Jacques a permis d'ajouter à ceux qu'il avait déjà, le titre d'écrivain dramatique. Son *Réformateur* (voyez *Annales*, t. III, p. 282) n'était

pourtant pas sa première pièce, mais c'est la seule sans doute que la postérité retiendra. Comme critique, Edouard Rod laissera une trace profonde dans le champ de nos études par son beau livre, *L'affaire J. J. Rousseau* (voyez *Annales*, t. III, p. 280), préparé avec un soin infini, fondé sur une documentation prodigieuse et toujours exacte, écrit avec amour, d'une plume singulièrement souple et mesurée. De cette souplesse et de cette mesure témoignent encore nombre d'articles consacrés à Jean-Jacques ou à son entourage, dans diverses revues, et notamment celui-là même qu'il publiait très peu de jours avant sa mort sur Thérèse Levasseur, dans la *Revue hebdomadaire*. Enfin nous devons à Edouard Rod la reconnaissance qui s'attache à l'ami de la première heure : il fut, en effet, l'on s'en souvient, un de ceux qui tinrent notre société naissante sur les fonds baptismaux, le jour de la séance inaugurale (voyez *Annales*, I, p. 19 et 23).

— Quoiqu'il n'ait pas fait partie de notre association, nous devons signaler la mort de M. Louis Dufour-Vernes, archiviste d'Etat à Genève, survenue en juillet 1909. M. Louis Dufour peut être en effet rangé au nombre des plus actifs généalogistes de Rousseau. Il a consigné le résultat de ses recherches dans deux mémoires qui font autorité, intitulés, l'un *Recherches sur J. J. Rousseau et sa parenté, accompagnées de lettres inédites de Mallet-du Pan, J. J. Rousseau et J. Vernes*, Genève, 1878, in-8, 46 p., l'autre *Les ascendants de J. J. Rousseau*, Genève, 1890, in-8, 30 p.

Nous signalerons de même la mort du Dr Richard Mahrenholz survenue à Dresde le 14 mars 1909. Il avait donné en 1889, à Leipzig, une étude intitulée *Jean-Jacques Rousseau, Leben, Geistesentwickelung und Hauptwerke*, qui fait époque.

— La carte de membre annuel pour 1909 représente le portrait de Rousseau peint par Friley et reproduit par *Le Livre* (*Iconographie Girardin*, no 279).

— Le catalogue de la bibliothèque du professeur Hewet, Ithaca, New-York, vendue en février 1909 par les soins du libraire C. G. Bœrner, à Leipzig, mentionnait sous le no 1918, une « silhouette peinte de J. J. Rousseau tournée vers la droite, d'une grandeur 5.5 × 9 cm., encadrement peint, petit in-folio » (reproduction en tête du catalogue).

— Dans la *Petite chronique* du *Musée neuchâtelois*, numéros de janvier-février et mars-avril 1908, p. 38 et 71, M. Ch. R. nous renseigne sur les dons faits récemment à la Bibliothèque de Neuchâ-

tel par les hoiries Pury-Sandoz et Alphonse Petitpierre, de 28 lettres de Rousseau, autographes ou copies, dont treize adressées au colonel Abram de Pury, trois à Daniel de Pury, douze à Isabelle d'Ivernois, le tout en partie inédit.

— Le 14 décembre 1908, il a passé dans une vente d'autographes, à l'Hôtel de la rue Drouot, à Paris, un manuscrit de musique autographe signé trois fois J. J. R.; 7 p. in-folio oblong, relié parchemin blanc, dentelle ; copie de trois chansons dont deux ont pour titre : *Las mon pauvre cœur; Ce n'est point en offrant des fleurs* (Catalogue Noël Charavay). Ce manuscrit a été vendu 250 francs.

— Le catalogue d'autographes périodique Noël Charavay, nº 383 (juillet 1908) mettait en vente, au prix de 30 francs, sous le nº 62783, un manuscrit autographe de J. J. Rousseau, 2 pages in-4º. Cette pièce, acquise par les *Archives J. J. Rousseau*, est la minute autographe fort curieuse de la lettre à d'Ivernois, du 31 janvier 1767, publiée dans la *Correspondance*.

De même ont encore passé dans des ventes spéciales, les 5 février, 25 et 26 mai 1908, les originaux des lettres à M. de Graffenried, 20 octobre 1765, et à Duchesne, 30 octoble 1761 (nºs 98 et 281 des catalogues N. Charavay), adjugées la première pour 380 francs, la seconde pour 175 francs.

— La vente de la bibliothèque de Ferdinand Brunetière, du 6 février au 6 mars 1908, a vu passer un assez grand nombre d'ouvrages de ou concernant Rousseau. Citons dans le nombre les *Œuvres complètes*, édition Auguis, 1823, exemplaire avec les figures sur papier de Chine, contenant, notamment au tome I, de nombreuses notes marginales de la main de M. Brunetière, et les *Œuvres complètes*, Paris, Poinçot, 1793, exemplaire avec la plupart des figures avant la lettre, provenant de la bibliothèque du Mis de Biencourt. Ces deux ouvrages ont atteint respectivement 200 et 460 francs.

On peut citer encore, comme exemple du prix qu'atteignent certaines éditions de Rousseau, un exemplaire des *Œuvres complètes*, édition de Paris, Poinçot, 1788-1793, 33 tomes en 37 volumes in-8, « exemplaire exceptionnel, dit le catalogue, tiré in-4º sur grand papier velin fort et bien complet, 46 figures et 38 frontispices, la plupart en épreuves avant la lettre, soit 84 pièces. » Prix : 4000 fr. (Catalogue Th. Belin, Paris, avril 1908, nº 309.)

— M. L[ouis] U[lmo] a retrouvé « dans des archives de famille », présenté et publié dans le *Peuple genevois* des 31 octobre,

4, 11, 18, 25 novembre, 9, 16 et 19 décembre 1908, de forts curieuses *Observations sur le style de J. J. Rousseau* dues au jurisconsulte et orateur genevois Etienne Dumont. Mais il se trompe lorsqu'il donne ce travail pour inédit. Les *Observations* d'Etienne Dumont ont en effet paru pour la première fois dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, n° d'avril 1836.

— Dans le *Journal des Débats* du 4 août 1908, M. Jules Couët a publié une lettre inédite de Barbey d'Aurevilly, du 11 août [1858], ayant trait à un article sur *Jean-Jacques Rousseau et son clapier,* que Barbey d'Aurevilly fit paraître, à cette époque, dans le *Réveil.*

— A l'appui des opinions qu'elle professe, la revue *Fides* de Rome, numéro de juillet 1908, p. 52-53, a reproduit les célèbres pages de Rousseau sur le duel.

— *La Stratégie, journal d'échecs,* Paris, 42e année, 41e volume, n° 6, juin 1908, a reproduit intégralement l'article de notre confrère, M. I. Grünberg, *Rousseau joueur d'échecs,* publié dans le tome III de nos *Annales.*

—Nous annonçons avec plaisir, conformément au vœu de l'auteur, le nouveau volume de notre confrère M. Hippolyte Buffenoir, *Le prestige de Jean-Jacques Rousseau, souvenirs, documents, anecdotes,* un vol. in-8, illustré, Emile-Paul éditeur, Paris, recueil de mémoires et d'articles sur divers sujets, dont il sera plus complètement rendu compte dans notre prochain volume.

— *Le Conteur vaudois* du 17 octobre 1908 a publié une anecdote fantaisiste, *A la vôtre M. Jean-Jacques !,* où Rousseau apparaît « sous un noyer, près des murs du château de Glérolles, dans l'automne 1759 » (!!).

— *The Times,* Londres, 4 juin 1908, à propos de la translation des cendres d'E. Zola au Panthéon (*The Pantheon and Zola*), trace un parallèle de circonstance entre la destinée de cet écrivain et celle de Rousseau.

— Dans la *Gazette de France* du 25 avril 1908, sous ce titre *Individualisme et Nation,* Dom Besse s'efforce de prouver le mal qu'a fait « l'individualisme de Rousseau devenu par la Révolution l'individualisme de la France contemporaine ».

— Dans la revue *Berner Rundschau,* 15 juillet 1908, p. 718, Jules Coulin s'élève contre le ridicule usage adopté par certaines pu-

blications allemandes, de germaniser les prénoms de Rousseau : « Johann Jakob » Rousseau.

— Dans le *Dziennik Poznanski* de Posen, sous ce titre *Jan Jakob Rousseau w swietle majnowszej Krytyki francuskiej*, un chroniqueur, Teodor Jeske-Choinski, a longuement apprécié en deux articles (27 et 28 mars 1908) la vie et l'œuvre de J. J. Rousseau, si malmenées par la critique des J. Lemaître et des Lasserre.

— Dans le *Heraldo* de Madrid, 5 octobre 1908, article de Manuel Bueno sur les « deux rivaux », Rousseau et Voltaire, *Veraneo errante : Dos rivales.*

— Dans la *Libre parole*, 20 juillet 1908, article de polémique d'Edouard Drumont, intitulé *De Rousseau à Tolstoï.*

— Sous ce titre significatif: *Catholicisme et Libre pensée, leurs saints et les nôtres,* le *Bulletin catholique neuchâtelois* du 17 octobre 1908, poursuit, dans un but apologétique, un curieux parallèle entre Jean-Jacques Rousseau et saint Vincent-de-Paul, qui n'est guère à l'honneur du premier, comme on peut s'y attendre.

Au reste Jean-Jacques doit sembler fort menaçant, à l'heure qu'il est, aux militants du catholicisme, si l'on en juge par le fréquent retour de son nom dans les feuilles de propagande, telle la *France chrétienne,* à qui *Le monument de J. J. Rousseau à Ermenonville* inspire des propos d'une violence inouïe (20 août 1908), ou encore *Der Schweizer Katholik* de Soleure où le « chapelain » Laub consacre cinq laborieux articles (18 septembre, 2, 16, 23 octobre, 4 décembre 1908) à dénoncer l'exemple pernicieux de Rousseau, sous ce titre ironique: *Berühmte « Leuchten » unter alter und neuer Beleuchtung.*

— La correspondance de J. J. Rousseau avec Mme de Lessert publiée par M. Ph. Godet dans la *Revue des Deux-Mondes* (voyez d'autre part, p. 305) a excité au plus haut point l'intérêt du public. Les journaux de tous les pays en ont entretenu leurs lecteurs. Citons au hasard dans le nombre :

Le *Rappel*, Paris, 10 septembre 1908 (*J. J. Rousseau inédit, son mariage, son délire,* par Georges Dangon). — *Le Savoyard de Paris,* 26 septembre 1908 (*Jean-Jacques Rousseau inédit*, avec illustrations, par Céo Mamby). — *Le Courrier suisse* de Buenos-Ayres, 17 octobre 1908 (*Le mariage de Jean-Jacques Rousseau*, par Paul Besson). — *Il Marzocco*, Florence, 6 septembre 1908 (*Lettere inedite di Rousseau*). — *Gazetta del Popolo*, Turin, 17 octobre 1908 (*G. Giacomo Rousseau e Giorgio Bizet nei loro carteggi*, par Alfredo Vinardi), etc., etc.

— En son volume de vers, *Le clavier des harmonies*, Paris, Plon édit., 1908, où il célèbre la musique et les musiciens, les formes musicales et les instruments, M. Henry Allorge consacre un sonnet à Rousseau.

— Dans une soirée de l' « Art social », à Genève, le 7 avril 1908, puis à la Fête des musiciens suisses, à Baden, le 1er juin de la même année, le compositeur Joseph Lauber a fait entendre une fantaisie de sa composition, écrite pour deux pianos sur un motif du *Devin du village*.

— Une troupe itinérante a donné, en septembre 1908, une série de représentations du *Devin du village* de Rousseau et de la *Servante patronne* de Pergolèse, dans les principales localités du canton de Neuchâtel et du Jura-Bernois, St-Imier (10 septembre), La Chaux-de-Fonds (13 septembre), Neuchâtel (15 septembre), Bienne (16 septembre). Chacune de ces représentations était précédée d'une conférence littéraire et musicale sur J. J. Rousseau, faite par M. Jules Carrara, professeur à Genève.

— De septembre 1907 à juin 1908, d'après la *Zeitschrift der internationalen Musikgesellschaft*, soit le *Musikverein* de Bamberg, soit la *Stadtkapelle* d'Iena, ont exécuté l'ouverture du *Devin du village*.

— A la réunion des néo-philologues suisses, du 3 octobre 1908, à Baden, M. Bernard Bouvier a répété sa conférence sur le *Voyage de Rousseau autour du lac de Genève* (cf. *Annales* III, 303). Compte rendu dans l'*Academia* de Zurich, 23 octobre 1908.

— A la 26e réunion annuelle de la *Modern Language Association of America*, tenue à Princeton, N. J., les 28, 29 et 30 décembre 1908, le professeur A. Schinz, de Bryn Mawr College, a fait une communication sur *Les résultats des découvertes de Mrs Macdonald concernant Jean-Jacques Rousseau*.

— Le critique danois Georges Brandès a fait une conférence sur *Jean-Jacques Rousseau et Voltaire*, le 29 février 1908, à la Singacademie de Berlin. La *National Zeitung* du 1er mars 1908 a rendu compte de cette conférence, dans un article intitulé *Brandes über Voltaire und Rousseau*.

Le même critique, répondant à une invitation de la *Freie literarische Gesellschaft*, avait fait quelques jours auparavant, à Francfort s. Mein, une conférence sur *Rousseau contre Voltaire*. La *Frankfurter Zeitung* du 28 février 1908 en a rendu compte.

— Le 26 avril 1908, Me Georges Laguerre a fait au théâtre de Clermont dans l'Oise une conférence sur J. J. Rousseau, au profit du monument d'Ermenonville.

— Le *Christianisme au XXe siècle* du 19 juin 1908 a annoncé que M. Philippe Godet venait de donner à la Faculté de théologie protestante de Montauban une série de cinq leçons sur *J. J. Rousseau.*

— M. Jules Carrara, professeur à Genève, a fait le 22 octobre 1908, à Porrentruy, et le 29 octobre, à Tavannes (Jura-Bernois), une conférence sur *L'œuvre politique du XVIIIe siècle étudiée dans l' « Esprit des lois » de Montesquieu et le « Contrat social » de Rousseau* (analyse dans le *Petit Jurassien* de Moutiers, 1er novembre 1908).

— Dans la séance d'ouverture du Xe Congrès français de médecine tenu à Genève les 3 et 4 septembre 1908, le président, Dr Adolphe d'Espine, de l'Université de Genève, a fait une communication sur l'allaitement maternel et l'importance du rôle joué à ce propos par J. J. Rousseau (voyez plus haut, p. 315.)

— Le 9 décembre 1908, au « Comité d'études historiques et archéologiques sur la Montagne Sainte-Geneviève et ses abords », M. Alex. Schurr a fait une communication intitulée *Le passage de J. J. Rousseau sur la Montagne de Ste-Geneviève* (!).

— Le 10 mars 1908, M. Georges Hervé poursuivant, à l'Ecole d'anthropologie de Paris, son cours sur l'histoire de l'ethnographie, a fait une leçon sur *L'ethnologie au XVIIIe siècle : J. J. Rousseau.*

— A Mannheim, le 6 novembre 1908, Mlle Anna Ettlinger a ouvert le cycle de ses conférences littéraires par une leçon sur *Rousseau et Tolstoï.* Huit jours plus tard, 13 novembre, leçon sur les *Œuvres de Rousseau.* Compte-rendu dans la *Neue Badische Landes-Zeitung* des 13 et 20 novembre 1908.

— Pendant le semestre d'été de l'année 1908, M. Gaspard Vallette a fait à l'Académie de Neuchâtel un cours sur Jean-Jacques Rousseau. Dans sa leçon d'ouverture, qui a eu lieu le 1er mai, il s'est efforcé de démontrer que Rousseau, dans ses idées et dans ses sentiments, fut et resta toute sa vie un Genevois, protestant et individualiste, rebelle à la tradition classique de la France.

— Dans le semestre d'hiver 1907-1908, M. Louis Aguettant, professeur de littérature française à l'Institut catholique de Lyon, a

fait une série de conférences qui ont eu pour sujet: *La Nouvelle Héloïse et la vie de J. J. Rousseau; le lyrisme dans la Nouvelle Héloïse; Rousseau et l'art des jardins; le « verger de Julie ».*

— Une partie du cours de M. Izoulet, professeur de philosophie sociale au Collège de France, a été consacrée, dans l'hiver 1908-1909, à *Rousseau aristocrate.*

— Les articles suivants touchant les lieux que Rousseau a illustrés d'une manière ou d'une autre, ont paru dans l'année 1908:

Gazette des étrangers, Genève, 20 juin 1908 : Emile Gaidan, *L'Ile Rousseau.*

Journal de Genève, 28 novembre 1908 : Henry Correvon, *L'Ile Rousseau* (entretien et végétation).

The Continental Weekly, édition de Montreux, 8 août 1908 : H. Villiers Barnett, *Rousseau and Mme de Warens at Annecy — her House near the Hotel d'Angleterre — the « petite maman's » Flight from Vevey — authentic Portraits of the Lovers* [notamment celui de Rousseau jeune, resté longtemps en possession de la famille Favre, appartenant aujourd'hui au Dr Caillies d'Annecy] — *queer Doings at the Convent of the Visitation.*

Tribune de Genève, 29 novembre 1908 : Philippe Jamin, *Promenades genevoises, La gentilhommière de Thônes* (état actuel).

L'Opinion, Paris, 29 août 1908 : *Chez Madame de Warens* (par X.) (description des Charmettes, le registre et les inscriptions des visiteurs).

Le Savoyard de Paris, 12 septembre 1908 : Joseph Blanc, *Le Revenant des Charmettes*, nouvelle d'outre-tombe (fantaisie, avec 4 illustrations).

Le Rappel, Paris, 7 novembre 1908 : Georges Dangon, *Chez Madame de Warens, une heure aux Charmettes.*

Le Figaro, Paris, 15 septembre 1908 : Henri Roujon, *Rêverie vénitienne* (où l'on cherche à se représenter ce que Rousseau serait devenu, si Montaigu l'avait retenu et fixé à Venise).

L'Azione, Lugano, 6 août 1908 : Tullio Ferrari, *J. J. Rousseau all' isola S. Pietro.*

L'Echo de Paris, 17 octobre 1908 : Henri d'Alméras, *Ermenonville ou les Jardins du Philosophe* (description du parc créé par Girardin.)

— Les plaintes qu'un de nos membres a fait entendre à notre assemblée générale de 1908, au sujet du mauvais entretien des Charmettes, n'ont point été vaines. Elles ont ému le présent conservateur de la maison historique, M. Mars-Vallet. Dans une lettre au *Journal des Débats*, (voyez le no du 4 janvier 1909), il

rappelle qu'il y a trois ans, la municipalité de Chambéry, consultant plutôt son désir de sauver de la ruine cette vieille demeure chère à tous les lettrés, que les ressources de son budget, et n'ayant pas hésité à s'en rendre acquéreur, une somme de 4,400 fr. a depuis lors été votée par le Conseil municipal et sur la proposition du maire, pour parer aux plus urgentes restaurations. Ces travaux ont d'ailleurs été exécutés sur les avis de M. Berton, architecte des monuments historiques, après l'approbation du sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, et ils se poursuivent avec le seul souci de respecter et de ne changer en rien le caractère rustique des Charmettes. M. Mars-Vallet ajoute enfin qu'étant lui-même un rousseauiste fervent, il n'est personne venant visiter les Charmettes qu'il ne tienne à guider en personne dans son pèlerinage.

— A Montpellier, dans le milieu de la rue Jean-Jacques Rousseau, en face du Jardin des Plantes, se dresse une bâtisse à trois étages, blanchie à la chaux, aux fenêtres étroites, maison ancienne où, en 1737, habita Jean-Jacques Rousseau. Le souvenir du philosophe dans la ville universitaire de Montpellier était, il y a peu de temps encore, rappelé par une planchette de bois avec mention, appendue à la façade. Montpellier a pensé qu'il fallait commémorer de façon plus digne le séjour de Jean-Jacques Rousseau. Le 20 décembre 1908, sur la vieille maison, la pancarte en bois a été remplacée par une large plaque commémorative en marbre. Cela fut fait au cours d'une cérémonie très simple à laquelle assistaient M. Alby, conseiller de préfecture, représentant le préfet; le maire de Montpellier, docteur Pezet; le recteur de l'académie, M. Benoist; M. Bernard, proviseur du lycée ; des conseillers généraux et municipaux, des chefs d'administration, etc. Le soin de prononcer le discours de circonstance (intégralement reproduit par *Le Midi mondain et la vie méridionale* du 17 janvier 1909) avait été confié à M. Pierre Brun, docteur ès lettres, professeur au lycée. Voir notamment à ce sujet dans le *Journal de Genève* du 18 janvier 1909, l'article de M. Jean-Joseph Duproix intitulé *Le souvenir de Jean-Jacques Rousseau à Montpellier.*

— Le 18 octobre 1908, on a inauguré à Ermenonville le monument du sculpteur Gréber (cf. *Annales*, t. III, p. 306). Notre comité, prévenu trop tard, n'avait pu se faire représenter, mais il avait affirmé sa sympathie par une lettre. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du ministre du travail, M. René Viviani, en présence des notabilités de la région. Des discours ont été prononcés par le docteur Chopinet, député, président du comité d'organisation, MM. Auguste Castellant, secrétaire géné-

ral du même comité, Grand-Carteret, délégué de l'Institut national genevois, R. Viviani ministre. Au banquet qui a suivi, ont encore pris la parole le docteur Chopinet, MM. Steinbilder (pour le président de la Chambre des députés), Buffenoir, G. Laguerre, H. Bazaud, Dr Pauthier, Castellant, Gabriel Faure, Lafargue, sous-préfet de Senlis, etc. La fête a été complétée par une visite à l'île des Peupliers, un bal et une illumination. *L'Echo républicain* de Senlis, que dirige notre confrère M. Castellant, en a rendu compte en détail et a publié intégralement le texte des principaux discours dans ses numéros du 25 octobre et dimanches suivants. Le discours de M. Viviani a été donné par *Le Siècle* du 19 octobre, la photographie du monument par les *Annales politiques et littéraires* du 18 octobre et par l'*Illustration* du 24 octobre. Enfin, outre la plaquette de M. Buffenoir, *Causeries familières sur J. J. Rousseau* signalée dans notre *Bibliographie* (p. 293), des articles de circonstance sur *J. J. Rousseau à Ermenonville* ont été publiés par MM. Félicien Pascal, *Gazette de France*, 23 octobre, Hippolyte Buffenoir, *Journal de Genève*, 19 octobre, *Revue illustrée*, 20 octobre, J. Lemaître, *Annales politiques et littéraires*, 18 octobre, Edmond Pilon, *Revue bleue*, 31 octobre, etc. Voyez encore, dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 4 novembre, un article de M. R. Kaufmann intitulé *Ein Rousseau-Denkmal*.

— Dans l'*Echo républicain* de Senlis du 1er novembre, notre confrère, M. Aug. Castellant, a annoncé que la tombe de Thérèse Levasseur, au Plessis-Belleville, venait de recevoir une décoration digne de la femme de Rousseau. Cette tombe, M. Castellant était seul à en connaître l'emplacement exact. Par les soins du comité du monument d'Ermenonville, une grille en fer forgé entourera désormais le terrain de la concession et le simple monument de pierre dû à la générosité de M. Michel. Ce monument porte les inscriptions suivantes : Sur une face :

Ci-gît la dépouille mortelle de

THÉRÈSE LEVASSEUR

Compagne de J.-J. ROUSSEAU

Née à Orléans en 1721, décédée au Plessis en 1801.

Sur l'autre face :

Erigé par les soins du Comité du Monument

J.-J. Rousseau d'Ermenonville.

Concession perpétuelle.

L'inauguration, dans l'intimité des amis de Rousseau, a été remise au printemps 1909.

Au sujet de Thérèse et de ce monument, il a paru des chroniques documentées dans l'*Unione* de Milan, 5 novembre 1908 (*Teresa e Giangiacomo*), et dans l'*Eclair* de Paris, 1er novembre 1908 (sous la signature de Georges Montorgueil).

— Un comité vient de se former dans l'Oise dans le but d'élever sur le territoire de la commune de Trie-Château un monument à l'auteur du *Contrat social*. Il y a quelques années, on avait déjà songé à glorifier dans ce pays le souvenir de Rousseau qui, durant un an, sous le nom de Renou, vécut avec sa femme, Thérèse Levasseur, dans le château du prince de Conti. Mais en raison de la souscription pour l'érection du monument d'Ermenonville, on dut ajourner la réalisation de ce projet. Le sculpteur beauvaisien Henri Gréber, l'auteur du monument d'Ermenonville, a été chargé, une fois de plus, de faire revivre dans une œuvre d'art les traits de Jean-Jacques.

— Dans l'*Eclair* du 19 octobre 1908, M. Georges Montorgueil a raconté l'histoire des sabots que Rousseau se serait confectionnés lui-même à Ermenonville. Ces sabots, conservés pieusement par l'aubergiste Giard, M. Montorgueil prétend les avoir vus, il y a une quinzaine d'années chez un de ses descendants, couverts d'inscriptions par les fervents de Rousseau et même assez endommagés par certains disciples trop zélés du philosophe qui en auraient détaché des morceaux en guise de reliques. Une attestation officielle du Conseil municipal d'Ermenonville les accompagnait. M. J. Grand-Carteret a écrit à l'*Eclair* du 21 octobre pour signaler que, selon lui, ces sabots avaient eu une toute autre destinée, et qu'un académicien lui avait offert de les prêter à l'Exposition iconographique de Rousseau en 1883. Cette discussion a été, pour la *Chronique médicale* du 1er novembre 1908, l'occasion de publier, d'après la *Mosaïque* de 1874, une gravure représentant les fameuses chaussures. Cf. également l'*Intermédiaire* du 10 novembre 1908.

ERRATA DU TOME IV (1908)[1]

P. 34, n. 4: une *heure*, lisez: *une* heure.
P. 156, l. 6: de son, *lisez:* sur son.
P. 277, l. 11: J. L. Goncerut, *lisez:* I. H. Goncerut.
P. 281, l. 25: *preussichem*, lisez: *preussischem*.
P. 282, l. 26: Suzanna Rousseau, *lisez:* Susanna Bernard.
P. 283, l. 27: *après* traduction, *ajoutez:* abrégée.
P. 286, l. 25: Nietzche, *lisez:* Nietzsche.
P. 291, l. 21; 293, l. 14; 336, l. 33: *Bookmann*, lisez: *Bookman*.
P. 294, l. 17: portrait, *lisez:* portraits.
P. 294, l. 33: XVI, *lisez:* XX.
P. 295, l. 24: centres, *lisez:* cendres.
P. 299, l. 31-32. Article paru précédemment dans la *Revue hebdomadaire* du 28 décembre 1901, p. 385-400, sous ce titre: *A propos d'un testament de J.-J. Rousseau*. Il était alors signé du pseudonyme «M. Guilland» et accompagné de deux portraits.
P. 299, l. 36: 7 juin, *lisez:* 27 juin.
P. 314, l. 32: du, *lisez:* de.
P. 314, l. 35-36: bourgeois de Genève, *lisez:* bourgeois de Lyon.
P. 314, l. 38: livre III, *lisez:* livre VII.
P. 315, l. 4. *Ajoutez:* 34. Notice sur Camille Basset de Châteaubourg, nommé dans une lettre (7 janvier 1773; *Œuvres*, t. VI, p. 94) à M. de la Tourrette, dont il était le neveu. — 128-135. Notices sur divers membres de la famille Claret de la Tourrette de Fleurieu qui furent en relation avec Rousseau. (Cf. *Annales*, II, 172.) — 170-171. Notice sur Etienne Delessert, mari de Madeleine-Catherine Boy de la Tour, « l'adorable Madelon, » la « chère cousine » de J. J. (Cf. *Annales*, II, 188-189.) — 285-287. Notice sur Claude Gros de Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de l'Académie française, etc., pour lequel Rousseau, allant se fixer à Paris, avait une recommandation. A l'époque (1742) où Jean-Jacques, « campagnard » intimidé, dînait quelquefois chez l'académicien, celui-ci était âgé de soixante-deux ans, et sa femme, née Imbert de Cange, qui « aurait été sa fille » (*Confessions*, VII), « brillante et petite-maîtresse, » n'en avait

[1] La plus grande partie de cet errata est due à M. Théophile Dufour, à qui nous exprimons nos remercîments. Nous continuerons à accueillir avec reconnaissance toutes les menues corrections ou additions que nos confrères veulent bien nous proposer. *(Commission des publications.)*

que trente-deux. — 344-346. Notice sur Charles-Jacques Le Clerc de Frêne, seigneur de la Verpillière, prévôt des marchands de Lyon de 1764 à 1771, marié à Catherine Boesse, petite-fille du « noble et généreux » Camille Perrichon. D'après H. Coignet, il fit représenter, en 1770, à l'Hôtel-de-Ville, *Pygmalion* et le *Devin du village,* en présence de l'auteur, et Mme de la Verpillière, « femme très spirituelle, » échangea des lettres avec Rousseau.

P. 315, l. 36: en 1818, *ajoutez:* et 1819.

P. 316, l. 38: Thône, *lisez:* Thônes.

P. 317, l. 13: *Études*, XIII, lisez: *Études*, XII.

P. 317, l. 16 : une heure, *lisez:* une demi-heure.

P. 317, l. 31 : *Étude XIII*, lisez: *Étude VIII.*

P. 319, l. 6 et suiv. Dès 1826, Aimé Martin introduisait dans l'*Essai* le véritable texte du second billet de Rousseau, daté du vendredi 3 [*corrigez :* vendredi 2] août 1771, et il donnait aussi en note (*Œuvres*, t. XII, p. 41) le premier billet, « ce vendredi matin, très à la hâte, » que Bernardin s'était borné à mentionner en quelques mots. Ces deux lettres sont publiées d'après les originaux, « retrouvés depuis la première édition » [1819] de l'*Essai*.

P. 319, l. 24: je vous remercie, *lisez :* je vous en remercie.

P. 319, note, l. 3: lettre à M..., 7 déc. 1763, *lisez:* lettre à Dom Deschamps, 25 juin 1761 (Émile Beaussire, *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française,* 1865, p. 151-154).

P. 322, l. 27: Darciaux, *lisez :* Darcieux.

P. 322, l. 27 : Au titre, *lisez:* Sur la couverture.

P. 322, l. 28: au faux-titre, *lisez:* au titre.

P. 324, l. 18: *Paris*, lisez: *Pàris*.

P. 324, l. 30: Decæn, *lisez :* Decaen.

P. 325, note, l. 2: *Ajoutez :* et dans le *Lyon médical* du 12 janvier 1908; tirage à part, Lyon, Association typographique, 1908, [II-]12 pp. in-8°.

P. 326, l. 9: *après* spasmodique, *ajoutez :* obsédante.

P. 326, l. 29: *Philomatique,* lisez : *Philomathique.*

P. 330, l. 8 : Heines, *lisez :* Heine.

P. 332, l. 14: 15 avril, *lisez:* 15 août.

P. 333, l. 10: *Ponverre*, lisez : *Pontverre*.

P. 334, l. 8 : 1851, *lisez :* 1846.

P. 334, l. 25: 13 avril, *lisez :* 20 avril.

P. 335, l. 7 : 1767, *lisez:* 1768.

P. 335, l. 12-13; 337, l. 15 : *languages,* lisez : *language*.

P. 335, l. 15, 17; 344, l. 30 : Valette, *lisez :* Vallette.

P. 335, l. 17-18 : après *Bibliothèque universelle,* ajoutez : avril.

P. 335, l. 20: *Allegemenen,* lisez : *Allgemeinen*.

P. 335, l. 25: *Niewe*, lisez: *Nieuwe*.

P. 335, l. 28: janv.-mars, *lisez :* janvier.

P. 335, l. 29 : Ch. G., *lisez :* Ch. G[ide].

P. 335, l. 31 : oct.-nov., *lisez:* oct.-déc.

P. 336, l. 6 : Dr S. J., *lisez :* Dr S. Jankelevitch.

P. 336, l. 14: *après* 14 avril, *ajoutez :* (A. Aulard).

P. 337, l. 27 : 28 avril, *lisez :* 9 mai.

P. 342, l. 5-8. On connaissait depuis longtemps la lettre « inédite » à De Luc, du 29 mars 1758. Elle avait été déjà en grande partie publiée, à deux reprises, lorsque le journal *L'Ordre*, du 21-22 avril 1851, la donna intégralement, avec quelques inexactitudes. Dans le texte, meilleur, de la *Chronique médicale* (1er février 1907, p. 88), il manque un paragraphe. — Le fac-similé du § 3, inséré dans la même revue (1er janvier 1900), est suivi d'une signature « J. J. Rousseau », qui n'existe pas à la fin de cette lettre et a été prise ailleurs.

P. 342, l. 9 : *Bolletino*, lisez : *Bollettino*.

P. 342, l. 20 : 1493, *lisez :* 1493-1496.

P. 342, l. 31. Notre confrère, le docteur O. Adler, de Berlin, veut bien nous informer qu'il possède un exemplaire de la même plaquette, relié avec différents libretti ayant servi pour des représentations royales. Le *Devin* y est imprimé à partir de la page 23, à la suite de *Zelindor, roi des Sylphes*, musique de Rebel et Francœur, qui fut représenté le même jour devant le roi et dont Mme de Pompadour tint également le principal rôle, celui de Zelindor.

P. 343, l. 24-33. Sur cette manifestation, voy., dans le *Journal de Genève* du 11 juillet 1878, un article de M. Eug.-A. Poncy, qui contient le discours prononcé alors par le prof. Baillon : « J. J. Rousseau botaniste » et une note de M. J. Grand-Carteret, dans son *J. J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*, Paris, 1890, p. XIX.

P. 343, l. 34 : Bletton, *lisez :* Bleton.

P. 344, l. 6, *ajoutez :* Le docteur Adler a aussi publié dans le même journal, 14 mai 1907, un article intitulé : *J. J. Rousseau als Musiker*.

P. 344, l. 19 : p. , *lisez :* p. 299.

P. 344, l. 20 : 25 mars, *lisez :* 23 mars.

P. 345, l. 35-36 : la phase, *lisez :* le phare.

P. 347, l. 19 : p. , *lisez :* p. 325.

P. 347, l. 24 : le *Recueil*, lisez : les *Séances et travaux*.

P. 347, l. 33 : 16 février au 21 mars, *lisez :* 16 janvier au 20 mars.

P. 348, l. 4-5 : Résumé, *lisez :* Résumés.

P. 349, l. 17 : de Voguë, *lisez :* de Vogüé.

P. 350, l. 29 : commençons, *lisez :* commençons donc.

P. 350, l. 35 : à sa patrie, *lisez :* à la patrie (texte de Rousseau, II, 5).

P. 350, l. 36 : il leur fait, *lisez :* il lui fait (id.)

P. 350, l. 38 : périr, *lisez :* mourir (id.)

P. 350, l. 40 : Les grâces trop fréquentes, *lisez :* Les fréquentes grâces (id.)

P. 351, l. 11 : chapitre VIII, *ajoutez :* du livre IV.

P. 351, l. 17 : ou sujet, *lisez :* ni sujet.

P. 351, l. 30-31 : 5 janvier 1907, *lisez :* 5 janvier 1906.

P. 352, l. 1 : le *Matin*, ajoutez : (de Bruxelles).

P. 352, l. 16 : P. Carrier-Belleuse, *lisez :* Louis Carrier-Belleuse.

P. 360, l. 9 : 281, *lisez :* 282.

P. 360, l. 11, 17 : 324, *lisez :* 325.

P. 360, l. 35 : 359, *lisez :* 354.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Le texte de la *Nouvelle Heloise* et les editions du XVIIIe siecle, par Daniel Mornet 1

Recherches sur les sources du *Discours de l'Inegalite*, par Jean Morel 119

Romantique, par Alexis François. 199

Une lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau à M. de Bonac, par Philippe Godet 237

Menus détails sur Jean-Jacques Rousseau, par Philippe Godet 241

Rousseau à la Grande Chartreuse (epitre inedite), par Pierre-Maurice Masson 247

Contribution à l'étude de la prose métrique dans la *Nouvelle Heloise*, par Pierre-Maurice Masson. . . . 259

Le peintre G. F. Mayer, par le Comte de Girardin . . . 273

BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la bibliographie de 1907 277

Bibliographie de l'année 1908 278

Allemagne, p. 278 — Angleterre, p. 285 — Belgique, p. 291 — Espagne, p. 291 — France, p. 292 — Hongrie, p. 312 — Italie, p. 312 — Russie, p. 313 — Suisse, p. 314.

Par B[ernard] B[ouvier], Max[imilien] Buffenoir, L.-J. C[ourtois], Th[eophile] D[ufour], A[lexis] F[rançois], L[ucien] P[invert], G[aspard] V[allette], Ch[arles] W[erner].

Il est parlé des ouvrages de O. Adler, 284 — R. Altamira, 291 — J. van den Arend, 291 — G. Audigier, 306 — L. Aurenche, 306 — G. d'Avenel, 306 — J. Barbey d'Aurevilly, 292 — A. Bazaillas, 292 — Bibliophilon, 316 — O. Bogdanfy, 312 — P. Bonnardot, 293 — M. Boy de la Tour, 316 — H. Buffenoir, 293 — F. Caussy, 308 — E. Champion, 308 — A. Chuquet, 308 — J. Ch. Collins, 287 — G. Compayré, 289, 294 — H. Correvon, 316 — L. Credaro, 312 — G. Del Vecchio, 313 — L. Deshairs, 294 — A. D'Espine, 309, 316

Duchesse de Dino, 294 — J. Drümar, 278 — A. Dubois, 317 — L. Ducros, 294 — E. Faguet, 295 — A. Faure, 295 — Dr Fernel, 309 — M. Foresi, 313 — Baron de Frénilly, 295 — H. Gaillard de Champris, 296 — Comte de Girardin, 297 — Ph. Godet, 305, 317 — H. Grey Graham, 314 — F. Gribble, 289, 290 — P. Héresco, 310 — R. P. Jago, 289 — H. Jahn, 279 — O. Karstaedt, 284 — M. Kircheisen, 279, 281 — W. Küchler, 282 — H. Labonne, 310 — M. A. Leblond, 310 — F. Macdonald, 285 — Marat, 300 — M. Masson, 310, 318 — R. Mondolfo, 278 — Baron Morand, 277 — Ch. N., 311 — L. N., 313 — E. Oppel, 284 — G. Pagliara, 313 — E. Parisot, 292 — E. Pilon, 300 — J. Reinke, 278 — G. de Reynold, 318 — A. Ribera, 312 — H. Roujon, 300 — M. Salomon, 301 — Ad. de Saussure, 314 — M. Schiff, 311 — E. Seillière, 301 — J. Steeg, 285 — Stendhal, 302 — J. Tiersot, 304, 312 — O. Twiehausen, 283 — L. Vallas, 304 — Ch. Vellay, 300 — E. M. de Vogüé, 297 — Voltaire, 308 — G. Vorberg, 284 — L. Wittmer, 315 — E. Worthington, 285 — T. de Wyzewa, 305 — E. Zabel, 283.

Revue des bibliographies 318

CHRONIQUE

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité . . . 323
Archives Jean-Jacques Rousseau 325
Albert Jansen (1833-1909), notice nécrologique, par Eugène Ritter 326
Chronique générale 329

Errata du tome IV (1908) 340

CIRCULATE AS MONOGRAPH